N° 154

Juin 2020

Le Lien

du Centre Généalogique du Finistère

ISSN 0755 - 9607

Trimestriel

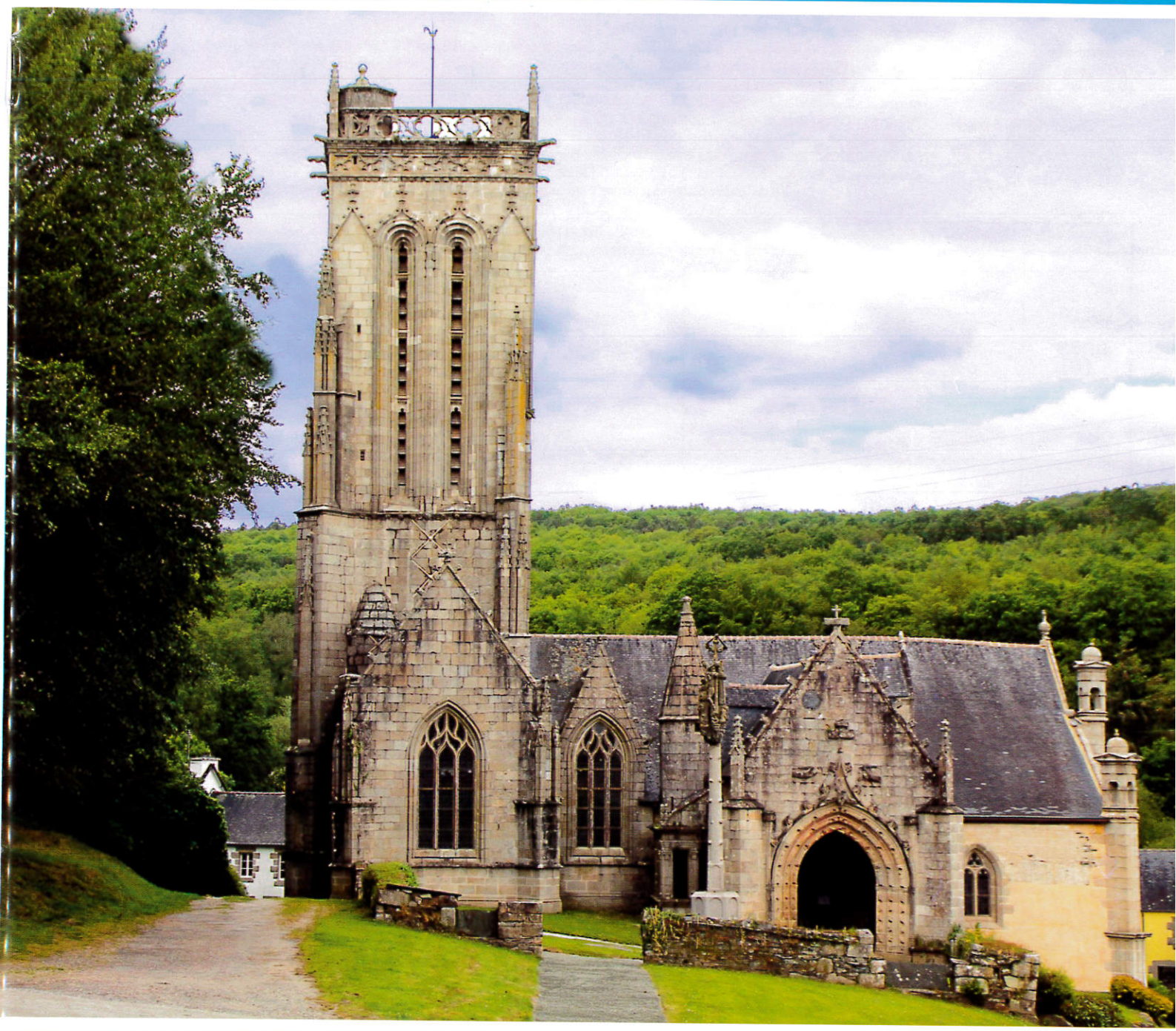

L'affaire Marie Yvonne Kerilis, assassinée avenue de Clichy à Paris - Le général Jean Louis Dubreton et ses frères - L'affaire de Kergonval en Plonevez-du-Faou - Une expédition peu glorieuse au départ de Brest : *L'Étourdie*, 1768 (2e partie) - Émigration de Finistériens en Bouchardais (37) - Alcibiade Picard, l'habitué des tribunaux brestois - Faits divers, faits d'hier - L'actualité des libraires - L'actualité des archives - Entraide - Questions - Réponses

CENTRE GÉNÉALOGIQUE DU FINISTÈRE

Siège social : Salle municipale, Rue du Commandant-Tissot, 29200 BREST.
Tél. : 02 98 44 00 64 Courriel : cg29@cgf.bzh

Association régie par la loi de 1901, fondée en 1979.
Membre de la Fédération Française de Généalogie, association déclarée d'utilité publique : www.genefede.eu
et de l'Union Généalogique de la Bretagne Historique
SIRET n° 33855659000028

Site général du CGF et des bases informatiques (Généabank) : https://cgf.bzh.fr https://recif.cgf.bzh

Membres fondateurs : Allain GUIANVARC'H (+), Denise FOULON (+), André-Jean JOGUET, Marie PERSON (+)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Jean François PELLAN (M, 2022). Courriel : jf.pellan@orange.fr

Vice-présidents : Christian BOLZER, vice-président général, président d'antenne et vice-président. Présidents d'Antennes, membres de droit : Michel DUROSE (B), Thierry NOIREL (M).

Secrétaires : Thierry MARTIN , secrétaire général (B, 2020). Secrétaire-adjoint : Didier LE LAN (Q), membre de droit.

Trésoriers : Alain GAUDÉ (M, 2022) - Marcel JACOB (M, membre de droit, trésorier de l'antenne de Morlaix).

Membres : BREST : Véronique GUENNEGUES (secrétaire), Corinne TOUZE (trésorière), Dominique PODEUR (2022), André KERVAREC (2026), Bernard LE GOUIL (2024), Philippe LEONI (2024), Daniel MAZÉ (2022).

MORLAIX : Yvonne FLOCH (secrétaire), Pierre ROUDAUT (2026), Bernard AUDIGOU (2024).

QUIMPER : Didier LE LAN (secrétaire), Pierrick CHUTO (2022), Hervé LE BOT (2024), Maryvonne TYMEN (trésorière, 2024), Philippe PIRON (2024), Jean-Yves BARVEC (2022), Bernard DIEVAL (2026), Sylvie CURIEL (2024), Dominique CLEMENT (2026), Michel LE TALLEC (2026).

(Les dates indiquent l'année où le mandat du membre du CA est renouvelable)

ANTENNES	PERMANENCES	PRESIDENTS	SECRÉTAIRES	CHARGES DE COMPTES
BREST (B)	Jeudi et samedi, 9 h-12 h et 14 h-17h 30, Nocturne 3ème vendredi du mois, 19-22h rue Commandant Tissot, BREST Tél. 02 98 44 00 64 Courriel : cgfbrest@wanadoo.fr CROZON : Maison du Temps Libre - Salle n° 3 lundi 20 – 22 h, mardi 14h-16h 30 et jeudi 9h-12h.	Michel DUROSE	Véronique GUENNEGUES	Corinne TOUZE
MORLAIX (M)	Lundi, mercredi et vendredi, 14 h-18 h Ancien Lycée Tristan Corbière, Place Onésime Krebel, 29600 MORLAIX Tel. 02 98 63 81 26 Courriel : CGFMX@wanadoo.fr	Thierry NOIREL	Yvonne FLOCH	Marcel JACOB
QUIMPER (Q)	Du mercredi au samedi : 8h30 à 18h 4, rue Félix Le Dantec (Zone de Creac'h Gwen) 29000 QUIMPER Tel : 02 98 64 29 82 Courriel : cgf-quimper@orange.fr Annexe CGF QUIMPER : Maison de retraite Tal ar Mor, 6 rue St Melaine 29350 MOËLAN SUR MER Tel : 02.98.96.50.74 Courriel : cgfmoelan@orange.fr Permanences: jeudi 10-17 h	Christian BOLZER	Didier LE LAN	Maryvonne TYMEN

Commission informatique :
BREST : Dominique PODEUR ; MORLAIX : Pierre ROUDAUT et Jean-Pierre HERVET
QUIMPER : Robert MARHIC, Hervé LE BOT.
Responsable pour la protection des données personnelles : Thierry MARTIN
Administrateurs du forum Internet : Céline CREN et Eric MENEZ.

Pour 2019 : Cotisation individuelle : 26 € - Cotisation couple / duo 44 € - Abonnement adhérent : 18 € - Abonnement extérieur (non adhérent) : 29 €
Cotisation individuelle + abonnement pour un an (4 n°) : 44 €* - Cotisation couple / duo + abonnement pour un an (4 n°) : 62 €*.
* dont 1,60 € pour la Fédération Française de Généalogie et 0,20 € pour l'Union Généalogique de la Bretagne Historique
Communication du CGF :
Le paiement de la somme de 18 €, incluse dans celle de 44 € ou 61 € vous permet de recevoir, en outre, vos codes d'accès personnalisés pour consulter gratuitement, via internet, la base du CGF, riche de 10 066 339 relevés d'actes. Il permet aussi l'accès aux bases informatiques dans nos locaux.
Droit d'entrée (exigible la 1ère année d'inscription) : 20 €. Le numéro du *LIEN*, port non compris : 8 €.

Toute demande d'insertion dans *LE LIEN* est à transmettre aux membres du Comité de Rédaction
(BREST : Carl RAULT, cg29@cgf.bzh ; QUIMPER : Christian BOLZER, bolzer.christian@wanadoo.fr)
ou à adresser à : Jean François PELLAN, 51 rue Saint-Guénal, 29400 LANDIVISIAU. Courriel : jf.pellan@orange.fr

Les questions, réponses, demandes d'entraide sont à adresser à cg29@cgf.bzh

Impression : Bureau 2000, Plougastel-Daoulas
Tirage de ce n° 154, juin 2020 : 5 400 exemplaires
Directeur de la Publication du *LIEN* : Jean François PELLAN
CPPAP n° 0523 G 88054

Sommaire du *LIEN* n° 154

* Sommaire et éditorial p. 1

* L'actualité des libraires p. 2

* L'actualité des archives p. 3

* Le général Jean Louis Dubreton et ses frères, par Jean-Pierre Le Bras p. 5

* L'émigration finistérienne en Bouchardais (Indre-et-Loire) au dèbut du XX[e] siècle, par Jean-Pierre et Claudine Durand p. 9

*Alcibiade Picard, l'habitué des tribunaux brestois, par Serge Cariou p. 19

* Une expédition peu glorieuse au départ de Brest : *L'Étourdie*, 1768. 2[e] partie : Le capitaine et l'armateur, par Charly Neuder p. 23

* 27 février 1803 : L'affaire de Kergonval en Plonévez-du-Faou, par Jean Guichoux p. 31

* Le crime de l'Avenue de Clichy, 1905 : L'affaire Marie Yvonne Kerilis, par Carl Rault p. 44

* Faits divers, faits d'hier dans "La Dépêche de Brest" p. 54

Page 1 de couverture :
l'église Saint-Herbot à Plonévez-du-Faou. Photo Jean François Pellan.

Photo :
Page 2 de couverture :
L'organigramme du CGF

Page 3 de couverture :
L'UGBH et ses revues.

Page 4 de couverture :
Carte des paroisses et trèves avant 1789.

Le supplément "Le cahier bleu" est inséré dans cette revue.

Tous droits de reproduction réservés.
Les articles publiés dans *LE LIEN* n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

LE MOT DU PRESIDENT

Faire sa généalogie c'est, bien sûr, une remontée dans le temps à la poursuite de ses Sosas. Mais, peut-on se contenter de trouver uniquement ses père et mère et ceux de chaque ancêtre, de génération en génération ? Il ne viendrait à l'idée de personne, me semble-t-il d'ignorer qu'il a des frère(s) et sœur(s), des neveu(x) et nièce(s), des oncles et tantes, des cousins et qu'il fait donc partie d'un ensemble familial plus ou moins vaste dans lequel il s'inscrit. Remonter dans le passé revient à se poser également la question de l'environnement parental et familial de nos aïeux, permettant de comprendre ce que furent leurs vies, leurs relations bonnes ou mauvaises, les alliances stratégiques matrimoniales. Recomposer les familles d'autrefois, n'est pas forcément, de nos jours, une chose aisée.

L'informatique vient de plus en plus à notre secours pour faire nos recherches. La récente mise au point de la *Recherche Famille* dans RECIF est à privilégier lorsque vous voulez retrouver les fratries. Rien de plus simple que de mettre les noms et prénoms d'un couple, de faire une requête sur l'ensemble du Finistère et de contempler le résultat. En une fraction de seconde c'est pour un couple fondateur, l'apparition (en principe) de toutes les naissances des enfants, leurs mariages et leurs décès. Très souvent, il y aura aussi l'indication des décès ce de couple fondateur et parfois même l'indication d'un remariage, lors du décès de l'un d'entre eux. Les couples ayant autrefois beaucoup d'enfants, il n'est pas rare d'avoir, en un seul clic, une trentaine de réponses.

Via notre base BAGAD, de telles recherches sont possibles également, quand l'adhérent a entré dans sa généalogie tous les enfants d'un couple.

Voici donc deux moyens simples de retrouver facilement l'environnement familial de nos ancêtres, qu'il vous faut privilégier.

En matière de recherches contemporaines, c'est beaucoup plus compliqué, puisque la loi interdit d'accéder aux actes de naissance et de mariage de moins de soixante-quinze ans. Toutefois, l'INSEE a eu l'excellente initiative de mettre en ligne les informations concernant les décès de 1970 à nos jours. A partir de là, le CGF vous offre une belle facilité pour accéder aux avis d'obsèques parus dans la presse depuis 2006. La plupart du temps, c'est une mine d'informations sur la famille qui s'ouvre à vous, qui va vous permettre de retrouver des membres de sa parenté que l'on avait peut-être perdu de vue. Ce sont plus de quatre cent mille avis d'obsèques concernant notre secteur finistérien ou dans les franges du Finistère qui sont à votre disposition. Une réflexion est en cours pour voir si on ne pourrait pas envisager d'associer à ces avis les photos de ces disparus, ou des références de vie. Je ne doute pas que nos informaticiens ne trouveront le moyen de proposer cela dans quelque temps.

Jean François Pellan,

L'actualité des libraires

Cap Caval
La revue du Pays Bigouden
Décembre 2019 – n° 43

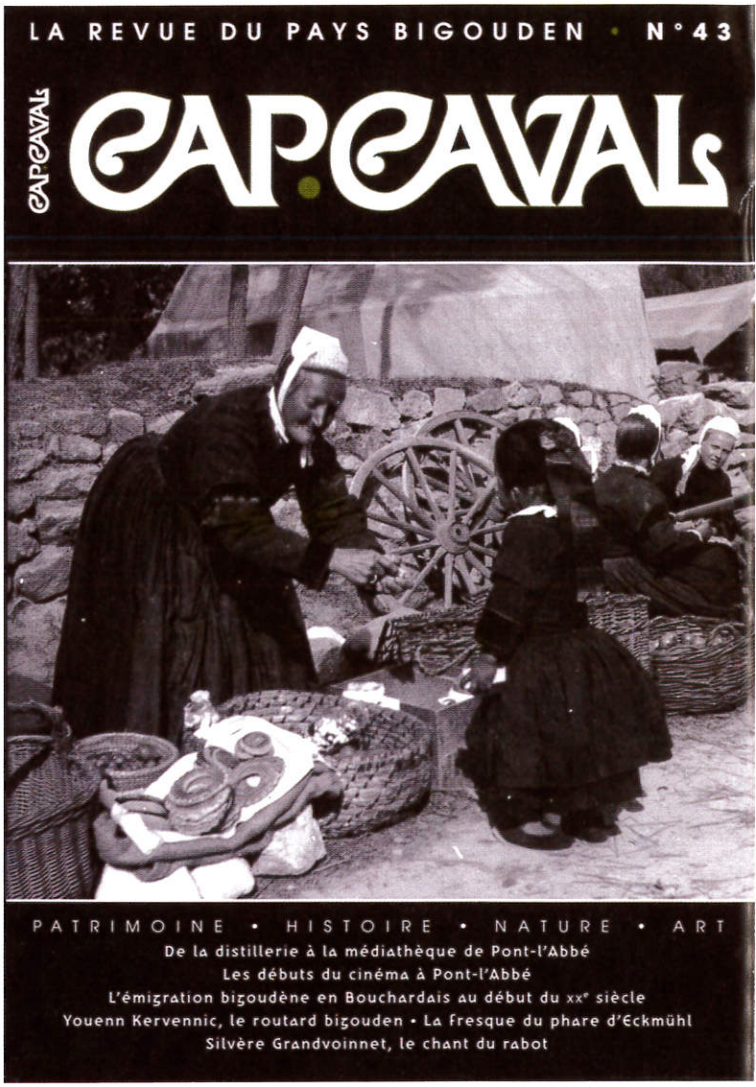

Pont-L'Abbé a une place de Échaudées, qui existe depuis l'Ancien Régime. Qu'était-ce donc ? La réponse est inattendue. En 2017, le Musée bigouden a consacré son exposition à l'artiste Edouard Doigneau (1865-1954). Il y peint notamment des enfants, ou les photographie, attiré par leurs costumes été leur spontanéité. Dans une toile, on voit une petite fille avec un gâteau et des visiteurs aveyronnais y ont trouvé une ressemblance avec les échaudés de leur enfance. Le terme d'échaudé tient au fait que l'on plonge la pâte dans l'eau bouillante. Le gâteau n'existe plus au pays Bigouden, mais il y a laissé sa trace dans une place et dans des photos.

A la fin de l'année 2019 a été inaugurée à Pont-L'Abbé une nouvelle médiathèque. Serge Duigou nous entraîne, dans un article très agréable, sur ce qui a précédé le nouvel outil culturel de la capitale bigoudène. Ce fut, en effet, tour à tour une distillerie, une usine chimique et le patronage catholique. Le grand intérêt de l'article est de nous faire découvrir les différents propriétaires et les différentes péripéties liées à l'exploitation de ces biens. Les propriétaires se sont souvent lancés dans la politique jusqu'à en devenir maires, dans des conditions d'élection où l'alcool a pu jouer un certain rôle. Un des derniers industriels fut Georges Derrien. Sa mort précoce le fit échouer dans sa tentative de prendre la mairie. Sa fille Marianne épousa Pierre Delaunay-Belleville, une personnalité du milieu économique parisien, dont le nom est attaché à la marque éponyme des voitures de luxe de l'époque, les préférées du tsar de Russie, du roi d'Angleterre et de la reine Amélie du Portugal !

L'histoire du cinéma à Pont-L'Abbé remonte à la toute fin du XIX^{e} siècle, avec le *Palace Salon*, le cinéma forain d'Albert O'Brien. Serge Duigou nous relate ces séances qui se terminaient par la danse du feu de miss O'Brien et où tout était fait pour faire passer des instants agréables au public. En avril 1919, Louis Le Bourhis ouvre un cinéma sédentaire, le *Bretagne cinéma*. Son inauguration donnera lieu pendant deux jours à de grandes fêtes. Tout le monde se répand en félicitations sur l'impeccable netteté des projections et la beauté des films. Ce cinéma fera les beaux jours de la ville pendant de nombreuses années. En 1930, la municipalité radicale socialiste installera un cinéma dans la salle du patronage laïque, d'où une réplique catholique avec en 1934 la création de la salle Jeanne d'Arc, qui prendra en 1944 le nom de *L'Excelsior*. Le cinéma de Louis Le Bourhis est vendu en 1950 et l'*Excelsior* ferme en 2009.

Claudine et Jean Pierre Durand nous entraînent dans l'émigration bigoudène en Bouchardais au début du XX^{e} siècle. Cet article fait écho à celui de ces mêmes auteurs dans la présente revue et le complète donc.

Vous apprécierez certainement, à la fin de la revue, de contempler les photos des costumes bigoudens qui ont rejoint le musée Pont-l'Abbiste. Les couleurs, les broderies sont de toute beauté et il est vraiment heureux que ces témoins vestimentaires du passé aient pu être conservés et sauvés.

Quel dommage que cette si belle revue ne soit que semestrielle ! ■

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154,, juin 2020

L'actualité des Archives

Archives de France

L'intelligence articielle et le patrimoine

Ces dernières années, les Archives nationales se sont engagées comme partenaire associé à deux projets de recherche d'intelligence artificielle (IA) particulièrement innovants qui pourraient à terme révolutionner certains usages archivistiques.

Il s'agit dans les deux cas d'IA appliquée à la reconnaissance automatisée d'écritures manuscrites.

HIMANIS a pour enjeu technologique majeur la reconnaissance par ordinateur des écritures médiévales qui soit suffisamment fiable pour offrir à la communauté un moteur de recherche en plein texte.

LECTAUREP vise à révolutionner l'usage qui est actuellement fait des répertoires d'actes de notaires par les chercheurs et usagers des fonds notariés, en développant une plate-forme équivalent à un véritable outil de lecture, transcription et analyse par ordinateur des écrits organisés dans le répertoire du notaire.

Cette lecture profonde et sémantisée ouvrira les informations contenues dans le répertoire à de larges perspectives d'exploitation et réutilisation.

HIMANIS

(HIstorical MANuscript Indexing for user-controlled Search)

Recherche en plein texte dans les registres de la chancellerie royale

En 2015, les Archives nationales se sont engagées comme partenaire associé au projet de recherche HIMANIS, mené par l'IRHT et qui a pour objet d'étude les registres de la chancellerie royale des XIV^{e} et XV^{e} siècles.

L'enjeu technologique majeur était de procéder à une reconnaissance par ordinateur des écritures médiévales qui soit suffisamment fiable pour offrir à la communauté un moteur de recherche en plein texte dans les registres, dont une partie n'est pas encore couverte par les inventaires ou les index.

Une interface de consultation des données, conjuguant un accès aux images, aux transcriptions et aux analyses archivistiques, a été également développée.

LECTAUREP

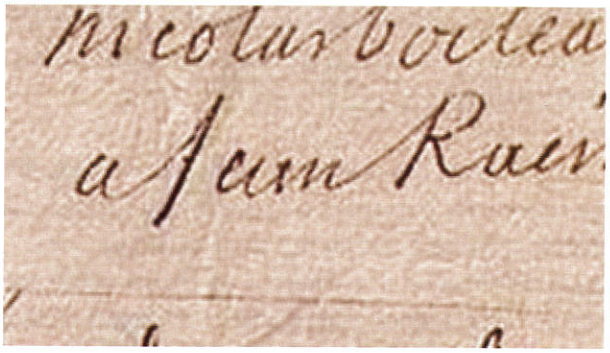

(LECTure Automatique de REPertoires)

Le projet LECTAUREP vise à révolutionner l'usage qui est actuellement fait des répertoires d'actes de notaires par les chercheurs et usagers des fonds notariés d'archives, en développant une plate-forme équivalent à un véritable outil de transcription, lecture et analyse par ordinateur des écrits organisés dans le répertoire du notaire.

La lecture profonde et sémantisée ouvrira les informations contenues dans le répertoire à des perspectives d'histoire quantitative (nombre d'actes et/ou de clients sur une ligne de temps, périodicité de l'activité du professionnel, rayon d'action de l'étude notariale par rapport aux adresses des clients, activité et clientèle sur un espace géographique donné et cartographié, taxation et fiscalité sur l'acte privé, etc.).

Ce projet s'appuie sur un travail de recherche informatique impliquant à la fois la mise en place d'outils de transcription collaborative et la reconnaissance automatique des écritures manuscrites.

Source : Archives Nationales

Archives départementales du Finistère

Registres de délibérations des conseils municipaux

A l'occasion des élections municipales de 2020, les Archives départementales mettent en ligne les registres de délibérations des Conseils municipaux :

Les registres de délibérations des Conseils municipaux des communes de moins de 2 000 habitants sont très souvent déposés aux Archives départementales.

Un programme de préparation, restauration et numérisation des registres, assuré par les ateliers des Archives départementales, permet de mettre en ligne dès aujourd'hui, 5 mai 2020, 57 registres pour 22 communes.

Progressivement, entre 2020 et 2021, l'ensemble des registres déposés seront à votre disposition sur Internet.

Ce corpus ne propose pas les registres les plus récents, qui sont accessibles dans les communes, sous réserve qu'ils ne contiennent pas d'informations à caractère personnel ou médical, ni les registres des communes de plus de 2 000 habitants, conservés par les communes, les plus anciens étant parfois accessibles en ligne.

La consultation des registres de délibération est incontournable pour étudier l'histoire d'une commune, car ils regroupent toutes les décisions prises par le Conseil municipal. Celui-ci est l'organe délibérant de la commune, il adopte des délibérations, dans tous ses domaines d'intervention : orientation politique, organisation de la collectivité, finances, économie, aménagement du territoire, gestion du patrimoine communal (bâtiments, voirie), social, culture...

Chaque délibération est consignée par ordre chronologique dans un registre, parfois un simple cahier, voire sous forme de feuilles volantes, selon les périodes, et signée par le maire et les conseillers présents.

Pour chaque séance sont stipulés la date, les noms des conseillers présents, absents ou excusés, le nom du secrétaire de séance...

L'objet de la délibération apparait en général en marge de chaque page, il est alors facile de parcourir ces marges pour faire une recherche.

Dans certains cas on trouve une table alphabétique à la fin du registre.

Dans le courant du vingtième siècle apparaissent les premiers feuillets tapés à la machine à écrire, reliés par la suite.

Actuellement, les éléments sont rédigés le plus souvent via des logiciels métier spécialisés, mais la tenue et la reliure des délibérations restent obligatoires et font l'objet de règles précises, comme cela a toujours été le cas dans le passé.

Pour accéder aux registres des délibérations numérisées, il suffira d'aller sur le site des archives. ■

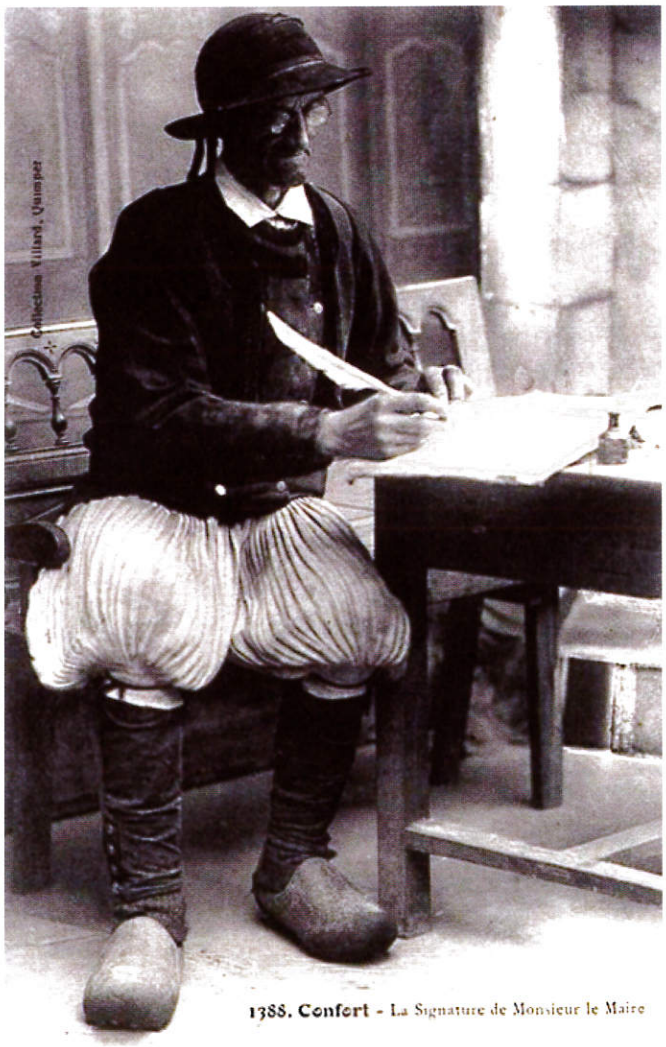

Confort - La signature de Monsieur le maire

Source : Archives départementales du Finistère

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

Le général Jean Louis Dubreton et ses frères,

par Jean-Pierre LE BRAS, CGF n° 5101.

Il n'est pas toujours aisé, pour un généalogiste, de trouver immédiatement les documents relatifs à la vie ou à l'histoire de ses ancêtres. Il a assez souvent l'impression de se heurter à un obstacle infranchissable, et puis soudain, son obstination porte ses fruits et l'horizon s'éclaire. Pur hasard ou la chance de frapper enfin à la bonne porte ?

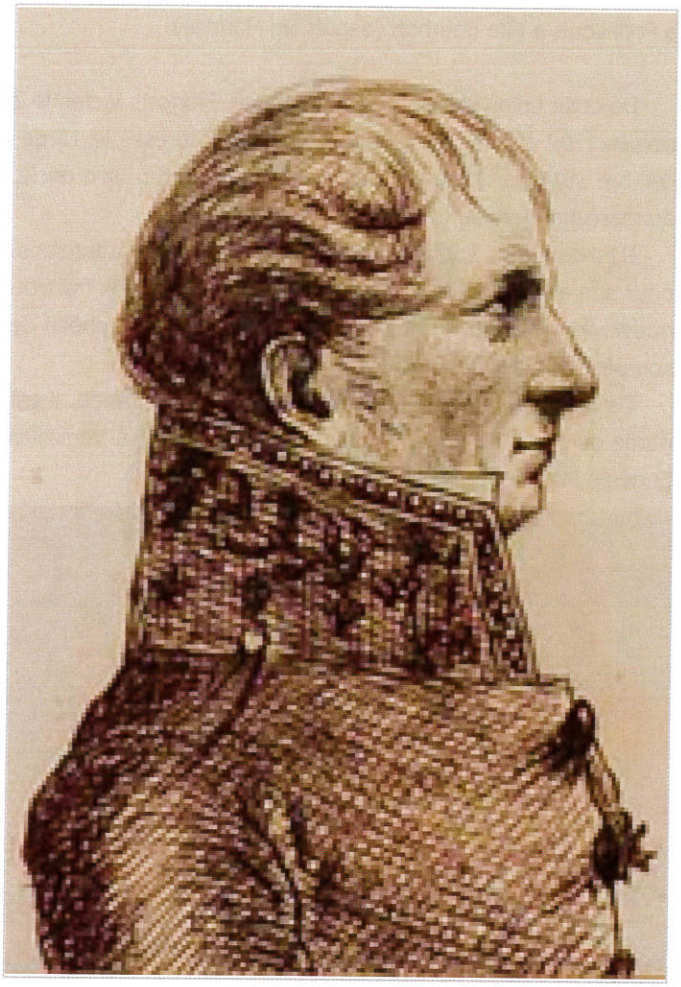

Deux portaits du général Jean Louis Dubreton

Le général Jean Louis Dubreton

Le général Dubreton a fait l'objet d'un article dans le *LIEN* n° 118, auquel nous renvoyons, mais à l'époque nous n'avions pas trouvé de portrait de lui.

Notre quête a été récompensée et même comblée, grâce à des lettres parentes concernant l'institution d'un titre de Pairie...

Rappelons brièvement ce que fut la vie de ce militaire.

Il s'engage dans le bataillon auxiliaire des colonies le 1er mars 1790, nommé sous-lieutenant au 78e régiment d'infanterie Penthièvre le 15 septembre 1791, puis lieutenant le 1er octobre suivant, et enfin capitaine de grenadiers au 2e bataillon de la 143e demi-brigade le 23 septembre 1795, après avoir fait campagne à l'armée du Nord et dans la Vendée.

Un avancement rapide dû à son mérite, mais aussi à la protection de son oncle, premier commis de la guerre.

En 1800, il sert en Italie et il est blessé d'un coup de feu au passage du Mincio le 28 décembre. Il est promu chef de bataillon de la 11e demi-brigade d'infanterie légère. En 1802, il est envoyé à Saint-Domingue, blessé d'un coup de feu à la main gauche lors d'un combat le 17 novembre, et nommé colonel de cette 11e demi-brigade le 17 mars 1803. Il est fait prisonnier par les Britanniques le 4 décembre 1803 lors de l'évacuation de Cap Français.

Libéré et devenu colonel du 5e régiment d'infanterie légère, le 18 octobre 1804, il sert avec son régiment en Hollande et en 1807 il rejoint la Grande Armée. En 1809, il est en Allemagne dans la division Dupas.

En 1811, il est envoyé en Espagne, où il est promu général de brigade le 6 août. Il défend Burgos avec courage et avec succès contre Wellington avec 2 000 hommes et 26 canons, résistant à 32 000 soldats anglais. Le siège est levé à l'approche des troupes françaises et Dubreton est alors promu général de division.

En janvier 1813, il est rappelé à Paris. En mars il prend le commandement de la 4e division d'infanterie. Il participe à la campagne d'Allemagne et se distingue à la bataille d'Hanau en octobre. Il tombe malade, reste à Worms pour recouvrer la santé. Il prend ensuite le commandement de la 2e division et sert en Champagne durant la défense de la France en 1814.

Après l'abdication de Napoléon et la restauration des Bourbons, Dubreton est nommé chevalier de Saint-Louis et mis en non activité.

Cependant, un peu plus tard, il reçoit le commandement supérieur de la place de Valenciennes. Il remet cette place le 20 mars 1815 au colonel Marbot, au nom de l'Empereur, et se tient à l'écart.

Au retour de Gand, le roi l'appelle au commandement de la 5e division militaire à Strasbourg le 21 juillet 1815 et le nomme commandeur de Saint Louis le 3 mai suivant, et officier de la Légion d'Honneur. Il le crée baron le 3 février 1819 et l'élève à la Pairie le 15 mars. Au Sénat, le général Dubreton prend place dans la majorité ministérielle et continue de siéger après la révolution de 1830.

Il est admis à la retraite comme lieutenant général le 10 juillet 1831 et promu grand-officier le la Légion d'Honneur le 9 avril 1837.

Son nom est gravé sur un pilier de l'Arc de Triomphe.

La fratrie Dubreton

Dans la fratrie du général, nous comptons dix-sept enfants, dix garçons et sept filles. Quelques-uns décèdent en bas-âge. Neuf ou dix ont des descendants.

Dans le *LIEN* n° 118, nous avons esquissé les carrières de Jacques Toussaint Paul, né le 25 mai 1758 à Josselin, Commissaire des guerres[1], et celle de Louis Aimé, né le 19 juillet 1760, lui aussi à Josselin, qui est devenu Adjudant général, commandant de l'île de Ré, où il est décédé le 9 octobre 1823.

Nous avions évoqué, avec peu de détails, celle de Victor François. Il est né le 4 mai 1771 à Ploërmel. Lieutenant de vaisseau, il est mort en mer, en service, lors d'une expédition vers Batavia (Djakarta), le 12 décembre 1796, cinq mois après son mariage avec Marie Joséphine Messan, célébré le 27 juillet 1796 à Port-Louis à l'Île Bourbon (depuis Île Maurice).

De cette union est né un fils posthume, François Victor, le 2 février 1797 à Port-Louis, objet du courrier adressé le 15 décembre 1811 par Jacques Toussaint Paul Dubreton, son oncle, au maréchal Berthier, ministre de la guerre.

Il lui demande son appui, pour son neveu de quatorze ans, pour son admission et sa scolarité dans un lycée aux frais du gouvernement, rappelant que le jeune garçon est orphelin de son père, officier de marine.

Ce François Victor fait ensuite carrière dans l'armée, il est garde du corps du roi. Il épouse le 30 août 1826, à Versailles Eugénie Marguerite Dahlman. ■

Le nom de Jean Louis Dubreton sur un des piliers de l'Arc de Triomphe

On pourra se référer à deux articles de M. Jean-Pierre Le Bras, parus dans *LE LIEN* :

* *LE LIEN* n° 118, juin 2011, pages 24 à 30 :
Les origines léonardes de Jean Louis Dubreton, général d'Empire.
* *LE LIEN* n° 153, mars 2020, pages 26 à 29 :
Marie Autret et les généraux Dubreton et Laboria.

[1] Jacques Toussaint Paul Dubreton (1758-1832), Commissaire des guerres et "logisticien" des Armées, tel que l'on pourrait le qualifier aujourd'hui.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

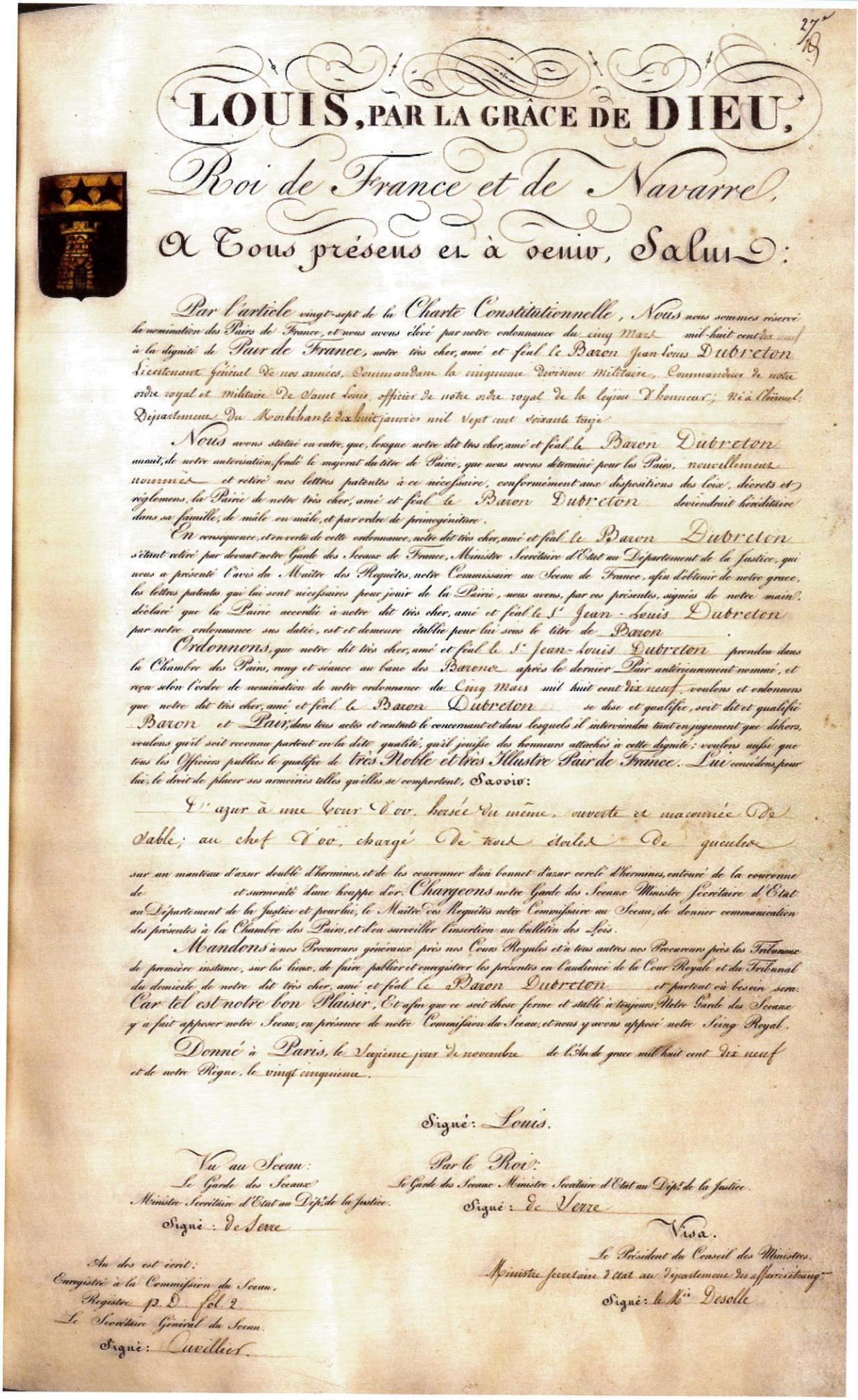

LOUIS, PAR LA GRÂCE DE DIEU,

Roi de France et de Navarre,

A Tous présens et à venir, Salut:

Par l'article vingt-sept de la Charte Constitutionnelle, Nous nous sommes réservé la nomination des Pairs de France, et nous avons élevé par notre ordonnance du cinq Mars mil-huit cent dix neuf à la dignité de Pair de France, notre très cher, amé et féal le Baron Jean-Louis Dubreton Lieutenant Général de nos armées, Commandeur de la cinquième Division militaire, Commandeur de notre ordre royal et militaire De Saint Louis, officier de notre ordre royal de la Légion d'honneur; Né à Clohars Département du Morbihan le dix huit janvier mil Sept cent soixante treize

Nous avons statué en outre, que, lorsque notre dit très cher, amé et féal le Baron Dubreton aurait, de notre autorisation, fondé le majorat du titre de Pairie, que nous avons déterminé pour les Pairs, nouvellement nommés et retiré nos lettres patentes à ce nécessaire, conformément aux dispositions des Loix, décrets et réglemens, la Pairie de notre très cher, amé et féal le Baron Dubreton deviendrait héréditaire dans sa famille, de mâle en mâle, et par ordre de primogéniture.

En conséquence, et en vertu de cette ordonnance, notre dit très cher, amé et féal le Baron Dubreton s'étant retiré par devant notre Garde des Sceaux de France, Ministre Secrétaire d'Etat au Département de la justice, qui nous a présenté l'avis du Maître des Requêtes, notre Commissaire au Sceau de France, afin d'obtenir de notre grace, les lettres patentes qui lui sont nécessaires pour jouir de la Pairie, nous avons, par ces présentes, signées de notre main, déclaré que la Pairie accordée à notre dit très cher, amé et féal le S.r Jean-Louis Dubreton par notre ordonnance sus datée, est et demeure établie pour lui sous le titre de Baron.

Ordonnons, que notre dit très cher, amé et féal le S.r Jean-Louis Dubreton prendra dans la Chambre des Pairs, rang et séance au banc des Barons après le dernier Pair antérieurement nommé, et reçu selon l'ordre de nomination de notre ordonnance du Cinq Mars mil huit cent dix neuf, voulons et ordonnons que notre dit très cher, amé et féal le Baron Dubreton se dise et qualifie, soit dit et qualifié Baron et Pair, dans tous actes et contrats le concernant et dans lesquels il interviendra tant en jugement que dehors, voulons qu'il soit reconnu partout en la dite qualité; qu'il jouisse des honneurs attachés à cette dignité; voulons aussi que tous les Officiers publics le qualifie de très Noble et très Illustre Pair de France. Lui concédons pour lui, le droit de placer ses armoiries telles qu'elles se comportent, Savoir:

D'azur à une Tour d'or, bersée du même, ouverte et maçonnée De sable; au chef d'or, chargé De trois étoiles De gueules

sur un manteau d'azur doublé d'hermines, et de les couronner d'un bonnet d'azur cercelé d'hermines, entouré de la couronne de et surmonté d'une houppe d'or. Chargeons notre Garde des Sceaux Ministre Secrétaire d'Etat au Département de la Justice et pourtant, le Maître des Requêtes notre Commissaire au Sceau, de donner communication des présentes à la Chambre des Pairs, et d'en surveiller l'insertion au bulletin des Lois.

Mandons à nos Procureurs généraux près nos Cours Royales et à tous autres nos Procureurs près les Tribunaux de première instance, sur les lieux, de faire publier et enregistrer les présentes en l'audience de la Cour Royale et du Tribunal du domicile de notre dit très cher, amé et féal le Baron Dubreton et partout où besoin sera. Car tel est notre bon Plaisir. Et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours Notre Garde des Sceaux y a fait apposer notre Sceau; en présence de notre Commission du Sceau, et nous y avons apposé notre Seing Royal.

Donné à Paris, le Sixième jour de novembre de l'An de grace mil huit cent dix neuf et de notre Règne, le vingt cinquième.

Signé: Louis.

Vu au Sceau:
Le Garde des Sceaux
Ministre Secrétaire d'Etat au Dépt de la justice.
Signé: de Serre

Par le Roi:
Le Garde des Sceaux Ministre Secrétaire d'Etat au Dépt de la justice.
Signé: de Serre

Visa.
Le Président du Conseil des Ministres.
Ministre secrétaire d'Etat au Département des affaires étrang.
Signé: le Mis Desolle

Au dos est écrit:
Enregistré à la Commission du Sceau,
Registre p. D. fol. 2.
Le Secrétaire Général du Sceau.
Signé: Cuvillier.

Lettres patentes instituant le baron Jean Louis Dubreton Pair de France.

Ascendance de Jean Louis DUBRETON

Génération I

1 **DUBRETON** Jean Louis — ° 18/01/1773 PLOËRMEL — + 27/05/1855 VERSAILLES
Baron, Pair de France, Général de Division
Époux d'Elisa **OUSSINOT**

Génération II

2 **DUBRETON** Paul Jullien — ° 30/09/1729 PLOËRMEL — + 10/03/1796 PLOËRMEL
3 **LE GUEN** Marie Jeanne Henriett — ° 25/11/1735 JOSSELIN — x 12/11/1754 JOSSELIN — + 14/06/1822 PLOËRMEL

Génération III

4 **DUBRETON** Pierre Anne — ° 02/01/1691 PLOËRMEL — + > ../../1754 PLOËRMEL
Marchand, Avocat à la Cour
5 **SANQUER** Perrine — ° 01/04/1690 PLOËRMEL — x 05/09/1724 PLOËRMEL — + > ../../1767 PLOËRMEL
6 **LE GUEN** Jean Louis — ° 05/10/1705 PLOUDIRY — + 26/02/1747 JOSSELIN
7 **LE ROUX** Marie Josèphe Jeanne — ° 04/09/1705 JOSSELIN — x 11/02/1732 JOSSELIN

Génération IV

8 **DUBRETON** Jean — ° PLOËRMEL — + 11/03/1707 PLOËRMEL
Maître Pintier
9 **BENOIT** Jacquette — ° ../../1654 PLOËRMEL — x 14/05/1684 PLOËRMEL — + 23/12/1728 PLOËRMEL
Demoiselle
10 **SANQUER** François — ° 04/04/1650 PLOUDIRY — + 13/09/1690 PLOËRMEL
11 **RUAUD** Ollive — ° PLOËRMEL — x 22/11/1672 PLOËRMEL — + 07/03/1699 PLOËRMEL
12 **LE GUEN** Michel — ° 24/09/1664 LA MARTYRE — + 18/09/1739 PLOUDIRY
13 **GUILLERM** Françoise — ° 19/06/1671 PLOUDIRY — x 18/10/1688 PLOUDIRY — + 07/10/1731 PLOUDIRY
14 **LE ROUX** Jean — ° ../../1678 TRÉFLÉVÉNEZ — + 08/12/1726 JOSSELIN
15 **BRUNEL** Julienne — ° 11/06/1682 JOSSELIN — x 27/11/1703 JOSSELIN — + 25/11/1726 JOSSELIN

Génération V

20 **SANQUER** Louis
21 **CAROFF** Jeanne — x 09/02/1649 PLOUDIRY — + 09/03/1677 LA MARTYRE
22 **RUAUD** N...
24 **LE GUEN** Yves (Yvon) — ° 11/12/1616 LANNEUFFRET — + 09/05/1682 LA MARTYRE
25 **LE ROUX** Françoise — ° 01/01/1623 PLOUDIRY — x ../../1646 — + 09/11/1681 LA MARTYRE
26 **GUILLERM** Louis — ° 01/12/1642 PLOUDIRY — + 06/06/1718 PLOUDIRY
27 **LE SCANFF** Françoise — ° ca ../../1642 PLOUDIRY — + 17/02/1682 PLOUDIRY
28 **LE ROUX** Jan — ° 28/03/1652 LE TRÉHOU — + 03/07/1677 TRÉFLÉVÉNEZ
29 **AUTRET** Marie — ° ca ../../1642 TRÉFLÉVÉNEZ — x 09/05/1671 TRÉFLÉVÉNEZ — + 15/04/1683 TRÉFLÉVÉNEZ
30 **BRUNEL** Pierre
31 **QUEROUX (QUEBOUX?)** Janne

Génération VI

40 **SANQUER** Hervé — ° ca ../../1606 — + 25/11/1669 LA MARTYRE
41 **LE ROUX** Marie — ° ca ../../1603 — x 03/02/1625 PLOUDIRY — + 13/10/1671 LA MARTYRE
42 **CAROFF** François — + 16/11/1667 PLOUDIRY
43 **LE GALL** Jeanne — + 02/08/1651 PLOUDIRY
48 **LE GUEN** Jean — ° LANNEUFFRET
49 **GUILLOU** Marie — ° LANNEUFFRET
50 **LE ROUX** Sébastien — ° ../../1594 — + 20/05/1628 PLOUDIRY
51 **TROADEC** Janne — ° LOC EGUINER — x ../../1612 — + 10/10/1662 PLOUDIRY
52 **GUILLERM** Jean — ° 14/04/1618 PLOUDIRY — + 16/02/1669 PLOUÉDERN
53 **ABGRALL** Françoise — ° ca ../../1615 — x ca ../../1640 PLOUDIRY — + ../../1669
54 **LE SCANFF** François
55 **LE COZ** Françoise — + 21/02/1682 PLOUDIRY
56 **LE ROUX** Sébastien — ° 02/02/1622 PLOUDIRY — + > 21/04/1670 LE TRÉHOU
57 **SOUBIGOU** Marie — ° SIZUN — x 22/11/1649 PLOUDIRY ? — + 16/10/1699 LE TRÉHOU
58 **AUTRET** Guillaume — + ../../1658
59 **GUENNOU** Janne — x 28/01/1636 TRÉFLÉVÉNEZ — + ../../1658

Génération VII

80 **SANQUER** Guillaume
81 **QUILLIVÉRÉ** Marguerite (Marie) — + 10/02/1651 PLOUDIRY
82 **LE ROUX** N...
96 **LE GUEN** Christophe
97 **TREVIAN** Anne
98 **GUILLOU** Guillaume — ° ../../1644 — + 11/04/1709 PLOUDIRY
99 **MADEC** Marie
100 = 82 **LE ROUX** N...
102 **TROADEC** N...
104 **GUILLERM** Antoine — + ../08/1623 PLOUDIRY
105 **LE ROUX** Marie
106 **ABGRALL** Hervé — ° PLOUDIRY — + ? 16/10/1646 PLOUDIRY
107 **MEUR** Jeanne — + > ../../1629
112 = 50 **LE ROUX** Sébastien — ° ../../1594 — + 20/05/1628 PLOUDIRY
113 = 51 **TROADEC** Janne — ° LOC EGUINER — x ../../1612 — + 10/10/1662 PLOUDIRY
114 **SOUBIGOU** N...
116 **AUTRET** N...
118 **GUENNOU** N...
119 **MADEC** Jacquette

Génération VIII

232 **AUTRET** Lucas ?

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

L'émigration finistérienne en Bouchardais (Indre-et-Loire) au début du XX^{e} siècle

par Jean-Pierre et Claudine DURAND ,CGF n° 8157.

Il est bien connu qu'une conséquence de la Première Guerre mondiale en Bretagne a été une forte émigration, due en particulier à la nouvelle répartition des terres et aux débuts de la mécanisation.

Une destination bien documentée est le Périgord [1,2,3,4] et plus généralement le sud-ouest de la France : ce sont d'abord des voyages organisés et accompagnés par les autorités administratives, syndicales et religieuses, suivis par des initiatives individuelles. Cette destination a concerné, entre les deux guerres, environ dix mille personnes. Nous avons recueilli un témoignage en 2012[5].

La présente étude a commencé à l'occasion d'un projet d'exposition de photographies anciennes par le musée du Bouchardais, à l'Ile-Bouchard, près de Chinon, en Touraine, exposition dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, en septembre 2019[6].

La découverte inopinée, parmi un lot de photos sur plaques de verre, de deux photos de mariage, sur lesquelles les mariées et plusieurs femmes de la noce portent le costume et la coiffe bigoudène nous a intrigués, et entraînés dans une recherche dont les résultats présentés ici montrent que cette émigration bretonne a touché la Touraine, et plus particulièrement le Bouchardais.

Si l'émigration vers le Périgord a concerné majoritairement des travailleurs de la terre, nous trouvons en Bouchardais une proportion importante d'ouvriers industriels.

Si nous additionnons toutes les personnes nées en Bretagne, principalement dans le Finistère (carte en haut à droite), et ayant vécu, à un moment ou un autre, avant 1940, dans le Bouchardais, c'est-à-dire sur une quinzaine de kilomètres le long de la vallée de la Vienne (carte ci-contre), nous arrivons à plus de deux cents personnes, auxquelles nous pouvons ajouter près d'une centaine d'enfants, nés en Touraine d'au moins un parent breton.

Ces chiffres sont une estimation basse, car fondée essentiellement sur les recensements qui ont lieu tous les cinq ans, et limités par les règles d'accès à l'état

Lieux de naissance des Finistériens émigrés en Bouchardais

Les notes sont à la fin du texte

civil : nombre de personnes sont passées au travers de ce maillage. Une soixantaine de mariages, impliquant au moins un Breton, sont enregistrés dans cette période.

Les recherches

Au moment où ces photos nous sont transmises, à l'Ile-Bouchard, nous ne connaissons ni le lieu, ni la date, ni l'auteur des photos[7], et encore moins l'identité des personnes.

L'examen des costumes a fourni la première piste, concernant l'origine géographique des mariées et de plusieurs de leurs invitées, et une estimation de la date, liée à la hauteur des coiffes.

La seconde suivie a été l'interrogation de la base RECIF, avec les "mentions marginales", pas toujours rigoureuses quant à l'orthographe ou à leur transcription, mais très précieuses.

Ensuite une visite aux mairies des communes citées, proches de l'Ile-Bouchard.

Enfin l'interrogation de la base Geneanet.

Il reste à confirmer les hypothèses en trouvant des interlocuteurs, famille, descendants directs, ce qui est parfois délicat, les photos concernant des évènements bientôt centenaires ! Nous avons eu la chance de les trouver pour les deux photos de départ, et nous remercions vivement les personnes qui nous ont apporté ces confirmations.

Parallèlement, nous suivons toutes les pistes permettant d'identifier aussi les autres bigoudènes des photos, et dans la foulée leurs compagnons et leurs enfants, pistes qui nous a fait découvrir progressivement l'étendue de cette émigration finistérienne et pas seulement bigoudène, dans un si petit espace rural, mais avec une orientation industrielle inattendue. Ceci nous a amené de nouveaux contacts, parfois en chaîne, que nous remercions également.

Les deux photos de mariage, au départ de notre étude, concernent des familles ouvrières, travaillant à l'usine de Paviers et mariées à Trogues :

Marie Jeanne Monot, de Loctudy, et Yves Guéguen, de Plonévez-du-Faou, le 3 mai 1924. *(voir page 13)*

Louise Morvan, de Saint-Jean-Trolimon, et Corentin Cariou, de Combrit, le 12 mars 1927. *(voir page 14)*

L'industrie

Le cours de la Vienne en Touraine est creusé dans des falaises calcaires au pied desquelles étaient installés depuis le XX[e] siècle de nombreux fours à chaux, exploitant la craie micacée du Turonien pour en faire de la chaux hydraulique[8]. Ces fours étaient parfois situés juste en bordure de la falaise, (au risque d'un accident dramatique comme celui de Ports-sur-Vienne en 1880[9]), parfois alimentés par des carrières à ciel ouvert ou en galeries.

Le trafic fluvial sur la Vienne permettait l'approvisionnement en charbon, et facilitait les débouchés des produits finis. La construction du chemin de fer sonna le glas du trafic fluvial, mais des embranchements spécifiques à partir de la voie de chemin de fer Port-Boulet – Port-de-Piles furent construits pour les exploitations les plus importantes.

A Trogues, au début du XX[e] siècle, nous trouvons deux sites industriels (voir carte ci-dessous) :

- sur le site des Coulées, la société anonyme des Établissements Testu, qui se développe dans les années 1920, et ferme en 1953. Aussi bien les directeurs que les employés sont principalement des "locaux". Le site est aujourd'hui en friche.

- sur le site de la Rolandière, la Société anonyme Paul Picard, dont le siège est à Rennes. Elle a pour directeurs :

* en 1906, Allain Corne, né le 15 janvier 1874, à Indre (Loire Atlantique), époux d'Aline Cosmao, née à Plonéour-Lanvern le 10 septembre 1878. Leur fils Georges est né à Trogues le 18 juin 1902. La famille n'est plus là en 1911.

* en 1926 Augustin Besnard, né le 12 septembre 1860 à Louvigné-du-Désert (Ille-et-Vilaine), site bien connu pour ses carrières de granit. Six employés qualifiés, originaires du Morbihan, sont logés sur place.

* en 1931-1936 Auguste Auger, né le 24 août 1894 à Rennes.

L'activité du site cesse dans les années 1940. L'emplacement

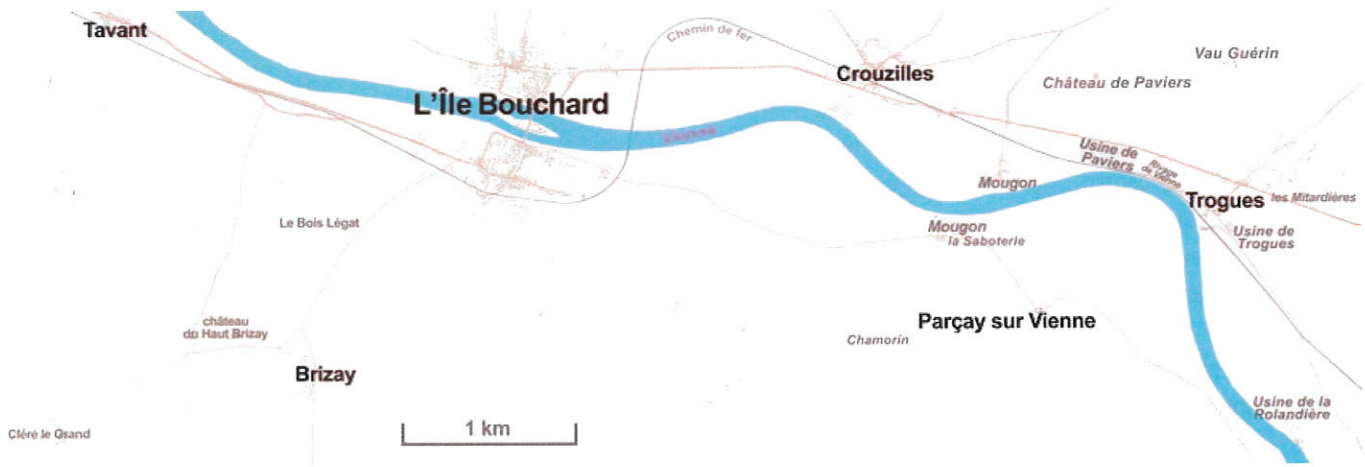

Autour de l'Île Bouchard

est aujourd'hui occupé par une base de loisirs.

Sur la commune limitrophe de Crouzilles, au lieu-dit la Chauvellerie, sont situées les installations de l'usine de Paviers, exploitées depuis la construction de douze fours à chaux en 1848. Elles sont alimentées par des galeries creusées sous les terres du château de Paviers, dont le propriétaire, le marquis de Quinemont, est associé à l'exploitation.

Cette usine se développe au cours du XX[e] siècle, en ajoutant à la fabrication de la chaux celle du ciment Portland, ce qui est alors une innovation remarquable et un débouché très important[10].

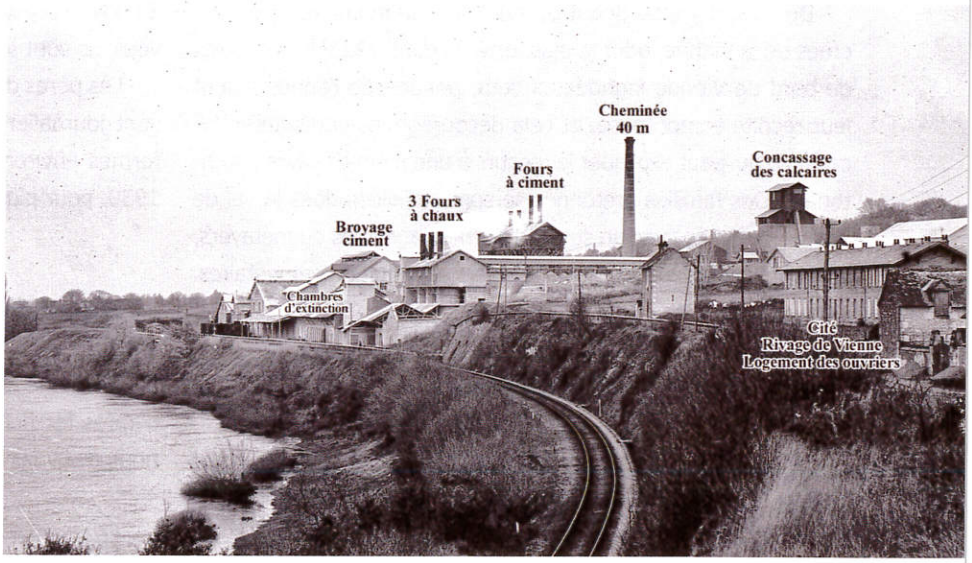

L'usine de Paviers à Crouzilles, début des années 20 - Photo Ferrand -

L'étude détaillée des recensements fait apparaître à Crouzilles "Paviers" en 1921, un jeune ingénieur nommé Louis Gourtay, né le 9 juillet 1894 à Pont-l'Abbé.

En 1923-1924, il y a une extension de l'usine ; le dossier est déposé en préfecture par le directeur, Maurice Schiltz, dont la femme, Maria Gourtay, née le 20 mai 1878 à Pont-l'Abbé est tante du jeune ingénieur. Maurice Schiltz n'est plus là en 1926.

Cette décision d'extension explique le besoin de main d'œuvre. Est-ce la proximité familiale de Maurice Schiltz avec le pays bigouden qui a facilité le recrutement ?

La production des ciments cesse vers 1930, à la suite d'un incendie, ce qui explique la diminution des emplois, et la chute de population.

La population de Trogues, montée à 475 habitants en 1926, tombe à 404 en 1936. Sur les cinquante employés de l'usine de Paviers résidant à Trogues, il y a en 1926 quinze Finistériens, dont sept Bigoudens, et en 1936, sur trente employés, douze Finistériens dont six Bigoudens. La population de Crouzilles, qui a atteint 797 habitants, dont soixante-huit étrangers en 1931, chute à 727, dont trente-huit étrangers, en 1936. À Crouzilles, il n'y a que deux employés finistériens à l'usine de Paviers en 1921, la gardienne et un ingénieur ; en 1926, ils sont vingt, dont six Bigoudens, sur les soixante-dix employés, en 1931, ils ne sont plus que six, et deux en 1936 !

La fabrication de la chaux se poursuit jusque dans les années 1980, dans une usine reprise par le Groupe Lafarge, qui exploite toujours le site pour la fabrication d'enduits.

Dans les années 1920 et jusqu'à la fin des années 1940, environ une trentaine de personnes, employés de l'usine de Paviers et leurs familles, sont logées au hameau de Vauguérin, ancienne châtellenie dépendant des seigneurs de Paviers, sur la commune de Trogues. Vauguérin est habité jusqu'aux années 1940, mais ensuite abandonné : le chemin conduisant directement à l'usine de Paviers est labouré depuis le remembrement, et le hameau, enfoui sous la végétation, n'est plus accessible que par un chemin forestier.

Une cité "Rivages de Vienne", construite d'abord pour les célibataires, a été réaménagée depuis. Une cantine est organisée pour le personnel, avec une main d'œuvre féminine.

Les Bretons ne sont pas les seuls "non locaux" à être ainsi hébergés : des groupes de Marocains, Espagnols, Italiens, Portugais ont été logés aux "Rivages de Vienne" ou dans des hameaux environnants.

Les activités professionnelles sur ces sites sont variées, depuis le creusement des carrières jusqu'à la conduite des fours et la manutention des matériaux avant et après cuisson.

Nous pouvons penser qu'une expérience dans le domaine des carrières a pu être recherchée pour certaines embauches, et la région du centre Finistère possède des spécialistes, mais le travail de manutention nécessite aussi beaucoup de résistance physique.

Nous remarquons que nombre de travailleurs sur ces chantiers ont déjà souffert pendant la guerre, qu'il y a plusieurs décès d'hommes encore jeunes, et qu'en tout état de cause, la poussière et la chaleur sont des facteurs aggravants de pénibilité, qui en ont sans doute poussé certains vers d'autres activités, ailleurs.

L'agriculture

Cette région de Touraine est une zone de polyculture et d'élevage, comme l'est la Bretagne, mais avec de plus la culture de la vigne, fortement impactée à la fin du XIX[e] siècle par la crise du phylloxera.

Il est intéressant de noter qu'Eugène Blanchard, le premier employeur de la famille Madec-Glaz, dont nous parlerons plus bas, est le gendre de Louis Martineau[11], un célèbre vigneron de Sainte-Maure-de-Touraine, ayant acquis sa réputation en sélectionnant un porte-greffe adapté aux sols de la région, capable de résister à ce fatal insecte.

De plus, il y a au début du siècle des inondations dues aux crues de la Vienne, dont la plus forte en mars 1923[12] : les terres de bord de Vienne inondées à cette période de l'année voient leur récolte compromise, et cela décourage les agriculteurs locaux, ce qui peut expliquer le recours à une main-d'œuvre allochtone[13]. Des familles bretonnes se sont installées dans le val de Vienne. Arrivées avec un statut d'ouvriers agricoles ou métayers, certaines ont accédé à celui de fermiers et même de propriétaires.

La première famille bigoudène

Le plus ancien des Bigoudens en relation avec Trogues est Joseph Conan, né le 31 décembre 1859 à Plozévet, deuxième d'une famille de dix enfants, dont la moitié n'atteint pas l'âge adulte, et dont aucun ne semble avoir un métier en relation avec les carrières, tous nés près des paluds de la baie d'Audierne.

Il arrive à Trogues en 1885, avec sa femme, Jeanne Kerloc'h (épousée le 29 avril 1883 à Pouldreuzic), et leur fille Marie Anne, née le 4 juin 1884 à Pouldreuzic. De "cultivateur" il devient "carrier". Jeanne meurt le 22 octobre 1896, après avoir donné naissance à Alain (le 15 août 1886), Charles (le 16 novembre 1888, mort le 28 février 1892) et Jules (le 24 juillet 1891, mort le 8 octobre 1914 à Crouzilles).

Joseph se remarie le 13 novembre 1897 avec une fille du pays, Armande Sidonie Poupault. Ils ont huit autres enfants. Au décès de Joseph, le 10 décembre 1911 à Crouzilles, son fils Alain est devenu "chaufournier" (ouvrier qui fabrique la chaux).

Les enfants Conan se sont liés à des personnes originaires de la région tourangelle. Il ne semble pas qu'il y ait eu de retour en Bretagne.

La première famille de Spézet

La première famille du Poher rencontrée est celle de Guillaume Olivier Calonec et Annette Coatheval, un couple de cultivateurs (mariés à Spézet le 8 février 1899), qui quittent Spézet après le recensement de 1911, laissant derrière eux leurs quatre aînés, et arrivent à Trogues avec la petite Jeanne, née le 4 juin 1910 ; ils y ont cinq autres enfants, entre 1913 et 1920, ce qui leur vaut la Médaille de la famille française.

Leur fille aînée, Marguerite, les rejoint avec son mari François Guénan, épousé le 12 octobre 1919 à Huelgoat, pour la naissance du petit Yves le 13 mai 1920 à Trogues. Elle retourne accoucher en 1921 à Huelgoat d'une petite Bernadette, le 9 novembre et revient ensuite à Trogues, puis à Crouzilles. Ils restent dans la région, ainsi que leurs enfants.

La troisième de la fratrie, Marie Françoise, travaille en 1921 chez le boulanger de Pouzay, Nicault, et épouse, à Trogues, le 24 novembre 1930 Paulin Comménil, responsable de la cantine, veuf. Ils vont vivre à Crouzilles.

Les pères de famille, Guillaume Calonec et François Guénan, sont journaliers, puis carriers. Les enfants travaillent dans les fermes environnantes, mais s'éloignent dès la fin des années 1930, pour plusieurs en région parisienne.

Encore Spézet

Il y a une arrivée probablement groupée à la fin de la guerre, d'après les fiches matricules de la fratrie Dévédec-Guélaff, où nous trouvons mentionné Trogues Vauguérin en 1920.

Le premier couple rencontré est celui de Jean Marie Guélaff-Marie Anne Lohéac (mariés à Spézet le 12 mars 1918), dont Marie Anne, qui naît à Trogues le 26 mai 1920 : ils sont à Vauguérin en 1921, mais nous ne les revoyons plus.

Deux sœurs de Jean Marie sont mariées aux frères Dévédec.

Marie Anne, mariée à Spézet le 26 février 1918 avec Hervé Marie, à Trogues depuis 1920, le rejoint avec leurs deux enfants, en 1926.

Ils en partent en 1929 pour revenir à Spézet.

Le couple restant le plus longtemps est celui de Jean Marie Dévédec et Marie Anastasie Guélaff, mariés à Spézet le 24 septembre 1911 : en 1921 ils sont avec leur fille Marie Anne à Vauguérin, où Marcel naît le 27 août 1922. Ils y restent jusqu'à ce que Jean Marie devienne contremaître : ils logent alors à Crouzilles, à proximité de l'usine de Paviers, avant de revenir à Trogues.

Jean Marie est élu au conseil municipal de 1935 à 1958, date à laquelle il démissionne, sans doute pour raison de retraite.

Nous les retrouvons à Spézet en 1964 : c'est là qu'ils finissent leur vie.

Des trois fils d'Alexis Lancien et de Catherine Le Moal, deux sont morts à la guerre.

Le troisième, Yves, vient d'abord en Touraine travailler à la construction du barrage du Bec des Deux Eaux, à Ports-sur-Vienne, au confluent de la Creuse, retourne se marier à Spézet le 27 juillet 1924 avec Marie Françoise Jézéquel, et revient travailler à Trogues, aux usines de Paviers, où il fait toute sa carrière. Ils perdent la petite Joséphine, née le 13 novembre 1925 et décédée le 30, et ont huit autres enfants à Trogues : Jean, Yves, Anne Marie, François, Augustine, Jeannine, Gérard et Jacqueline.

Ils font venir les parents d'Yves, Alexis et Catherine, et les sœurs de Marie Françoise, Marie Anne et Marie Joséphine, qui retournent se marier le 26 janvier 1931 à Spézet *(photo page suivante)*, la première avec un Tourangeau, la seconde avec un Bre-

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

ton, mais reviennent, au moins momentanément, en Touraine.

Nous remarquons sur la photo de ce double mariage, que la sœur aînée déjà mariée, et celle épousant un Breton portent la coiffe, bien que déjà résidentes en Touraine depuis quelques années, tandis que la sœur se mariant avec un Tourangeau est en tenue de ville !

Les parents, Alexis et Catherine, décèdent en 1937 à Spézet, et le 26 juin 1938 à Trogues, Yves et Marie Françoise à peu d'intervalle les 10 septembre et 30 novembre 1978 à Trogues. La famille Lancien est la dernière à habiter Vauguérin.

Leurs enfants restent en Touraine, et l'une des filles, Augustine dite Monique, épouse un Tourangeau, Marc Moissard, maire de Trogues de 1971 à 1995.

Mariage des sœurs Jézéquel à Spézet en 1931
- Photo communiquée par la famille -

Marie Joséphine (2) avec Jean Citerin (1) de Gourin, Marguerite Paris, la mère de Jean (3) et Marie Anne (5) avec Louis Archambault (4), de Theneuil, la mère des mariées, Marie Josèphe Coent, veuve Jézéquel (6) et leur sœur Marie Françoise, épouse Lancien (7), avec ses enfants

Un mariage Poher-Pays Bigouden

Les deux frères Yves (né le 21 décembre 1892) et Pierre (né le 30 mars 1897) Guéguen, nés à Plonevez-du-Faou, dans une famille de douze enfants, sont manœuvres aux Ciments de Paviers en 1921. Ils logent à Vauguérin, comme les autres familles de Spézet.

C'est peu de temps après que Marie Jeanne Monot, née le 1er mars 1893 à Loctudy, vient rejoindre sa sœur aînée Marie Corentine, qui travaille à la cantine de Paviers.

Le 3 mai 1924, c'est la noce ! Yves est "carrier", Marie Jeanne est "domestique". Autour d'eux, les frères et sœurs : la fratrie Monot compte quinze enfants, dont plusieurs vont faire des séjours à Trogues et Crouzilles.

Mariage de Marie Jeanne Monot (1) de Loctudy avec Yves Guéguen (2) de Plonévez-du-Faou en 1924 à Trogues (Indre et Loire) - Photo Ferrand -
On note la présence des sœurs de la mariée, Corentine (3) et Marguerite (4) et de ses frères, Pierre (5) et Victor (6) avec sa femme, ainsi que du frère du marié, Pierre (7, ou à côté de la mariée ?).

Les mariés s'installent en 1926 à Mougon, et donnent naissance à Yves, Pierre et Yvette. Mais Yves, le père, décède à l'hôpital de Tours le 12 juillet 1928, et son frère Pierre le 1er mars 1931.

Marie Jeanne reste en Touraine avec ses trois enfants, avec parfois la visite de ses frères et sœurs. Elle tient un débit de boissons à Mougon en Crouzilles. Ses enfants restent en Touraine.

Un mariage bigouden

Jacques Cariou, ses fils Charles et Corentin, et son gendre Alain Sénéchal (mariage le 2 novembre 1919 à Combrit avec Jeanne), et leurs familles, prennent à Pont-l'Abbé le train pour Trogues après le mariage de Louis, le 27 mai 1924 à Plomeur, qui ne les rejoindra que plus tard. Nous ne pouvons pas dire que Combrit soit un pays de carrières au niveau industriel, mais il y a quand même quelques compétences. Comment ont-ils eu l'idée de ce voyage ?

En 1926, toute la famille est à Vauguérin :
- Jeanne, qui a perdu son mari Alain Sénéchal le 15 juin 1925, avec ses enfants, Alain et Jean Marie, nés à Combrit, et le petit

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

René, né le 8 juillet, un mois après le décès de son père à Trogues ;

- Charles avec sa femme Anne Marie Scouarnec (mariés le 14 novembre 1920 à Combrit) et leurs deux enfants, Gabriel et Anne Marie, nés à Combrit ; logent avec eux Jacques, le père, et Corentin, le frère.

Près d'eux à Vauguérin, en plus des familles de Spézet, il y a d'autres voisins de Combrit, mais aussi une famille de Plomeur, François Mévélec et Marie Corentine Morvan (mariés le 12 mai 1920 à Plomeur), et leurs enfants, François et Yvon, nés à Plomeur et Combrit, et un voisin de Combrit, Yvon Le Floch.

Et voici que Louise Morvan, la sœur de Marie Corentine, vient la rejoindre à Trogues.

Le mariage de Corentin et de Louise a lieu le 12 mars 1927. Nous trouvons toute la famille sur la photo, mais il reste une incertitude : qui est la demoiselle d'honneur ?

Mariage de Corentin Cariou (1) de Combrit et de Louise Morvan (2) de Saint-Jean-Trolimon en 1927 à Trogues (Indre et Loire) - Photo Ferrand -
On note la présence du père du marié, Jacques (3), de sa sœur Jeanne, veuve Sénéchal (4), avec ses enfants, de son frère Charles (5) avec sa femme et ses enfants, de la sœur de la mariée Marie Corentine (6) avec son mari et ses enfants.
Le témoin (7) est Pierre Monot, un des frères de la famille de Marie-Jeanne. *(voir page 13)*

Les jeunes mariés ne restent pas à Trogues. Après quelques étapes, ils reviennent à Combrit ainsi que Charles et Anne Marie, après la naissance du petit Jean, le 6 avril 1928. François Mévélec décède à Plomeur le 19 mai 1929, quatre mois après la naissance de Maurice, le 29 janvier.

Le jeune Yvon Le Floch, qui habitait avec les Mévélec à Vauguérin épouse leur sœur Marie Jeanne à Plomeur, avant de revenir à Trogues, où elle est témoin au mariage de Marie Yvonne Denic, une possible demoiselle d'honneur du mariage Cariou - Morvan.

Jeanne reste en Touraine avec ses enfants, ainsi que le couple Louis Cariou-Anne Marie Larnicol et leurs enfants, arrivés après les autres. Elle meurt le 7 novembre 1947 à Trogues, "Cité de Paviers".

Les autres familles de Combrit

Corentin Querneau et Marie Kerneves, mariés le 27 octobre 1912, sont arrivés avec leurs trois enfants nés à Combrit, auxquels s'est ajouté à Trogues Camille Corentin, le 9 juin 1926. Corentin est carrier. Ils rejoignent Vauguérin en 1931. C'est lui qui annonce le décès de Victor Monot, frère de Marie Jeanne, à 34 ans, le 11 août 1934.

La famille reste en Touraine. La fille aînée, Marie Louise, épouse le 27 novembre 1937 un Tourangeau, Bruno Guérineau, et meurt, à 24 ans, le 25 novembre 1940 à Trogues, juste après la naissance de son fils André.

Corentin Troal et Marie Le Bleis (mariés le 29 septembre 1909 à Combrit) sont arrivés avec la petite Yvonne, née le 8 août 1922 à Combrit, laissant derrière eux leurs deux filles aînées, Anne Marie et Marie Louise, qui les rejoignent plus tard.

Anne Marie épouse le 25 janvier 1930 à Trogues, un gars de Spézet, Pierre Nicol, et Marie Louise le 17 octobre 1931 à l'Ile Bouchard un garagiste tourangeau, Albert Boutet.
Marie et ses enfants restent en Touraine.

Yves Le Denic a épousé Marie Jeanne Le Nours en troisièmes noces le 3 juillet 1921 à Combrit. Mais elle n'est pas à Crouzilles au recensement de 1926, où Yves demeure avec un fils de son deuxième mariage, Sébastien (curieux, nous le trouvons aussi à Combrit à la même époque).

Le 27 novembre 1927, Marie Yvonne, fille de son premier mariage, épouse à Trogues un gars de Combrit, Pierre Marie Diquelou. Est-elle la demoiselle d'honneur du mariage Cariou-Morvan ? Elle a pour témoin Marie Le Floch, née Mévélec.

Enfin en 1931, Marie Jeanne le rejoint aux Rivages de Vienne, avec ses trois enfants, tous nés à Combrit. Après avoir perdu des jumeaux morts-nés, fille et garçon, à Noël 1928, ils ont un petit Yves le 16 avril 1932, avant la mort d'Yves le 22 février 1933 à Tours, à moins de 60 ans.

Marie Jeanne et les enfants restent en Touraine. Elle meurt le 21 septembre 1947 au Profond Fossé en Trogues.

Pierre Le Marc est à Trogues avec sa première épouse Marie Jeanne Hélias en 1926. Ils perdent une fillette, âgée d'un mois, le 15 juillet 1926. Marie Jeanne décède à l'hôpital de Pont-l'Abbé le 14 février 1929, à trente-quatre ans.

Pierre se remarie à Plomelin le 27 janvier 1930 avec Marie Corentine Rozen, revient à Trogues, avec elle et son premier beau-père, Sébastien Hélias. Ils ont une petite Hélène le 7 juillet 1932 à Crouzilles. Il est seul à Trogues en 1936.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

Les autres familles du Poher

Jean Dinasquet et Marie Louise Cochennec, mariés le 2 octobre 1910 à Spézet, arrivent à Trogues avec leurs quatre enfants vivants nés à Spézet, la dernière le 26 septembre 1922. Ils ont un petit Yves le 21 octobre 1930. Ils logent à Vauguérin en 1926 et 1931, mais sont aux Mitardières en 1936, tandis que les aînés travaillent dans les fermes environnantes.

Marie épouse un Tourangeau, Albert Raveau, le 27 juin 1936.

Il semble que ses frères se soient éloignés géographiquement, mais les parents et les deux filles décèdent en Touraine.

Louis Dugay et Anne Marie Jam, mariés le 18 octobre 1903 à Spézet, y ont perdu six enfants en bas-âge avant la guerre. Ils sont à Trogues, Vauguérin, en 1926, avec leurs deux filles nées les 24 mai 1913 et 29 septembre 1917.

En 1931, il ne reste avec eux que la plus jeune, qui n'est plus là en 1936. Ils décèdent tous deux en région parisienne.

Il y a eu de nombreux mouvements de personnes pendant l'entre-deux guerres.

Des rumeurs disent que certains retournaient faire les moissons, en Bretagne, et revenaient ensuite travailler à l'usine.

D'autres noms sont repérés ponctuellement, en particulier les célibataires, comme les frères Le Fèvre, ou les frères Le Du, qui retournent se marier au pays.

Tous n'ont pas cette chance, comme Pierre Louis Guélaff, décédé, à dix-neuf ans, le 9 mai 1924 à Crouzilles, décès déclaré par le directeur de l'usine, ce qui n'empêche pas, cependant, d'autres membres de sa famille, les Quilliec, père et fils, de venir quelque temps travailler à Trogues (Michel Quilliec a épousé Louise Marie Guelaff, sœur de Pierre).

Les agriculteurs bigoudens

Marie Raphalen, de Plovan, met en relation la famille de Pierre Madec et Marie Glaz, voisins de Plovan avec les Blanchard, ses employeurs de Lémeré. Comment Marie est-elle arrivée chez eux, nous ne le savons pas. Comme il est dit plus haut (voir paragraphe *"L'agriculture"*), les Blanchard font partie d'une famille renommée dans leur voisinage tourangeau.

Eugène prend le train jusqu'à Quimper, une personne vient le chercher en char à banc et après avoir fait affaire, il repart.

La famille Madec, Pierre, Marie et leurs deux filles, arrivent à Brizay avant 1931. Avec eux, un neveu, orphelin de guerre, Alexandre Le Gall. Ils ont à leur service des employés bigoudens. Les filles et le neveu épousent des Tourangeaux et restent en Touraine.

Les relations avec la famille restée en Bretagne sont assez étroites : les grand-mères et les tantes font le voyage pour les mariages, et il y a donc des Bigoudènes sur les photos de mariage.

Mariage de Marie Jeanne Madec, de Plovan, avec Clovis Faré, de Parçay-sur-Vienne, en 1936 à Brizay
Photo communiquée par la famille.
On note la présence de cinq bigoudènes, grand-mère et tantes de la mariée, sa mère au premier rang ne portant plus la coiffe.

L'installation est favorable, puisque d'autres membres de la famille les rejoignent dans les années 1940, et y restent.

Jacques Andro et Marie Louise Castric, mariés à Plomeur le 16 avril 1906, arrivent à Bossée, près de Sainte-Maure-de-Touraine, en 1928, avec leurs quatre enfants, nés entre 1908 et 1913.

Les deux filles aînées épousent les 29 novembre 1930 et 25 février 1933 des Tourangeaux, les deux garçons, les 28 avril 1934 et 12 décembre 1936 (à Varennes), des Tourangelles.

Ils ont un employé bigouden, Isidore Buanic, qui épouse lui aussi une Tourangelle le 22 juin 1939 à La Chapelle-Blanche-Saint-Martin, et tout le monde reste en Touraine.

La famille Jean Guillaume Cariou - Marie Jeanne Hélias est un peu plus voyageuse. Mariés le 2 octobre 1921 à Mahalon, ils en partent après la naissance d'Angéline le 30 juin 1922, et se retrouvent cultivateurs à Saint-Sauveur, près de Chatellerault (Vienne), où naît le petit Pierre, le 21 octobre 1924.

Il y a avec eux le jeune frère de Marie Jeanne, Pierre. En 1931, ils sont cultivateurs à Jaulnay, la mère de Marie Jeanne les a rejoints. La petite Jeanne naît le 11 avril 1931.

Le jeune beau-frère est reparti se marier le 2 mai 1932 à Beuzec-Cap-Sizun. Il revient à Jaulnay, où Andrée naît le 7 juillet 1933, et déménage à Lémeré, où naît Jeanne en 1935.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

En 1936, il héberge sa mère.

En 1936, les Cariou sont toujours à Jaulnay, mais ont changé d'exploitation. Une sœur de Jean, Anne Marie, les a rejoints. Ils finissent leur vie en Bretagne.

Les agriculteurs de Saint-Thégonnec

La famille Guengant est originaire de Saint-Thégonnec. Les deux frères, Jean Louis Guillaume Marie, né le 5 octobre 1883, et Gabriel, né le 17 juillet 1891, sont arrivés tous les deux à Brizay au Bois Légat en 1926.

Gabriel est déjà marié avec Rosalie Olivier (le 24 février 1924 à Saint-Thégonnec) et père d'Yvonne, née le 9 juin 1925, même commune. Yvette naît à Brizay le 20 décembre 1928.

La famille reste à Bois Légat, avec deux employés, Bernadette Habasque et Alain Inizan. On les retrouve en 1936 à Ligré, La Fuye, avec un neveu de seize ans, Joseph Madec, fils de Marie Jeanne Guengant, leur sœur aînée.

Jean Louis retourne à Saint-Thégonnec pour épouser Marie Angèle Rogues le 3 novembre 1929 : il est alors "marchand de chevaux" et domicilié à Brizay.

En 1931, ils sont à Parçay-sur-Vienne, où ils perdent un petit Albert, né le 7 juillet et décédé le 22 novembre à quatre mois et demi. Jacqueline y naît le 2 septembre 1932.

En 1931, au lieu-dit la Saboterie, ils ont deux domestiques : François Le Gall, de Saint-Thégonnec (qui retourne se marier à Pleyber-Christ le 11 avril 1936), et Jean Caroff, né le 19 mai 1904 à Brest, qui épouse à Tavant le 17 février 1933 Bernadette Habasque Tobie (voir cette famille plus bas) (en 1931, elle travaille chez Gabriel Guengant à Brizay) et habite ensuite Avon-les-Roches à La Pouge.

En 1936, toujours au même endroit, ils ont trois domestiques : une Polonaise, Maria Buczek, un natif de Parçay-sur-Vienne, Charles Fleurant, et un de Pleyber-Christ, Jean Herry, marié à Pleyber-Christ en 1924.

Louis Caroff et Joséphine Picard se sont mariés le 23 novembre 1921 à Saint-Thégonnec, dont ils sont tous deux originaires. Leur fils Jean Pierre y naît le 8 novembre 1922.

En 1931, ils sont à Tavant, fermiers de Joulain, avec Léopold, le frère de Joséphine, décédé l'année suivante, le 23 mars, à Saint-Thégonnec, et Louis Paugam, un neveu, qui retourne se marier à Pleyber-Christ le 2 juin 1935, avec Marie Françoise Corbel.

Louis Abgrall, né le 17 février 1893 à Pleyber-Christ, arrivé en 1930 à Tavant, chez Borel, est employé en 1933 chez les Caroff, à Tavant. Il s'y marie le 26 janvier 1934 avec Clémentine Bodin, une fille du pays.

Ils y demeurent en 1936, avec leurs deux fils, André et Gilbert, au service d'un autre employeur, Duger.

Les Caroff ont en 1936 un autre domestique, lui aussi originaire de Saint-Thégonnec, Jean François Briant.

Ils s'installent ensuite à la ferme de Chamorin, à Parçay-sur-Vienne. Leur fils Jean, particulièrement doué en dessin, ne reprend pas la ferme, mais reste en Bouchardais où il épouse une Tourangelle en 1949.

Les deux frères Fichou arrivent en avril 1931 au château du Haut Brizay.

Jean Marie, né le 31 mars 1893 à Saint-Thégonnec, y a épousé le 18 mai 1926 Marcelline Madec, leurs filles Thérèse et Marie y sont nées les 26 mai 1927 et 9 février 1931.

Jean François, né le 18 octobre 1896 à Saint-Thégonnec, y épouse le 25 juillet 1926 Francine Pouliquen. Leurs filles Marie Denise et Anne Marie y sont nées les 9 décembre 1927 et 27 juillet 1929.

Fin 1934, Jean Marie et sa famille sont à Ligré, au Vau Breton.

En 1933 Jean François et sa famille remplacent au Haut Brizay la famille Picarda, partie à Avon-les-Roches. Marie Madec, veuve Pouliquen, la mère de Francine, les y rejoint. Jean Pouliquen, son frère, les retrouve en 1935.

Ils ont un autre domestique Yves Quéré, de Pleyber Christ.

Ceux du Léon et du Pays pagan

La famille Nea ne reste pas longtemps en Touraine. Olivier Nea, de Cléder, et Jeanine Le Borgne, de Plouzévédé, se sont mariés le 27 janvier 1910 à Plouzévédé.

Ils arrivent en 1924 à Anché. Ils y sont avec Marie Françoise, Marie Jeanne et Marie, tandis que les jumeaux, Joséphine et René, douze ans, sont pensionnaires chez la comtesse de Sazilly, aux Caves à Sazilly.

En 1927, ils sont métayers à Mur de Sologne (Loir-et-Cher). (Anecdote : cette famille a neuf enfants en cinq grossesses ; d'abord des jumeaux en 1910 (une fille et garçon, lequel meurt à neuf ans), puis une fille en 1912, encore des jumeaux en 1914 (fille et garçon), suivi par des triplés (trois garçons morts entre 17 et 24 jours) enfin une fille en 1921.

La famille Habasque Tobie est originaire de Plounéour-Trez, dans le Pays pagan. Sur les douze enfants de Jean Marie et de Marie Françoise Salou, six vont vivre en Touraine, au moins quelques années.

La première personne rencontrée est Marie Jeanne (sixième de la fratrie), vingt-six ans, domestique chez Gillard à l'Ile Bouchard au recensement de 1921. Elle est cuisinière le 17 février 1922 à son mariage avec Gilbert Martin, un comptable de Thilouze, qui devient négociant en vins en 1926. Ils ont trois enfants, Henri et Simonne, les 15 mars 1923 et 22 juin 1924, puis Maurice le 27 novembre 1927 à Bléré. Ils sont à Saché en 1931 et 1936.

Le 26 décembre 1921, Dominique (quatrième), de trois ans plus âgé que Marie Jeanne, gagiste, épouse, toujours à l'Ile-Bouchard, Léa Charrieau, veuve de guerre originaire de Vendée, garde-barrière à Theneuil, où le petit Louis naît le 29 janvier 1923.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

On les retrouve à Trogues en 1936 : Léa est toujours garde-barrière, Dominique est ouvrier d'usine chez Testu, aux fours à chaux.

Yves (septième) est arrivé en avril 1921, à vingt-trois ans, à l'Ile Bouchard pour travailler chez Poulain comme cultivateur.

Il épouse le 22 avril 1925 à Brizay Joséphine Piquet, une Morbihannaise de Saint-Guyomard, gagiste à Tours. Ils habitent à l'Ile Bouchard, rue Marceau, à la naissance de Marie Thérèse le 13 mai 1926, mais sont à Bléré au décès de l'enfant le 6 octobre de la même année. Yvette y naît le 19 juillet 1927.

Marie Yvonne (huitième) est cultivatrice à Sazilly quand elle épouse le 15 janvier 1926, à Brizay, Joseph Debureau, cultivateur vendéen. Ils sont à l'Ile-Bouchard, rue Marceau, en 1931 et 1936, avec André, né le 22 mai 1930.

Bernadette, la petite dernière de la famille, a vingt-quatre ans quand elle épouse à Tavant le 17 février 1933 Jean François Caroff, cultivateur chez Joulain, même commune, natif de Brest, dont la mère habite Saint-Thégonnec, et arrivé en 1931 à Parçay-sur-Vienne chez Louis Guengant.

Ils sont à Avon-les-Roches chez Briaudeau en 1936, avec Jacqueline, née en 1934.

Marie Jeanne Rosalie, l'avant-dernière, a rejoint ses frères et sœurs en Touraine. Elle meurt le 23 septembre 1930 à Saché. Son beau-frère Gilbert Martin déclare son décès.

Plus de deux cents Finistériens

Le pays Bigouden, le Poher, le Léon et le Pays pagan, à des degrés divers, ont fourni de la main d'œuvre au Bouchardais et à ses environs dans l'entre-deux guerres, que ce soit dans le domaine agricole ou dans l'industrie des chaux et ciments, qui nécessitaient un personnel non disponible sur place.

Nous constatons que la plupart des agriculteurs, après quelques essais, ont trouvé une situation qui leur a permis de rester sur place et d'y élever leurs enfants.

Le tableau est plus nuancé en ce qui concerne les emplois industriels : quelques familles ont fait souche, mais pour beaucoup ce n'est qu'une étape de leur parcours, et elles sont retournées finalement en Bretagne.

D'autres Bretons ont été employés, soit dans l'industrie, soit dans l'agriculture, au début du XX^{e} siècle. Quelques familles morbihannaises y ont fait souche, comme les Tulzo-Héno, de Noyal Pontivy, dans l'industrie, puis l'agriculture, les Picarda-Paliern, de Langonnet, et les Droual, de Lanvenegen, dans l'agriculture, mais beaucoup, surtout dans l'industrie, n'ont fait que passer.

Des va-et-vient avec la Bretagne et la région parisienne ont été fréquents.

Il est clair que l'acclimatation a eu des hauts et des bas : l'arrivée dans de petites communes de personnes dont les coutumes, et même la langue, sont différentes ne peut passer inaperçue.

Cela est particulièrement sensible à Trogues et Crouzilles, où la concentration des employés des usines est particulièrement élevée, alors que les exploitations agricoles sont plus dispersées sur le territoire.

Toutefois, les Tourangeaux ont été accueillants et les descendants de Bretons se sont fondus dans la population. ■

Sources et remerciements

Les informations ont été recueillies à partir des sites du Centre Généalogique du Finistère (base RECIF), de ceux des archives départementales de l'Indre-et-Loire et du Finistère, ainsi que dans les mairies des communes concernées.

Les auteurs remercient l'association de Amis du Musée du Bouchardais, et son président, à l'origine de la découverte des photos mystérieuses, et les descendants des familles Cariou-Morvan, Guéguen-Monot-Touchet, Madec-Glaz-Le Gall, Lancien-Jézéquel, Picarda-Desbourdes, Caroff-Lavergne, qui nous ont permis de confirmer nos hypothèses et nous ont apporté des informations significatives sur la vie de leurs parents et grands-parents.

Les listes de personnes citées dans cette étude, nées dans le Finistère et le Morbihan, ayant vécu en Bouchardais jusqu'en 1936 sont consultables sur :

https://www.carnets-audiovisuels.fr/touraine-rabelaisienne/emigration-bretonne/

Les informations recueillies sur les dates et lieux de mariage et de décès permettent de repérer les personnes restées en Touraine.

NOTES

[1] Alexis Volant : *L''émigration au Périgord*, Revue Cap Caval N° 24 pp 22-27 (1999).
[2] Charlotte Verschueren et Annie Ducasse : *Du haut pays bigouden à la vallée de l'Isle*, dossier inédit, (2011).
[3] Annie Ducasse : Revue Cap Caval N° 31 pp 8-14 (2013
[4] Christian Bolzer : *Migrations finistériennes en Périgord*", Revue *Le Lien* n° 130, pp 27-38 (2014).
[5] Claudine et Jean Pierre Durand : *L'émigration bretonne en Dordogne : un témoignage* (2012) https://www.carnets-audiovisuels.fr/pays-bigouden/emigration-bretonne/
[6] https://www.lanouvellerepublique.fr/indre-et-loire/commune/l-ile-bouchard/une-emigration-bretonne-au-debut-du-xxe-siecle?fbclid=IwAR2rRzi-cyrvHjqPZnJ8dZs0V5GqnMPkCWcVvbBRtex3f6Zsx5YnwbVf-XY
[7] On sait depuis qu'il s'agit de Louis Ferran, buraliste, photographe et éditeur de cartes postales à l'Ile-Bouchard. http://portraitsepia.fr/photographes/ferrand/
[8] La chaux "hydraulique" provient de la calcination de calcaire contenant entre 5 et 30 pour cent d'argile Elle est principalement utilisée en maçonnerie. Le ciment "Portland" est fabriqué à partir des mêmes matériaux, calcaire et argile, mais nécessite une étape de cuisson à plus haute température
[9] B. Mazin, curé de Ports : *Le 11 août 1880 - Catastrophe du Vieux Port*, in *La voix de Ports* n° 29bis Spécial Patrimoine août 2016
[10] Claude Chéron *Paviers : Du Portland made in Touraine dès le début du XXème siècle*, in "Industries de Touraine" Ed Sutton, 2006, pp100-101
[11] Pierre Desbons, *Louis Martineau, célèbre viticulteur durant la crise phylloxérique en Touraine qui a sévi de 1882 à 1906*, Bulletin de la Société archéologique de Touraine - Tome LXIV, 2018, p. 171-177 ; [pdf] BSAT_171-177
[12] Maurice Pardé, *"Périodicité des grandes inondations et crues exceptionnelles*, in Revue de Géographie Alpine Année 1928 16-2 pp. 499-519 https://www.persee.fr/doc/rga_0035-1121_1928_num_16_2_4457
[13] Allochtone : d'ailleurs, étranger.

Photo Ferrand

L'ILE-BOUCHARD (Indre-et-Loire)
La Vienne à son passage à l'Ile Bouchard, l'Ile et les deux Ponts Suspendus

1 — Crue de la Vienne, à L'ILE-BOUCHARD (Indre-et-Loire), des 31 mars et 1er avril 1913 (6 m. 90) : la rue de la République inondée. — ND Phot.

Alcibiade Picard, l'habitué des tribunaux brestois,

par Serge CARIOU, CGF n° 13229.

Chaque tribunal possède ses habitués, que ce soit son public, attiré en ces lieux pour se délecter de la misère humaine, ses professionnels de la justice, juges et avocats mais surtout ses accusés, du petit délinquant au vieux cheval de retour, qui viennent hanter les prétoires.

Les tribunaux de Brest n'ont pas failli à cette habitude en ce début de la III[e] République et en cette fin de XIX[e] siècle.

L'accusé le plus fidèle de cette époque (il comptera vingt-trois condamnations) est un modeste portefaix, Alcibiade Picard. Il connaîtra les tribunaux de police et correctionnel de Brest, tout en évitant les assises lors de sa longue carrière judiciaire.

Alcibiade Edmond Picard naît le 21 février 1855 à Lambézellec, d'Hubert, ancien boulanger devenu tôlier au port de Brest, et Josèphe Le Gall, ménagère.

Nous ne saurons jamais ce qui a conduit ses parents à l'affubler d'un tel prénom, très difficile à porter, alors que ses aînés se prénomment simplement Louise Pauline et Emile Charles César. Qu'est-ce qui peut relier le fils d'un ouvrier de l'arsenal à un général athénien adopté par Périclès, si ce n'est que ses parents espèrent peut-être pour leur enfant une carrière identique à celle de l'homme d'État grec. Cela sera loin d'être le cas.

Son père décède alors qu'il vient d'avoir trois ans. Alcibiade poursuit de courtes études pour apprendre à lire et à écrire. Il entre comme apprenti chez un maçon.

Mais le travail ne semble pas être le but principal dans la vie d'Alcibiade Picard. Rapidement il se tourne vers les petits larcins et les trafics.

Alors qu'il vient d'avoir quinze ans, il est condamné pour la première fois, le 28 novembre 1870, par le tribunal de Brest, pour abus de confiance, à être enfermé jusqu'à ses dix-huit ans, dans une maison de correction, institution créée un an plus tôt.

La loi Beranger introduisant le sursis ne sera votée que vingt ans plus tard et les tribunaux pour enfants n'existant pas avant 1912, tout mineur condamné, bien que non responsable devant la loi, est envoyé jusqu'à sa majorité dans ces maisons de correction.

Alcibiade Picard rejoint donc immédiatement la colonie pénitentiaire de Mettray, une petite localité d'Indre-et-Loire (celle de Belle-Ile, dans le Morbihan, n'ouvrira que dix ans plus tard).

Il va donc passer trois ans dans ce "bagne pour enfants", où les enfants "pensionnaires" sont logés dans des maisons sans verrous ni barreaux, dans un camp non ceint de hauts murs, mais régi par une discipline stricte et des conditions de vie difficiles. Nombreux sont les enfants qui tentent de s'échapper, mais ils sont rapidement repris, leur uniforme les rendant facilement reconnaissables auprès de la population locale, qui bénéficie de primes pour chaque colon capturé.

L'objectif de cet établissement est de dresser les esprits indociles par des exercices corporels. La gymnastique est utilisée pour canaliser l'agressivité des enfants. À cela s'ajoute une formation axée sur les métiers de la terre.

À peine sorti de Mettray et rentré à Brest, Alcibiade est condamné par le tribunal de Brest le 31 juillet 1874 à un mois de prison pour vol, et fait donc connaissance pour la première fois avec un lieu qui lui sera familier dans le futur, la prison du Bouguen. À peine ressorti, il y retourne six mois, suite à une nouvelle condamnation pour ivresse, outrages et violences à agents de la force publique. Pendant son incarcération, il met le feu à sa cellule et se bat avec les agents de l'administration pénitentiaire, ce qui lui permet de rester au Bouguen deux mois et six jours supplémentaires.

En 1875, après deux passages devant les tribunaux, pour coups et blessures et une divagation en état d'ivresse, deux mois et demi de détention sont ajoutés à son pedigree judiciaire. L'année suivante il écope de deux nouvelles condamnations pour ivresse et de trente jours de prison.

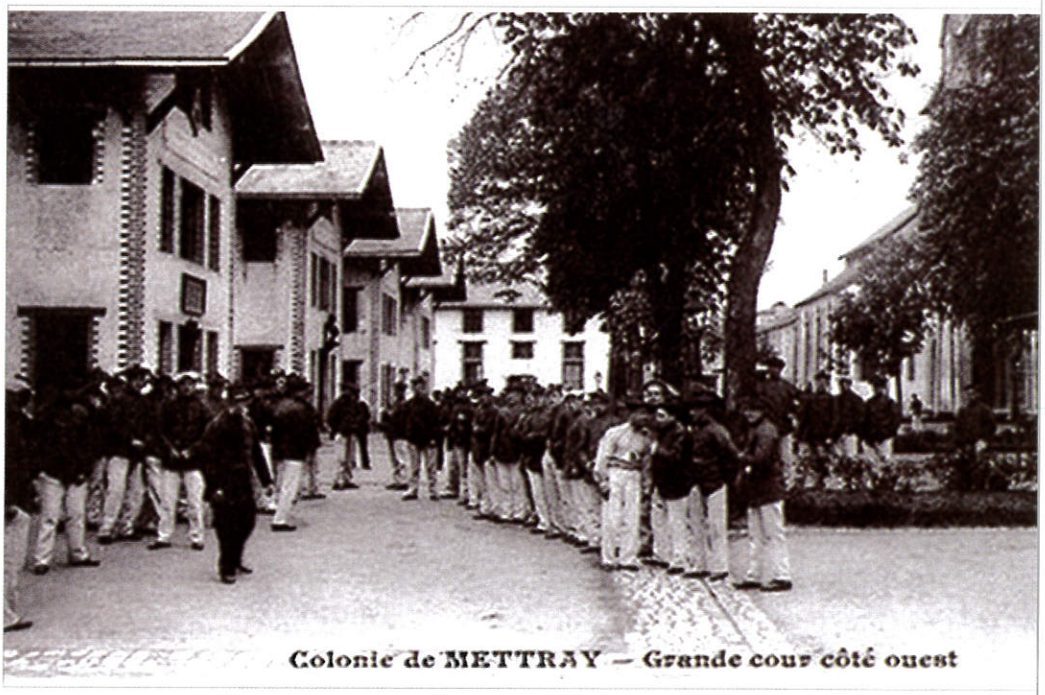

Colonie de METTRAY — Grande cour côté ouest

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

Mais cette fois-ci, à sa sortie du Bouguen, il est attendu par une escouade de gendarmes qui l'escorte jusqu'à Chambéry où il est incorporé au 14e Bataillon de Chasseurs à pied, le 23 décembre 1876, pour y effectuer ses cinq ans de service militaire.

La loi Freycinet qui prévoit que les condamnés par les tribunaux seront envoyés dans les bataillons d'Infanterie Légère d'Afrique n'a pas encore été votée. Cela lui évite d'aller manœuvrer cinq ans dans le Sahara.

Il semble avoir trouvé dans l'armée un cadre qui lui convient. Lui, le petit homme châtain d'1,58 m, termine septième sur deux cent quarante-six soldats au cours de gymnastique et quarantième au cours général. Il est bien noté par sa hiérarchie, est nommé caporal, moins d'une année après son incorporation, puis sergent le 21 août 1878.

Mais ses mauvaises habitudes le reprennent, il est cassé de son grade et remis chasseur de deuxième classe, deux mois plus tard pour "ivrognerie incorrigible".

Il effectue, l'année suivante une formation de conducteur de mules et termine ses cinq années de service, au 18e Bataillon de Chasseurs à pied, non sans avoir été condamné par le Conseil de Guerre de la 14e Région de Corps d'Armée, siégeant à Grenoble, le 28 février 1879, à deux mois de prison, pour abandon de poste.

Libéré de ses obligations militaires le 1er septembre 1881, il rejoint Brest et crée une société de manutention, "Le Commissionnaire Brestois", dont l'activité principale est le déchargement de navires. Il embauche quelques-uns de ses anciens amis, le travail ne manquant pas au port de Brest.

L'armée semble l'avoir calmé, il n'a plus affaire à la justice pendant une longue période. Le 28 mai 1884 à Brest, il épouse Angèle Rohou, blanchisseuse originaire de cette même ville et de huit ans sa cadette. Le couple emménage alors au 34 rue Keravel à Brest où naît, un an plus tard, le 14 juin 1885, leur premier enfant Baptiste Joseph. Deux autres suivent : Marie Emélie, née le 26 février 1887, mais décédée trois mois plus tard, le 29 mai et Maria, née le 8 septembre 1888.

En décembre 1887, alors qu'avec ses employés, Alcibiade effectue un déchargement de navire sur le port de Brest, il insulte les douaniers qui lui demandent de mettre de côté des caisses sorties du bateau. Il est donc de retour au tribunal de Brest, qui le condamne le 23 décembre 1887 à un mois de prison et nouveau passage à la prison du Bouguen.

— Les nommés Picard, Lagadec et Le Bris, tous trois portefaix, ont été arrêtés pour violences envers des agents des douanes dans l'exercice de leurs fonctions et mis à la disposition du parquet.

Entré en prison comme entrepreneur, il en ressort un mois plus tard, comme journalier, son entreprise ayant fermé, ses employés étant partis et il ne peut plus travailler au port, vu ses ennuis avec la douane.

Alcibiade se remet à boire, les relations avec sa femme se dégradent. Le 13 juin 1888, il est condamné à un jour de prison, pour coups et blessures sur sa femme enceinte de six mois. Il semble que les violences conjugales à l'époque soient moins graves que la divagation en état d'ivresse.

TRIBUNAUX DE BREST

Audience de simple police du 13 juin

Si vous n'avez jamais assisté à une audience de simple police, je vous conseille de le faire.

Rue Voltaire, 22, se jouent le tragique, le comique et même le classique.

A la vérité, ce classique-là n'est pas pour faire réaliser de sérieux progrès à la langue française, mais si l'on se tord ?...

Tout d'abord, voici des femmes, ce qui veut dire : gare les coups ! Il paraît indispensable que là où se montrent ces dames, les coups se mettent à pleuvoir.

Très peu philosophes, elles se plaignent dans un moment de colère. Après, ah ! après, le doux amour, le dévouement reviennent, et elles regrettent de n'avoir pas tourné septante fois leur langue dans leur bouche rose avant de parler.

Cependant celui qu'elles ont accusé est sur le banc jaune. Et voilà que M. le juge de paix, estimant qu'il est mal à un homme qui s'appelle Alcibiade de battre sa femme et sa... voisine, lui infl ge 24 heures de boite. Je dois vous dire que les femmes aussi avaient retroussé leurs manches.

Ses deux enfants, Baptiste Joseph et Maria, décèdent en l'espace de deux mois en 1890 (les 3 mai et 30 juillet). Lui-même est de nouveau condamné à huit jours de prison, pour rébellion et outrages à agents.

À sa sortie de prison il travaille à nouveau dans la manutention en s'établissant porteur à la gare de Brest.

Il abandonne sa femme Angèle Rohou qui, elle aussi, passe au tribunal pour de nombreux vols, Alcibiade l'ayant laissée sans le sou.

Il vient habiter dans une cabane dans les jardins de l'avenue de la gare, cabane occupée par Marie Derrien avec la-

© LE LIEN du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

quelle il s'est mis en ménage. Marie boit, elle aussi, c'est donc en étant sous l'emprise de l'alcool qu'Alcibiade effectue son travail quotidien.

73. - BREST. - La Gare de l'État

Ivre, dans la gare de Brest, il harcèle et insulte les voyageurs qui refusent de le laisser porter leurs bagages. À chaque fois une patrouille de police présente dresse procès-verbal et défère le portefaix. En un an, il retourne neuf fois auprès du tribunal de Brest et en prison, condamné pour infraction à la police des gares. Pour la dernière condamnation, les deux mois de prison le sont pour ivresse publique.

Les chroniqueurs judiciaires de la *Dépêche de Brest*, en font presque un héros et le prennent en pitié, leurs articles ne prenant même plus la peine d'indiquer son nom de famille, mais le qualifiant du terme de *célèbre Alcibiade*.

Étonnamment, son dernier passage au tribunal de Brest, n'est pas en tant qu'accusé, mais comme victime.

Dans la nuit du 1er au 2 mai 1893, passablement éméché, Alcibiade rejoint la cabane des jardins de l'avenue de la gare. Il n'y trouve pas Marie Derrien, mais il l'entend rire dans la baraque voisine, occupée par un nommé Léocade Nicaise. Marie ne répondant pas à ses appels, Alcibiade entre et agrippe celle-ci par les cheveux, pour la ramener à leur domicile. Marie n'est pas pressée de partir, elle empoigne une bouteille vide sur la table et la brise sur le crâne de l'infortuné portefaix, lui occasionnant une profonde blessure à la tempe gauche.

Alcibiade se traîne jusqu'au poste de police de la Porte Foy ; les agents le conduisent à l'hospice civil, où il est soigné.

L'enquête de police permet l'arrestation de Marie Derrien, déjà connue pour de nombreuses affaires de vagabondage et d'ivresse publique. Celle-ci est condamnée par le tribunal correctionnel de Brest à trois mois de prison, le 27 mai.

Alcibiade Picard décède un an plus tard, le 11 novembre 1894, au 24 rue Kléber à Brest, à l'aube de sa quarantième année.

Il a passé trois ans en maison de correction, cinq ans à l'armée et plus de deux ans en prison, totalisant vingt-trois condamnations.

Les journalistes de la Dépêche de Brest s'occupant de la chronique judiciaire, ne pourront plus se délecter des frasques du *célèbre Alcibiade*, mais nul doute qu'un nouveau délinquant a dû rapidement prendre sa place. ■

N° 1403

Du Onze Novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze,
à Midi heure du matin

ACTE DE DÉCÈS de Alcibiade Edmond Picard,
journalier époux de Angèle Rohou

décédé Hier Soir à Onze heure Rue Kléber
N° 24 âgé de Trente neuf ans huit mois
né à Pouldergat département du Finistère
domicilié à Brest fils de feu Hubert Charles Adolphe
Picard et de Marie Hyacinthe Le Gall

sur la déclaration à nous faite par Eugène Crotter âgé de Trente cinq ans
et par Joseph Lebreuil âgé de quarante trois ans journaliers
domiciliés à Brest

Constaté suivant la loi, par nous Charles Le Berre adjoint maire délégué
faisant les fonctions d'Officier public de l'État-Civil, soussigné, après lecture donnée.

E. Crotter Lebreuil

Ascendance d'Alcibiade PICARD

Génération I

1 Alcibiade Edmond **PICARD**	° 21.02.1855 LAMBÉZELLEC		+ 11.11.1894 BREST

Génération II

2 Hubert Charles Adolphe **PICARD**	° 20.04.1826 BREST	x 26.02.1851 BREST	+ 04.03.1858 LAMBÉZELLEC
3 Josèphe Marie Hyacinthe **LE GALL**	° 11.07.1830 BREST		+ 01.07.1900 LAMBÉZELLEC

Génération III

4 Hubert **PICARD**	° 05.05.1786 BAUDRECOURT (52)	x 20.07.1818 BREST	+ 10.02.1837 LAMBÉZELLEC
5 Marie Madeleine **LE GRAND**	° 17 Vend. an III TRUTTEMER-LE-GRAND (14)		+ 21.03.1851 LAMBÉZELLEC
6 Jean Jacques **LE GALL**	° 09 Brum. an XIII LANDERNEAU	x 05.07.1827 BREST	+ 27.03.1853 BREST
7 Brigitte Laurence **DAMBREVILLE**	° 28.01.1808 LAMBÉZELLEC		+ 29.05.1856 BREST

Génération IV

8 Juste **PICARD**	° 20.08.1751 BOUZANCOURT (52)	x 11.11.1783 BAUDRECOURT (52)	+ 05.06.1815 BAUDRECOURT (52)
9 Félicité **ADNOT**	° 04.04.1759 BAUDRECOURT (52)		+ 22.08.1836 BAUDRECOURT (52)
10 Julien **LE GRAND**	° 20.02.1761 BERNIERES-LE-PATRY (14)	x 07.05.1791 TRUTTEMER-LE-GRAND (14)	+ 16.09.1836 VAUDRY (14)
11 Marie Jeanne **LE VIEL**	° 19.11.1765 TRUTTEMER-LE-GRAND (14)		+ 07.09.1832 TRUTTEMER-LE-GR. (14)
12 François **LE GALL**	° 12.01.1782 LANDERNEAU	x 29 Messidor an XI LANDERNEAU	+ 03.10.1832 LANDERNEAU
13 Marie Jeanne **TANGUY**	° 25.01.1777 PLOUNÉVÉZEL		+ 23.02.1829 LANDERNEAU
14 François Marie **DAMBREVILLE**	° 27.10.1782 GUILERS	x 17.06.1806 LAMBÉZELLEC	+ 21.05.1839 BREST
15 Anne **GOURLAOUEN**	° 02.05.1782 LESNEVEN		+ 16.02.1824 LAMBÉZELLEC

Génération V

16 Joseph **PICARD**	° 27.01.1709 KOEUR-LA-PETITE (55)	x 11.09.1731 MÉNIL-AUX-BOIS (52)	+ 26.05.1767 MÉNIL-AUX-BOIS (52)
17 Marie Anne **CUNI / CUNY**	° 12.04.1705 DOMRÉMY-AUX-BOIS (52)		+ 03.04.1777 MÉNIL-AUX-BOIS (52)
18 Maurice **ADNOT**	° 28.07.1731 BAUDRECOURT (52)	x 18.11.1753 BAUDRECOURT (52)	+ 06.08.1793 BAUDRECOURT (52)
19 Elisabeth **VOURIOT**	° 02.02.1731 BAUDRECOURT (52)		+ 10.06.1788 BAUDRECOURT (52)
20 Thomas **LE GRAND**	° 25.11.1734 TINCHEBRAY (14)	x 22.11.1757 BERNIÈRES-LE-PATRY (14)	+ 15.06.1818 TRUTTEMER.-LE-GR (14)
21 Suzanne **RADON**	° 02.02.1737 BERNIÈRES-LE-PATRY (14)		+ 09.09.1785 TRUTTEMER.-LE-GR (14)
22 Guillaume **LE VIEL**	° 07.09.1739 TRUTTEMER-LE-GRAND (14)	x 05.05.1761 TRUTTEMER-LE-GRAND (14)	+ 26.09.1782 TRUTTEMER.-LE-GR (14)
23 Jeanne **CHANU**	° 11.04.1740 ST-QUENTIN-LES-CHARDONNETS (14)		+ 28.10.1806 TRUTTEMER.-LE-GR (14)
24 Jacques **LE GALL**	° 08.07.1736 MORLAIX	x 22.11.1779 LANDERNEAU	+ 08.08.1821 LANDERNEAU
25 Anne **HERRY**	° 05.06.1756 BRASPARTS		+ 12 Pluviôse an VIII LANDERNEAU
26 Jean **TANGUY**	° 07.03.1745 PLOUNÉVÉZEL	x 16.11.1772 PLOUNÉVÉZEL	+ 24.07.1806 PLOUNÉVÉZEL
27 Anne **FRAVAL**	° 18.12.1744 PLOUNÉVÉZEL		+ 03.07.1807 LANDERNEAU (29
28 Claude Joseph **DAMBREVILLE**	° 22.04.1739 AMIENS (80)	x 13.05.1771 ST-PIERRE-QUILBIGNON	+ 13 Ventôse an VIII GUILERS
29 Marie Corentine **QUENAON**	° 23.06.1754 CROZON		+ 23.02.1819 GUILERS
30 Sébastien **GOURLAOUEN**	° 26.02.1739 LESNEVEN	x 07.10.1761 LESNEVEN	+ 10.06.1790 LESNEVEN
31 Marie **FORICHER**	° 29.04.1739 LESNEVEN		+ 02.07.1790 LESNEVEN

Génération VI

32 Jean **PICARD**	° ca 1666 ??	x 16.01.1691 KOEUR-LA-PETITE (55)	+ après 1734 KOEUR-LA-PETITE (55)
33 Anne **NICOLAS**	° ca 1668 ??		+ 15.08.1731 KOEUR-LA-PETITE (55)
34 Humbert **CUNI / CUNY**	° 24.10.1678 DOMRÉMY-AUX-BOIS (52)	x avant 1703 ??	+ après 1707 DOMRÉMY-AUX-BOIS (52
35 Marie **COPIN**	° 05.02.1683 DOMRÉMY-AUX-BOIS (52)		+ après 1707 DOMRÉMY-AUX-BOIS (52)
36 Louis **ADNOT**	° 03.01.1700 BAUDRECOURT (52)	x 24.01.1724 BAUDRECOURT (52)	+ 09.09.1734 BAUDRECOURT (52)
37 Jeanne **OUDIN**	° 26.05.1700 DOMMARTIN-LE-SAINT-PERE (52)		+ 26.01.1764 BAUDRECOURT (52)
38 Nicolas **VOURIOT**	° 13.06.1692 BAUDRECOURT (52)	x 27.11.1719 BAUDRECOURT (52)	+ 22.02.1780 BAUDRECOURT (52)
39 Marguerite **BRISON**	° 12.06.1693 BAUDRECOURT (52)		+ 12.01.1750 BAUDRECOURT (52)
40 Jean **LE GRAND**	° ca 1708 ??	x 11.02.1734 TINCHEBRAY (61)	+ avant 1757 TINCHEBRAY (61)
41 Jeanne **ANGER / AUGER**	° ca 1709 LE MÉNIL-CIBOULT (61)		+ après 1757 ??
42 Michel **RADON**	° ca 1701 ??	x 09.07.1734 BERNIERES-LE-PATRY (14)	+ ca 1758 BERNIERES-LE-PATRY (14)
43 Suzanne **LECHAT**	° ca 1712 ??		+ 31.03.1754 BERNIERES-LE-PATRY
(14) 44 André **LE VIEL**	° 12.02.1699 TRUTTEMER-LE-GRAND (14)	x 14.06.1738 ROULLOURS (14)	+ 11.05.1765 TRUTTEMER-LE-GRD (14)
45 Louise **LE TEINTURIER**	° 03.05.1713 ROULLOURS (14)		+ vers 1769 TRUTTEMER-LE-GRD (14)
46 Jean **CHANU**	° ca 1690 ??	x 17.05.1725 ST-QUENTIN-LES-CHARD. (14)	+ 08.09.1765 TRUTTEMER-LE-GRD (14)
47 Marie **DUCHEMIN**	° ca 1693 ??		+ 14.10.1763 TRUTTEMER-LE-GRD (14)
48 Noël **LE GALL**	° 20.06.1704 LANDERNEAU	x 10.07.1730 MORLAIX	+ 09.01.1780 LANDERNEAU
49 Marie Perinne **LE MOAL**	° 08.05.1704 MORLAIX		+ 07.04.1766 LANDERNEAU
50 Yves **HERRY**	° 26.01.1720 BRASPARTS	x 09.02.1750 BRASPARTS	+ entre 1777 et 1791 ??
51 Marie Julienne **LAIZET**	° 20.06.1729 BRASPARTS		+ 02.06.1774 BRASPARTS
52 Hervé **TANGUY**	° 15.11.1713 PLOUNÉVÉZEL	x 10.02.1744 PLOUNÉVÉZEL	+ 15.05.1752 PLOUNÉVÉZEL
53 Claudine **PASQUET**	° 28.04.1719 PLOUNÉVÉZEL		+ entre 1750 et 1772 PLOUNÉVÉZEL
54 Laurans **FRAVAL**	° 04.01.1706 CARHAIX	x 11.01.1730 CARHAIX	+ 11.04.1747 PLOUNÉVÉZEL
55 Marie **THOMAS**	° 26.03.1705 PLOUNÉVÉZEL		+ après 1744 PLOUNÉVÉZEL
56 Antoine **DAMBREVILLE**	° ca 1695 AMIENS (80)	x 26.05.1721 AMIENS (80)	+ 08.12.1753 AMIENS (80)
57 Monique **CORROYER**	° ca 1698 AMIENS (80)		+ 20.04.1761 AMIENS (80)
58 Guillaume **QUENAON**	° vers 1709 ??	x avant 1747 CROZON	+ 26.07.1767 CROZON
59 Madeleine **QUINIOU**	° vers 1714 CROZON		+ 27 Messidor an II RECOUVRANCE
60 François **GOURLAOUEN**	° 24.08.1699 PLOUVIEN	x 18.02.1727 LESNEVEN	+ 23.12.1765 LESNEVEN
61 Françoise **LORLEACH**	° 04.01.1700 LESNEVEN		+ 17.03.1770 LESNEVEN
62 Christophe **FORICHER**	° 18.04.1706 PLOUGUERNEAU	x 22.06.1735 LESNEVEN	+ entre 1739 et 1744 LESNEVEN ?
63 Marguerite **LE BEC**	° 27.01.1701 LESNEVEN		+ 28.11.1746 LESNEVEN

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

Une expédition peu glorieuse au départ de Brest : *L'Etourdie*, 1768. Deuxième partie : le capitaine et l'armateur

par Charly NEUDER, CGF n° 09518.

Dans la première partie de cet article, nous avons travaillé sur les documents administratifs de l'expédition négrière de la frégate *l'Étourdie* au départ de Brest (rôle d'équipage, rôle de désarmement, déposition du capitaine à Nantes) et nous avons pu décrire la navigation sur les côtes africaines et apporter des informations sur chacun des membres de l'équipage, brestois dans sa grande majorité.

Nous avons dû déplorer de trop nombreuses pertes tant chez les captifs que dans l'équipage. Même si nous n'avons pas pu établir de faute personnelle ni de responsabilité individuelle, cette entreprise reste bien condamnable à plus d'un titre.

Dans cette deuxième partie nous allons nous pencher sur les deux personnages centraux de cette expédition : le chevalier de Fayard, capitaine de la frégate, et Jean Guilhem, l'armateur.

Le chevalier de Fayard

Le commandement de la frégate l'*Étourdie* est confié au chevalier Guy Maurice de Fayard, enseigne de vaisseau, de famille aristocratique.

Il est né le 22 septembre 1740 au château des Combes à Beaussac en Dordogne. *Fils [...] de messire guy de fayard Ecuyer Seigneur des combes et de LEguillac et de dame magdeleine angélique de fayolle Son Epouse.*

Ses frères et sœurs :

* Alexis serait né le 20 mars 1733 à Saint-Aquilin (Dordogne) ;

* Jean Antoine naît le 22 décembre 1736 à Connezac (Dordogne) ;

* Jean Armand est né le 27 mars 1739 aux Combes à Beaussac. Le père signe *des Combes de Fayard père* ;

* Thérèse naît le 17 mars 1742 au château des Combes ;

* Marie, le 11 février 1745 au château des Combes ;

* Jean, le 31 juillet 1746 au château des Combes à Beaussac[1].

L'église de Beaussac (Dordogne)

Guy Maurice est le quatrième garçon d'une fratrie de sept enfants. Alexis, son frère aîné selon plusieurs sources, fera de bien mauvaises affaires et devra quitter les Combes et vendre une grande partie de ses biens. Guy Maurice, lui, se dirige vers une carrière militaire dans la marine. Il est garde marine à Rochefort en 1756, enseigne de vaisseau le 1er octobre 1764.

Le 4 juin 1775, il embarque à Lorient comme passager sur le navire *Isle de France* de la Compagnie des Indes "*chevalier à la table au compte du roi*" et débarque à l'Île de France (Île Maurice) le 21 décembre 1775[2]. Commence alors pour lui la seconde partie de sa vie, qui va se dérouler aux Mascareignes. (ancien nom de l'archipel de l'océan Indien formé principalement par l'île de la Réunion et l'île Maurice).

Il est promu lieutenant de vaisseau le 4 avril 1777 et capitaine de frégate le 9 mai 1781. Il est fait chevalier de Saint-Louis le 8 décembre 1777.

Entre mars 1781 et juin 1783 le chevalier de Fayard participe à la guerre d'indépendance américaine comme lieutenant de vaisseau sur le *Saint-Esprit*[3].

Il est pensionné (800 livres) à compter du 18 février 1786.

Son mariage :

Le 17 décembre 1776 à Saint-Denis de l'Isle Bourbon (La Réunion), *autorisé par M. le Vicomte François de Souillac commandant pour le roi en l'Isle de Bourbon,* il épouse *Marie Elie Demoiselle Routier, fille mineure de Charles Gabriel Routier de Grandval, Ecuyer Capitaine d'Infanterie présent et consentant...*

Guy Maurice a trente-six ans, Marie Élie quinze.

Ses enfants :

* Marie Louise Angélique naît le 13 octobre 1777 à Saint-Denis et sera baptisée le 18 novembre. Guy Maurice est alors *"lieutenant des vaisseaux du roy"*. À seize ans, le 29 octobre 1793, elle épouse à Saint-Denis, Gui René Desrieux, *secrétaire de la correspondance commune du gouvernement et de L'intendance de l'isle de Bourbon* ; son père, est alors major des vaisseaux de l'état.

Guy René des Rieux est né le 16 janvier 1763, paroisse Saint-Sauveur de Rennes. Il est le fils de Thomas Anne François Desrieux de la Villoubert et Marie Sainte Rallier de la Bunelaye.

* Maurice Élie est né le 6 avril 1779 à Saint-Denis. Ondoyé à la maison et baptisé le 19 juin. *Son père est "lieutenant des vaisseaux de sa Majesté".*

Les notes se trouvent à la fin de l'article.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

De sa relation avec Marie Joséphine René, femme de couleur libre, Maurice Élie a deux enfants, nés le 3 mars 1819 et le 21 mai 1823 à Saint-Leu, qu'il reconnaît le 17 mai 1833.

Il se marie le 12 juin 1833 à Saint-Leu avec Thérèse Éléonore Auber, veuve du *"Sieur Bon Bienaimé Justin Motel médecin"*. Le marié a cinquante-quatre ans, il est propriétaire, la mariée, aussi propriétaire, a trente-cinq ans, .

Maurice Élie, cultivateur, décède le 28 février 1849 au lieu-dit La Chaloupe, même commune.

* Marie Désirée Emerance, née le 29 novembre 1784 à Sainte-Marie, a été ondoyée à la maison, le lendemain, mais la cérémonie du baptême n'apparaît qu'en date du 14 octobre 1789, "*Mre Guy Morice chevalier de fayard [est] chevalier de L'ordre Royal et militaire de St Louis, ancien Lieutenant des vaisseaux et pensionné du Roy*".

Agée de quatorze ans, elle prend pour époux, le 30 thermidor VI (17 août 1798) à Saint-Denis, Joseph Olivier Vital Léon, né le 29 mai 1769 à Sainte-Marie, fils de Pierre, originaire de Châtelaudren (22) et de Dauphine Geneviève Joseph Deguigné Laberangerie.

,

* Charles Louis Armand, né le 4 décembre 1787 dans la même commune, et ondoyé à la maison le 15, est baptisé comme ses sœurs le 14 octobre 1789. Charles Armand se marie le 16 août 1810 à Saint-Denis avec Marie Araminte Audressy. L'acte de mariage confirme qu'il est né le 4 décembre 1787 à Sainte-Marie. Il est alors aspirant de la marine.

Marie Araminte Haudressy, née le 22 frimaire an IV (13 décembre 1795) à Saint-Denis, est la fille de Jean Baptiste Pierre, originaire de Landivisiau (29), chirurgien de la marine, et Marie Françoise Émilie Beauvillain.

* Marie Louise, née le 2 octobre 1789, est baptisée le même jour que sa sœur et son frère, le 14 octobre 1789.

Curieuse pratique que celle de grouper les baptêmes, ainsi Marie Désirée Emerance est baptisée à cinq ans et le même jour est la marraine de sa petite soeur. Elle peut signer le registre. On peut être étonné également de la précocité de certains mariages. Marie Élie Routier a quinze ans quand elle épouse Guy Maurice de Fayard. Elle enfantera l'année suivante. Leurs filles Marie Louise Angélique et Marie Désirée Emerance se marient également à seize et même pas quatorze ans.

Son décès :

Guy Maurice de Fayard décède à Saint-Denis (Réunion) au lieu-dit les Bambous, rue du Conseil, le 10 mai 1807, *"Lieutenant des vaisseaux du Roi, Pensionné de L'Etat... veuf de feüe dame Marie Élie Routier"*. Assez curieusement, son acte de décès précise qu'il laisse *cinq enfants dont trois filles, deux desquelles sont majeures et une mineure, et deux garçons, l'un majeur et l'autre mineur.*

Marie Élie, son épouse, est décédée, à Saint-Denis, le 16 brumaire de l'an IX (7 novembre 1800), à trente-neuf ans[4].

Le domaine de Montgaillard (MOCA) à La Réunion

Le domaine de Montgaillard

Nous ne disposons que de peu d'informations sur le domaine de Montgaillard, la propriété de Fayard sur les hauteurs de Saint-Denis à la Réunion, comme nous ne connaissons pas ses activités postérieures à sa carrière d'officier de marine. Nous savons que son domaine a été vendu en août 1807 (l'année de son décès) à Jean Charles Julienne. Le domaine s'étend alors *"jusqu'à la mer au nord et au sud au sommet de la montagne"*.

Il semble bien que l'activité sucrière y soit était présente. Avec les propriétaires successifs (dont la famille de Léon Dierx, le poète parnassien), Montgaillard perdra en superficie et deviendra au XXe siècle un lieu de villégiature apprécié par la bourgeoisie de Saint-Denis lors des périodes de fortes chaleurs (le "changement d'air").

Inscrit en totalité à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 2000, il est racheté par la région Réunion en 2011. Le domaine abrite le *MOCA* (MOntgaillard Culture et Arts) une structure d'accueil pour des séminaires et manifestations culturelles.

Les Guilhem de Libourne

Les Guilhem sont originaires du Bordelais, de Libourne plus précisément. Nos recherches se focalisent donc sur les BMS de la paroisse Saint-Jean de Libourne[5].

* Pierre Guilhem et Marie Lamit, son épouse, ont une première fille, Marguerite, le 3 avril 1726.
* Raymond naît le 4 juillet 1727,
* Pétronille le 15 avril 1729,
* Une deuxième Marguerite le 30 mai 1731,
* Jeanne le 4 octobre 1732,
* Marie le 20 mars 1734,
* Jean le 25 février 1735,
* Un autre Jean le 1er janvier 1737,
* Arnaud le 4 décembre 1737, qui décédera le lendemain.

Ces actes de naissances sont intéressants. Ils nous montrent tout d'abord que les parents n'hésitent pas à donner à deux enfants le même prénom.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

Le quartier Saint-Jean à Libourne. D.R.

Ensuite, la graphie du patronyme est variable : *guilhem, guillem, Guilhen,* avec toutefois la forme *Guilhem* prépondérante. Pierre Guilhem sait signer. Quant à la mère, elle est tour à tour *Lami, Lamit,* ou *Lamy.*

Enfin, et c'est un point plus intéressant, ces actes témoignent de l'évolution sociale du chef de famille. Matelot en 1726 et 1727, Pierre Guilhem est maître de barque en 1729 et 1731, bourgeois et marchand en 1732, il est *"Sieur"* Pierre Guilhem bourgeois et marchand en 1734, il redevient maître de barque en 1735, marchand en 1737, *bourgeois et maître de barque de cette ville* fin 1737.

Deux Jean Guilhem à Brest !

On ne sait pas par quel hasard les deux Jean Guilhem de Libourne sont arrivés à Brest. Sans doute leur père pratiquait-il déjà le négoce du vin entre le Bordelais et la Bretagne.

A-t-il en tant que maître de barque fait le trajet à plusieurs reprises ? Avec les Bersolle et les Riou-Kerhallet, les Guilhem sont actifs sur ce commerce à Brest à cette époque, mais aussi sur l'approvisionnement de la marine et de la construction navale, très importante au XVIIIe siècle.

Le premier Jean se marie en 1757 à Saint-Louis de Brest :

Le neuf 9bre mil sept cens cinquante sept Le Sieur jean guillem fils mineur du Sieur pierre guillem et de demoiselle marie Lamit de la paroisse de St jean de Libourne [...] et demoiselle marie Louise daniel fille mineure de defunct le Sieur philibert jean daniel et de demoiselle olive tardy [...] temoins et garants [...] delle olive tardy [...] le Sr yves Sebastien Bertrand, Le Sr yves tourot, Le Sr robert séraphin rolland

Le second Jean se marie bien plus tard, en 1776 à Saint-Louis de Brest :

le quatre juin mil sept cent soixante et seize le Sr Jean Guilhem capitaine de navires marchands fils majeur du Sr Pierre Guilhem et de Dame Marie Lamy de la paroisse de St Jean de Libourne [...] et Delle Marie Jeanne Le Beurier la rivière fille du Sr Jacques Le Beurier la rivière et de deffunte Dame Marie josephe jeanne La Teste de cette paroisse [...] temoins et garans [...] ont été le Père de la contractante le Sr Jean Guilhem negotiant frere du contractant le Sr Simon Aimé oncle de la contractante le Sr françois Estienne La Test son oncle [...] Suivent vingt-deux signatures, le marié signe *Guilhem jeune.*

Jacques Le Beurier la Rivière (Brest 1724 - Brest 1797) est membre de la famille de fondeurs brestois à qui l'on doit une série de cloches dans le Léon au début du XVIIIe siècle. Il est fondeur du roi, fournisseur au port, où il a obtenu le marché des clous de cuivre, très utilisés dans la construction des navires.

Nous avons donc bien à Brest deux frères Jean Guilhem!

Jean (l'aîné) né en 1735 est négociant, tandis que Jean (le jeune), né en 1737, est capitaine de la marine marchande. Il apparaît sur la liste *"Réception des capitaines et maîtres de barques"*, Amirauté de Léon. *"Jean Guilhem fils de Pierre et de Marie Lamy de Libourne"* pour l'année 1765[6].

Cette situation peut être à l'origine de bien des confusions !

Jean "le jeune" décède très peu de temps après son mariage, le 18 février 1777 à Brest Saint-Louis. Nous ne lui avons pas trouvé de descendance.

Quant à Jean l'aîné, il meurt le 7 vendémiaire de l'an III (28 septembre 1794) à Brest. Son décès est déclaré par Emmanuel Yves Bersolle, négociant en vins, originaire lui aussi du Bordelais.

La rencontre... heureuse...?

Jean Guilhem (l'aîné) et Guy Maurice de Fayard ne sont pas du même milieu social. Le premier est d'origine plutôt modeste, de la petite bourgeoisie provinciale tout au plus, et son père fut simple matelot.

Le second, né dans un château, fils d'un écuyer seigneur des Combes et de l'Eguillac, est un aristocrate et porte le titre de Chevalier. Avant la révolution ceci a son importance. Pourtant ils vont se rencontrer et Guy Maurice de Fayard va rejoindre Jean Guilhem... *"sur les colonnes"* du temple maçonnique brestois l'Heureuse Rencontre du *"Grand Orient de France".*

En effet Jean Guilhem est initié le 12 février 1764.Il est alors négociant armateur.

Un an plus tard, le 20 mai 1765, Guy Maurice de Fayard est initié à son tour. Il est alors Enseigne de vaisseau. Pour la petite histoire, on notera que deux mois plus tard les deux "frères" sont rejoints par François de Lapérouse, initié le 26 juillet 1765, lui aussi Enseigne de vaisseau.[7]

Aujourd'hui, il est difficilement compréhensible qu'une entreprise aussi funeste ait pu germer dans une institution qu'on présente toujours comme empreinte d'humanisme, attachée au progrès et à la concorde universelle et proche des idées des Lumières.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

Les deux fils de Jean Guilhem (L'aîné)

On connaît au couple Jean Guilhem (l'aîné) et Marie Louise Daniel deux garçons : Jean Pierre Olivier (1765) et Jean Louis (1767), nés peu de temps avant l'expédition de l'*Étourdie* (1768).

Jean Pierre Olivier

Jean Pierre Olivier est simplement ondoyé, sans être nommé, le 10 mars 1765 à Saint-Louis de Brest.

Son baptême complet aura lieu le 20 août. Son oncle Jean et sa grand mère Marie Olive Tardy sont ses parrain et marraine. Le père est négociant.

Jean Pierre Olivier – devenu à son tour Guilhem *"aîné"* – est à vingt ans (avec dispense d'âge) contrôleur vérificateur du roi et receveur des octrois et autres droits de la ville de Brest. En 1789, il est membre du conseil général révolutionnaire. En 1800, il est nommé adjoint au maire de Brest.

"Négociant, armateur, il fut aussi à Brest le chef incontesté des libéraux anticléricaux. Il est élu député du Finistère en octobre 1818. Il siège au centre-gauche, dans la minorité libérale, proche de Benjamin Constant. Il est réélu en 1820 et devient la bête noire des royalistes Ultras. Il soutient les combats pour l'émancipation des noirs et la Société pour l'instruction élémentaire qui promeut l'enseignement mutuel. Sur le plan maçonnique il est le principal animateur de L'Heureuse rencontre de 1785 à 1818."[8]

Son activité commerciale est très importante, quel que soit le régime en place. Il est un partenaire privilégié de la marine avant et pendant la révolution pour la fourniture de matériaux (bois, chanvre...) ou de denrées alimentaires (vin, fromages, vinaigre, huile d'olive).

Pendant la Révolution, il se lance dans la guerre de course en armant le *Difficile* (1797), le *Cerbère* (1798 et 1799), activité qu'il poursuit pendant l'empire avec *Le Voltigeur* et l'*Amiral Décrès*[9]. À la fin de l'empire, la course se termine et le 19 avril 1814, le préfet maritime de Brest l'interdit dans sa zone de compétence.

Il fait partie des principaux acquéreurs de biens nationaux sur Brest.

En l'an XII, il devient président du tribunal de commerce, fonction qu'il occupera sans discontinuer pratiquement jusqu'à sa mort.

En 1815, il est élu député du Finistère, réélu en 1818 mais battu en 1824. Il se présente alors dans le Maine-et-Loire, département d'origine de sa femme, où il est élu en 1827 et réélu en 1830.

Pendant la restauration, le système électoral est censitaire, c'est-à-dire que seuls les imposés au-delà d'un certain seuil, le cens, sont électeurs. Pour être éligible ce seuil est encore plus élevé.

En 1822 le Finistère compte 167 éligibles. Ces 167 notables versent :

* 135 entre 1000 et 1 500 francs d'impôts.
* 25 entre 1 500 et 2 000 francs
* 5 entre 2 000 et 3 000 francs
* 1 entre 3 000 et 4 000 francs
* 0 entre 4 000 et 5 000 francs
* 1 plus de 5 000 francs, et c'est Jean Pierre Guilhem, avec 5 991 francs d'impôts.[10]

Portrait de Jean Pierre Olivier Guilhem figurant sur sa fiche de l'Assemblée Nationale

Jean Pierre Olivier Guilhem décède le 27 novembre 1830 des suites d'une chute de cheval.

Jean Louis

Jean Louis est baptisé le 30 mai 1767 à Saint-Louis de Brest. Son père est qualifié de *noble homme*. Son parrain est *missire Jean Baptiste Daniel recteur de Quilbignon* et sa marraine *Dame Louise Françoise le Brigant épouse du Sieur Demontreux échevin de la ville et communauté de Brest.*

On retrouve Jean Louis (Guilhem "jeune") à Pamplemousses à l'Île de France (aujourd'hui Île Maurice) le 23 fructidor an II (9 septembre 1794), pour son mariage avec Marguerite Tournier, quatorze ans, originaire de Libourne. Il est lieutenant de vaisseau. Jean Louis signe Guilhem jeune.

Louise Vincente Mélanie naît à Brest le 2 pluviôse de l'an 10 (22 janvier 1802). Le père est désormais rentier. L'oncle de l'enfant, Jean Pierre Olivier, étant témoin, l'acte comporte les signatures Guilhem jeune et Guilhem aîné

Jean Louis Guilhem, propriétaire, décède le 19 avril 1845 au 47 de la rue Saint Yves à Brest.

La rue de la Rampe

Les affaires se font en famille et la maison de commerce, qui est également la maison d'habitation, connue sous la raison de *"Guilhem aîné et fils"* se trouve rue de la Rampe (actuelle rue Jean Macé).

En 1803, habitent au 24 rue de la Rampe,

- d'une part Marie Louise Daniel, veuve de Jean Guilhem, rentière, Jean Louis son fils et sa femme – il est également rentier – un enfant en bas âge (probablement Louise Vincente Mélanie), une cuisinière et un garçon de confiance, selon l'expression en usage à l'époque.

- d'autre part Jean Pierre Olivier et sa femme – il est négociant – six enfants en bas âge, trois filles de confiance et un garçon de confiance.

En 1815, la famille vit au 19 de la rue de la Rampe (la numérotation a probablement été modifiée)

On a d'une part, Jean Pierre Olivier, quarante-neuf ans, négociant, sa femme, quarante ans, Aristide, vingt-deux ans, Lodoiska Virginie, dix-huit ans, et trois enfants en bas âge.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

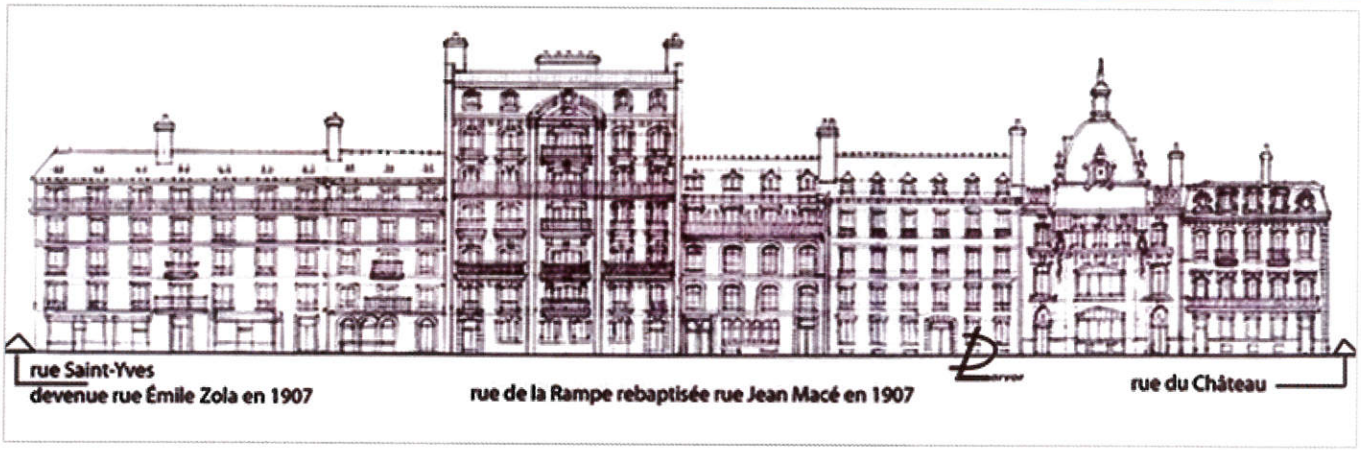

D'autre part, la présence de Marie Louise Daniel et d'une domestique est notée et barrée, puisque l'épouse de Jean Guilhem est décédée le 30 janvier 1815.

En 1842, toute la maison au numéro 21 est occupée par la veuve de Jean Pierre Olivier (décédé en 1830), Théodore et Henry, ses fils, que servent trois domestiques.

Au numéro 1 de cette rue, deux logements sont occupés par

- au premier étage, Jean Julien Angot des Rotours et sa fille Virginie, M^lle Françoise Morand, institutrice, et trois domestiques,
- au deuxième étage plus une mansarde, on a Eugène Filhol Camas et Clémence, son épouse, Jules et Marie, leurs enfants et trois domestiques.[11] (cf généalogie Guilhem ci-dessous)

(Tous ces noms sont barrés mais nous les retrouvons au 28 au premier étage.)

Des notables aux aristocrates :

En 1765, à la naissance de Jean Pierre Olivier, son père Jean Guilhem a trente ans, est *Sieur* négociant, sa mère *Demoiselle*.

En 1767, à la naissance de Jean Louis, son père est qualifié de *Noble Homme*. Le parrain est son oncle, Jean Baptiste Daniel, recteur de Quilbignon, et la marraine *Dame Louise françoise Le Brigant, épouse du Sr Demontreux Echevin de La ville et communauté de Brest*. On note ici les signes d'une réussite sociale évidente, les affaires de Jean Guilhem prospèrent. Rappelons qu'à ces dates nous en sommes aux préparatifs de la sinistre expédition.

Les enfants de Jean Pierre Olivier :

Jean Pierre Olivier épouse, le 1er décembre 1790 à l'église Saint-Maurille d'Angers, Marie Thibault-Chambault, *fille de Mr René Thibault chambault Négt et Receveur particulier de La cidevant élection d'Angers [...] et de dame jacquine Scholastique péan du chesnay.*

René Thibault-Chambault achètera le château d'Echarbot à Saint-Sylvain-d'Anjou dans la périphérie nord d'Angers. D'après nos informations, le château serait toujours dans la famille.

Le couple a huit enfants :

* Aristide est Receveur général des finances, régent de la Banque de France, officier de la Légion d'honneur.

Il entre dans le cadre des receveurs généraux des finances en octobre 1830, sans doute à la suite d'une intervention de son père qui a alors une forte position politique... Ses parents étaient déjà largement millionnaires et c'est d'abord à son père qu'Aristide doit sa situation. Il est à bien des égards son héritier... La succession de son père s'est élevée à 368 000F (dont 212 000F de reprises pour sa veuve) et celle de sa mère laisse un actif net d'environ 1 206 000 F[12].

Le fils d'Aristide, Jean Aristide Armand, sera adopté par Louis Pierre Alexis Pothuau, ministre de la marine et des colonies et frère de la seconde épouse de son père. Il fait ajouter *Pothuau* à son patronyme avec la particule "de" entre les deux noms. Il obtient du Saint-Siège le titre de marquis (noblesse pontificale) et ouvre ainsi la lignée aristocratique des Guilhem de Pothuau. Le titre de marquis est encore porté de nos jours dans la famille[13].

* Paul Prosper est enseigne de vaisseau admis à prendre sa retraite en 1816 comme son frère Jean Télémaque. Titulaire de la Légion d'honneur et de la Médaille de Sainte-Hélène.

Il sera maire de Beaucouzé (49). Il fait un don à la ville de Brest pour attribution d'une pension à une personne méritante. En remerciement, Brest donnera, à une rue longeant le cimetière Saint-Martin, le nom de rue Guilhem[14].

* Virginie Lodoiska épouse, le 18 septembre 1815 à Brest, Jean Julien Angot des Rotours, écuyer puis baron, capitaine de vaisseau et multi-médaillé. Il finit sa carrière militaire contre-amiral en 1822. Il sera gouverneur de la Guadeloupe entre 1826 et 1830. C'est d'ailleurs à son arrivée à Basse-Terre en Guadeloupe que Virginie contracte la fièvre jaune qui l'emporte en trois jours, à l'âge de trente-et-un ans, le 8 juin 1826[15].

* Jean Télémaque, enseigne de vaisseau admis à prendre sa retraite en 1816, devient capitaine au long cours. Décoré de la légion d'honneur en 1839, il décède à Bruxelles le 9 mars 1871. Par testament traité en Angleterre, il fait de sa nièce, Nathalie Angot des Rotours, et son mari, Antoine Aufrère de la Preugne, les bénéficiaires de son héritage[16].

* Jean Théodore Anacharsis, propriétaire, né le 22 ventôse an VII, est décédé, célibataire, le 16 juin 1851 au 21 rue de la Rampe prolongée.

* Louis Félix Adolphe est négociant à Brest. Il n'est pas mort à Paris le 18 mars 1871 selon les indications de la chapelle familiale au cimetière du Père Lachaise, mais à Saint-Maurice (actuellement dans le Val-de-Marne)[17].

* Henri Louis René, négociant à Brest, restera célibataire.

* Louis Paul Achille est élu député du Finistère (du 2mars 1839 au 12 juin 1842). Il est ensuite nommé Maître des Requêtes au Conseil d'État. Il est officier de la Légion d'honneur. Célibataire, il n'a pas de descendance.

Portrait de Jean Pierre Olivier Guilhem, par Olivier Morin.

On trouvera beaucoup de patronymes aristocratiques dans les mariages avec des titres de l'ancien régime (écuyer, marquis, baron, comte, vicomte)

Les descendants de Jean Pierre Olivier seront souvent châtelains et maires de petites localités (Chitenay dans le Loir-et-Cher, Beaucouzé dans le Maine-et-Loire, Nassigny dans l'Allier...) On ne compte plus les Légions d'honneur obtenues.

La franc-maçonnerie

Jean Guilhem (l'aîné) est initié à *l'Heureuse Rencontre* en 1764. Il est rejoint par son beau-frère Jean Yves Philibert Daniel du Colhoé en 1774[18].

Ses deux fils Jean Pierre Olivier et Jean Louis les rejoignent en 1785 et 1788.

En 1812, Aristide (négociant) et Paul Prosper (enseigne de vaisseau) seront initiés.

Télémaque Guilhem (aspirant de Marine) est initié le 15 juillet 1813 à *l'Heureuse Rencontre.*

Enfin Adolphe Guilhem rejoint la franc-maçonnerie brestoise en 1820.

Les Guilhem mettront à la disposition de l'*Heureuse Rencontre*, une maison rue Neptune, qui sera fréquentée par les francs-maçons brestois de 1796 à 1868.

La vie dans les loges maçonniques de la seconde moitié du XVIIIe siècle – *L'Heureuse Rencontre* est née en 1745 – est très intense. La franc-maçonnerie est avec la marine et l'église la plus vieille institution brestoise encore en activité.

L'Heureuse Rencontre reçoit l'élite brestoise militaire et civile ; des marins bien sûr, mais aussi des officiers des régiments d'infanterie basés à Brest. Parmi les civils, on trouve beaucoup de négociants (Guilhem, Bersolle, Riou-Kerhallet), des officiers de justice, des hommes de loi.

Les Guilhem sont l'exemple parfait de ces grandes familles qui fréquentent les loges maçonniques[19].

En février 2017, la salle des ventes de Morlaix propose aux enchères un tableau, peint par Morin, représentant Jean Pierre Olivier Guilhem paré de ses décors maçonniques. Le tableau est acquis par le "Grand Orient de France" pour son musée de la rue Cadet à Paris.

Conclusion

À la moitié du XVIIIe siècle, la traite négrière est un fait admis par l'ensemble de la nation. Le *Code Noir,* qui fait de l'esclave un bien meuble, est en application depuis 1685 et le restera jusqu'en 1794. Il sera rétabli en 1802 et définitivement aboli en 1848.

Le roi prête des navires et met à la disposition des armateurs privés des officiers et des médecins issus de familles aristocratiques, mais aussi des officiers mariniers et des matelots. Des avantages financiers sont consentis par la couronne aux armateurs qui souhaitent pratiquer le commerce triangulaire. Les institutions ne s'offusquent pas de cette pratique, ni l'église, ni la jeune franc-maçonnerie.

La quasi-certitude de profits très importants ne laisse pas indifférent. C'est dans cet environnement que Jean Guilhem a pu préparer l'expédition de *l'Étourdie*. De telles initiatives ont eu lieu dans de nombreux ports du royaume, de l'Atlantique comme de la Méditerranée[20].

Jean Guilhem décède à la fin de la Terreur, et ses fils vont prendre les rênes de son activité de négociant et d'armateur avec un réel succès. L'engagement des Guilhem au sein de la franc-maçonnerie brestoise se confirme.

Sous la restauration, Jean Pierre Olivier va s'investir dans la politique et défendre les idées du courant libéral de l'époque. Il va engager la loge *"L'Heureuse Rencontre* " dans des actions de soutien et d'aide à Bissette, Fabien et Volny, trois abolitionnistes martiniquais condamnés au bagne et enfermés au château de Brest[21]. En cela il se distingue radicalement de son père. Peut-être une illustration de ce qu'Annick Le Douget appelle *"l'émergence de la conscience abolitionniste".*

Ce travail nous aura permis de savoir davantage sur les pratiques négrières et d'en mesurer le tribut humain parfois effrayant.

Il nous aura également permis de retracer la saga des Guilhem, des bords de la Dordogne aux châteaux de Chitenay ou de Nassigny en passant par la rue de la Rampe à Brest ou la rue Neptune...

Nous les aurons vus traverser les régimes et nous aurons mesuré leur don pour les affaires, leur goût du pouvoir très lié à l'argent, leur attirance pour l'aristocratie. Nous aurons entrapperçu Lapérouse, Foch, Leclerc.... ■

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

Notes

[1] Archives départementales de la Dordogne

[2] Source : Site *Mémoire des hommes.*

[3] Source : *Les combattants français de la guerre d'indépendance américaine, 1778-1783* : listes établies d'après les documents authentiques déposés aux Archives Nationales et aux Archives du Ministère de la guerre / publiées par les soins du Ministère des affaires étrangères ; [avec une introduction par Henri Mérou], 1903, deux volumes. Cet ouvrage nous cite deux fois le chevalier de Fayard (Pages 152 et 186) sans aucun prénom. Nous savons par sa fiche au SHD de Brest que Jean Armand a embarqué sur l'*Hercule* en 1782-83. Nous en déduisons donc que Guy Maurice a été affecté sur le *Saint-Esprit.*

[4] Sources : Pour les B.M.S à la Réunion nous avons utilisé

- d'une part le site ANOM La Réunion..
- *Et d'autre part le Dictionnaire Généalogique des Familles de l'Ile Bourbon (La Réunion) 1665-1810,* de Camille Riquebourg ,édité par le Cercle Généalogique de Bourbon.

[5] Source : BMS de Libourne .

[6] Source : A.D du Finistère, Inventaire sommaire du Fonds de l'Amirauté du Léon, détruit le 2 juillet 1941, pages 54-55 : cote B 4703 (Liasse) 334 pièces, papier ; 3 pièces parchemin.

[7] *Brest et la franc-Maçonnerie. Les Amis de Sully. Des Origines à nos jours,* de Jean-Yves Guengant, aux éditions Armeline. Curieusement pas plus que Fayard, Lapérouse ne porte de particule sur les registres de la loge. Mais ce n'est pas une règle.

[8] Parcours maçonnique de JPO Guilhem reconstitué par Jean Yves Guengant pour le blog maçonnique : www.hiram.be 25 mars 2017. Un autre portrait de Jean Pierre Olivier nous est proposé par l'Assemblée Nationale sur sa fiche évoquant son parcours de député.

[9] Source: *Elites, pouvoirs et vie municipale à Brest 1750-1820,* Bruno Baron, thèse de doctorat d'Histoire, 2012.

[10] Source: *Les juloded,* Louis Elégoët, Rennes P.U.F. Une autre illustration des opinions politiques et de l'aisance financière des Guilhem à Brest :lors des funérailles du Général Foy, général d'empire et député libéral sous la restauration, une souscription nationale est ouverte au profit de sa famille et en vue de lui ériger un monument. La liste des donateurs est publiée dans *"le Constitutionnel"* de janvier 1826. A Brest, les dons sont reçus chez les Guilhem. Le don le plus courant est de 5F. Jean Pierre Olivier Guilhem donne 500F, Aristide 200F, Adolphe 20F et Henri 20F.

[11] Source : Archives municipales de Brest, Recensement de la population de Brest.

[12] *Régents et gouverneurs de la Banque de France sous le second empire,* Alain Plessis, Maître assistant Université de Paris VIII. Librairie Droz, Genève, 1985.

[13] Le titre de marquis s'est transmis jusqu'à nos jours comme le montrent les deux faire-part ci-dessous.

* Entre les deux guerres :

"S.A.S. Mgr de Croy, protonotaire apostolique prélat de Sa Sainteté, a béni, hier, [...] en l'église Saint-Louis des Invalides, le mariage de Mlle Guilhem de Pothuau fille du marquis Guilhem de Pothuau et de la marquise, née de Salaberry [...] avec le vicomte Xavier Potier de Courcy, fils du Vicomte J. Potier de Courcy [...] Les témoins étaient pour la mariée : le comte Guilhem de Pothuau, son frère, et le comte de Salaberry, son oncle, pour le marié : M. le maréchal Foch et le baron Robert des Rotours, son beau frère." (*Le Gaulois Littéraire et politique*, 8 mai 1928)

* Et bien plus près de nous :

Avis de décès
Chitenay (Loir-et-Cher).
La marquise Guilhem de Pothuau, ses enfants, petits-enfants et leurs familles
ont la tristesse de vous faire part du décès du
marquis GUILHEM de POTHUAU
survenu le 30 octobre 2013.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 5 novembre, à 14 h 30, en l'église de Chitenay.

Avis paru le 2 novembre 2013, Loir-et-Cher (41) (*Le Figaro)*

Pour l'anecdote, Béatrice Guilhem de Pothuau va épouser Michel Leclerc de Hautecloque, fils du Maréchal).

[14] *Brest. 26 juin - Hier, à l'Hôtel de Ville, en présence du Conseil municipal réuni, le maire a procédé pour la première fois au couronnement de la rosière, conformément aux dispositions testamentaires de feu M. Guilhem, qui a institué un legs bisannuel de 600 francs pour la jeune fille la plus méritante. La première rosière brestoise est une tailleuse de vingt et un ans, nommée Marie Roscongar. (La Lanterne.* Journal politique quotidien. Paris et départements. Samedi 28 juin 1890)

[15] Source : *Biographie Universelle ancienne et moderne,* volume 80, Michaud Éditeur, 1847.

[16] Un grand merci au talentueux Jean Claude Bourgeois qui nous a trouvé cette information.

[17] Cimetière du Père Lachaise à Paris. Division 52. Chemin de la cave. Lignel. Salomon. Ae56

Sépulture de Louis Paul Achille Guilhem,

"Ici repose Nathalie Henriette Marie Angot des Rotours, veuve d'Antoine Paul Léonce de la Preugne, née à Brest le 28 avril 1823, décédée à Paris le 21 mars 1898. Pie jesu domine dona eis requiem.

Ici repose le corps de monsieur de Louis Félix Adolphe Guilhem, né à Brest, décédé à Paris le 18 mars 1871 à l'âge 70 ans. 3ème case à gauche.

Ici repose madame Guilhem ainée, née Marie Thibaut-Chambault, décédée à Paris le 1er août 1857 à l'âge de 90 ans. Priez Dieu pour elle. 2ème case à gauche.

Ici repose le corps de monsieur Jean Télémaque Guilhem, né à Brest, décédé à Bruxelles (Belgique) le 9 mars 1871, à l'âge de 74 ans. Au fond du caveau au milieu.

Ici repose le corps de monsieur Aristide Guilhem, né à Brest, décédé à Paris le 6 mars 1870, à l'âge de 78 ans. [illisible] ère case à gauche.1ère ?

Ici repose le corps de monsieur Louis Paul Achille Guilhem, ancien député, ancien maître des requêtes au conseil d'Etat, né à Brest, décédé à Paris le 29 juillet 1880 à l'âge de 73 ans.

Ici repose le corps de madame Aristide Guilhem, née Rose Claire Pothuau à la Martinique, décédée à Paris le 10 juillet 1870 à l'âge de 70 ans. 2ème case à droite."

[18] Jean Yves Philibert DanielL du Colhoé. Né le 10 juin 1752, Jean Yves Philibert DanielL est fils de Philibert Jean Daniel, marchand cirier, et Olive Tardy. Il est donc le jeune frère de Marie Louise la femme de Jean "l'aîné".

- Il se marie une première fois le 9 octobre 1777 à Saint-Louis de Brest avec Françoise Riou. Le couple a deux filles. Le 14 décembre 1778, il est capitaine des gardes côtes. Le 5 février 1780, il est négociant. Par ce mariage, il se trouve beau-frère de Jean François Riou-Kerhallet.
- Il épouse le 2 août 1781 à Vannes Saint-Paterne, Marie Michelle Alexandrine Détaille, avec qui il a cinq enfants entre 1782 et 1789. Pour les quatre premiers, Jean Yves Philibert Daniel du Colhoé est négociant. À la naissance du dernier, le 30 novembre 1789, il est Major général de la milice nationale. La cinquième naissance sera fatale à la mère, qui décède le 9 janvier 1790. L'enfant survit jusqu'au 6 mars 1790 sans avoir été nommé.
- Un troisième mariage a lieu le 23 messidor de l'an II à Brest avec (Marie) Elisabeth Détaille, sa belle-soeur. Il est alors lieutenant de la gendarmerie nationale à Quimper. Ils ont deux enfants.

Il décède à Brest le 8 juin 1807, capitaine commandant de la gendarmerie impériale du Finistère.

Jean Yves Philibert Daniel du Colhoé est vénérable de la loge l'*Heureuse Rencontre* à plusieurs reprises.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

[19] Source : *Brest et la franc-Maçonnerie. Les Amis de Sully. Des Origines à nos jours*, ouvrage déjà cité
[20] Au XVIIIe siècle nous avons : Bayonne, Bordeaux, Brest (7 armements), Dunkerque, Honfleur, La Rochelle, Le Havre, Lorient (145 armements), Marseille, Morlaix (1 armement : *Le Triomphant* en 1754), Nantes, Rochefort, Saint-Brieuc (1 armement : *L'Astrée* en 1785), Saint-Malo (211 armements), Sète, Vannes (13 armements dont 6 concernant *La Concorde*) Source : Jean Mettas, ouvrage déjà cité.
[21] *Quand les notables brestois soutenaient les abolitionnistes martiniquais*, Charly Neuder, revue *Le Lien* n°120 - décembre 2011- Centre Généalogique du Finistère

Remerciements

Pour leur aide efficace, leurs contributions, leur avis éclairé, leur soutien et leurs encouragements, nous adressons nos plus vifs remerciements à Hervé Baudy et Jean-Yves Guengant.

Descendance de Pierre GUILHEM et Marie LAMY

GUILHEM Pierre, N° 1 Maître de barque, Marchand, Bourgeois de Libourne
x **LAMY** Marie
| **...GUILHEM** Marguerite ° 04/04/1726 LIBOURNE
| **...GUILHEM** Raymond ° 04/07/1727 LIBOURNE
| **...GUILHEM** Pétronille ° 15/04/1729 LIBOURNE
| **...GUILHEM** Marguerite ° 30/05/1731 LIBOURNE
| **...GUILHEM** Jeanne ° 04/10/1732 LIBOURNE
| **...GUILHEM** Marie ° 20/03/1734 LIBOURNE
| **...GUILHEM** Jean ° 20/02/1735 LIBOURNE + 28/09/1794 BREST *Négociant, Armateur*
| ...x **DANIEL** Marie Louise ° 06/11/1740 BREST x 09/11/1757 BREST + 30/01/1815 BREST
| ... | **...GUILHEM** Jean Pierre Olivier ° 10/03/1765 BREST + 27/11/1830 BREST
Négociant, Armateur, Homme politique, Président du Tribunal de commerce
| ... | ...x **THIBAULT CHAMBAULT** Marie ° 26/06/1767 ANGERS x 01/12/1790 ANGERS + 01/08/1857 PARIS
| ... | ... | **...GUILHEM** Aristide ° 29/09/1791 BREST + 06/03/1870 PARIS
Receveur général des finances, Régent de la Banque de France
| ... | ... | ... **LE BIGOT** Nathalie Armande ° 29/08/1797 ST-BRIEUC x 04/05/1818 BREST + 20/12/1825 BREST
| ... | ... | ... | **...GUILHEM** Nathalie Armande ° 15/01/1819 BREST
| ... | ... | ... | **...GUILHEM de POTHUAU** Jean Aristide Armand ° 02/02/1820 BREST + 28/06/1855 LILLE (59)
| ... | ... | ... | ...x **BOUCHON** Adrienne Louise ° 03/01/1825 PARIS 2e x 23/04/1844 PARIS 11e + 12/07/1895 PARIS 7e
| ... | ... | ... | ... | **...GUILHEM de POTHUAU** Théophile Aristide Armand ° 06/06/1849 PARIS 1er
| ... | ... | ... | ... | ...x **de LAUGIER-VILLARS** Marie Auguste Emmanuelle ° 30/05/1854 GAGNY (93) x 27/05/1873 PARIS 7e + 08/02/1929 PARIS
| ... | ... | ... | ... | ... | **...GUILHEM de POTHUAU** Henri Marie Adrien Alfred ° 12/03/1874 CHITENAY (41)
| ... | ... | ... | ... | ... | ...x **d'IRUMBERRY de SALABERRY** Marguerite Marie Bernadette, ° 19/08/1875 FOSSÉ (41) x 17/10/1901 FOSSÉ, +14/04/1960 CHITENAY (41)
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | **...GUILHEM de POTHUAU** Hubert Marie Charles Henri ° 16/08/1902 FOSSÉ (41) *Lieutenant état-major à son mariage*
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ...x **de MOUSTIER** Diane Marie Léontine Ernestine ° 27/09/1910 CUBRY (25) x 27/10/1933 PARIS 8e
| ... | ... | ... | ... | ... | **...GUILHEM de POTHUAU** Olivone Marie Anna Pauline ° 17/10/1880 CHITENAY (41)
| ... | ... | ... | ... | ... | ...x **de la MOTTE SAINT PIERRE** André ° 29/10/1815 PARIS 18e x 28/10/1902 CHITENAY (41)
| ... | ... | ... | ... | **...GUILHEM de POTHUAU** Louise Marie ° 07/05/1854 CHITENAY (41) + 07/06/1899 CELETTES (41)
| ... | ... | ... | ... | ...x **COLLINET de la SALLE** Alain Louis ° 04/06/1849 PARIS 1er x 27/05/1873 PARIS 7e + 11/03/1918 PARIS 1er
Vicomte, Officier de cavalerie
| ... | ... | ...x **de POTHUAU** Claire Rose Catherine ° 10/10/1799 FORT ROYAL (Martinique) x 19/03/1829 BREST + 10/07/1870 PARIS 8e
| ... | ... | **...GUILHEM** Paul Prosper ° 19/05/1793 BREST + 20/09/1885 ANGERS *Capitaine au long cours, Maire de Beaucouzé (49)*
| ... | ... | ...x **BOIS** Marie Jeanne ° 19/02/1800 CHÂTEAULIN x 13/05/1821 CHÂTEAULIN + 16/05/1873 PARIS 7e
| ... | ... | ... | **...GUILHEM** Valérie Marie ° 13/12/1835 ANGERS + 29/08/1912 BEAUCOUZÉ (49)
| ... | ... | ... | ...x **LACRETELLE** Charles Nicolas ° 30/10/1822 PONT-A-MOUSSON (54) + 14/11/1891 BEAUCOUZÉ (49)
Général de division, Maire de Beaucouzé, Député du Maine-et-Loir
| ... | ... | **...GUILHEM** Virginie Lodoiska ° 02/04/1795 ANGERS + 08/06/1822 BASSE-TERRE (Guadeloupe)
| ... | ... | ...x **ANGOT des ROTOURS** Jean Julien ° 03/06/1772 LES (61) x 18/09/1815 + 30/12/1865 LAMBEZELLEC
Baron, Contre-amiral, Grand officier de la LH, Gouverneur de la Guadeloupe
| ... | ... | ... | **...ANGOT des ROTOURS** Clémence Virginie Julie Scolastique ° 27/06/1816 BREST + 10/02/1874 BREST
| ... | ... | ... | ...x **FILHOL de CAMAS** Eugène Jean Ambroise ° 17/05/1796 PORT-LOUIS (56) x 15/10/1833 BREST + 30/12/1866 LAMBEZELLEC
| ... | ... | ... | ... | **...FILHOL de CAMAS** Jules Jean ° 11/09/1834 BREST + 29/01/1898 BREST
| ... | ... | ... | ... | **...FILHOL de CAMAS** Elisabeth Virginie ° 17/09/1835 BREST
| ... | ... | ... | ... | **...FILHOL de CAMAS** Henri Eugène ° 06/01/1839 BREST + 08/01/1839 BREST
| ... | ... | ... | ... | **...FILHOL de CAMAS** François Victor ° 12/03/1843 BREST
| ... | ... | ... | ... | **...FILHOL de CAMAS** Edmond Gaston ° 22/03/1848 BREST
| ... | ... | ... | **...ANGOT des ROTOURS** Jules Gabriel Olivier ° 03/06/1818 BREST + ../../1844
| ... | ... | ... | **...ANGOT des ROTOURS** Virginie Narcisse Victoire ° 11/02/1820 BREST + 27/01/1898 BREST
| ... | ... | ... | **...ANGOT des ROTOURS** Nathalie Henriette Marie ° 24/04/1822 BREST + 21/03/1898 PARIS 6e
| ... | ... | ... | ...x **AUFRERE de la PREUGNE** Antoine Paul ° 07/08/1804 PREVERANGES (18) + 24/05/1879 PARIS 6e *Sous-préfet*
| ... | ... | ... | ... | **...AUFRERE de la PREUGNE** Ferdinand Antoine Raoul ° 24/09/1842 ROUEN + 14/06/1896 PARIS 7e
Officier de cavalerie, Maire de Nassigny (03)
| ... | ... | ... | ... | ...x **LOISSON de GUINAUMONT** Marie Pauline Berthe ° 07/03/1856 SENS-BEAUJEU (18) x 21/09/1875 BAYEUX
| ... | ... | ... | ... | **...AUFRERE de la PREUGNE** Jeanne Marie Blanche ° 01/10/1848 ROUEN
| ... | ... | ... | ... | ...x **de la CELLE** Louis Marie Ildebert ° 17/01/1831 CHÂTEAU-PONSAC (87) x 28/09/1868 NASSIGNY (03) + 11/11/1909 ORSENNES (36)
Vicomte de La Celle
| ... | ... | **...GUILHEM** Jean Télémaque ° 18/02/1797 BREST + 09/03/1871 BRUXELLES *Enseigne de vaisseau en 1831*
| ... | ... | **...GUILHEM** Jean Théodore Anacharsis ° 12/03/1799 BREST
| ... | ... | **...GUILHEM** Louis Félix Adolphe ° 27/04/1801 BREST + 18/03/1871 PARIS *Négociant*
| ... | ... | **...GUILHEM** Henri Louis René ° 10/11/1803 BREST + 06/01/1861 BREST *Négociant*
| ... | ... | **...GUILHEM** Louis Paul Achille ° 17/02/1808 BREST + 19/04/1845 BREST *Député du Finistère, Maître des Requêtes au Conseil d'Etat*
| ... | **...GUILHEM** Jean Louis ° 30/05/1767 BREST + 19/04/1845 BREST
| ... | ...x **LE TOURNIER** Marguerite x 09/09/1794 PAMPLEMOUSSES (Ile Maurice)
| ... | ... | **...GUILHEM** Louise Vincente Mélanie ° 02/pluv/10 BREST
| **...GUILHEM** Jean ° 02/01/1737 LIBOURNE + 18/02/1777 BREST *Maître de barque, Capitaine de navires marchands*
| ...x **LE BEURIER LA RIVIÈRE** Marie Jeanne
| ... **GUILHEM** Arnaud ° 04/12/1737 LIBOURNE + 05/12/1737 LIBOURNE

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

27 février 1803 : l'affaire de Kergonval en Plonévez-du-Faou

par Jean GUICHOUX, CGF n° 01260.

1803 : vol avec violences à Plonévez-du-Faou
Six hommes du Poher guillotinés à Quimper

Le soir du 8 ventôse an XI (27 février 1803), sept hommes de 22 à 37 ans, armés de fusils, hache et bâtons, partent des environs du moulin de Conval, en Poullaouën, pour se rendre au village de Kergonval en Plonévez-du-Faou, afin d'y commettre un vol.

Conséquence de cette entreprise : six des auteurs du vol sont guillotinés à Quimper. La condamnation à mort du septième est commuée en déportation à perpétuité par Napoléon Bonaparte.

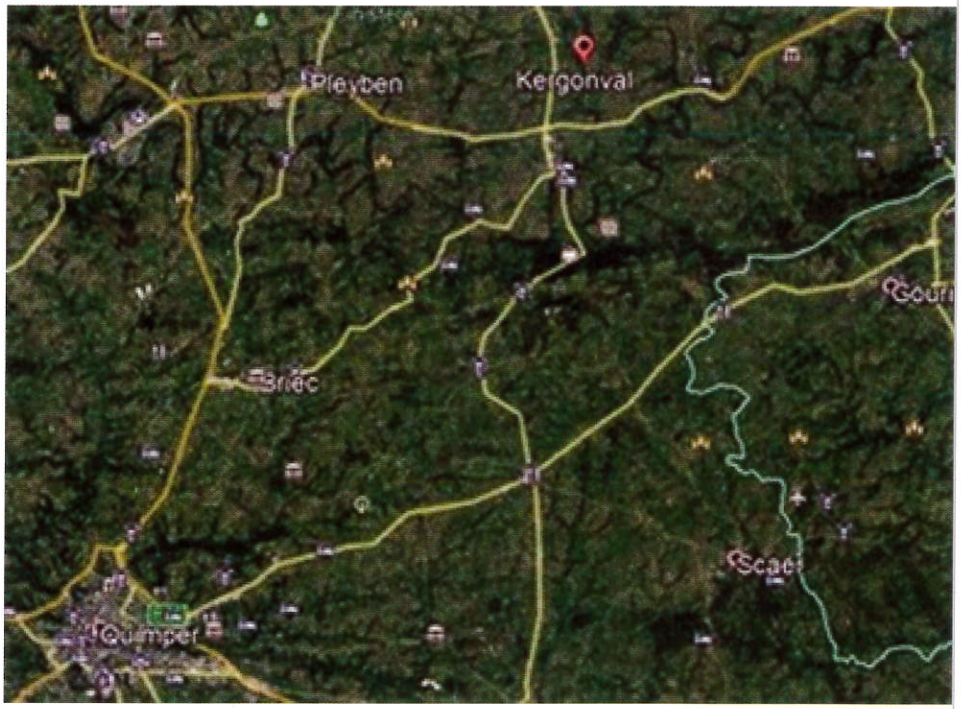

Deux hommes sont à l'origine de cette opération : Yves Primel, trente-sept ans, journalier, domicilié à Plounévézel et Yves Le Baler, même profession, demeurant à Trémellec en Plouyé.

Le premier est *un homme fort et redouté dans tout le pays*, le second un homme violent. Ils ont évoqué devant des témoins l'idée de faire un coup qui leur permettrait de sortir de la misère où ils se trouvent. Ce coup, ils vont le réaliser à Plonévez-du-Faou, au domicile d'une veuve habitant l'unique ferme du village de Kergonval.

Pour commettre ce vol, ils demandent à quatre connaissances et à un frère d'Yves Le Baler de les rejoindre le dimanche, en fin d'après-midi, dans un champ, près du moulin de Conval situé sur l'Aulne en Poullaouën. Ces derniers ne connaissent le but de ce rendez-vous que lorsqu'Yves Primel leur fait jurer de garder le secret sur ce qu'ils vont entendre.

Tous acceptent de suivre Yves Le Baler, le seul à connaître Kergonval pour y avoir travaillé. Ils vont marcher environ deux heures avant d'arriver aux abords de la maison vers les neuf heures du soir.

L'instruction indique *qu'à la chute du jour Yves Primel, coiffé d'un bonnet à poils et armé d'un bâton à tête, Laurent Le Guillou armé d'un fusil, Yves Le Baller aussi armé d'un fusil, Michel Le Coent armé de même, Pierre Le Bouguennec armé d'un bâton de houx, Yves Stéphan armé d'une hache et Jean François Baller se réunirent en troupe près du moulin de Conval en Poullaouën et après deux heures de marche arrivèrent près de la demeure de Marie Le Grannec, où ils firent une halte pour tourner leurs habits et se noircir la figure... et après avoir fait entre les mains d'Yves Primel le serment de discrétion et fidélité consommèrent le vol.*

Ils frappèrent d'abord sur la porte en demandant ouverture et pour inspirer la confiance ils feignirent de ne vouloir autre chose que se faire instruire de la route qui menait au bourg de Plonévez-du-Faou.

L'église de Plonevez-du-Faou
Photo : Jean François Pellan

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

Marie Le Grannec, son valet de vingt-cinq ans et sa domestique de quarante-deux ans, refusent et leur indiquent de l'intérieur la direction du bourg. Sont également présents à l'étage, accessible par un escalier extérieur, le petit-fils de la propriétaire, âgé de vingt-sept ans, et sa femme de vingt-deux ans. Deux des voleurs les surprennent au lit et sous la menace les obligent à y rester.

Ne pouvant ouvrir la porte du rez-de-chaussée, les autres entreprennent de la démolir avec leur hache.

Le valet prend un fusil, mais ne peut faire partir le coup. Il aide ensuite sa patronne à renforcer la porte.

Devant la résistance des occupants, les brigands tirent au travers de la porte un coup de fusil qui atteint le lit-clos que Marie Le Grannec vient de quitter. Le valet, atteint d'un deuxième coup au bras, doit gagner son lit. La porte finit par céder et les voleurs pénètrent dans la maison et se précipitent sur le valet qui est allongé sur son lit. Ils le maltraitent à coups de poing. Ils brisent deux armoires, ouvrent deux autres avec les clefs données par la propriétaire et y prennent des rouleaux de tissu et divers linges.

Ne trouvant pas d'argent, deux des assaillants, dont l'un de haute taille (Yves Primel) avec un bonnet à poil, se ruent sur Marie Le Grannec et sur sa domestique, réfugiées près de la cheminée, *et les assomment à coups de poings*. Craignant pour sa vie, Marie Le Grannec leur indique qu'elle a six cents francs dans la paille de son lit. Ils trouvent en réalité mille deux cents francs.

Après avoir fouillé toute la maison, les brigands vont manger et boire pendant une heure avant de partir. La domestique déclare ne pas se souvenir des assaillants, car elle était occupée à leur soutirer du cidre.

Sur le chemin du retour, Yves Primel donne cent francs à chacun de ses complices. Il garde le reste ainsi que les rouleaux de toile et habits qu'il transporte dans un sac.

Le lendemain après-midi, le juge de paix de Châteauneuf-du-Faou, accompagné de son greffier d'un officier de santé, est sur place. Par l'interrogatoire des témoins, ils apprennent que plusieurs personnes ont suivi les traces de pas laissées par les voleurs dans les champs et chemins jusqu'au village de Keraval en Landeleau. Avant de les perdre, ils constatent que certains sont partis dans la direction de Kergloff, les autres vers Plouyé. Au cours du vol, l'un des assaillants a oublié son bâton et un autre perdu sa ceinture. Des témoins déclarent avoir rencontré un groupe d'hommes accompagnés d'un chien blanc et brun.

Après une enquête de voisinage au bourg de Plouyé, les gendarmes se rendent au village de Trémellec interroger les membres de la famille Le Baler qui y résident. Plusieurs des enfants sont réputés dans la région pour y semer le trouble par leur violence et les nombreux petits vols qui leur sont attribués. L'un d'entre eux, Jean François, vingt-sept ans, cultivateur audit village, reconnaît sa participation au vol de Kergonval. Lors de son interrogatoire à Châteaulin, le 13 mars, deux semaines après les faits, il dénonce tous ses complices.

Quatre sont arrêtés dans les jours suivants, les deux autres restent introuvables.

Emprisonnés à Châteaulin, les malfaiteurs sont interrogés par les magistrats.

Ce sont :

* **Jean François Baler**, âgé de vingt-sept ans, cultivateur au lieu de Trémellec, en Plouyé, taille de 1 mètre et 677 millimètres, cheveux et sourcils châtain foncé, front bas, yeux gris, nez petit et bien fait, bouche grande, barbe blonde, menton rond, visage ovale.

Né le 20 février 1774, à Spézet, fils de Jean et Marie Kermanach.

Mandat de dépôt du 10 mars 1803.

Interrogé les 13 mars, 28 mars et 4 avril 1803.

Reconnaît sa participation au vol.

Dit avoir tiré un coup de fusil en l'air pour effrayer les habitants de la maison.

N'est pas entré dans la maison.

Déclare avoir été contacté par Yves Primel dans sa demeure où il se trouvait à moitié ivre, après être revenu de la messe à Poullaouën.

Indique que c'est Yves Primel, cet *homme très redouté de tout le monde*, qui a organisé cette expédition et l'a forcé à le suivre.

* **Yves Stéphan**, garçon meunier au moulin de Conval, commune de Poullaouën, âgé de vingt-huit ans, taille de 1 mètre et 624 millimètres, cheveux et sourcils roux, front haut y ayant une cicatrice, yeux gris, nez rond et large du bout, barbe blonde, bouche grande, menton petit, visage rond et ayant une petite cicatrice à la joue gauche.

Né le 1er mars 1772 à Gourin (Morbihan), fils de François et Marie Josèphe Moaligou.

Renvoyé de son travail le lendemain du vol, sa patronne le soupçonnant d'avoir fait un mauvais coup. Il n'avait ni dormi ni pris son petit-déjeuner au moulin et avait le nez et le tour des yeux noircis.

Reconnaît sa participation au vol.

Figure noircie par Yves Le Baler. Indique le connaître, le craindre et avoir été obligé de l'accompagner.

Armé d'une hache.

Déclare que c'est Yves Primel qui a défoncé la porte avec la hache parce qu'il ne s'exécutait pas assez vite.

Mandat de dépôt du 13 mars 1803 à Châteaulin.

* **Yves Primel**, cultivateur de Kernevez en Plounévézel, âgé de trente-huit ans, taille de 1 mètre et 677 millimètres, cheveux et sourcils châtains, front haut, yeux bleus, nez aquilin, barbe naissante, bouche grande, menton long, visage allongé et maigre.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

Né le 9 janvier 1769 à Poullaouën, fils de Jean et Anne Hourman.

Marié à Poullaouën le 13 janvier 1790 avec Marguerite Le Mat, née le 19 janvier 1767 à Poullaouën, fille d'Yves et Marie Bizouarn.

Demeure à la Villeneuve en Plounévézel lors de son mariage.

Le montant de ses biens est estimé à 147 francs lors de l'inventaire réalisé après son exécution. Il possède une vache et quelques meubles, dont une armoire et deux lits.

Ne reconnaît pas sa participation au vol. Se dira toujours innocent.

Déclaré par les autres personnes arrêtées comme étant l'organisateur et le chef de la bande.

Mandat de dépôt et interrogatoire à Châteaulin le 18 mars 1803.

* **Pierre Bouguennec**, âgé de trente-trois ans, taille de 1 mètre et 570 millimètres, cheveux et sourcils châtains, barbe idem naissante, yeux roux, front haut, nez bien fait relevé du bout, bouche grande, menton rond avec fossette, visage rond.

Reconnaît sa participation au vol.

Né le 4 mai 1769 à Treffrin (Côtes-du-Nord), fils de Pierre et Louise Le Boulch.

Marié à Plouguer le 11 novembre 1789 avec Louise Guillemette Quéré, née le 17 juillet 1764 à Treffrin, fille d'Yves et Jacquette le Borgne.

Déclare avoir été obligé de suivre Yves Primel.

A refusé d'entrer dans la maison malgré l'ordre de Primel.

Mandat de dépôt du 18 mars 1803 à Châteaulin.

* **Michel Le Coent**, ouvrier à la mine de Huelgoat, âgé de trente-quatre ans, taille de 1 mètre et 624 millimètres, cheveux et sourcils châtain clair, yeux bleus, nez long, bouche grande, menton rond, visage plat et coloré, vêtu en toile grise à la mode des cultivateurs.

Né le 11 avril 1770 à Kergadiou en Plouyé, fils de Louis et Françoise Le Floch.

Marié le 5 ventôse an X à Plouyé avec Marie Le Louarn, y née le 29 août 1773, fille de Pierre et Louise Tanguy. Le marié est veuf de Marie Anne Le Falchier, épousée le 25 novembre 1789 à Poullaouën.

Reconnaît sa participation au vol.

Figure noircie par Yves Le Baler. Déclare l'avoir suivi jusqu'au lieu de rassemblement mais sans en connaître la raison.

A refusé de tirer au travers de la porte avec son fusil. Jean François Baler lui a pris le fusil des mains pour le faire.

Mandat de dépôt du 7 mars 1803 à Châteaulin.

Victimes du vol et des violences

* **La propriétaire de la maison est Marie Le Grannec**, soixante-quinze ans, veuve d'Alain Rannou (mariée à Plonévez-du-Faou le 29 juillet 1771, veuve en premières noces d'Olivier Kerangueven, épousé le 20 février 1743 au Quilliou). Ne voulant pas dévoiler l'emplacement de ses économies, la vieille dame est frappée de plusieurs coups de crosse de fusil par Yves Primel.

L'officier de santé qui accompagne le juge de paix le lendemain du vol, déclare *qu'elle a les fausses cotes contusionnées jusqu'à la hanche.*

Trois mois après l'agression, un examen médical du même médecin indique qu'elle ne peut venir témoigner à Quimper en raison de fortes douleurs aux reins. Elle décède à Kergonval le 14 janvier 1806, à l'âge de soixante dix-huit ans.

* **La domestique, Marie Rivoal**, quarante-deux ans, née à Landeleau (Lensach) le 27 mars 1770, fille d'Allain et Marie Rosconval, se remet rapidement des coups reçus d'Yves Primel, *qui la fit mettre à genoux avec sa patronne, en menaçant de les tuer si elles ne déclaraient pas tout l'argent qui était dans la maison.*

* **Le valet, Yves L'Hostis**, vingt-cinq ans, né le 23 février 1778 à Kervian en Plonévez-du-Faou, fils d'Yves et Catherine Motreff, *a quinze plaies au bras gauche, dont quatre s'étendent sous l'aisselle et en partie vers la poitrine et qu'il a plusieurs grains de plomb ou de fer dans les chairs et que pour les enlever il faudra faire des ouvertures.*

* **François Kerangueven**, vingt-cinq ans, (petit-fils de Marie Le Grannec) et Jeanne le Lay, vingt-deux ans, sa femme, mariés deux semaines auparavant, sont surpris dans leur lit à l'étage. Le mari *reçoit un soufflet au visage* et le couple est menacé de mort s'il sort de la pièce.

Procédure et condamnation

Le 30 mars 1803, les cinq prisonniers arrivent à Quimper à la maison de dépôt de l'ancien couvent des Ursulines avant leur transfert à la maison de justice, située à l'angle des rues Verdelet et Elie Fréron (ancienne rue Obscure), le 27 mai 1803. *(voir plan de la prison page suivante)*

Pour leur malheur, le tribunal spécial, en place depuis deux ans, va se déclarer compétent pour les juger. Le tribunal spécial est compétent pour les crimes de vagabondage, mendicité, évasion de condamnés, violences, incendies, fausse monnaie, voies de fait contre les acquéreurs de biens nationaux...

Il se compose du président du tribunal criminel, de deux juges, de trois militaires ayant au moins le grade de capitaine.

Le gouvernement veut en faire un instrument de répression plus efficace que le tribunal criminel créé en 1791. Son but est de tenter de mettre fin à la multiplication des crimes et délits, surtout dans le midi et l'ouest de la France.

Ce tribunal spécial est caractérisé par l'absence de jury. Les juges prononcent le verdict et la peine. S'il y a recours, il ne peut suspendre l'instruction. Les jugements sont mis en sursis s'il y a une demande de cassation.

Devenu cour de justice criminelle spéciale en juin 1804, le tribunal spécial cessera de fonctionner en 1811, tout comme le tribunal criminel, remplacé par la cour d'assises.

Témoins

Le procès s'ouvre le 16 juin 1803 (27 prairial an XI) par l'audition de dix témoins et des victimes, à l'exception de Marie le Grannec, non remise de ses blessures.

Le deuxième jour du procès, conformément à la loi du 18 pluviôse an IX (7 février 1801) articles 9 et 29, les magistrats condamnent les cinq hommes à *la peine de mort, pour vol dans les campagnes et dans les habitations et bâtiments de campagne avec effraction faite aux murs de clôture, aux toits des maisons, aux portes et fenêtres extérieures et le crime commis avec port d'armes et par une réunion de deux personnes au moins.*

Les condamnés doivent également indemniser leurs victimes et payer les frais de procédure.

Yves Le Baler et Laurent Le Guillou, fugitifs, sont déclarés rebelles à la loi, déchus de leurs droits de citoyen français. Leurs biens sont mis sous séquestre et une ordonnance de prise de corps est prononcée contre eux.

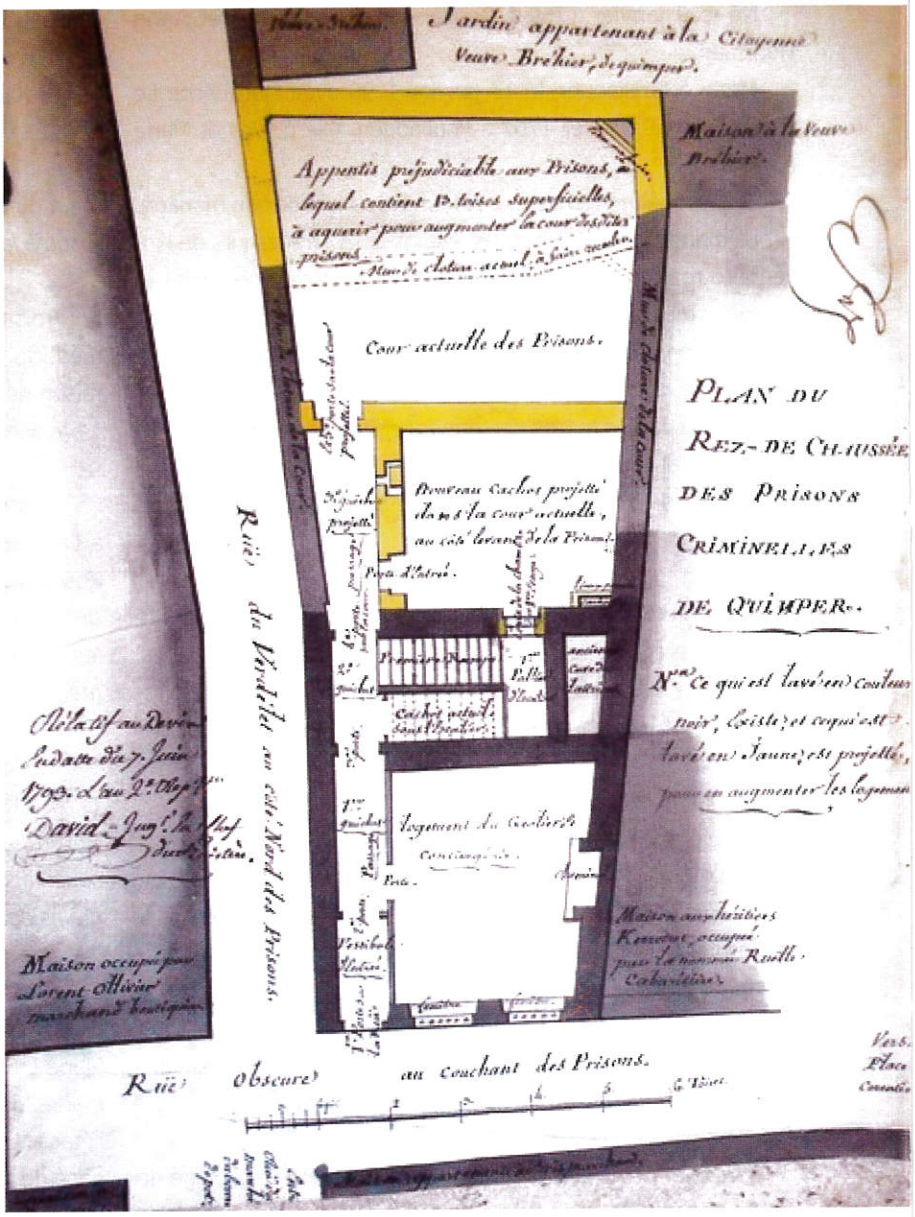

Plan du rez de chaussée de la prison criminelle de Quimper (Plan de 1792, en vue de son agrandissement) (AD Finistère, 20 L 2).

Le registre des sentences du tribunal indique que *la condamnation à mort d'Yves Stéphan est commuée en déportation perpétuelle en date du 12 pluviôse an XII* (2 février 1804) par décision de Bonaparte, Premier Consul de la République. Cette décision fait suite à une demande de l'intéressé, *qui s'est pourvu afin d'obtenir une commutation de peine.* Pour sa défense, il a toujours prétendu avoir été obligé de suivre Yves Le Baler *qui vint le prendre chez lui en lui faisant des menaces dont il avait lieu de craindre le pire.*

Le courrier annonçant cette grâce est signé de Bonaparte, d'un secrétaire d'État et du ministre de la justice. Il est lu à l'intéressé lors de l'audience du tribunal criminel du 14 ventôse an XII (5 mars 1804)[1].

Copie de la lettre

Au nom du peuple Français

Le 12 pluviôse de l'an 12

Bonaparte, Premier Consul de la République,

Aux président et membres composant le tribunal criminel du département du Finistère séant à Quimper,

Le grand juge ministre de la justice nous ayant exposé que Yves Stéphan, condamné à la peine de mort par jugement du tribunal spécial du département du Finistère en date du 28 prairial de l'an 11, s'est pourvu afin d'obtenir commutation de peine, nous avons réuni en conseil privé au palais du gouvernement le 12ème jour du mois de pluviôse de l'an 12 les citoyens Régnier grand juge ministre de la justice, Barbé grand ministre des finances, Marbois ministre du trésor public, Fouché et Tronchet sénateurs, Sainte Suzanne et Pilet de la Lozère conseillers d'état, Muraire président du tribunal de cassation et Malleville vice président du même tribunal.

D'après l'examen qui a été fait en notre présence de toutes les pièces et circonstances du délit, murement pesées,

[1] AD 29, site de Quimper, 67 L 7.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

nous avons reconnu qu'il y avait lieu à accorder la commutation demandée.

En conséquence nous avons déclaré et déclarons commuer la peine de mort prononcée contre Yves Stéphan par le tribunal spécial du Finistère le 28 prairial de l'an 11 pour crime de vol à force ouverte avec attroupement et violence envers les personnes, en celle de déportation à perpétuité au lieu qui sera désigné pour la déportation des malfaiteurs et ordonnons qu'il sera détenu dans une maison de force jusqu'à ce que sa déportation puisse avoir lieu, sans toutefois que le présent acte puisse en rien préjudicier à la partie civile.

Ordonnons que les présentes lettres de commutation scellées du sceau de l'état vous seront présentées dans trois jours à compter de leur réception par le commissaire du gouvernement en audience publique où l'impétrant sera conduit pour en entendre la lecture, debout et la tête découverte, que les dites lettres seront de suite transcrites sur vos registres sur la réquisition du même commissaire avec annotation de cette en marge de la minute du jugement de condamnation.

Donné à Paris sous le sceau de l'état le 12 pluviôse de l'an 12.

Ont signé :
Bonaparte, Premier Consul
Hugues Maret, secrétaire d'état
Régnier, grand juge ministre de la justice

L'exécution des condamnés

Le Finistère est l'un des premiers départements à être doté de sa guillotine. Elle est l'œuvre d'un artisan strasbourgeois, Tobias Schmidt, adjudicataire du marché national, après des essais concluant de son prototype, le 17 avril 1792. Huit jours plus tard, le 25 avril, des milliers de Parisiens assistent à la première exécution de la *machine à décollation.*

La guillotine du département arrive à Quimper en juillet 1792 avec son plan de montage et les instructions pour son utilisation.

Trois mois plus tard, les habitants de Carhaix auront le privilège d'assister à son inauguration[2].

Le montage de l'échafaud figurant sur le plan n'est pas respecté, son prix de revient étant jugé très élevé. Il demande une trop grande quantité de bois. Les fournitures pour son installation à Quimper en juin 1794 s'élèvent à près de 500 livres, plus en option 55 livres pour le peindre en rouge.

En novembre de la même année, sont adjugés au citoyen Benoit les travaux nécessaires pour transporter, monter et démonter les échafauds et la guillotine. Il sera payé 80 livres pour chaque exposition ou exécution.

En 1798, à la demande du bourreau, on lui rajoutera un garde-corps pour éviter une chute possible, *certains condamnés faisant de la résistance.*

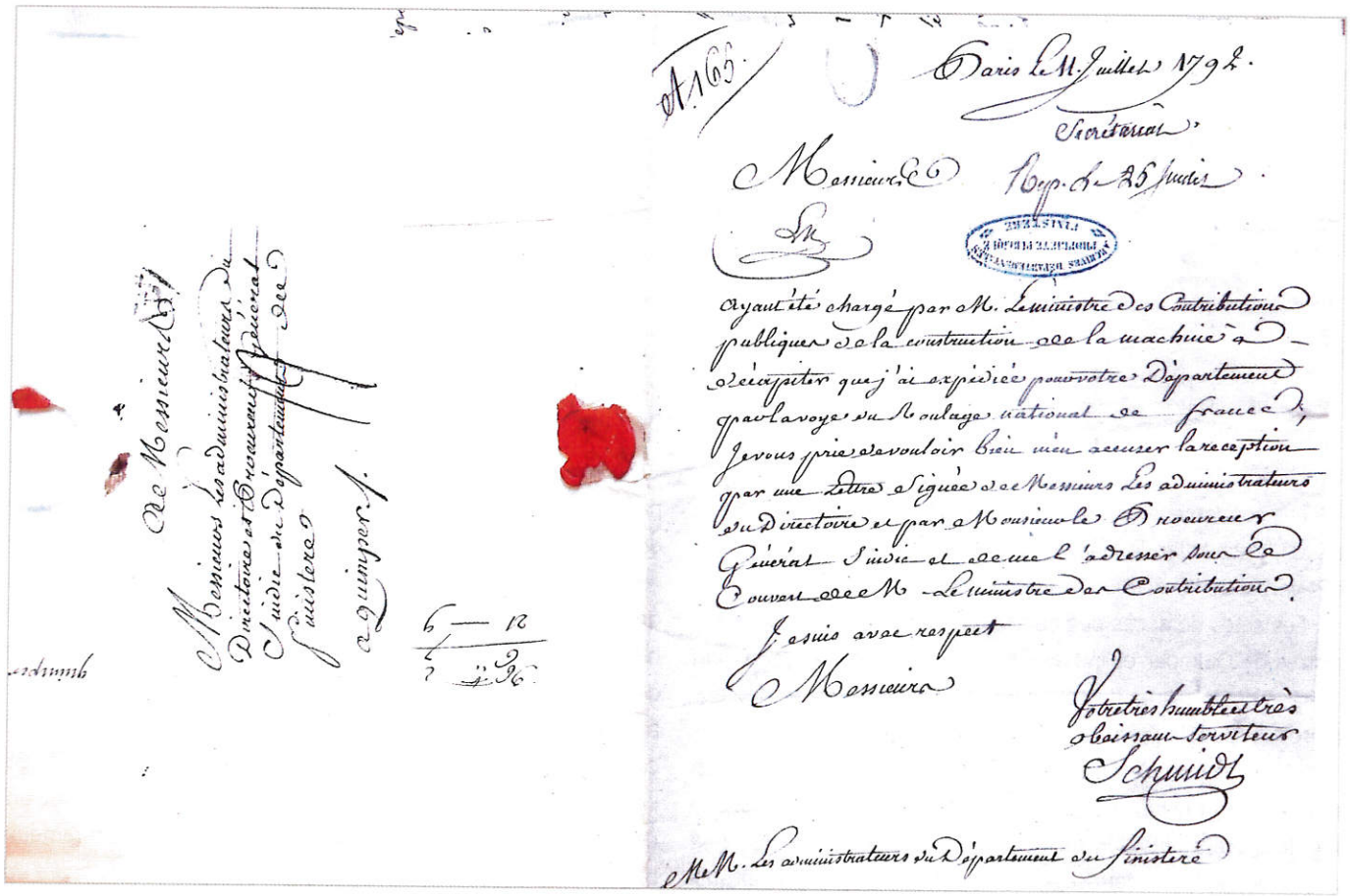

Paris Le 14 Juillet 1792.
Secrétariat.
Messieurs
Rep. le 25 Juillet
Ayant été chargé par M. Le Ministre des Contributions publiques de la construction de la machine à décapiter que j'ai expédiée pour votre Département par la voye du Roulage national de France, je vous prie de vouloir bien m'accuser la réception par une Lettre signée de Messieurs Les administrateurs en Directoire et par Monsieur le Procureur Général Syndic et adressée sous le Couvert de M. Le Ministre des Contributions.
Je suis avec respect
Messieurs
Votre très humble et très obéissant serviteur
Schmidt
MM. Les administrateurs du Département du Finistère
A Messieurs Les administrateurs du Directoire et Procureur Général Syndic du Département du Finistère à Quimper

Courrier envoyé par Tobias Schmidt, annonçant l'envoi de la "machine à décapiter" aux Administrateurs du FInistère

[2] *Kaier ar Poher* n° 43.

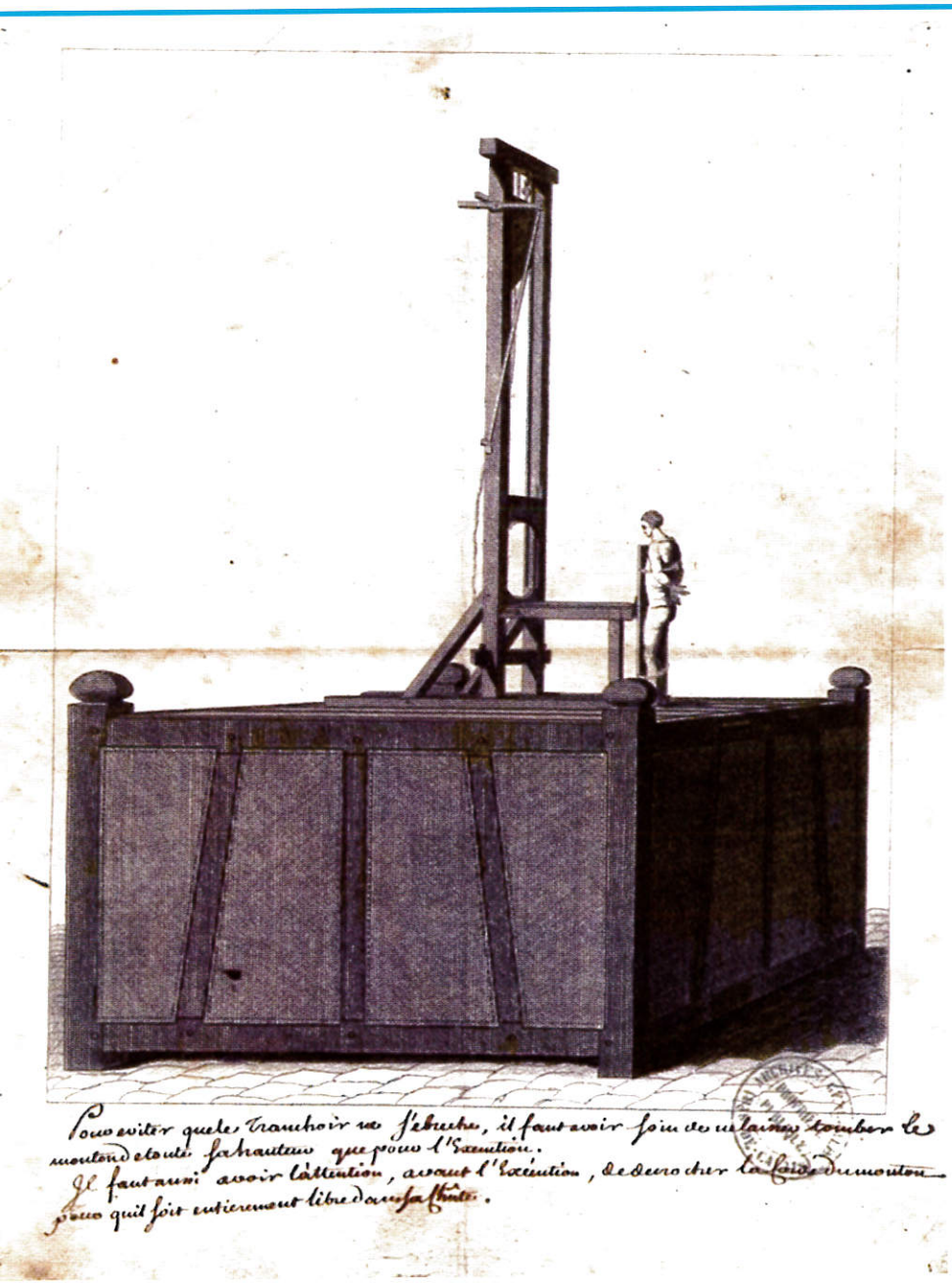

Recommandations pour la bonne utilisation de la guillotine.
"Pour éviter que le tranchoir ne s'ébrêche, il faut avoir soin de ne laisser tomber le mouton de toute sa hauteur que pour l'exécution.
Il faut aussi avoir l'attention, avant l'exécution, de décrocher la corde du mouton, pour qu'il soit entièrement libre dans sa chute."
Source : Archives départementales du Pas-de-Calais

Les condamnés sont guillotinés le 18 juin 1803 (29 prairial an XI), c'est-à-dire le lendemain de la sentence, suivant le procès-verbal de l'exécution réalisé par l'huissier du tribunal.

Les actes de décès des quatre exécutés figurent sur les registres de Quimper et indiquent qu'ils sont décédés le 18 juin 1803, à deux heures du soir, dans la rue Obscure (appelée aujourd'hui rue Elie Fréron).

Le bourreau est Hervé Glaouer, âgé de soixante-seize ans. Un courrier du 14 nivôse de l'an X (4 janvier 1802) de la municipalité de Quimper indique qu'il est l'exécuteur en chef depuis le décès de son frère Maurice, le 1er août 1793 à Quimper, et qu'il exerce cette profession depuis plus de cinquante ans avec ses autres frères.

Il perçoit un salaire de 2 400 francs par an, qu'il partage de moitié avec Joseph Archange Fachaux, son aide, âgé de trente-huit ans et qui exerce depuis environ quatre ans.

Hervé Joseph Le Glaouer, fils de l'ancien et neveu de celui actuel, âgé de vingt ans, est aide depuis son enfance et ne jouit d'aucun salaire. Il décède le 12 avril 1804 (22 germinal an XII) à Quimper. La déclaration de décès est faite par son neveu Hervé Joseph, *exécuteur des jugements criminels.*

Des informations, fournies à la gendarmerie de Carhaix par des habitants du Poher, permettent de retrouver les deux autres auteurs du vol, en fuite depuis l'arrestation de leurs complices.

Arrestation d'Yves Le Baler le 21 janvier 1804 (30 nivôse an XII)

Sa fiche signalétique, datée du lendemain, indique qu'il est *natif de Spézet, âgé de vingt-sept ans, taille de 1mèttre et 636 millimètres, cheveux et sourcils châtains, front bas, les yeux gris, nez aquilin, figure plaine, menton rond, nez robuste dans sa taille et bien fait, vêtu en drap brun.*

Recherché par toutes les brigades du Finistère depuis dix mois, il s'était mis au vert dans le département des Côtes-du-Nord, où il travaillait comme journalier.

De retour dans le Poher, il est appréhendé dans une auberge de Scrignac le 21 janvier 1804 (30 nivôse an XII), en compagnie d'un jeune vagabond de seize ans, rencontré quelques jours auparavant.

Arrivé vers onze heures du soir pour se loger, il est reconnu par l'aubergiste, qui envoie son épouse prévenir le juge de paix de Huelgoat. Celui-ci, connaissant l'individu qu'il qualifie de *terreur publique*, se rend immédiatement réveiller le maire de Scrignac qui l'accompagne jusqu'à l'auberge, avec quelques hommes de toute confiance de la commune. Arrêté en cours de nuit, il est enfermé dans la mairie. Il est livré, ainsi que le petit vagabond, à deux gendarmes de Carhaix, prévenus par un courrier express du juge de paix. Ces hommes zélés, avertis de l'importance de leur mission par leur hiérarchie, prennent un raccourci pour se saisir le plus rapidement possible du fameux brigand, susceptible de s'évader. *Etant rendus vers une heure de relevé dans la forêt de Lémézec, avons traversé la rivière (Aulne) sortant de la dite forêt. Je me suis jeté à la nage ainsi que mon*

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

camarade mais étant au milieu de l'eau, le courant étant si haut que nos chevaux ne pouvaient rejoindre l'autre bord. Nous avons été près de 10 minutes en péril, mais n'ayant point perdu notre courage, nous nous sommes sauvés heureusement.

Après quelques jours passés à la prison de Châteaulin, il arrive le 27 janvier 1804 (6 pluviôse an XII) à la maison de dépôt de Quimper avec le jeune vagabond.

Interrogé une dernière fois le lendemain, il nie toute participation au vol et reconnaît seulement avoir fréquenté Yves Primel. Il déclare avoir quitté son domicile pour travailler plusieurs mois ou à la journée chez différents cultivateurs ou autres de Loguivy-Plougras et des environs. Il estime son départ après l'arrestation de son frère.

Huit témoins sont convoqués à Quimper pour le procès, dont Yves Stéphan, gracié par Napoléon et toujours détenu à la maison de justice de la ville.

Moins d'un mois après son arrestation, il est condamné à mort le 17 février 1804 (27 pluviôse an XII) et exécuté le lendemain, à Quimper, rue Obscure, au même endroit que ses complices.

Conduit avec Yves Le Baler dans les prisons de Carhaix, Châteaulin et Quimper, le petit vagabond, *Henry Kerdanet, natif de Poullaouën, âgé de seize ans, taille de quatre pieds (1,30 m), cheveux et sourcils châtains, les yeux gris et enfoncés, nez petit, bouche moyenne, visage rond et menton idem, vêtu de toile grise,* est jugé par le tribunal criminel et libéré après un verdict de clémence en raison de son jeune âge et de sa situation.

Il était orphelin de père et mère et venait de perdre son emploi de domestique dans une ferme de Poullaouën, après avoir été congédié sans explication par son employeur. Il risquait trois à six mois d'emprisonnement pour le délit de vagabondage.

Arrestation de Laurent Le Guillou, le 24 décembre 1806

Pendant près de trois ans, il a échappé à toutes les recherches. Il n'a pas quitté la région où il travaille comme journalier. Il a simplement changé d'identité.

À la suite d'une dénonciation, quatre gendarmes de Carhaix se rendent dans la forêt du Fréau à Poullaouën à la recherche du fugitif qui y travaille sous le nom de Jean François Million.

Retrouvé rapidement, il reconnaît s'appeler Laurent Le Guillou. Il est conduit immédiatement à la prison de Carhaix. Lors de son arrestation, les gendarmes indiquent dans leur procès-verbal qu'il a reconnu *faire partie de la bande de voleurs d'Yves le Baler.*

Aux différents interrogatoires à Châteaulin et Quimper, il déclare n'avoir aucune connaissance du vol de Kergonval et ne pas connaître ses supposés complices. Il ne donne aucune explication sur sa nouvelle identité, ni sur son emploi du temps pendant les trois dernières années.

Signalement : *Âgé de vingt-cinq ans, taille de 5 pieds, cheveux et sourcils châtain foncé, front haut et découvert, yeux bruns, nez et bouche moyenne, menton rond, visage ovale et coloré, un signe sur la joue gauche, vêtu d'une veste de toile, gilet de croisée blanc, culotte de berlingue, des sabots aux pieds et un chapeau rond.*

Le 4 mars 1807, le tribunal spécial se déclare compétent pour le juger. Condamné à mort le 22 mai 1807, il est exécuté le lendemain, à deux heures de l'après-midi, rue Obscure à Quimper.

Famille Le Baler

Pendant plus de dix ans, trois des frères Baler (les deux exécutés et Grégoire né en 1779) font régner la terreur dans la région de Carhaix et Huelgoat. Ils sont tous trois sont domiciliés dans le même village que leurs parents, à Trémellec en Plouyé, près de la chapelle de Saint-Salomon.

La chapelle Saint-Salomon en Plouyé

Dans un courrier de 1800, adressé au magistrat de la sûreté de Châteaulin, le juge de paix de Carhaix écrit que *le nom seul de Baler, s'il n'est pas un crime, est au moins en horreur dans tout le pays.*

Soupçonnés dans de nombreuses affaires de vols et de violences, ils ont alors échappé à la justice, les victimes ne portant pas plainte par crainte de représailles. Quelques affaires restées sans suite, ont fait l'objet de procès-verbaux :

28 septembre 1791

Lettre de la municipalité de Locmaria-Berrien au tribunal du district de Carhaix concernant Jean François Le Baler, prévenu de vol.

28 fructidor an IX (15 septembre 1801)

Les gendarmes de Carhaix réclament 9 livres au procureur de Châteaulin, pour la saisie de trois fusils au village de Trémellec (Plouyé) appartenant aux enfants de Jean Le Baler et François Genot. Les armes ont été saisies le 2 prairial an IX (22 mai 1801), après avoir trouvé audit village les affaires d'un militaire.

30 floréal an IX (20 mai 1801)

Pierre Charles Duédal, notaire à Huelgoat, a acheté des biens nationaux situés à Plouyé, dont la chapelle de Saint-Salomon, son cimetière et les arbres s'y trouvant. Après avoir abattu et transformé ces arbres en planches, il les a stockées dans la chapelle.

Dans la nuit du 27 au 28 floréal la majeure partie des 20 cordes de bois que j'ai fait exploiter a été incendiée par une troupe de gens mal intentionnés. Je crains le même sort pour 100 douzaines de planches et émondes que j'ai dans la chapelle. Depuis quelques temps tout mon bois est menacé ainsi que ma personne. J'ai dénoncé le délit au juge de paix de Huelgoat et au maire de Plouyé.

Il accuse les habitants des villages des environs d'en être les auteurs, dont les trois fils de Jean Le Baler, qui habitent le village de Trémellec.

Le 23 messidor an IX (12 juillet 1801), l'affaire est jugée par le tribunal spécial de Quimper. Vingt et un témoins sont convoqués à Quimper. Une grande partie des pièces concernant cette affaire ont disparu. Les registres des procédures n'en faisant pas mention, les accusés ont probablement été acquittés.

20 brumaire an XIII (11 décembre 1804)

Grégoire Le Baler, recherché par la gendarmerie de Carhaix, car déserteur, se rend au village de Laignou en Poullaouën (domicile de son beau-père) où il agresse sans raison un jeune couple et ses enfants et menace de mort toute personne qui s'approchera de lui. Il est armé d'un *pen-baz* et d'une hache.

La fratrie Baler

Jean Le Baler (vingt-sept ans) fils d'Yves et Anne le Guillou se marie à Poullaouën le 7 juillet 1756 avec Marie Kermanach (douze ans), fille de François et Françoise Le Citol, née le 29 mai 1744 au moulin de Kerolland en Poullaouën. Les deux sont domiciliés au moulin de Kerolland lors de leur mariage.

Douze enfants naissent au moulin du Len à Spézet de 1761 à 1785 :

* Marie, née le 6 mai 1761, décédée le 27 novembre 1768,
* Anne, née le 13 octobre 1764, décédée le 2 mai 1772,
* Marie Françoise, née le 26 juin 1767,
* Jean Louis, né le 5 mars 1770, décédé le 15 septembre 1779,
* Charles, né le 25 juin 1772, décédé le 20 avril 1774,
* Jean François Rocque, né le 20 février 1774,
* Yves, né le 16 septembre 1776,
* Charles, né le 28 octobre 1778, décédé le 7 novembre 1778,
* Henri Grégoire, né le 6 novembre 1779,
* Jean Louis, né le 24 janvier 1782,
* Yves Daniel, né le 25 août 1783, décédé le 10 septembre 1783,
* Marie Anne Françoise, née le 4 février 1785, décédée le 17 octobre 1785.

Le père, demeurant à Trémellec en Plouyé, décède le 21 nivôse an XII (12 janvier 1804), (âgé de soixante-douze ans sur l'acte de décès).

La mère meurt à Trémellec le 3 messidor an XI (22 juin 1803), (âgée de soixante-quatre ans sur l'acte de décès).

Outre les condamnations à mort, durant les dix années où il fonctionne, ce tribunal spécial juge pour vagabondage 130 femmes et 15 hommes.

Certaines années, les juges mettent en liberté de nombreuses femmes vagabondes avant leur comparution.

Ils se bornent à indiquer sur les registres leurs noms et prénoms, en précisant qu'ils le font sur ordre du préfet, ce dernier n'ayant pas à justifier les motifs de sa décision.

Ainsi, le 22 décembre 1806, dix-neuf vagabondes sortent librement de la maison de dépôt, et vingt-sept autres quatre mois plus tard, le 13 avril 1807. ■

Sources principales

- AD 29 : * Série 3 U Toutes les références (70) concernant le tribunal spécial de Quimper.
  * 10 U/6/1 à 10 U/6/1O (tribunal correctionnel de Châteaulin).
  * Série L Carhaix (67L 1 à 48, 69L/26 à 31, 92L/5 à 7).
  * Série 3Q (diverses références dont des mutations après décès).
- Archives de Kernuz.
- Archives municipales de Quimper.
- Base *Récif* .

NDLR :

On pourra consulter dans le *LIEN* n° 110 de juin 2009, l'article d'Annick Le Douget sur *"La peine de mort en Bretagne aux XIXe et XXe siècles"*. Cet article est suivi d'une liste des condamnés à mort en Finistère au XIXe siècle, avec leurs états civils, suivant relevés effectués par Carl Rault, avec compléments dans le *LIEN n° 111,* pages 60 à 62 et le *LIEN* n° 112, pages 6 à 8.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

Les condamnations à mort par le tribunal spécial de Quimper entre 1801 et 1810

Dates	Hommes	Femmes	Motifs	Lieu	Exécution
10/06/1801	1		Vol à main armée	Querrien	23/06/1801
23/07/1801	4		Vol avec violences	Trégunc	13/08/1801
13/08/1801	2		Assassinat évêque Audren + Marie Liffré	Briec	22/08/1801
30/10/1801	7		Assassinat évêque Audren + Marie Liffré	Briec et Langolen	contumace
16/11/1801	1		Vol main armée + viol	Edern et Lennon	Le lendemain 14 h
29/12/1801	1		Assassinat évêque Audren	Briec	Le lendemain 14 h
25/02/1802	1		Vol la nuit	Plougoulm	28/02/1802
26/02/1802	6	1	Vol avec violences	Garlan-Plougonver-Plourin	05/03/1802
26/02/1802	2		Même affaire	Garlan-Plougonver-Plourin	16/03/1802
26/08/1802	1		Vol avec effraction	Landerneau	Le lendemain 14 h
28/08/1802	1		Meurtre gendarme	Elliant	Le lendemain 14 h
15/09/1802	1		Vol et assassinat	Querrien	Le lendemain 14 h
15/10/1802	4		Vol avec violences	Bannalec-Scaër-Nizon	Le lendemain 15 h
09/02/1803	3		Enlèvement et rançon	Ploudiry-Guimiliau-Srignac	Le lendemain 14 h
17/02/1803	1		Tentative d'incendie	Motreff	Le lendemain 14h
13/06/1803		1	Incendie	Plougoulm	Le lendemain 14h
17/06/1803	4		Vol avec violences-Kergonval	Plonévez-du-Faou	Le lendemain 14h
12/08/1803		1	Tentative d'incendie-commutation de peine en raison de son jeune âge : 15 ans	Ploudaniel	20 ans maison de correction
03/01/1804	1		Vol	Plougasnou- Plouezoch	07/01/1804
17/02/1804	1		Vol avec violences-Kergonval	Plonévez-du-Faou	Le lendemain 14 h
08/03/1804	1		Vol avec violences sur chemin	Plourin	Le lendemain 14 h
15/11/1804	1		Vol avec violences sur chemin	Brest	Le lendemain 14 h
08/02/1805			Assassinat de 3 gendarmes	Lannilis	4 condamnations à mort-contumace
03/01/1806	1		Violences et incendie	Lannilis	Le lendemain 14 h
25/02/1806	2		Vol	Guipavas	Le lendemain 14 h
02/05/1806	1		Assassinat évêque Audren	Briec	Le lendemain 14 h
30/05/1806	1		Tentative d'incendie	Tréméoc	Le lendemain 14 h
18/08/1806	1		Assassinat de 3 gendarmes	Lannilis	25/10/1806
20/03/1807	1		Vol dans un cabaret	Tourch	Le lendemain 14 h
22/03/1807	1		Vol avec violences-Kergonval	Plonévez-du-Faou	Le lendemain 14 h
27/05/1808	2		Fabrication de fausses monnaies	Port de Brest	Le lendemain 14 h
24/06/1808	2		Tentative d'incendie	Brest rue du château	Le lendemain 14 h
07/10/1808	2		Vol sur grand chemin	Landerneau-St Pol-de-Léon	Le lendemain 14 h
28/10/1808	1		Meurtre avec préméditation	Brest	Le lendemain 14 h
25/11/1808	1		Vol avec violences sur grand chemin	Morlaix-Plourin	Le lendemain 14 h
31/03/1809	1		Vol de nuit	Guipavas	Le lendemain 14 h
30/05/1809	1		Meurtre épouse	Locmaria-Plouzané	Le lendemain 14 h
27/10/1809	1		Vol	Lambézellec	Le lendemain 14 h
28/11/1809	1		Vol	Lambézellec	Le lendemain 14 h
22/12/1809	1		Incendie	Nevez	Le lendemain 14 h
30/11/1810	1		Vol avec violence sur grand chemin	Brest-Gouesnou	Le lendemain 14 h
Total	66	3			

Les exécutions se déroulent toutes dans la rue Obscure, à l'entrée du champ de foire (en haut de la rue Elie Fréron).

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 153, mars 2020

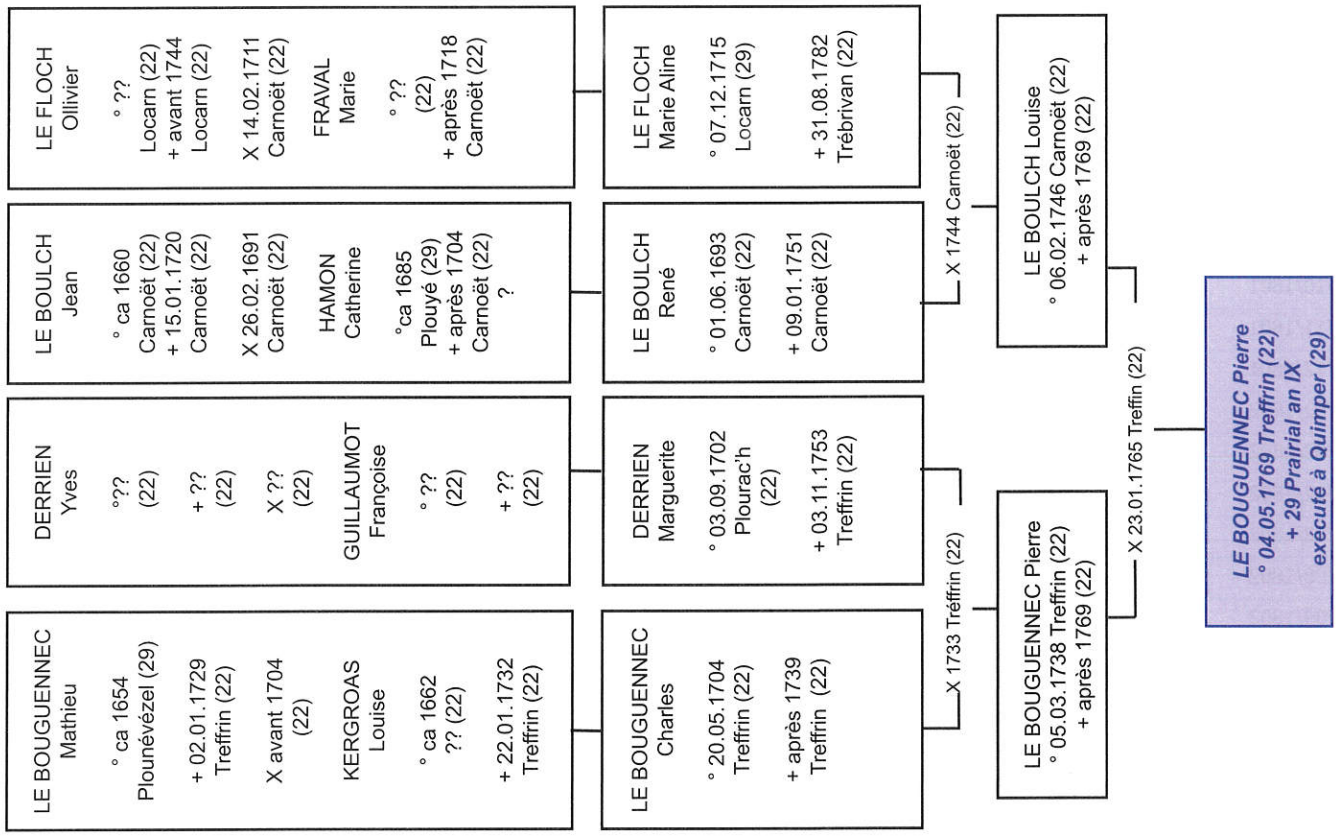
LE BOUGUENNEC Mathieu
° ca 1654 Plounévézel (29)
+ 02.01.1729 Treffrin (22)
X avant 1704 (22)
KERGROAS Louise
° ca 1662 ?? (22)
+ 22.01.1732 Treffrin (22)
DERRIEN Yves
°?? (22)
+ ?? (22)
X ?? (22)
GUILLAUMOT Françoise
° ?? (22)
+ ?? (22)
LE BOULCH Jean
° ca 1660 Carnoët (22)
+ 15.01.1720 Carnoët (22)
X 26.02.1691 Carnoët (22)
HAMON Catherine
°ca 1685 Plouyé (29)
+ après 1704 Carnoët (22)
?
LE FLOCH Ollivier
° ?? Locarn (22)
+ avant 1744 Locarn (22)
X 14.02.1711 Carnoët (22)
FRAVAL Marie
° ?? (22)
+ après 1718 Carnoët (22)
X 1733 Tréffrin (22)
LE BOUGUENNEC Charles
° 20.05.1704 Treffrin (22)
+ après 1739 Treffrin (22)
DERRIEN Marguerite
° 03.09.1702 Plourac'h (22)
+ 03.11.1753 Treffrin (22)
LE BOULCH René
° 01.06.1693 Carnoët (22)
+ 09.01.1751 Carnoët (22)
X 1744 Carnoët (22)
LE FLOCH Marie Aline
° 07.12.1715 Locarn (29)
+ 31.08.1782 Trébrivan (22)
LE BOUGUENNEC Pierre
° 05.03.1738 Treffrin (22)
+ après 1769 (22)
LE BOULCH Louise
° 06.02.1746 Carnoët (22)
+ après 1769 (22)
X 23.01.1765 Treffin (22)
LE BOUGUENNEC Pierre
° 04.05.1769 Treffrin (22)
+ 29 Prairial an IX
exécuté à Quimper (29)

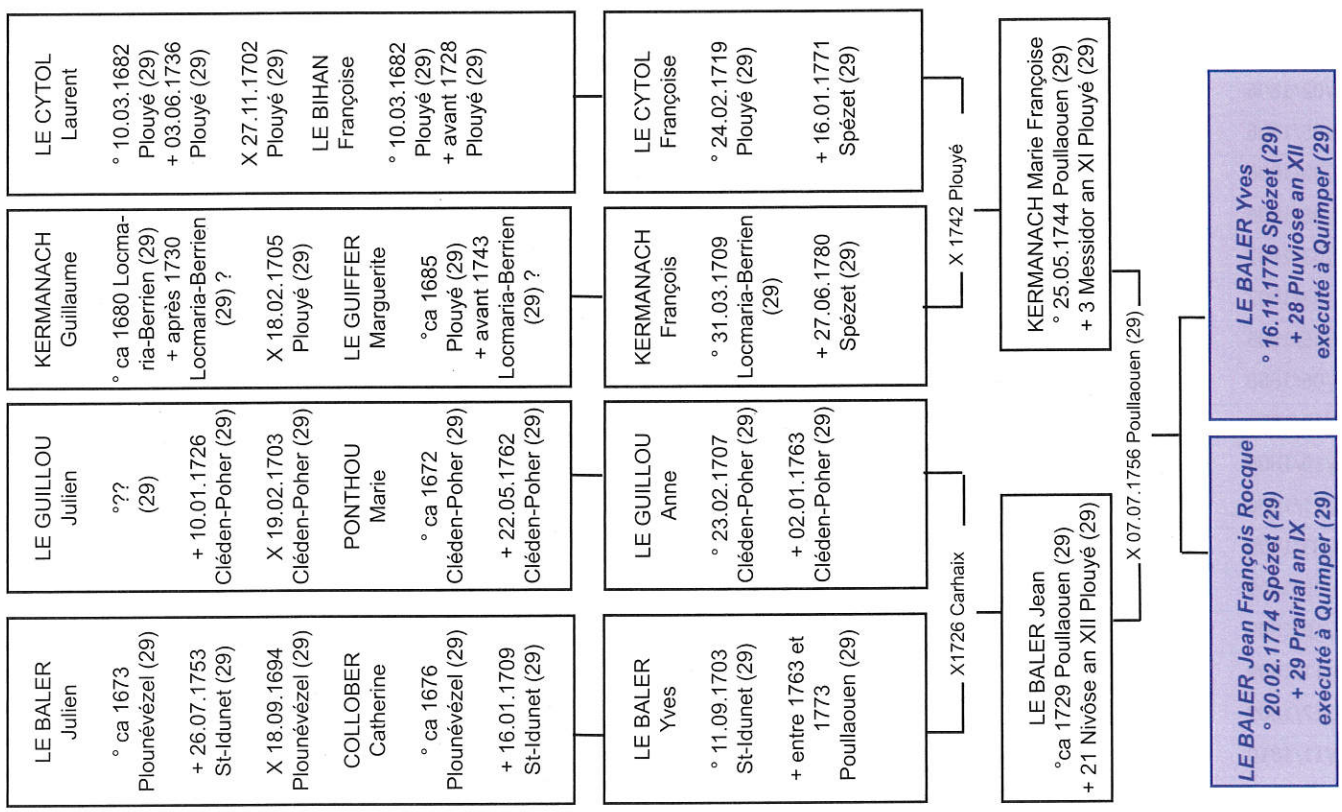
LE BALER Julien
° ca 1673 Plounévézel (29)
+ 26.07.1753 St-Idunet (29)
X 18.09.1694 Plounévézel (29)
COLLOBER Catherine
° ca 1676 Plounévézel (29)
+ 16.01.1709 St-Idunet (29)
LE GUILLOU Julien
°?? (29)
+ 10.01.1726 Cléden-Poher (29)
X 19.02.1703 Cléden-Poher (29)
PONTHOU Marie
° ca 1672 Cléden-Poher (29)
+ 22.05.1762 Cléden-Poher (29)
KERMANACH Guillaume
° ca 1680 Locmaria-Berrien (29)
+ après 1730 Locmaria-Berrien (29) ?
X 18.02.1705 Plouyé (29)
LE GUIFFER Marguerite
°ca 1685 Plouyé (29)
+ avant 1743 Locmaria-Berrien (29) ?
LE CYTOL Laurent
° 10.03.1682 Plouyé (29)
+ 03.06.1736 Plouyé (29)
X 27.11.1702 Plouyé (29)
LE BIHAN Françoise
° 10.03.1682 Plouyé (29)
+ avant 1728 Plouyé (29)
X1726 Carhaix
LE BALER Yves
° 11.09.1703 St-Idunet (29)
+ entre 1763 et 1773 Poullaouen (29)
LE GUILLOU Anne
° 23.02.1707 Cléden-Poher (29)
+ 02.01.1763 Cléden-Poher (29)
KERMANACH François
° 31.03.1709 Locmaria-Berrien (29)
+ 27.06.1780 Spézet (29)
LE CYTOL Françoise
° 24.02.1719 Plouyé (29)
+ 16.01.1771 Spézet (29)
X 1742 Plouyé
LE BALER Jean
°ca 1729 Poullaouen (29)
+ 21 Nivôse an XII Plouyé (29)
KERMANACH Marie Françoise
° 25.05.1744 Poullaouen (29)
+ 3 Messidor an XI Plouyé (29)
X 07.07.1756 Poullaouen (29)
LE BALER Jean François Rocque
° 20.02.1774 Spézet (29)
+ 29 Prairial an IX
exécuté à Quimper (29)
LE BALER Yves
° 16.11.1776 Spézet (29)
+ 28 Pluviôse an XII
exécuté à Quimper (29)

© LE LIEN du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

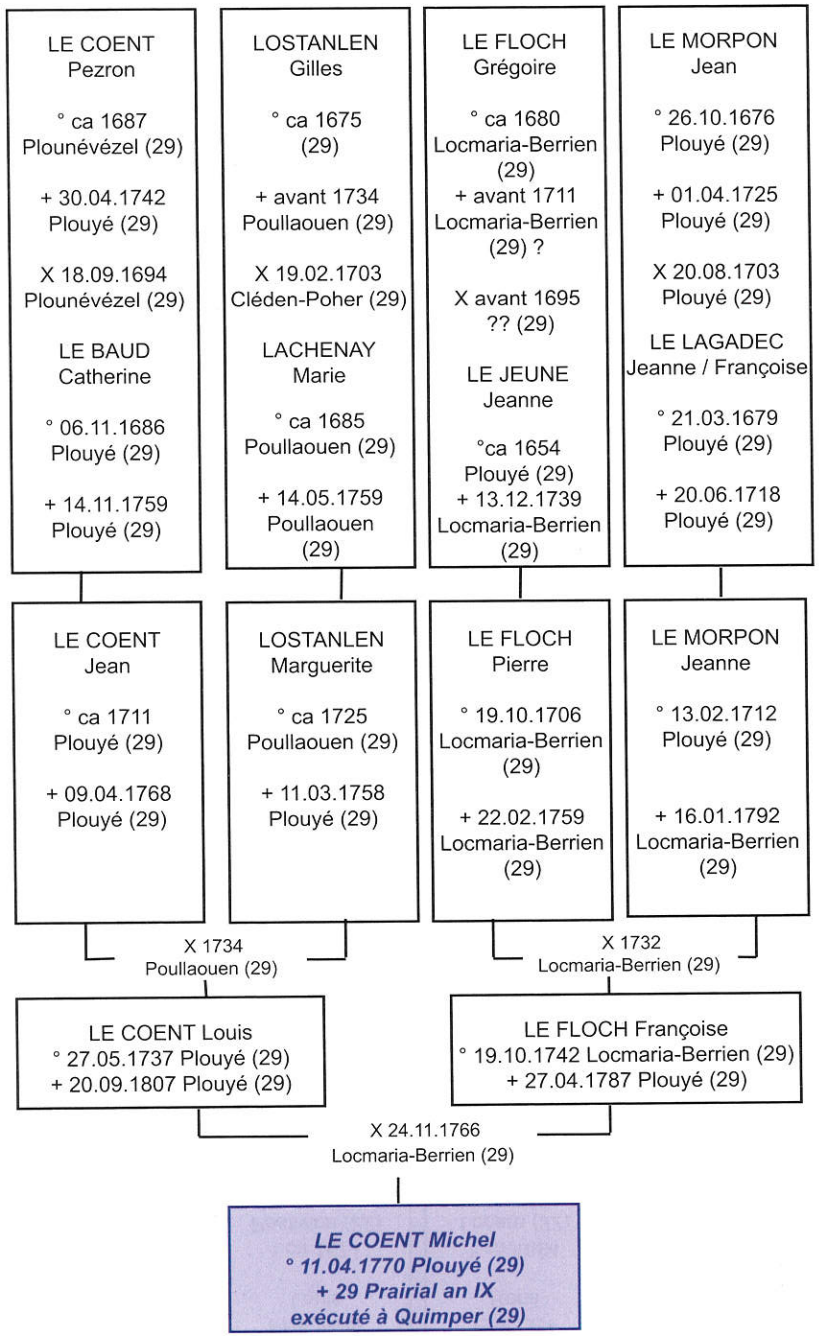

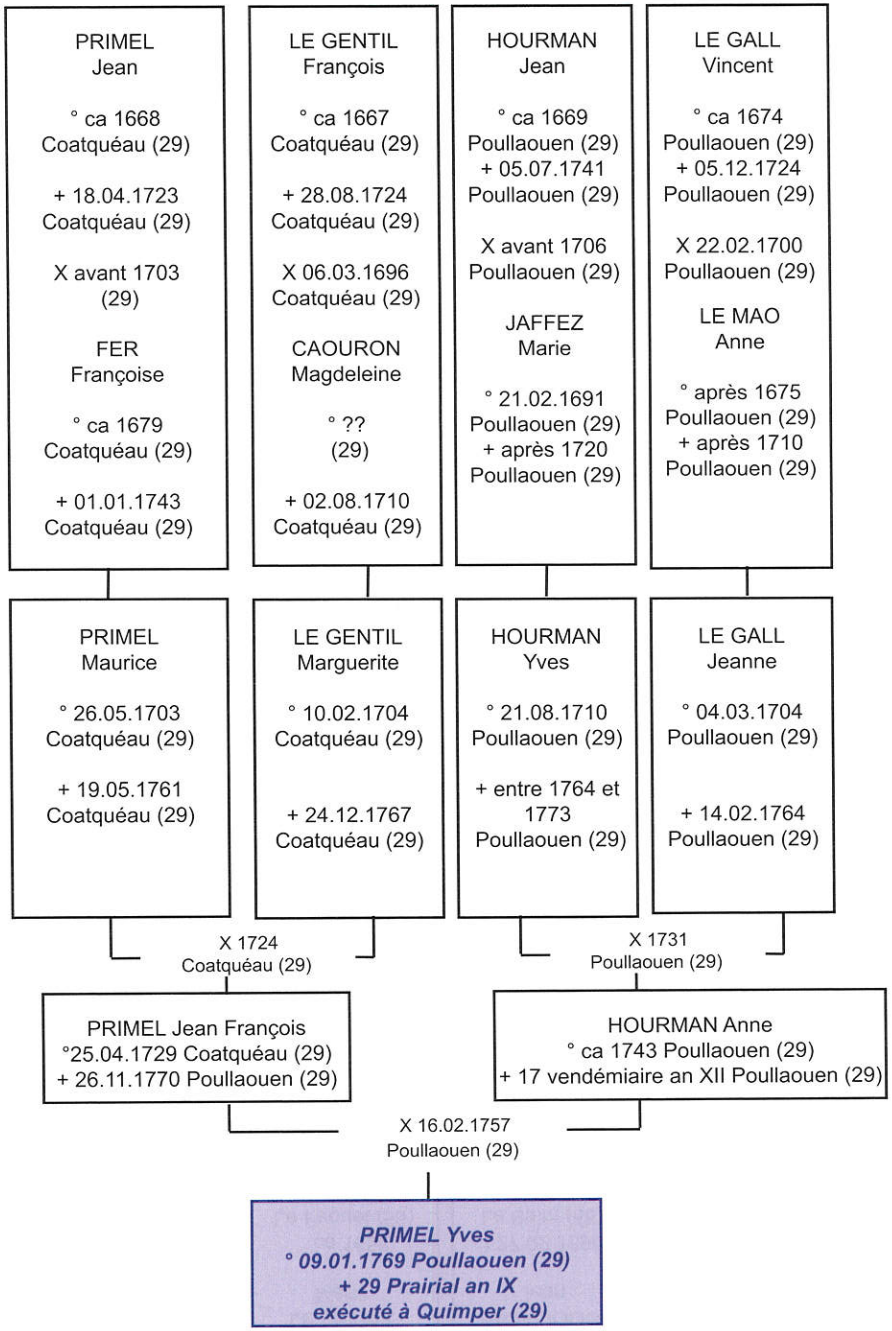

© LE LIEN du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

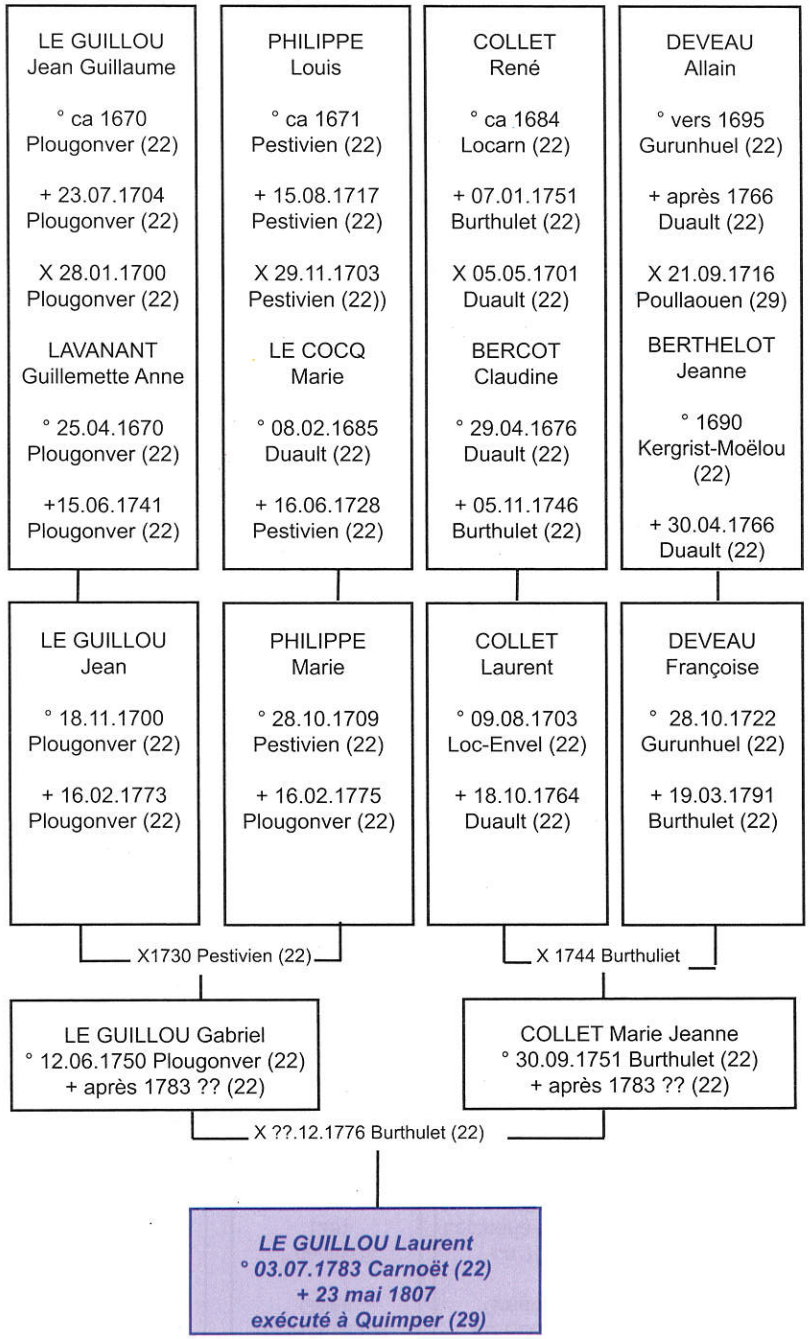

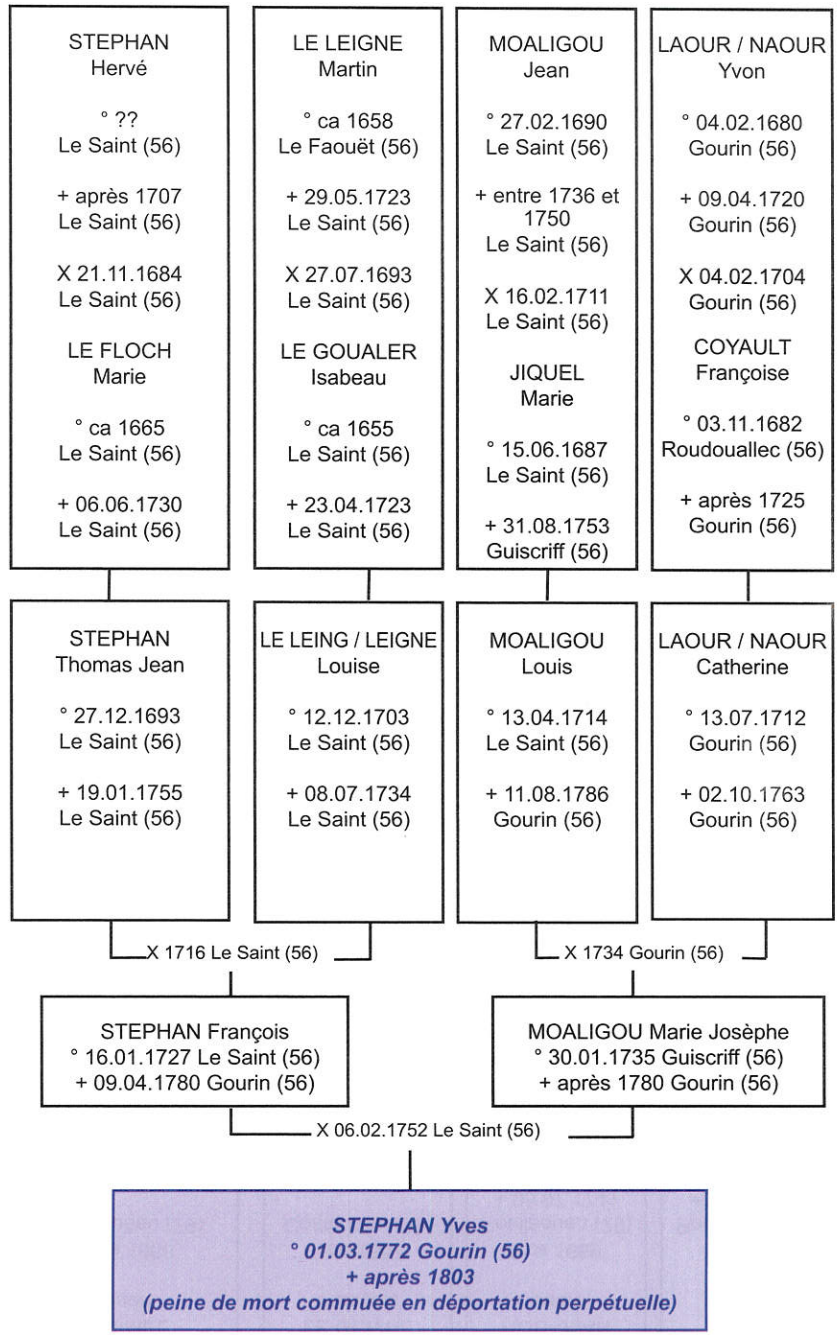

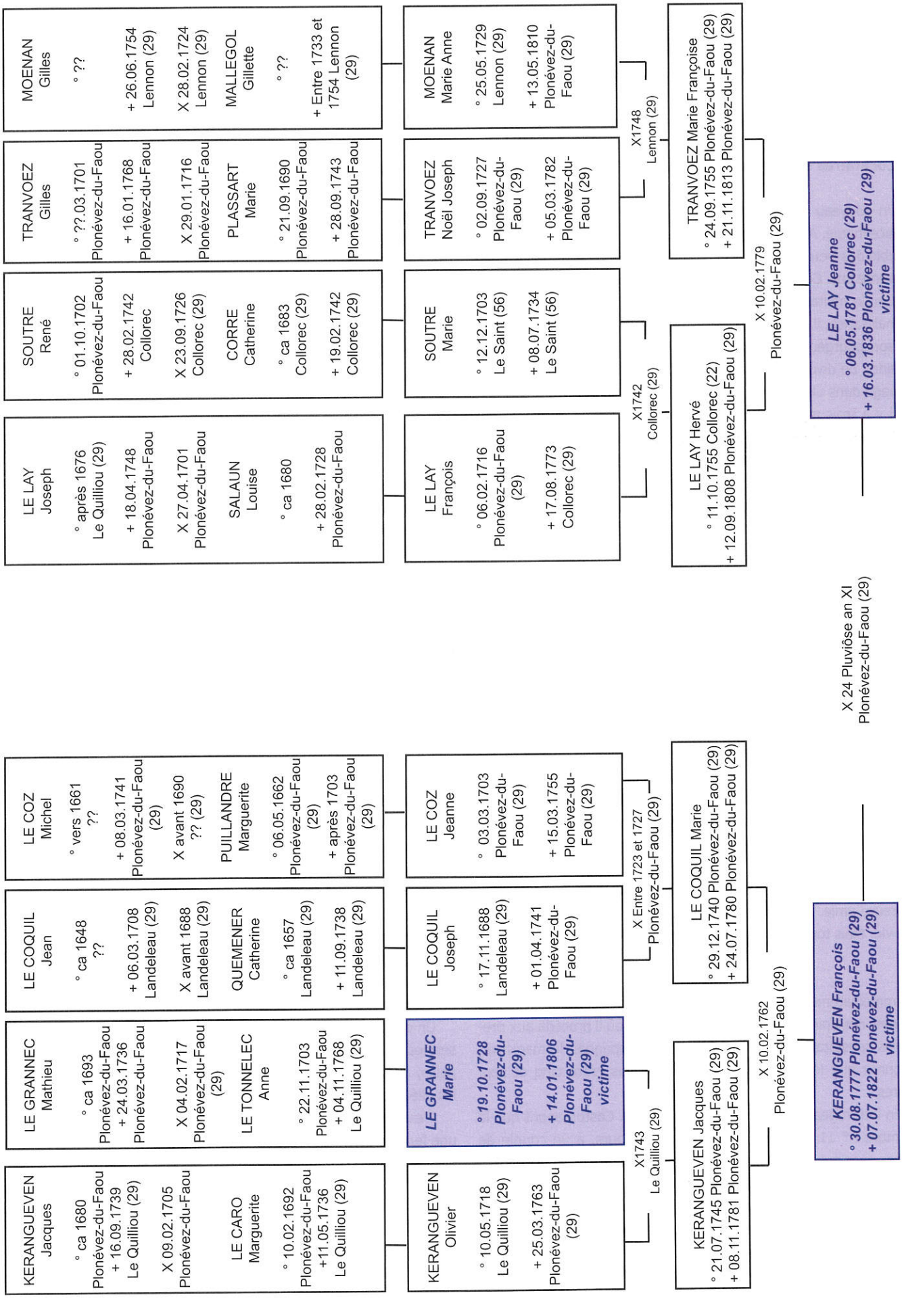

Tableaux établis par Carl RAULT, CGF n° 5165.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

Faits divers, faits d'hier :
Le crime de l'avenue de Clichy, 1905.

Relevé par Carl RAULT, CGF n° 5165.

Une femme assassinée
Le Crime de l'avenue de clichy - Baillonnée et étouffée - Locataires mystérieux - À la recherche des assassins

Un nouveau crime a été commis, hier, en plein jour, avec une audace inouïe. Au numéro 65 de l'avenue de Clichy, est situé l'hôtel meublé des Deux-Avenues, tenu par Mlle Marie-Yvonne Kérilis, âgée de trente ans. Cette personne vivait maritalement avec un employé du Cercle militaire, M. Jean-Louis Berthier, dont elle avait fait la connaissance, il y a six mois, alors qu'elle était cuisinière dans une maison bourgeoise de l'avenue de l'Opéra. M. Berthier étant en instance de divorce, ils n'avaient pu se marier et s'étaient mis en ménage dans un logement de la rue des Jeûneurs.

Il y a trois mois, rassemblant leurs économies, ils achetèrent l'hôtel des Deux-Avenues. Il fut convenu que Mlle Kérilis s'occuperait de cette maison et que son amant continuerait son service au Cercle militaire.

Petite, fluette, la jeune femme était très active et, travaillant sans relâche, elle put se passer de garçon.

Le Crime

En rentrant hier soir, vers huit heures, de son travail, M. Berthier fut fort surpris de trouver fermée, la porte du bureau. C'est dans cette pièce, située au premier étage, que sa compagne se tenait la plupart du temps. Il appela à diverses reprises et, n'obtenant pas de réponse, il monta jusqu'au troisième étage en demandant aux locataires qu'il rencontrait s'ils n'avaient pas vu Yvonne Kérilis.

En arrivant sur le palier du troisième, il trouva ouverte la porte de la chambre numéro 11, sommairement meublée d'un lit de fer, d'une commode, d'un petit poêle et de deux chaises.

Il s'avança sur le seuil et aussitôt poussa un cri déchirant. Sur le lit, sa maîtresse était étendue, les bras en croix, les jambes écartées. Elle était bâillonnée à l'aide d'une serviette de toilette appartenant à la maison.

Affolé, l'employé de cercle se précipita sur le corps de sa malheureuse amie. Il arracha le bâillon et tenta de rappeler la victime à la vie. Mais tout fut inutile. Le cadavre était déjà froid.

Les Constatations

Immédiatement prévenu, M. Coston, commissaire de police du quartier des Epinettes, se rendit sur les lieux où il procéda aux premières constatations. Un docteur, qui accompagnait le magistrat, reconnut que le crime avait dû être commis entre cinq et sept heures.

En interrogeant le logeur et les voisins, M. Coston apprit que la chambre n° 11 avait été louée, il y a six jours, à un couple de jeunes gens qui s'étaient fait inscrire sous les noms de Paul et Georgette Cressent. Les détails que put recueillir sur ces personnages le commissaire de police furent des plus vagues, M. Berthier, ne s'occupant qu'accidentellement de l'hôtel meublé, ne connaissait pas ces locataires.

Le magistrat apprit cependant que, dans l'après-midi, vers quatre heures, Mlle Yvonne Kérilis était montée dans leur chambre pour leur réclamer le montant de leur loyer pour la semaine du 25 au 31 décembre. Ils lui auraient remis un billet de cinquante francs, en lui disant d'aller faire de la monnaie. Mlle Kérilis se serait alors rendue dans son bureau, puis elle serait remontée. C'est à ce moment que le crime aurait été commis.

Après avoir tué la pauvre femme, le couple se serait enfui précipitamment en emportant une volumineuse malle.

On ignore encore s'il y a eu vol dans le bureau de l'hôtel, M. Berthier n'ayant pu donner aucun renseignement à ce sujet.

M. Boucard, juge d'instruction, est chargé de cette affaire.

Le Petit Parisien du 27 décembre 1905

Une hotelière Assassinée

L'Assassinat de l'Avenue de Clichy. - En plein Mystère. - Le Mobile reste inconnu et les Assassins introuvables. - Ils étaient trois. - Les Dépositions des Témoins. - L'Alliance de la Victime a disparu, mais on n'a pas pris son Argent.

Le plus profond mystère continue à planer, tant sur le mobile du crime commis avant-hier à l'hôtel des Deux-Avenues, 65, avenue de Clichy, que sur l'identité des coupables. Ceux-ci ont perpétré leur forfait, en plein jour, avec une audace sans égale. On possède leur signalement exact, précis, mais c'est tout. Qui sont-ils ? Pourquoi ont-ils tué ? On l'ignore encore à l'heure actuelle.

Ce qui semble ressortir des constatations, c'est que ce ne fut point l'intention de voler qui les fit agir, comme on le verra plus loin. Bref, l'affaire se présente sous l'aspect le plus singulier. La suite de l'enquête l'éclaircira, sans doute ; mais, pour l'instant, la justice en est réduite aux hypothèses.

A l'Hôtel des Deux-Avenues

L'immeuble occupé par l'hôtel des Deux Avenues fait l'angle des avenues de Clichy et de Saint-Ouen. Le rez-de-chaussée est loué par deux commerçants, un marchand de toiles cirées et de linoleum, et un porcelainier. Les trois étages sont divisés en vingt chambres habitées par des ménages d'ouvriers ou de petits employés.

Un couloir étroit aboutit à l'escalier, aux marches raides, qui dessert les étages supérieurs. Le bureau de l'hôtel s'ouvre sur un petit palier, au premier étage ; une cloison vitrée permet de surveiller les allées et venues des locataires, tous gens paisibles.

C'est dans cette pièce, prenant jour sur l'avenue de Clichy par une fenêtre garnie de coquets rideaux de dentelle et de brise-bise, que se tenait d'ordinaire l'hôtelière assassinée, la malheureuse Marie-Yvonne Kérilis.

On a pu établir l'état civil exact de cette malheureuse. Elle était née le 20 septembre 1875[1], à Garlan, près de Morlaix (Finistère).

Mettant en commun ses économies avec celles de son amant, tous deux avaient acheté l'hôtel pour la somme de 5 000 francs.

[1] Marie Yvonne Kerilis, née le 20 novembre 1875 à Garlan (Kerroyal), de François et de Maria Romulus.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

Les Assassins

Nous avons dit, hier, que la chambre dans laquelle le crime a été commis était, depuis le 16 décembre, occupée par un couple qui s'était fait inscrire sur les registres de l'hôtel sous le nom de Paul et Georgette Cressent. Ils disaient avoir habité en dernier lieu rue de Sablonville, 19, à Neuilly-sur-Seine. C'était une indication fausse. Des agents de la sûreté s'étant rendus, l'avant-dernière nuit, à Neuilly, ont pu s'en convaincre. A l'adresse indiquée par le prétendu Cressent, est située une boulangerie tenue par M. Bouttin. Dans la maison se trouvaient bien deux chambres qu'on loue en garni, mais celles-ci ne reçurent jamais de locataires du nom de Cressent ou répondant au signalement que l'on donne du couple mystérieux qui descendit à l'hôtel des Deux-Avenues.

L'homme, blond, de taille moyenne, se disait âgé de trente ans et employé de commerce. La femme, brune, grande, mince, le visage allongé, âgée de vingt-huit ans, à figure revêche, portait les cheveux séparés en bandeaux sur le front. Leurs bagages se composaient de quelques hardes qu'ils ont pu emporter facilement au moment de leur fuite, mais le pseudo Cressent a oublié un tricot de chasse en laine marron.

Ils ne paraissaient pas très aisés et se faisaient tirer l'oreille pour régler une petite note qui s'accroissait chaque jour.

Le jeune couple n'habitait point seul la petite chambre modestement meublée d'un lit de cuivre, d'une commode, d'une table de toilette et de deux chaises. Peu de temps après l'installation du pseudo Paul Cressent, un de ses amis s'était fait présenter à l'hôtel des Deux-Avenues et avait demandé à louer la chambre voisine de celle qu'il occupait. Comme cette chambre n'était point libre, le jeune homme avait insisté et, en attendant, avait accepté l'hospitalité de ses amis, partageant leurs repas.

Mardi matin, Paul Cressent - c'est là un des renseignements recueillis par l'enquête - avait prié Mlle Kérilis de préparer trois déjeuners qu'elle servit elle-même dans la chambre 11, la chambre du crime.

Parmi les témoins entendus hier par M. Ausset, juge d'instruction, figure une femme qu'employait l'hôtelière pour la seconder dans les gros travaux. Elle a raconté que le matin du crime, cirant l'escalier, en face de la chambre "d*es Cressent*", elle avait perçu des bruits de voix. Elle tendit l'oreille et entendit Cressent dire à Mlle Kérilis :

- Aujourd'hui, nous déjeunons dans notre chambre, faites-nous à manger ; faîtes-nous à manger. Voici de l'argent.

Quelques minutes plus tard, Mlle Kérilis descendait au bureau de l'hôtel avec une pièce de 20 francs, que les locataires du numéro 11 lui avaient remise. Voici donc un point acquis.

Le trio était encore là à une heure de l'après-midi, quand Mlle Kérilis apporta le café. Qu'advint-il ensuite ? Ici commence le mystère.

Particularités étranges

Après avoir servi ses locataires auxquels, le matin même, Mlle Kérilis avait réclamé de paiement de l'arriéré, il est certain que la jeune femme redescendit au bureau de l'hôtel, dont elle ferma soigneusement la porte à clé avant de commencer le nettoyage des chambres dont les locataires étaient absents.

Ce détail est confirmé par la découverte du trousseau de clés déposé par elle sur la tablette de cheminée d'une chambre du deuxième étage où elle faisait le lit lorsque les locataires du n° 11 l'appelèrent. Dans cette chambre elle laissa son balai pour monter à l'étage supérieur.

Lorsqu'on a relevé le cadavre, on a constaté que Mlle Kérilis avait, ce jour-là, revêtu sa meilleure robe. Cependant, en semaine, elle était toujours en tenue négligée. On suppose donc qu'elle a dû faire une course urgente et avait été peut-être attirée au dehors sous un prétexte qu'on ne connaît pas encore, peu de temps avant le crime.

Autre paricularité étrange : l'anneau de fiançailles que la victime portait au doigt a disparu, mais les coupables n'ont pénétré ni dans le bureau de l'hôtel ni dans la cuisine où fut retrouvé le porte-monnaie de Mlle Yvonne Kérilis, une petite bourse en cuir forme "*officier*" contenant une somme de 54 fr. 50.

Au cours de ses investigations sommaires dans la chambre du crime, M. Coston, commissaire de police, a fait d'intéressantes constatations.

Le trio avait fait emplette de différents ustensiles de cuisine une poêle, une casserole, trois assiettes, trois couverts en métal, trois verres. Donc, le crime commis par l'un des associés ne peut être ignoré de chacun des autres. Tous trois ayant disparu ensemble, il est probable - sinon certain - que tous trois jouèrent un rôle dans cette tragique affaire. C'est un assassinat collectif.

Sur le rebord de la fenêtre et retenu par les volets clos, le magistrat a recueilli un paquet de linge avant servi à essuyer le carrelage de la chambre et dans lequel ont été retrouvées des déjections.

Pendant son séjour à l'hôtel des Deux Avenues, Cressent était coiffé d'un chapeau melon noir et vêtu d'un pardessus foncé. Son aspect général est celui d'un employé sans travail ou d'un camelot. Quant à Georgette Cressent, on la voyait souvent vêtue d'une jupe rouge avec volants ou d'une jupe noire. Elle portait un paletot-sac noir et était toujours tête nue. Tous deux restaient presque des journées entières dans leur chambre.

Nous avons pu joindre, hier soir, Mme Berthier, l'épouse divorcée de l'amant d'Yvonne Kérilis.

Chez Mme Berthier

Sous le nom de Mlle Dubois, Mme Berthier habite seule, au numéro 235 de la rue Saint-Martin, une modeste chambre au sixième étage de la maison. Très bien considérée dans son entourage, elle est employée comme ouvrière dans un magasin de fourrures.

J'ai épousé François Berthier[2] il y a cinq ans, nous dit notre interlocutrice, et je dois vous dire que notre ménage n'a jamais été uni.

Presque journellement, mon mari rentrait vers le matin et, quand je me permettais de timides observations, il me faisait une scène. A cette époque, nous habitions rue de l'Echiquier, et, finalement, il me quitta pour aller s'installer 40, rue de Cléry.

C'est alors que j'ai demandé le divorce, sans plus m'occuper de mon mari, dont je regrettais peu le départ.

Il y a trois semaines environ, trouvant que les formalités du divorce traînaient en longueur, je résolus de faire prendre mon mari en flagrant délit d'adultère. Je savais qu'il vivait maritalement avec une femme. J'allai l'attendre un soir au Cercle militaire et je le suivis à distance. C'est ainsi que j'appris sa nouvelle adresse, 65, avenue de Clichy.

[2] Le mariage a eu lieu le 21 août 1897 à Paris (XIe). Le marié, Jean Louis Berthier (et non François comme annoncé dans l'article), employé, est né à Mieussy (74) le 19 juin 1872, et son épouse Eugénie Marie Dubois est née le 4 mai 1868 à Doucy (73). Le divorce est prononcé par le tribunal civil de la Seine le 6 janvier 1906.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

Le dimanche suivant, je me rendis, avec un témoin, à l'hôtel des Deux-Avenues. Je demandai à louer une chambre. Sa maîtresse me reçut. J'ailais réussir à la faire parler quand mon mari survint et me pourchassa dans l'escalier.

Depuis lors le n'ai pas remis les pieds avenue de Clichy. D'ailleurs, je n'avais plus rien à y faire, le divorce ayant été prononcé quelques jours plus tard - le 30 novembre dernier.

Ce n'est que ce soir, par ma concierge, que j'ai appris le drame. Ne lisant pas les journaux, trop occupée par mon travail, j'ignorais cette affaire, et d'ailleurs, puisque je suis divorcée, les affaires de mon mari ne me concernent plus.

Mme Berthier ajouta :

Je plains seulement cette pauvre femme. Elle a fait mon malheur, mais elle en a été bien punie !

Chez le Frère de la Victime

Le frère de la victime, M. Kérilis[3], ouvrier mécanicien, habite 25, rue Fondary, Grenelle.

C'est par le *Petit Parisien*, nous a-t-il dit, que j'al appris, ce matin, la fin tragique de ma pauvre soeur. Depuis une dizaine de mois, j'avais rompu toutes relations avec elle. J'ignorais même où elle habitait.

Ma sœur Yvonne était la plus jeune des neuf enfants de la famille, qui, comme vous le savez, est originaire de Garlan, en Bretagne, où mon père, âgé de soixante-seize ans, est cultivateur[4]. Quand elle est venue Paris, elle est d'abord descendue chez nous ; c'était une véritable enfant, gaie, rieuse, un vrai pinson. Bientôt, elle nous quitta pour entrer comme cuisinière chez M. Ariès, coiffeur, 45, avenue de l'Opéra, où elle fut traitée comme l'enfant de la maison. C'est là sans doute qu'elle a fait la connaissance de Louis Berthier qui travaillait à côté du domicile de ses maîtres. Un jour - il y a de de cela six mois - elle nous amena son ami, avec qui elle devait se marier sitôt que le divorce serait prononcé. Naturellement je lui fis quelques observations à ce sujet, essayant de lui faire comprendre qu'elle aurait pu choisir quelqu'un de libre, et que le fait d'avoir pour amant un homme marié, pourrait bien lui attirer des désagréments de la part de la femme légitime. Au lieu de m'écouter, Yvonne le prit de très haut et m'assura que Louis Berthier était le meilleur des hommes, que son patron avait pris des renseignements sur lui, et qu'ils avaient été excellents. D'ailleurs, ajouta-t-elle, je suis assez grande fille pour savoir ce que je fais. Depuis lors, je ne l'avais plus revue, termina M. Kérilis.

Le corps de Mlle Kérilis, qui était resté dans la chambre numéro 11, a été mis en bière à midi et transporté, vers une heure de l'après-midi, à la morgue, où M. le docteur Socquet procédera à l'autopsie. L'opinion du médecin légiste est que la mort de la jeune femme parait être la conséquence d'une émotion violente plutôt que des suites d'une strangulation.

Le Petit Parisien du 28 décembre 1905

Une hotelière Assassinée
A la Recherche des Crescent. - Visites domiciliaires. - L'Etat de l'Enquête. - Les fausses Pistes. Une étrange Déclaration.

La nuit dernière, les inspecteurs du service de la Sûreté et ceux de la brigade mobile ont coopéré à des visites domiciliaires dans quelques hôtels meublés et des cabarets ayant pour clientèle habituelle des individus de moralité plus que douteuse.

Sans donner de résultats immédiats au point de vue de la découverte des coupables, les recherches, limitées aux environs de la maison du crime, dans les avenues de Clichy, de Saint-Ouen et des Batignolles, ont permis de recueillir des renseignements très précieux au sujet desquels la plus grande réserve s'impose dans l'intérêt de l'enquête.

Bornons-nous à dire que l'on croit avoir pu établir que Paul et Georgette Crescent sont, le premier un ouvrier sans travail et l'autre une fille n'appartenant pas au monde de la galanterie ou une femme qui aurait quitté son mari pour suivre son amant dans sa vie aventureuse.

En tout cas, il apparaît nettement que l'état civil du couple a dû être inventé de toutes pièces et que, par conséquent, il a été abandonné par eux aussitôt le crime commis.

A deux ou trois reprises, au cours des recherches, les inspecteurs de la sûreté ont ressenti quelque émotion bien légitime en retrouvant sur des registres d'hôtels meublés le nom de Crescent. Aucune des pistes ainsi retrouvées n'est la bonne, et les infortunés homonymes ont été plutôt désagréablement surpris des interrogatoires qu'il leur a fallu subir.

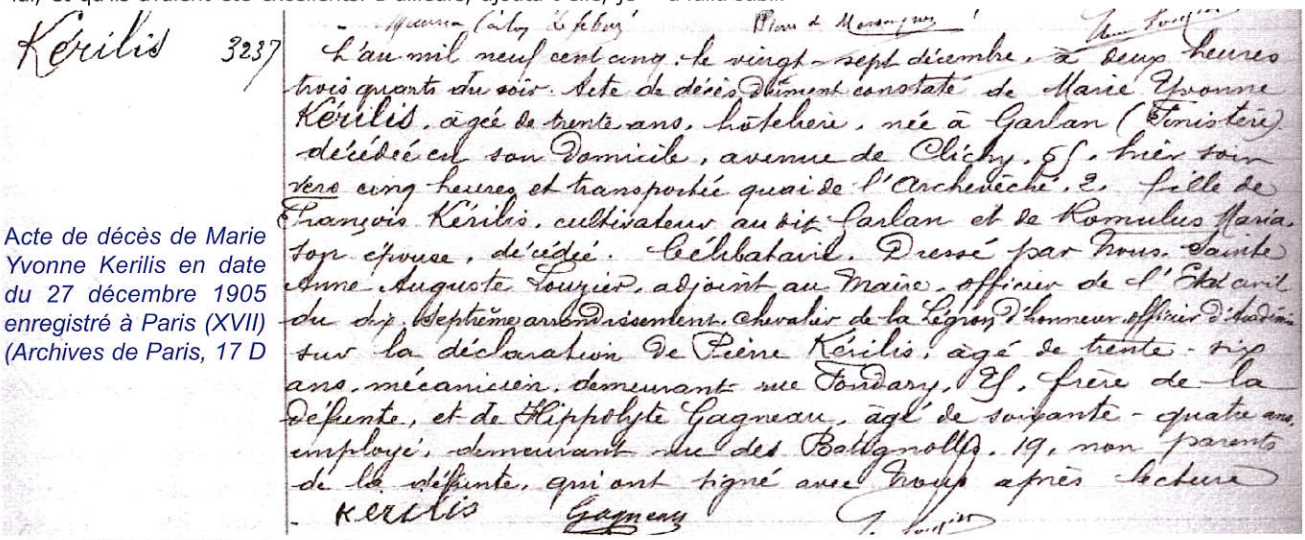

Kérilis 3237

L'an mil neuf cent cinq, le vingt-sept décembre, à deux heures trois quarts du soir. Acte de décès dûment constaté de Marie Yvonne Kérilis, âgée de trente ans, hôtelière, née à Garlan (Finistère) décédée en son domicile, avenue de Clichy, 6e, hier soir vers cinq heures et transportée quai de l'Archevêché, 2, fille de François Kérilis, cultivateur au lieu-dit Garlan et de Romulus Maria, son épouse, décédé. Célibataire. Dressé par nous, Sainte Anne Auguste Louzier, adjoint au Maire, officier de l'Etat civil du dit Septième arrondissement, Chevalier de la Légion d'honneur officier d'Académie sur la déclaration de Pierre Kérilis, âgé de trente-trois ans, mécanicien, demeurant rue Fondary, 25, frère de la défunte, et de Hippolyte Gagneau, âgé de soixante-quatre ans, employé, demeurant rue des Batignolles, 19, non parents de la défunte, qui ont signé avec nous après lecture. Kérilis Gagneau

Acte de décès de Marie Yvonne Kerilis en date du 27 décembre 1905 enregistré à Paris (XVII) (Archives de Paris, 17 D

[3] Pierre Marie Kerilis, né le 23 novembre 1869 à Garlan (29). Marié à Paris (IXè) le 25 janvier 1898 avec Julienne Dalodier. Il est cité comme témoin dans l'acte de décès de sa soeur. Il décède à Paris (XVè) le 9 janvier 1942.

[4] François Kerilis est né le 29 mars 1834 à Ploujean et est décédé le 15 avril 1907 à Garlan. Son épouse, Marie Romulus, née de parents inconnus, a été trouvée dans le tour de l'hospice de Brest le 14 décembre 1843. Elle est décédée le 6 décembre 1881 à Taulé (29). De leur mariage, célébré à Garlan (29) le 23 janvier 1867, sont nés : Jean Marie (° 25 avril 1867) ; Pierre Marie (voir note 3) ; René (° 20 janvier 1871) ; Marc (°14 octobre 1871) ; Jean François (° 4 novembre 1874, + le 23 juin 1875) ; Marie Yvonne (notre victime) ; Jeanne Françoise (+ à un an le 3 mars 1878) ; Vincent (° 26 mai 1878, + 26 avril 1879) et Jean François (° 6 janvier 1881).

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

Comme toujours en pareil cas, la police a retrouvé des gens jusque-là recherchés vainement et qui, en leur for intérieur, doivent maudire les assassins de l'avenue de Clichy, puisque le forfait dont ils sont innocents leur vaudra de faire une nouvelle connaissance avec la police correctionnelle, voire même - pour quelques-uns- la cour d'assises.

Célestin Bertier

La dernière Hypothèse

De déductions en déductions, on en est arrivé à démontrer qu'il faut voir en cette affaire un simple meurtre accompli sans préméditation, et non un assassinat longuement prémédité.

Il est évident, en effet, que si les pseudo Crescent étaient venus loger à l'hôtel dans l'unique intention d'assassiner Mlle Kérilis, ils auraient, entre le 16, jour de leur arrivée avenue de Clichy et le 26, date du crime, trouvé l'occasion propice de réaliser leur criminel dessein avec plus de facilité et plus de profit.

On suppose maintenant que la logeuse, ayant en vain demandé le paiement de la semaine écoulée à ses locataires et n'ayant rien pu obtenir d'eux, leur aura reproché non seulement leur dette, mais encore l'infraction aux règlements de police qu'ils commettaient en accordant l'hospitalité à un individu non inscrit sur le livre de l'hôtel. Une discussion se sera élevée. Menacée,Mlle Kérilis aura voulu appeler au secours. C'est alors que, pour étouffer ses cris, les coupables l'ont bâillonnée.

Georgette-Victoire Borhauer

S'il faut s'en rapporter au témoignage de M. Berthier, le bâillon glissa de lui-même sur le cou lorsqu'il voulut le retirer. Cela démontrerait que le trio ne l'avait pas solidement attaché.

Des témoins avaient déclaré que, à l'heure où fut assassinée Mlle Kérilis, un commissionnaire s'était présenté à l'hôtel des Deux Avenues et avait enlevé une malle volumineuse que le couple Crescent et leur ami X... avaient fait transporter dans une maison voisine.

Le commissionnaire et le légitime propriétaire de la malle ont été d'autant plus facilement retrouvés qu'ils n'avaient, ni l'un ni l'autre, aucun intérêt à se dérober aux recherches de la police.

A la suite de certaines dénonciations, la sûreté avait orienté, à certain moment, ses recherches dans le sens d'un drame intime, inspiré par une personne intéressée à la disparition de Mlle Kerilis, mais il a fallu abandonner cette hypothèse.

M. le docteur Socquet pratiquera aujourd'hui à la morgue l'autopsie du corps de Mlle Yvonne Kerilis.

Gaston Rodriguez

Singulière Coïncidence

Nous avons rencontré hier une personne qui visita l'infortunée Mlle Kérilis quelques jours avant sa mort et reçut d'elle certaines confidences.

Nous reproduisons celles-ci à titre de simple curiosité, car rien ne démontre que les faits dont il s'agit se rapportent à l'affaire. Mais, en semblable circonstance, rien ne doit être négligé.

- *Mlle Kérilis*, nous a raconté cette personne, *était une excellente femme. Elle faisait volontiers crédit à ses clients, et nombreux furent ceux qui abusèrent de son bon cœur. Le mois dernier, elle dut congédier un de ses locataires, garçon peu recommandable, d'origine méridionale, qui refusait de la payer.*

Cet individu, nommé P.... vivait de la prostitution d'une jeune femme, sa maîtresse. Pour le faire déguerpir, Mlle Kérilis dut le menacer de la police. P... fut effrayé. Il déménagea, mais, en s'en allant, il dit à la logeuse qu'il se vengerait, qu'il saurait bien lui faire – ou lui faire faire son affaire. Ces menaces avaient fortement impressionné la pauvre femme ; cependant, malgré tous les conseils, elle continua à s'obstiner à demeurer seule, pendant l'absence de M. Berthier. P... en quittant l'hôtel des Deux-Avenues, était allé loger rue des Moines. Depuis un certain temps on a perdu sa trace, et - chose vraiment curieuse - sa disparition coïncide avec l'assassinat de Mlle Kérilis.

Le Petit Parisien du 29 décembre 1905

La Mort de Mlle Kérilis
Le Mystère s'éclaircit. L'Autopsie.
Mlle Kérilis n'a pas été assassinée

Les investigations auxquelles se sont livrés les inspecteurs de la sûreté, la nuit dernière, ont fourni de nouvelles et précieuses indications à M. Hamard. Le mystère qui entourait cette affaire parait s'éclaircir de plus en plus et le chef de la sûreté espère arriver, sous peu, à mettre la main sur les mystérieux locataires de l'hôtel des Deux-Avenues.

Au parquet, on observe le mutisme le plus complet. On se borne à déclarer que "*l'affaire devient très délicate*".

L'autopsie du cadavre de la victime a été pratiquée, hier matin. Elle confirme les renseignements que nous avions été à même de donner dès le premier jour, à savoir que Mlle Kérilis a très bien pu succomber à une syncope occasionnée par la peur : "*Morte par inhibition*", conclut le médecin légiste, M. le docteur Socquet.

Le Petit Parisien
du 30 décembre 1905

La Mort de Mlle Kérilis
Arrestation des Coupables.
Les Aveux de deux d'entre eux.
Les Mobiles du Forfait.

La justice a pu mettre hier la main sur les trois locataires mystérieux de l'hôtel des Deux-Avenues, qu'elle avait infructueusement recherchés jusqu'ici.

Le pseudo Crescent se nomme en réalité Célestin Bertier[5]. Il est âgé de vingt et un ans et est né à Paris dans le neuvième arrondissement. II exerçait généralement la profession d'employé de commerce. Sa maîtresse est une fille Georgette Victoire Borhauer, née à Gand (Belgique), le 10 octobre 1877.

L'ami qu'ils hébergeaient s'appelle Gaston Rodriguez[6], âgé de vingt-huit ans ; c'est un employé de banque, actuellement sans travail.

C'est Georgette qui, hier matin, à onze heures et demie, fut arrêtée rue de Ménilmontant, comme elle parlementait avec une teinturière à laquelle elle présentait les vêtements qu'elle portait le jour du drame. Elle avait maquillé sa coiffure.

[5] Célestin Bertier est né le 3 septembre 1884 à Paris (IXè) de Alfred François Joseph, frotteur, et de Madeleine Gratadeix.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

Les deux hommes furent capturés à six heures du soir dans le square d'Anvers, où ils s'étaient donné rendez-vous.

Bertier et Georgette ont fait des aveux. Ils ont expliqué que, n'ayant pas payé leur chambre, Mlle Kérilis était venue leur demander de s'acquitter envers elle, car elle croyait s'être aperçue qu'ils voulaient déménager à la cloche de bois.

Comme elle insistait et, a-t-il dit, "*devenait provocante*", Bertier saisit une serviette, la roula en forme de corde et la lui appliqua sur la bouche. Rodriguez, la renversa sur le lit et arracha l'un des rideaux dont il enveloppa son corps. S'étant aperçu qu'elle portait son alliance, il la lui enleva. Cette alliance fut engagée au Mont-de-Piété par Bertier. Ce dernier a ajouté que, depuis trois jours, il avait couché dans les bâtiments de l'exposition automobile, au cours la Reine.

Quant à Rodriguez, il a refusé jusqu'ici de fournir toute explication, se réservant, a-t-il dit, de parler devant le juge d'instruction, quand il serait assisté d'un avocat.

Georgette s'était réfugiée chez l'une de ses amies, habitant le boulevard de Charonne.

Les trois coupables passeront, cette nuit, à la sûreté et seront interrogés aujourd'hui par M. Ausset, juge d'instruction.

Le Petit Parisien du 31 décembre 1905

Le Crime de la "Fourche"
Arrestation des assassins. – Le livre révélateur.
L'odyssée des coupables. Leurs aveux.

Les assassins d'Yvonne Kérilis sont arrêtés. C'est un détail, insignifiant en apparence, qui a mis la police sur leurs traces.

Au cours des perquisitions opérées mardi dernier dans la chambre des pseudo Crescent, on découvrit un petit volume broché à couverture rose : *Académie des Jeux*. A l'intérieur du volume se trouvait une étiquette avec ces mots :

"*Librairie Malbet, Besse, successeur, rue de Sablonville, 56, à Neuilly.*"

Bien que l'indication parût de médiocre importance, on se garda de la négliger. Des inspecteurs de la Sûreté se rendirent à l'adresse portée sur l'étiquette. Là, ils apprirent qu'un jeune homme répondant au signalement du prétendu Crescent avait travaillé chez M. Lecomte, marchand de couleurs, rue Sablonville, actuellement décédé. Ils surent aussi que ce jeune homme se nommait Célestin Bertier, qu'il était âgé de vingt ans, né à Paris et exerçait la profession d'employé de commerce.

On rapprocha avec plus de précision les deux signalements et l'on constata qu'ils correspondaient point par point, à l'exception de l'âge. Or Bertier, au dire de ceux qui l'avaient vu, paraissait sensiblement plus âgé qu'il ne l'est réellement. Il portait des moustaches blondes assez fortes pour lui faire donner vingt-huit ans au lieu de vingt-et-un.

On rechercha donc les renseignements que l'on pouvait posséder sur le compte de Bertier. On découvrit qu'il n'était pas sans avoir eu des difficultés avec certains patrons à qui il avait dérobé des factures, utilisées plus tard par lui pour commettre des indélicatesses.

Depuis quelques temps, Bertier vivait avec une femme plus âgée que lui connue sous le nom de Georgette. Sur celle-ci, on ne connaissait rien, pas même son identité. Cependant, on finit par apprendre que ses parents avaient habité Pantin. L'enquête menée dans cette localité révéla qu'on avait affaire à une Belge, Georgette-Victorine Borhauer, née à Gand, le 10 octobre 1877.

Restait à découvrir le nom du troisième personnage, ami des pseudo Crescent, et qui, notamment, avait passé avec eux une partie de la nuit du Réveillon. On fouilla les antécédents de Bertier et l'on sut qu'il était très lié avec un jeune homme brun, répondant au signalement du mystérieux visiteurs et qui se nommait Gaston Rodriguez, âgé de vingt-huit ans, employé de banque, actuellement sans travail. Les deux jeunes gens se rencontraient fréquemment, leur existence à tous deux était pénible et ils avaient sans cesse à lutter contre la misère.

Rodriguez, d'ailleurs, était plus intelligent et plus expérimenté que son camarade. Ancien sergent, il avait fait la campagne de Madagascar et y avait contracté des habitudes d'endurance que Bertier ne possédait pas.

Dans leur association, leur rôle à chacun était ainsi fixé : Bertier volait les factures et Rodriguez indiquait les moyens de les utiliser. Accompagnés de la femme Borhauer, ils se présentaient dans les hôtels, se donnant comme fils de famille, ayant laissé leurs bagages à la gare. Ce stratagème ne trompa pas Mlle Kérilis, qui exigea le paiement d'avance.

Le samedi 16, le couple se présenta à l'hôtel des Deux-Avenues, leurs vêtements étaient convenables, mais usés ; ils portaient de gros paquets de hardes et de linge. Mlle Kérilis leur loua, au prix de seize francs par semaine, la chambre n° 11.

Le couple ne sortait presque jamais, mais recevait de fréquentes visites de Rodriguez, qui chantait tout le temps. Alors, la femme descendait, munie d'un litre vide, et allait acheter un peu d'alcool. On dinait en commun de la façon la plus modeste et la logeuse remarquait que Rodriguez ne partait jamais après le repas. Entre ces trois personnages, une amitié trop étroite existait pour qu'il fut question de jalousie. Rodriguez couchait sur un matelas, disent les uns, dans le lit, disent les autres.

La semaine pour laquelle les pseudo Crescent avaient payé à l'avance finissait le 23. La logeuse ne dit rien ce jour-là. Mais, le lendemain, elle avertit ses locataires, de la façon la plus courtoise, qu'il ne fallait pas oublier de la payer. La soirée du 24 se distingua, dans la chambre 11, par une gaieté insolite. Une amie vint se joindre au trio.

La logeuse en conclut que, sans doute, ayant de l'argent pour s'amuser, ses locataires ne manqueraient pas de régler leur note. On lui répondit par de bonnes paroles : on parla de factures à payer. Bientôt, on lui verserait le prix non seulement de la semaine, mais du mois entier.

Cependant, la présence continuelle du troisième personnage déplaisait à Mlle Kérilis, soucieuse de l'honorabilité de sa maison.

Le 26, elle s'aperçut que ses locataires semblaient préparer un départ furtif. Elle les guetta et constata même que des paquets étaient faits.

Elle entra alors dans la chambre 11 et se trouva en présence du couple Crescent et de Rodriguez. Elle leur adressa des reproches sur leur conduite malhonnête. Une discussion violente s'engagea entre elle et Georgette Borhauer.

A ce moment, Bertier saisit une serviette sur la table de toilette, et, l'ayant roulée autour de ses doigts, l'appliqua vivement sur la bouche de la logeuse. En même temps, Rodriguez la renversait sur le lit et lui tenait les mains.

Dès qu'ils eurent constaté la mort de leur victime, ils tirèrent le rideau placé sur le lit, en enveloppèrent le cadavre et le laissèrent là. Puis, ayant pris leurs paquets, ils se préparèrent à partir. Mais, alors, Rodriguez aperçut l'alliance d'or au doigt de Mlle Kérilis et s'en empara. Après quoi, ils sortirent, Georgette Borhauer portant une cage et les deux hommes chacun un paquet volumineux.

[6] Gaston Marie Hippolyte Rodriguez voit le jour le 13 août 1877 à Paris (XVIè) de Pierre Prudent, rentier, et de Jeannette Pensieri.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

Ils s'engagèrent dans la rue Lemercier et gagnèrent la gare Saint-Lazare par des chemins détournés. Bertier avait pris soin d'accrocher au tableau de l'hôtel la clé de la chambre.

A la gare, la femme se sépara des deux hommes. Elle avait peur et refusait de les suivre. Elle a déclaré depuis s'être réfugiée chez une amie, boulevard de Charonne. Elle était dans un dénuement complet.

Elle a été retrouvée, hier matin, à onze heures et demie, rue de Ménilmontant. Elle était en pourparlers avec une teinturière chez qui elle voulait faire teindre sa robe, ayant peur que ce vêtement ne la fît reconnaître.

Elle avait en outre changé de coiffure. Avant le crime, elle portait les cheveux séparés par moitié, avec deux dents sur le devant ; actuellement, elle est coiffée à la grecque, avec un chignon très élevé.

Les deux hommes, eux, étaient revenus dans le dix-septième arrondissement et ne l'avaient plus quitté, leur industrie leur interdisant de quitter Paris. D'ailleurs, ils étaient sans ressource. Vers six heures, hier soir, des inspecteurs de la Sûreté les rencontrèrent dans le square d'Anvers. Bertier affirme qu'il a couché dans les bâtiments servant à l'exposition d'automobile, au Cours la Reine. Rodriguez ne veut pas indiquer sa retraite. C'est lui qui s'occupait de rechercher les moyens d'existence pour les deux hommes.

Amenés devant M. Hamard, chef de la Sûreté, Bertier et Georgette Borhauer ont fait des aveux complets.

Rodriguez, avec sa mine espagnole, affiche une morgue parfaite et refuse de fournir aucune explication. Il se réserve de parler en présence de son avocat.

La bague volée à Mlle Kérilis a été engagée au Mont-de-Piété par Bertier, et la reconnaissance vendue à réméré à un tiers.

Les trois inculpés sont restés au service de la Sûreté et y ont dîné de fort bon appétit.

Aujourd'hui, ils seront conduits à M. Ausset, juge d'instruction, pour subir l'interrogatoire de forme.

Le Journal du 31 décembre 1905.

Le Crime de la "Fourche"
Les assassins reviennent sur leurs déclarations.
Ils avouent avoir prémédité leur acte.
Devant le juge d'instruction. - À l'anthropométrie.

De bon matin, les trois inculpés dont nous avions annoncé l'arrestation, ont été conduits devant M. Ausset, juge d'instruction, qui s'est borné à leur faire subir un interrogatoire de forme et à les envoyer au service anthropométrique, où M. Bertillon les a photographiés et mesurés.

Un peu plus tard, le magistrat les a fait amener de nouveau. A ce moment, leurs déclarations se sont modifiées complètement : leurs révélations nouvelles donnent une toute autre tournure à l'affaire. Nous nous trouvons en face, non plus d'un meurtre provoqué par le hasard des circonstances, mais d'un crime longuement étudié et préparé.

Dès maintenant, et d'après les affirmations mêmes des détenus, il est absolument certain que lorsque le pseudo-couple Crescent descendit à l'hôtel des Deux-Avenues, le 16 décembre dernier, le coup était décidé, et les assassins n'attendaient que l'occasion propice pour mettre leur sinistre dessein à exécution.

En effet, Bertier et son âme damnée, Rodriguez, connaissaient par des indiscrétions la situation de Mlle Kérilis. La loueuse, leur avait-on dit, était très travailleuse : elle avait dû amasser un chiffre respectable d'économies ; de plus, elle attendait le versement de certain héritage. Bref, Mlle Kérilis devint, dans l'esprit des deux hommes, ce que, dans le monde suspect auquel ils appartenaient, on appelle une "*bonne affaire*".

La moralité de Bertier et de Rodriguez nous est déjà connue et leur auxiliaire, la femme Borhauer, est une coquine avérée, laide et méchante, bien faite pour se prêter à l'ignoble besogne que ses compagnons allaient bientôt lui demander d'accomplir. Rodriguez, qui l'a vu à l'œuvre et se déclare enchanté de ses services, proclame avec admiration, que c'est une femme "*poigne*" et qui a "*de l'estomac*".

D'après le récit de ce dernier, une serviette, roulée d'avance et imbibée d'une solution sédative, lui a servi pour s'entourer la tête, sous prétexte de migraine : en réalité, il comptait s'en servir comme d'un bâillon. Il suffisait, en effet, qu'il tirât brusquement son bandeau pour se trouver tout préparé à son œuvre de mort.

En outre, les paquets de vêtements et de hardes avaient été préparés en vue d'un départ précipité, et afin de n'être pas inquiétés dans la fuite.

Nous savons comment la logeuse s'inquiéta des allures suspectes de ses locataires et comment elle monta chez eux pour leur faire des reproches. Que se passa-t-il ensuite ? Les déclarations des inculpés sont les seuls éléments de réponse à cette question. Or, ils se rejettent à l'envi l'un sur l'autre la responsabilité. Ainsi, Georgette Borhauer affirme qu'elle n'a pas assisté à la scène atroce qui se déroulait dans la chambre.

- *Vraiment*, s'est-elle écriée hier, *je n'aurais pu rester en présence d'un tel spectacle !* Elle ment effrontément : non seulement elle se trouvait là, mais c'est elle qui a cherché querelle, prétexte à violences, dont elle et ses complices avaient besoin pour attaquer la malheureuse femme. Bien plus ! c'est elle, la première, qui s'est élancée sur la victime, l'a renversée sur le lit, pendant que Bertier la serrait à la gorge et que Rodriguez la bâillonnait avec sa serviette, toute préparée à cet effet.

Leur coup fait, les deux hommes s'en sont allés, ainsi que nous l'avons dit. Le lendemain 27, au soir, ce fut Rodriguez qui se rendit à la succursale du Mont-de-Piété, rue de Provence, où il engagea, pour une somme de huit francs, la bague volée à la victime.

Ce même jour, les deux hommes, qui s'étaient réunis, invitèrent Georgette Borhauer à dîner dans un restaurant avoisinant la gare Saint-Lazare : il parait qu'on devait dépenser joyeusement une somme de vingt-cinq francs dérobée dans la poche de Mlle Kérilis. Ici, une question se pose : Qui a commis le vol ? Les deux compères se renvoient mutuellement les charges : Rodriguez prétend que Bertier a pris les vingt-cinq francs ; le pseudo Crescent proclame que Rodriguez s'est emparée de la bague et qu'il l'a engagée pour son compte. Qui croire ?

Jusqu'ici, on incline à penser que le vol des vingt-cinq francs n'existe que dans l'imagination des deux misérables : le crime a dû leur rapporter en tout la somme de huit francs avancés par le Mont-de-Piété. En effet, Mlle Kérilis avait pris la précaution, avant de monter dans la chambre n° 11, de laisser à l'étage inférieur son tablier contenant son porte-monnaie et son trousseau de clefs.

Jusqu'alors, Bertier et Rodriguez ont toujours vécu en parfaite union criminelle ou tout au moins délictueuse : le service de la Sûreté avait déjà eu à s'occuper d'eux avant de les connaître comme assassins. Rodriguez notamment était coté comme un homme décidé à tout pour se procurer de l'argent. Ses amis disaient hautement qu'il faisait "*bon marcher avec lui*". Toute la responsabilité du crime atroce qui vient de se commettre lui incombe. Il a trouvé, il est vrai, deux auxiliaires précieux dans les personnes de Bertier, caractère faible et malléable, et de Georgette Borhauer, qui, selon sa propre expression, "*ne regarde pas à mettre la main à la pâte*".

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

Cette dernière a d'ailleurs avoué hier à M. Ausset, que "*'affaire avait été très bien combinée, et qu'elle s'honorait d'y avoir pris part.*" Cette déclaration lui a valu les félicitations de Rodriguez lorsqu'il s'est trouvé en sa présence, ce dont elle se montre particulièrement fière.

Quant à Bertier, il est plutôt abattu. Il songe aux terribles conséquences de son crime.

Rodriguez a dit, hier matin, regretter l'attitude qu'il avait eue la veille dans le cabinet de Hamard. Il a déclaré franchement que lui et ses complices croyaient Mlle Kérilis riche, et qu'elle leur avait semblé tout de suite une proie facile.

Les trois inculpés, qui sont maintenant placés sous mandat de dépôt à la prison de la Santé, ont fait choix pour défenseurs de Mes Demange, Antony Aubin et Emmanuel Mossé.

Le Journal du 1er janvier 1906

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

L'Assassinat de Mlle Kérilis

Une logeuse de l'avenue de Clichy est étranglée, en plein jour, par trois de ses locataires. - Le faux ménage Crescent et Gaston Rodriguez devant le Jury de la Seine.

Les assassins de Mlle Kérilis, la logeuse du 65 de l'avenue de Clichy, comparaissent aujourd'hui devant la cour d'assises de la Seine.

Ce sont Gaston Rodriguez, Bertier et la maîtresse de ce dernier, la femme Georgette Borhauer.

Ce crime remonte au 24 décembre dernier. Nous allons rappeler les circonstances ; dans lesquelles il fut commis.

La victime, Yvonne Kérilis, originaire de la Bretagne, était âgée de trente ans. Elle avait été, autrefois, en service, comme cuisinière, avenue de L'Opéra. A cette époque, 1900, elle avait fait fa connaissance d'un employé du cercle militaire, M. Jean-Louis Berthier, dont elle était devenue la maîtresse et avec lequel elle avait fini par cohabiter. Le couple logeait rue des Jeûneurs.

Ils pensaient, l'un et l'autre, à régulariser, leur situation, mais ils en étaient malheureusement empêchés pour l'instant, en raison de la situation spéciale de M. Berthier qui, marié déjà, était en instance de divorce. Néanmoins ils faisaient de sérieux projets pour l'avenir.

En août dernier, ils réunirent leurs mutuelles économies et acquérirent le petit hôtel des Deux-Avenues, situé avenue de Clichy, 65, au lieu-dit la Fourche.

Yvonne Kérilis était d'une très grande activité. Elle jugea inutile de s'adjoindre un garçon et fit, à elle seule, la plus grande partie de la besogne.

Elle exerçait depuis plusieurs mois sa nouvelle profession d'hôtelière quand, le 16 décembre un couple se présenta pour louer, chez elle.

La Chambre n° 11

Ces nouveaux arrivants prétendirent être les époux Crescent. Ils n'inspirèrent guère confiance à Mlle Kérilis. Bien qu'ils fussent mieux mis que la plupart des gens qu'elle avait coutume de recevoir, il lui sembla qu'ils ne devaient pas être très fortunés. Ils n'avaient pour tout bagage que deux paquets remplis de hardes.

- *Oh ! ne craignez rien*, dit la femme, *nous avons laissé notre malle provisoirement à la gare.*

- *Je la connais celle-là*, dit la logeuse, *on me l'a déjà faite !*

Et elle exigea le montant du prix de location. Les Crescent durent en passer par là, ils versèrent une somme de 12 francs et devinrent, pour la semaine, locataires de la chambre n° 11.

L'opération que venait de faire là Mlle Yvonne Kérilis était déplorable. Elle introduisait chez elle, en effet, les futurs artisans de sa mort.

L'existence des époux Crescent l'inquiéta.

Ces gens sortaient rarement, leur existence terriblement monotone n'était égayée que par les visites, assez fréquentes, d'une sorte de bellâtre nommé Gaston Rodriguez. C'était le boute-en-train. Lorsqu'il arrivait les chants commençaient, la femme Crescent allait chercher de l'eau-de-vie dans un bar voisin et le trio passait sa journée à boire. Généralement Rodriguez restait coucher, ce qui intriguait beaucoup Mlle Yvonne Kérilis et en même temps l'écœurait. Aussi avait-elle formé le dessein de se débarrasser de cette peu intéressante clientèle.

Le 23 décembre, elle faisait comprendre à ses locataires qu'ils devaient, sous peine de se voir congédier, se procurer les ressources nécessaires pour régler, par avance, le prix de leur chambre.

La Scène du Crime

Cette mise en demeure eut pour conséquence de précipiter les événements et de pousser les trois coquins à exécuter le forfait conçu par eux depuis quelque temps déjà.

Voici le lâche guet-apens qu'ils se proposaient.

Pour attirer la logeuse, ils simuleraient un déménagement à la cloche de bois. Quand Mlle Kérilis arriverait pour mettre le holà, ils la bâillonneraient. Une serviette fut même préparée en vue de cette criminelle agression.

Les choses ne se passèrent cependant de la sorte.

Avant qu'ils n'aient eu le temps d'entreprendre leur sinistre comédie, Mlle Kérilis, les devançant, se présenta pour toucher son loyer.

A peine eut-elle prononcé quelques mots que la femme Crescent l'invectivait avec la dernière violence, puis se précipitait sur elle et la jetait sur le lit. Aussitôt, les deux hommes se mettaient à l'oeuvre à leur tour. Tandis que Crescent mettait la serviette pliée à l'avance sur la bouche de la logeuse, pour l'empêcher de crier, Gaston Rodriguez étranglait la malheureuse femme. Ceci se passait en plein jour.

Quand Yvonne Kérilis eut jeté le dernier spasme, ils la fouillèrent pour s'emparer de son trousseau de clefs, mais ne le trouvèrent pas. Ils durent se contenter de son porte-monnaie, des 25 francs qu'il contenait et de l'anneau d'or de l'infortunée victime. Après quoi ils déguerpirent sans avoir, le moins du monde, éveillé l'attention.

Les Coupables sont découverts

Cet horrible forfait ne fut découvert que je soir même par M. Berthier, quand celui-ci rentra pour dîner.

Grâce aux habiles investigations de M. Hamard, chef de la Sûreté, le trio fut assez rapidement retrouvé et arrêté. Un détail insignifiant en apparence le mit sur la voie. Il découvrit, dans la chambre n° 11, où avait eu lieu le crime, un petit volume intitulé *Académie des Jeux* et portant une étiquette avec cette indication : *Librairie Malbet. A. Brun, successeur, rue de Sablonville, 56, à Neuilly-sur-Seine.* C'est dans cette localité que commencèrent les premières recherches. Elles aboutirent à un résultat des plus satisfaisants. La justice sut que le ménage Crescent n'était qu'un faux ménage ; l'homme se nommait, en réalité, Célestin Bertier, ancien employé de M. Lemoine, marchand de couleurs, rue de Sablonville, à Neuilly-sur-Seine, et la femme, d'origine belge, Georgette Borhauer.

Bertier, étant sans emploi, avait fait la connaissance de Gaston Rodriguez, ancien sergent d'infanterie coloniale, lequel avait immédiatement pris sur lui un véritable ascendant.

Il avait été, d'ailleurs, fort secondé en cela par Georgette Borhauer, une femme terrible, un véritable monstre dont le moral était aussi hideux que le physique et prête à commettre les plus abominables forfaits. Rodriguez et elle s'étaient entendus à merveille pour

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

démoraliser Bertier, resté honnête jusqu'alors, et vaincre ses résistances. Son premier mouvement avait été de s'opposer à cet assassinat, mais Rodriguez avait fait entendre des paroles menaçantes et la femme Borhauer s'était chargée de lever les deniers scrupules de son amant.

Tels sont les faits qui, dans leur atroce simplicité, amènent ces trois misérables devant le jury de la Seine.

La plus grande part de responsabilité revient à Gaston Rodriguez et à Georgette Borhauer. Quel sera le système invoqué à l'audience par les accusés ? A l'instruction, ils avaient avoué leur crime, peut-être vont-ils se retrancher derrière les premières constatations du médecin légiste, qui crut que Mlle Kérilis ne mourut pas étranglée, mais de la frayeur que lui causa l'agression soudaine dont elle avait été l'objet.

Les trois criminels ont pour défenseurs Mes Demange, Aubin et Emmanuel Mossé.

Le Petit Parisien du 23 juillet 1906

UN TRIO D'ÉTRANGLEURS EN COUR D'ASSISES

Les Assassins de Mlle Kérilis, la Logeuse de l'Avenue de Clichy, se rejettent mutuellement les responsabilités. – Tous condamnés

Cette cause criminelle avait attiré beaucoup de dames au palais de justice. Le prétoire en était garni complètement. L'arrivée des accusés à leur banc a fait sensation.

Gaston Rodriguez est un homme de petite taille, assez trappu, au teint basané, les cheveux peignés avec soin et la moustache relevée. Il est fort convenablement vêtu d'un complet de couleur foncée à raies et porte un col de haute dimension qui fait ressortir davantage la noirceur de sa peau. Son apparence, pommadé comme il l'est, est plutôt celle d'un rastaquouère comme on en rencontre dans les villes d'eaux autour des tables de jeu.

Son complice Bertier est à l'inverse de lui. C'est un grand garçon mince, aussi blond que Rodriguez est brun. Comme celui-ci, il a soigneusement fait sa raie avant de venir à l'audience. Sa longue et épaisse moustache blonde le vieillit quelque peu. Il accuse facilement trente ans et n'en a pourtant que vingt et un. Ses vêtements sont de bonne coupe. Certes, ces gens pouvaient, au premier abord, inspirer une certaine confiance à l'infortunée logeuse.

Georgette Borhauer n'est pas à la hauteur de ses acolytes. Avec ses cheveux en coquilles sur le front, ses traits communs, son cou démesurément gros pour une femme, elle donne l'impression de ces rôdeuses que l'on voit, le soir aux boulevards extérieurs ou aux fortifications. Sa mise est des plus modestes. Chapeau noir à paillettes, corsage et jupe également noirs.

Les Interrogatoires

Les préliminaires accomplis, M. le conseiller de Valles, qui dirige les débats avec beaucoup de clarté et de bienveillance, procède à l'interrogatoire des accusés.

Il commence par Gaston Rodriguez. Celui-ci est âgé de vingt-huit ans. Il a déjà encouru une condamnation à six mois de prison.

M. le président rappelle son existence.

D. - *Les renseignements recueillis sur votre compte vous sont peu favorables. Votre père lui-même a été obligé d'en fournir de très mauvais. Il a dit, quand on l'a questionné à votre sujet "Gaston ne m'a donné, depuis son enfance, aucune satisfaction."* Rodriguez, en effet, bien qu'appartenant à une famille plus qu'aisée, riche même, préféra à une existence calme et honorable celle d'aventures. A quatorze ans, il désertait le foyer paternel. Son père, après avoir lutté pendant plusieurs années avec lui, mais vainement, pour le faire rentrer dans le droit chemin, le fit engager lorsqu'il eut atteint sa dix-huitième année.

Rodriguez fit un mauvais soldat, et quand il quitta le régiment, il ne put obtenir le certificat de bonne conduite. Aussi quand, après avoir végété encore quelque temps, il voulut reprendre du service, dut-il entrer dans la légion étrangère. Cette seconde partie de son existence est la meilleure car en Algérie et à Madagascar il eut des notes excellentes.

On put le croire corrigé, il n'en était rien.

Cette nouvelle période achevée, Rodriguez retourne chez son père, à Enghien, mais il ne demeure pas longtemps sous le même toit.

L'accusé. - *Nos caractères n'étaient pas compatibles.*

M. le Président. - *Dites que vous ne vouliez pas travailler.*

Bref, Rodriguez mena à Paris une existence des plus suspectes. Il habita rue Rochechouart, puis rue de Constantinople, rue d'Edimbourg, vivant surtout d'escroqueries.

L'accusé. - *Si j'ai mal tourné, c'est la faute d'une femme.*

M. le Président. - *Oh pardon, n'exagérons rien. Vous avez voulu, au début de cette affaire, vous donner à l'instruction comme un homme vivant plutôt aux crochets des femmes. Or, votre maitresse, une fille Jeanne Rousseau, a eu plus de souci de votre honorabilité que vous n'en montriez vous-même. Elle a dit "Rodriguez ne vivait pas avec moi. Il était un amant de passage et dépensait beaucoup." L'argent qui coulait ainsi entre vos doigts était le produit de l'escroquerie qui vous avait valu six mois de prison après vous avoir rapporté 3 500 francs.*

L'Association Bertier-Rodriguez

Quand cet argent eut été épuisé Rodriguez, un peu désemparé, songea à contracter, pour la seconde fois, un engagement dans la légion étrangère. Le 4 décembre il se présentait au service du recrutement. Comme il était dénué de toutes ressources, on le mit en subsistance à la caserne de la Tour-Maubourg.

C'est à cette époque qu'il rencontra Bertier.

Nous avons dit quelle opposition existait entre ces deux individus. Peut-être furent-ils attirés par cela même l'un vers l'autre. Toujours est-il qu'ils se comprirent, après s'être conté leurs mutuelles déceptions et décidèrent de travailler en commun. Rodriguez abandonna le projet de partir.

M. le Président. - *Et pourquoi ?*

L'accusé. - *Bertier m'avait laissé entrevoir une bonne situation dans les produits chimiques.*

M. le Président. - *Cela paraît bien douteux. Il n'était lui-même qu'un simple commis chez un marchand de couleurs.*

En réalité, nos deux dévoyés se proposaient de se livrer en grand à l'escroquerie en se servant de noms appartenant à des personnes honorables pour emprunter à d'autres. C'est ainsi qu'ils imitèrent l'écriture d'une dame *P...* au service du baron de Rothschild, pour demander à une de ses amies, Mme Vapereau, chez laquelle Bertier avait été autrefois employé, un secours de 50 francs.

Très généreuse et ne voulant pas laisser dans une gêne même provisoire une amie telle que Mme *P...* Mme Vapereau donna 100 francs, que le trio empocha.

Rodriguez avait généralement l'initiative de l'escroquerie à commettre ; Bertier dictait ou fabriquait les lettres, et c'est sa maîtresse, Georgette Borhauer, à qui incombait la tâche d'aller les porter et d'encaisser l'argent en cas de réussite. L'officine était 6, rue de Surène. C'est là en effet qu'habitaient Bertier et sa maîtresse.

Le trio combina une nouvelle opération.

M. de La Tour d'Auvergne visé

Rodriguez eut un jour l'idée de mettre à profit certaines relations d'autrefois.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

Au régiment, il avait connu M. Crescent, actuellement représentant de commerce rue de Maubeuge. Celui-ci avait été très lié avec le prince de la Tour-d'Auvergne, mais tout portait à croire qu'ils avaient dû se perdre de vue.

Pourquoi ne feraient-ils pas solliciter par M. Crescent un emprunt au prince ? Celui-ci, riche comme il l'était, ne refuserait pas de venir au secours d'un ancien camarade en détresse. La lettre fut faite et la signature de M. Crescent parfaitement imitée, si bien même que ce dernier s'y trompa lui-même.

Le pli fut expédié et c'est alors que la bande quitta la rue de Surène et vint échouer, pour y attendre la réponse espérée, 65, avenue de Clichy, sous le faux nom des époux Crescent.

Le prince, trouvant suspecte la lettre reçue, ne se donna même pas la peine de répondre.

Nouvelle lettre plus pressante, sollicitant 1 200 francs. Cette fois, le prince répondit, mais par un refus formel. C'est à la suite de cet échec que le trio réduit à la plus noire misère, arriva à former de criminels projets contre Mme Yvonne Kérilis.

Rodriguez n'a pas nié la matérialité de ces faits, mais, à l'en croire, il n'aurait pas eu le rôle que ses coaccusés lui attribuent.

Selon lui, c'est Georgette Borhauer qui aurait conçu le forfait et Bertier qui l'aurait perpétré, lui n'aurait fait qu'appliquer la serviette sur la bouche de la victime.

- *En tout cas*, déclare-t-il, *ils n'avaient pas pour but de tuer, mais simplement de voler.*

Dénégations et Contradictions

Interrogé à son tour, Bertier dont le passé est assurément meilleur que celui de Rodriguez, accuse formellement ce dernier non seulement d'avoir été l'instigateur de ce forfait mais l'auteur véritable de la mort de la logeuse. Il a disculpé sa maîtresse, déclarant qu'elle n'assistait pas à la scène.

Bertier a été orphelin de bonne heure. Il est fils et petit-fils d'alcooliques. Les médecins chargés de l'examiner au point de vue mental ont limité sa responsabilité. Il a, d'ailleurs, été, à l'âge de quatorze ans, interné à l'asile de Vaucluse. A l'entendre, son rôle se serait borné à appliquer la serviette, préparée à l'avance, sur la bouche de Mlle Kérilis, pour l'empêcher de crier.

M. le président de Valles dit aux jurés que la probité de Bertier était demeurée inattaquable jusqu'au jour où il fit la rencontre de Rodriguez. Son plus grand tort, auparavant, avait été, à l'âge de dix-sept ans et demi, de s'acoquiner avec la fille Borhauer, de huit années plus âgée que lui. Sur celle-ci les renseignements sont des plus défavorables. A treize ans, elle avait déjà un amant, à quatorze puis à dix-sept, elle en eut de nouveaux.

- *C'est une mauvaise mère*, déclare M. le conseiller de Vallès ; *depuis sept ans elle a délaissé l'enfant auquel elle donna le jour en 1897*[7]. *Si la grand-mère n'avait pas recueilli le pauvre petit, il serait depuis longtemps aux enfants assistes.*

Georgette Borhauer qui avait accusé, au début de l'instruction, Bertier d'avoir le premier assailli la victime, se cramponne à la planche que celui-ci lui a généreusement tendue. Elle maintient actuellement qu'elle n'a pas assisté à la scène tragique. Son rôle se serait borné à voler vingt-cinq francs à la logeuse.

Le docteur Socquet

Divers témoins sont entendus, mais trois dépositions seulement méritent d'être citées, celle de M. le docteur Roubanowitch d'abord. Ce médecin légiste fut chargé d'examiner au point de vue mental Bertier et la femme Borhauer. Pour le premier, il est fort catégorique. Bertier a des tares héréditaires qui atténuent sa responsabilité.

La femme Borhauer, bien que née d'un père qui succomba à une paralysie du cerveau, ne peut être considérée, estime-t-il, comme une irresponsable.

M. de la Tour-d'Auvergne est venu ensuite conter la tentative d'escroquerie dont il avait été l'objet.

Enfin, M. Socquet, et cette déclaration est très importante, a affirmé au jury qu'il n'avait pas trouvé trace sur la morte de strangulation, sinon une légère égratignure. Il croit que Mlle Kérilis, saisie de frayeur, est morte par inhibition.

Le Verdict

M. l'avocat général n'en a pas moins réclamé contre Rodriguez et Bertier une double condamnation capitale.

Mes Démange, Landowski et Emmanuel Massé ont présenté la défense des accusés.

Voici quelle a été la décision du jury :

Seul, Rodriguez a été reconnu coupable d'homicide volontaire, suivi de vol. Toutefois, la préméditation a été écartée et des circonstances atténuantes lui ont été accordées.

Bertier et la femme Borhauer ont été seulement déclarés coupables de vol dans une maison habitée, avec pluralité de personnes.

La cour a condamné Gaston Rodriguez à vingt ans de travaux forcés et dix ans d'interdiction de séjour ; Bertier à huit ans de réclusion et dix ans d'interdiction ; Georgette Borhauer à quatre ans de prison seulement.

Le Petit Parisien du 24 juillet 1906 ■

[7] Reconnaissance en date du 25 mai 1897, à la mairie du XIe arrondissement de Paris, d'Albert Raoul Lucien Borhauer né le 23 février 1897, fils de Georgette Victoire Borhauer, 19 ans, mécanicienne, demeurant au 21 rue Petit et de père non dénommé.

Ascendance de Marie Yvonne KERILIS

Génération I			
1 Marie Yvonne **KERILIS**	° 20.09.1875 GARLAN		+ 26.12.1905 PARIS XVII) 75)
Génération II			
2 François **KERILIS**	° 29.03.1834 PLOUJEAN	X 30.01.1867 GARLAN	+ 15.04.1907 GARLAN
3 Marie **ROMULUS**	° 14.12.1843 BREST enfant trouvé dans le tour de l'hospice		+ 06.12.1881 TAULÉ
Génération III			
4 Pierre **KERILIS**	° 19.08.1788 PLOUJEAN	X 07.07.1819 PLOUGASNOU	+ 10.09.1857 GARLAN
5 Marie Jeanne **COLLÉTER**	° 24 Pluviôse an IV PLOUGASNOU		+ 07.03.1848 PLOUJEAN
6 Père inconnu			
7 Mère inconnue			
Génération IV			
8 François **KERILIS**	° 17.05.1751 GARLAN	X 11.11.1776 PLOUJEAN	+ 22.12.1822 PLOUJEAN
9 Claudine **GUILLOU**	° 19.02.1752 PLOUJEAN		+ après 1812 PLOUJEAN

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

10 Étienne **COLLÉTER**	° 17.02.1729 PLOUGASNOU	X 14 Brum. an III ST-JEAN-DU-DOIGT	+ 2 Ventôse an IX PLOUGASNOU
11 Renée **REDOU**	° 11.05.1759 PLOUJEAN		+ 09.01.1819 PLOUGASNOU

Génération V

16 Yves **KERILIS**	° 09.01.1718 PLOUJEAN	X 30.10.1747 PLOUJEAN	+ 18.03.1763 GARLAN
17 Marguerite **BIZIEN / GUIZIEN**	° 21.04.1715 PLOUJEAN		+ après 1763 GARLAN
18 Allain **GUILLOU**	° 30.05.1717 PLOUJEAN	X 30.07.1742 PLOUJEAN	+ 02.05.1772 PLOUJEAN
19 Jeanne **HAMON**	° vers 1711 PLOUJEAN		+ 03.03.1781 PLOUJEAN
20 Étienne **COLLÉTER**	° 22.11.1693 PLOUGASNOU	X 27.11.1724 PLOUGASNOU	+ 18.04.1770 PLOUGASNOU
21 Anne **GUILLOU**	° 23.10.1698 ST-JEAN-DU-DOIGT		+ 18.09.1739 PLOUGASNOU
22 Yves **REDOU**	° ca 1725 PLOUEZOC'H	X 28.07.1749 PLOUJEAN	+ 08.02.1781PLOUJEAN
23 Françoise **POSTIC**	° 19.06.1720 PLOUJEAN		+ 19.08.1777 PLOUJEAN

Génération VI

32 Guyon **KERILIS**	° 17.10.1688 PLOUEZOC'H	X 15.04.1717 PLOUJEAN	+ 01.04.1721 PLOUJEAN
33 Marie **CALVEZ**	° 01.05.1698 PLOUJEAN		+ 13.10.1721 PLOUJEAN
34 Nicolas **BIZIEN / GUIZIEN**	° 08.04.1676 PLOUJEAN	X 21.10.1706 PLOUJEAN	+ 05.03.1745 PLOUJEAN
35 Françoise **LAGADIC**	° 16.10.1678 PLOUJEAN		+ 07.09.1723 PLOUJEAN
36 Jean **GUILLOU**	° 07.09.1677 PLOUJEAN	X 21.02.1707 PLOUGASNOU	+ 16.04.1735 PLOUJEAN
36 Marie **PAGE**	° 15.02.1687 PLOUGASNOU		+ 04.07.1742 PLOUJEAN
38 Guillaume **HAMON**	° 04.10.1674 PLOUJEAN	X 23.10.1701 PLOUJEAN	+ 27.01.1722 PLOUJEAN
39 Marie **PEN**	° 15.01.1678 PLOUJEAN		+ 03.11.1742 PLOUJEAN
40 Pierre **COLLÉTER**	° vers 1661 PLOUGASNOU	X 05.11.1681 ST-JEAN-DU-DOIGT	+ 04.11.1708 GUIMAËC
41 Jeanne **NÉDÉLEC**	° 18.09.1661 ST-JEAN-DU-DOIGT		+ 17.06.1747 ST-JEAN-DU-DOIGT
42 René **GUILLOU**	° 16.12.1651 ST-JEAN-DU-DOIGT	X 21.02.1689 ST-JEAN-DU-DOIGT	+ 03.10.1717 PLOUGASNOU
43 Catherine **MAGUET**	° vers 1660 ST-JEAN-DU-DOIGT		+ 06.10.1724 PLOUGASNOU
44 Guillaume **REDOU**	° 14.09.1696 PLOUJEAN	X 18.01.1723 PLOUEZOC'H	+ 06.03.1763 PLOUJEAN
45 Marie **SCLISSON**	° 13.09.1691 PLOUJEAN		+ 11.04.1757 PLOUEZOC'H
46 François **POSTIC**	° 23.06.1690 PLOUJEAN	X 12.06.1719 PLOUJEAN	+ 26.07.1760 PLOUJEAN
47 Marguerite **MÉRIADEC**	° 20.05.1695 PLOUJEAN		+ 16.02.1745 PLOUJEAN

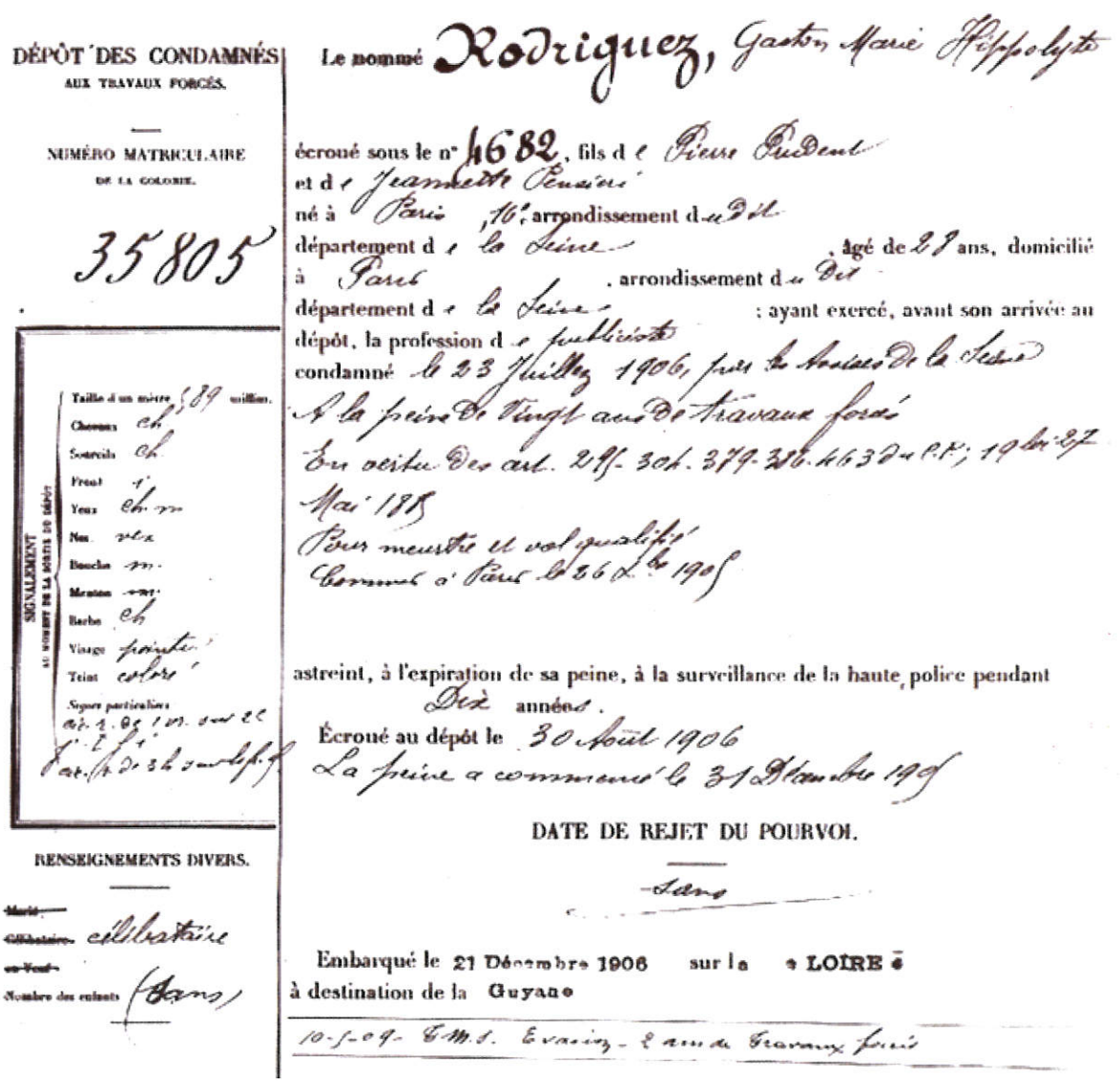

DÉPÔT DES CONDAMNÉS AUX TRAVAUX FORCÉS.

NUMÉRO MATRICULAIRE DE LA COLONIE.

35805

Le nommé Rodriguez, Gaston Marie Hippolyte

écroué sous le n° 4682, fils de Pierre Prudent et de Jeannette Penaïri

né à Paris, 16e arrondissement

département de la Seine, âgé de 27 ans, domicilié à Paris, arrondissement de Ste

département de la Seine ; ayant exercé, avant son arrivée au dépôt, la profession de publiciste

condamné le 23 Juillet 1906, par la Cour d'Assises de la Seine

à la peine de Vingt ans de Travaux forcés

en vertu des art. 295. 304. 379. 381. 4632 C.P. ; 19 loi 31 Mai 1885

pour meurtre et vol qualifié

commis à Paris le 26 Avril 1905

SIGNALEMENT AU MOMENT DE LA SORTIE DU DÉPÔT

Taille d'un mètre 689 millim.
Cheveux ch
Sourcils ch
Front ...
Yeux ch. m
Nez ...
Bouche m.
Menton ...
Barbe ch
Visage ...
Teint ...
Signes particuliers

astreint, à l'expiration de sa peine, à la surveillance de la haute police pendant Dix années.

Écroué au dépôt le 30 Août 1906

La peine a commencé le 31 Décembre 1905

DATE DE REJET DU POURVOI.

Sans

RENSEIGNEMENTS DIVERS.

Marié
Célibataire célibataire
Veuf
Nombre des enfants Sans

Embarqué le 21 Décembre 1906 sur la « LOIRE »

à destination de la Guyane

10-5-09 E.M.S. Evasion - 2 ans de Travaux forcés

Matricule du bagnard Gaston Marie Hippolyte Rodriguez, conservée aux Archives Nationales d'Outre-Mer (ANOM), FR ANOM COL H 1678

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

Faits divers, faits d'hier

Relevés dans *La Dépêche de Brest*

Pont-l'Abbé. —
On nous écrit le 2 : Tentative de déraillement

— Dimanche dernier, dans l'après-midi, des malfaiteurs, qui sont activement recherchés, ont eu l'idée coupable de placer deux énormes pavés sur les rails de la voie ferrée, au passage à niveau 534, où, depuis quelque temps, il n'y a plus de garde.

Le tram 1564, qui part de Pont-l'Abbé à 4 h 15, avait heureusement un mécanicien qui veillait à la sûreté de son convoi. Cet employé, dont nous ignorons le nom, a arrêté sa machine à temps pour ôter les pavés et a empêché un accident de se produire. Les voyageurs et la compagnie d'Orléans lui doivent un bon merci.

***La Dépêche*, 4 mars 1892**

Tribunaux correctionnels de Brest,
Audience du 4 mars

— Kervella (Marie), 38 ans, journalière à Plougastel-Daoulas, est une ivrognesse invétérée. Le 24 janvier dernier, vers 6 h. l/2 du soir, elle menaçait "d'avoir le sang" d'une débitante, Mme Runavot, parce que celle-ci, étant donné son état d'ivresse, avait refusé de loi servir "un quart d'eau-de-vie". Le garde champêtre Lagathu étant intervenu, la femme Kervella lui prodigua de telles injures "qu'il n'ose", dit-il, "les répéter devant le public".

Conduite, non sans peine, au violon, l'ivrognesse s'échappa en brisant la porte. L'inculpée est la terreur de la commune. "Nous avons peur de marcher avec elle, ajoute le garde ; elle ne parle que de tuer." Dernièrement, dans un accès de colère, elle allait porter un coup de couteau à son beau-frère, que celui-ci para heureusement à temps. La femme Kervella a été condamnée par défaut à un mois de prison et à une amende de cinq francs.

— L'huissier appelle ensuite les époux Péron, inculpés d'avoir, depuis moins de trois ans, exercé de mauvais traitements sur leurs deux enfants. La femme seule répond à l'appel de son nom et vient s'asseoir sur le banc des inculpés, tenant dans ses bras un petit garçon misérablement vêtu et à l'air débile et souffreteux. Quant au mari, quoique présent dans la partie de la salle réservée au public, il se refuse à comparaître et défaut est prononcé contre lui.

Mme Lesquin, âgée de 33 ans, qui habite au n° 46 de la rue Kéravel, dans le même corps de logis que les époux Péron, raconte au tribunal qu'attirée par des cris d'enfant, elle est survenue chez les prévenus au moment où la femme Péron, qui était ivre, allait étrangler sa petite fille, âgée de sept ans. Elle la pressait violemment sur sa poitrine. L'enfant avait déjà la figure toute rouge. Aidée d'une autre voisine, elle lui arracha l'enfant des bras et la conduisit chez sa grand-mère.

Des scènes analogues se répétaient fréquemment. Le petit garçon, âgé de trois ans, était également maltraité II y a trois mois, en plein hiver par conséquent, le témoin a trouvé le pauvre petit complètement nu et tout bleui de froid.

— Est-il possible, s'écrie d'un ton indigné le témoin en se tournant vers la prévenue, de trouver une mère semblable ?

L'auditoire approuve ces paroles par des rumeurs d'indignation.

Mme Lesquin ajoute que les enfants étaient privés de nourriture. On ne leur donnait très souvent pour toute la journée "qu'un sou de ragoût entre eux deux" et pour se coucher qu'un lambeau de couverture et un peu de paille. Quand ce n'est pas le mari qui est ivre, c'est la femme, et vice versa.

M^lle^ Guiard (Joséphine), 16 ans, confirme la déposition du précédent témoin et ajoute que la petite fille est venue plusieurs fois lui demander un morceau de pain.

Deux autres témoins sont ensuite entendus, puis le président procède à l'interrogatoire de la prévenue, qui a à la figure une blessure provenant d'un coup de poing qu'elle reçut en se battant avec son mari.

Elle déclare se nommer Giraud (Marie Louise), femme Péron, née le 19 août 1847. Elle nie énergiquement les faits qui lui sont reprochés et se livre à un véritable réquisitoire contre les témoins. Etant donné la gravité de l'affaire, le substitut Bouisson demande le renvoi à une audience ultérieure, ce qui est accordé.

***La Dépêche*, 5 mars 1892**

L'Aber-Benoît. — On nous écrit le 2 :
Acte de dévouement.

— Le petit port de l'Aber-Benoit va devenir légendaire pour ses sauvetages. Dernièrement, la Dépêche enregistrait un triple sauvetage opéré par M. Perhirin et qui a obtenu, pour sa belle action, une médaille d'argent de 2^e^ cl. Aujourd'hui c'est le tour d'un employé des douanes. Ce matin, vers sept heures, M. Mazé, passeur entre Landéda et l'Aber-Benoît, était occupé à dégager la cale de cette dernière localité, que les goémoniers avaient encombrée du produit de leur travail et qui gênait la circulation, lorsque, glissant sur le goémon, il tomba à la mer, qui était haute en ce moment. Le matelot des douanes Govys, l'ayant aperçu, accourut à son secours et fut assez heureux pour le retirer sain et sauf. Sans la présence d'esprit de cet agent, le passeur, qui ne sait d'ailleurs, pas nager, se serait infailliblement noyé. Nous adressons à M. Govys nos sincères félicitations.

Ajoutons que la cale est assez souvent inabordable pour le passeur, par suite de l'encombrement des bateaux et que, malgré ses observations réitérées, le passeur est impuissant à se faire obéir.

Ne devrait-on pas faire en sorte que ces encombrements ne se reproduisent plus ?

***La Dépêche*, 5 mars 1892**

Crozon. — On nous écrit le 4 :
Pêcheurs poursuivis à coups de fusil.

— Quelques bateaux de Morgat s'étaient rendus, mercredi dernier 2 courant, à la coupe du goémon, sur la pointe de Talagrippe,

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

située en la commune de Plomodiern. La coupe terminée, les pêcheurs allaient embarquer leur récolte, quand survinrent une foule de riverains, 200 environ, avec des dispositions hostiles et tous armés de bâtons, de bêches, fourches et crocs, et même de fusils : ce que voyant, les marins de Morgat s'empressèrent de s'embarquer dans leurs petits canots pour rejoindre leurs bateaux mouillés au large.

Cela ne faisait point l'affaire des descendants des anciens chouans. Ne pouvant jouer du pen-bas, les hommes armés de fusils firent feu sur les marins embarqués dans les canots. Le nommé Drévillon (Jean) âgé de 24 ans, a reçu une balle dans la cuisse, M. le docteur Landouard, de Crozon, appelé à donner des soins au jeune blessé, n'avait pu hier encore extraire le projectile.

Les gendarmes, prévenus, sont à la recherche des coupables.

***La Dépêche,* 6 mars 1892**

Vol de linge.

— Léa (Nicolas)[1], né le 7 octobre 1844 à Plounévez-Lochrist, paveur à Brest, a été arrêté le 7 courant sous l'inculpation de vol de linge. Passant samedi à Penfeld, il s'était emparé d'ure blouse en coton appartenant au nemmé Abaziou (François) et mise à sécher par ce dernier.

Arrivé au bourg de Bohars, il la vendit dans une auberge à un inconnu moyennant 1 fr. 20, un morceau de pain et une goutte d'eau-de-vie Poursuivant sa route, il avait jeté son dévolu sur un caleçon quand, s'étant dissimulé dans une garenne pour le mettre, il fut aperçu par plusieurs individus et arrêté.

***La Dépêche,* 10 mars 1892**

Ile Molène. — On nous écrit le 9 :

Un canot qui chavire ; sept personnes à la mer.

— Samedi soiir, vers huit heures, sept personnes, composant une famille, arrivaient en bateau avec leur ménage. Voulant descendre à terre, elles s'embarquèrent dans le petit canot du bord ; mais, arrivé prés de la cale, le canot chavira et tout le monde tomba à la mer. Les cris des malheureux furent entendus par Françoise Masson, qui demeure près de la cale ; elle alla prévenir ses voisins. Les nommés A. Dubosq et B. Le Mao, arrivés les premiers sur le lieu du naufrage, sautèrent à l'eau ; ils furent assez heureux pour retirer tous les naufragés qui, dans un état pitoyable, furent transportés chez M^lle^ Cuillandre, où les soins les plus empressés leur furent donnés. La sage-femme de l'île, quoique indisposée, se rendit auprès d'eux et leur prodigua ses soins. Une des femmes et une petite fllls ne donnaient plus signe de vie. La femme revint assez vite, mais ce n'est qu'après trois heures de soins énergiques que la sage-femme put annoncer aux parents éplorés que leur fille vivait encore. Les autres membres de la famille avaientété maintenus sur l'eau par un des hommes de équipage. La petite fille était entraînée par le courant, lorsqu'elle fut rattrapée par les sauveteurs. Cet accident a causé une vive émotion parmi la population.

Nous adressons nos félicitations aux sauveteurs, et surtout à la sage-femme. Espérons qu'on récompensera leur acte de dévouement. Le Mao est déjà titulaire d'un témoignage officiel de satisfaction.

***La Dépêche,* 11 mars 1892.**

Plounévez-Lochrist. — On nous écrit : Incendie.

— Lundi, vers neuf heures du soir, la femme Abeguilé (Yves), née Françoise Troadec, demeurant à Château-Fur, se réveillait, à moitié asphyxiée par la fumée. Eile n'eut que le temps de prendre son jeune enfant dans ses bras et de se sauver en chemise. En quelques instants, la grange dans laquelle elle couchait était envahie par les flammes. Ses beaux-frères, accourus à ses cris, ne purent presque rien sauver. Ces fermiers subirent une perte de 1,300 à 1,400 fr., couverte par une assurance de 1,200 f r. à la compagnie *La Mutuelle.*

La propriétaire, Mme de Solminihac, demeurant rue de la Mairie, 2, à Lorient, subit une perte évaluée à 500 fr. Elle est assurée à la *Nationale.*

Les causes de cet incenciie sont inconnues; mais la malveillance y est étrangère.

***La Dépêche,* 11 mars 1892.**

La bonne aventure.

— La veuve Médaouer, une vieille connaissance des magistrats correctionnels, entrait hier matin, à neuf heures, dans ie débit de Mme Doaré, rue Monge, 20, et se faisait servir trente centimes d'eau-de-vie en deux verres. Comme toujours, elle disait attendre une amie ; mais l'amie ne venant pas, elle ne tarda pas à faire suivre au second verre le chemin pris par le premier.

Naturellement, la femme Médaouer n'avait pas le sou. Elle attendait donc le moment favorable pour filer à l'anglaise, lorsque deux marins entrèrent dans le débit.

La veuve, qui cultive le tarot à ses moments perdus, se hâta de saisir l'occasion qui s'offrait de régler sa double consommation. Elle proposa aux mathurins de leur dire la bonne aventure, mais le truc ne réussit pas du tout.

La débitante, mise en défiance, lui réclama immédiatement ses trente centimes, et la tireuse de cartes fut obligée d'avouer qu'elle n'avait pas un rouge liard. Elle a été aussitôt arrêtée et mise a la disposition du parquet, ce que ses cartes ne lui avaient peut-être pas prédit.

***La Dépêche,* 12 mars 1892.**

Beuverie interrompues

— Une quinzaine de portefaix ont été surpris hier, à midi, quai de l'Ouest, débondant des fûts ayant contenu du trois-six. Ils versaient ensuite de l'eau dans les barriques et buvaient cette lavure alcoolisée.

Le contre-maître de M. Steff, propriétaire des fûts, ne pouvant parvenir à les chasser, fit prévenir la police. Deux des buveurs furent ainsi arrêtés et conduits au poste des Carmes.

***La Dépêche,* 12 mars 1892.**

TRIBUNAUX' DE BREST

Audience correctionnelle du 11 mars

Des sabots qui auraient pu mener loin.

— Kerbérénès (Marie Louise), femme Calvez, née le 22 septembre 1843 à Guipavas, est prévenue de vol d'une paire de sabots que la femme Marziou avait laissée sur son palier.

La prévenue jouit de la plus détestable réputation et ses nombreuses condamnations la rendent passible de la relégation. Grâce à la plaidoirie de M^e^ d'Amphernet, elle n'est condamnée qu'à trois mois de prison.

C'est égal, la paire de sabots aurait pu la mener loin.

[1] Nicolas Marie Léa, né le 27.10.1844 à la métairie de Maillé en Plounévez-Lochrist, fils de Nicolas et Marguerite Coz, marié le 14.01.1872 à Plounevez-Lochrist à Marie Françoise Le Roux.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

Le porte-monnaie d'un mathurin

Hamon (Corentine), une horizontale quelque peu fanée, a subtilisé, la nuit du 31 décembre au 1er Janvier, dans une entrée de la rue Suffren, le porte-monnaie d'un marin. La prévenue avait ensuite passé le porte-monnaie, qui contenait un billet de cent francs, à son souteneur, un coiffeur nommé Garmain, qui n'a pu être retrouvé.

Le Figaro n'en a pas moins été condamné par défaut à huit mois ds prison et la fille Hamon s'est vu infliger la même peine.

***La Dépêche*, 12 mars 1892.**

Pont-Aven. — On nous écrit : Blessure accidentelle.

— Le 8 courant chez M. Bergé, vers midi, le sieur Ligeour, journalier chez M. Bergé, passait à côté d'un cheval, attaché à une charrette, dans la cour de son maître, lorsque le cheval lui envoya deux ruades très fortes qui le projetèrent sur un tas de fumier. Il a immédiatement perdu connaissance ; relevé et porté dans son lit, ii a reçu les soins de M. le docteur Grias, qui lui a trouvé des confusions graves au thorax. Le cheval appartient au sieur Bouricot, cultivateur à Kerouzic en Melgven.

***La Dépêche*, 13 mars 1892.**

Ploaré. — On nous écrit : Blessure.

— Le 8 courant, le sieur Cabon, cultivateur au village du Bois du Juch, revenait de la plage du Ris, où il était allé prendre une charrette de sable de mer. Arrivé près du village de Pont-Prenn, comme il voulait prendre la tête du cheval attelé dans les limons, il glissa dans le fossé de la route ; une roue de la charrette lui passa sur le bras gauche et le fractura sans produire de biessure extérieure. Cabon a fait appeler un médecin pour le soigner, mais il n'avait pas encore reçu sa visite le lendemain soir, à quatre heures.

***La Dépêche*, 13 mars 1892.**

Un drame de la misère.

— Avant-hier soir, vers six heures, M. Teurnier, second maître de la marine, qui habite à Recouvrance.escalier Saint-Sauveur, n°2 ayant à parler à sa voisine, la femme Sanquer[2], entra chez cette dernière, qui habitait un appartement du premier.

Ne l'ayant pas vue tout d'abord, M. Teurnier demanda à l'un des quatre enfants qui jouaient dans la chambre, une petite fille âgée de sept ans, où était sa mère. Dans son inconscience enfantine, la petite, sans manifester la moindre émotion, lui montra sa mère pendue par un turban, au genre de ceux portés par les paysans du Léon, à un piton fixé à une poutre et placé au fond de la chambre, derrière une armoire.

M. Teurnier s'élança vers la malheureuse, croyant qu'elle respirait encore, mais le corps était rigide et glacé. Il monta cependant sur une chaise et coupa le turban. En retombant, le cadavre ne s'affaissa pas et resta debout, le dos appuyé au mur.

Il ne restait qu'à informer la police. M. Teurnier envoya un autre enfant prévenir M. Chaffaud, commissaire de police du 3e arrondissement, qui procéda eux constatations légales. Hier matin, le docteur Adam a constaté le décès et délivré ie permis d'inhumer.

On attribue ie suicide de cette femme à la misère. Le mari est employé chez M. Bastit, négociant, et ne gagne que deux francs par jour, avec lesquels il fallait subvenir aux besoins de six personnes et payer le loyer. Jusqu'à ce jour, en effet, les époux Sanquer n'avaient obtenu aucun secours, et n'en avaient pas d'ailleurs sollicité.

La femme Sanquer jouissait da l'estime de ses voisins et toutes les personnes qui la connaissaient s'accordent à dire que c'était une femme économe et de la plus grande honnêteté.

Elle laisse quatre enfants.

Les obsèques de la pauvre désespérée ont eu lieu hier soir, à cinq heures, au milieu d'une assez grande affluence. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Recouvrance.

La femme Sanquer n'était âgée que de 28 ans.

***La Dépêche*, 14 mars 1892.**

Goulien. — On nous écrit : Brûlures mortelles.

— Le 10 courant, vers 3 h. 1/2 du soir, la femme Guillaume, du village de Mesmeur, sortait de chez elle pour aller prendre de l'eau à un puits voisin ; à son retour, après dix minutes d'absence, elle trouva l'un de ses enfants qui, vêtements en feu, poussait des cris. Elle jeta immédiatement sur lui le contenu de sa baratte d'eau, le déshabilla et le coucha après avoir pansé de son mieux les brûlures que le pauvre petit, âgé de deux ans, avait à la cuisse, au bras et au côté droit du corps. Malgré les. soins qui lui furent prodigués pendant la nuit, l'enfant mourut le lendemain matin, à neuf heures, après d'horribles souffrances.

Cet enfant, qui jouait dehors au moment où sa mère quittait la maison, aura voulu se chauffer et se sera approché trop près du feu.

***La Dépêche*, 15 mars 1892.**

Saint-Pabu.

— Ce matin, M. le maire annonçait au lieu ordinaire des publications, que des récompenses honorifiques seraient distribuées aux vaillants sauveteurs du 13 octobre dernier. Dès le matin, le drapeau national avait été arboré à la mairie. Vers une heure de l'après-midi, M. le commissaire de la marine à l'Aberwrach, accompagné de M. le maire de Saint-Pabu et du gendarme de la marine, faisaient leur entrée dans la salle de la mairie, où les attendaient les membres du conseil municipal, une délégation des douaniers, M. l'instituteur et une foule considérable d'habitants de la commune.

M. le commissaire, ayant à ses côtés MM. le maire de Saint-Pabu et le patron des douanes, sur la poitrine duquel brillaient plusieurs décorations de sauvetage, a ouvert la séance par un discours tout à la louange des deux braves sauveteurs. Il a rappelé les circonstances au milieu desquelles ils arrachèrent aux flots trois hommes en péril. Puis, M. le maire de Saint-Pabu a remis aux sieurs Perhirin, patron, et à son matelot Pol, surnommé *Vingt*, deux médailles de 2e classe en argent.

Des applaudissements et les cris de : Vivent les sauveteurs ! Vive le commissaire ! ont terminé cette fête, dont notre population conservera un long souvenir.

***La Dépêche*, 16 mars 1892.** ■

[2] La "femme Sanquer" est Marie Jeanne Guermeur, décédée le 12 mars 1892 à Brest Recouvrance, âgée de 30 ans et 7 mois, repasseuse, épouse de Guillaume Sanquer, journalier au port. Elle était née le 06.08.1861 à Hanvec, de Jean Guermeur et de Marie Quimerch. Son mariage avec Guillaume Sanquer (alors cultivateur, °05.08.1861 à Hanvec), avait été célébré le 03.06.1883 à L'Hôpital-Camfrout. Elle laissait quatre enfants : Marie Louise, °24.07.1884 à L'Hôpital-Camfrout, x Brest 19.02.1903 avec Alphonse Germain Madec ; Yves °29.03.1886 à L'Hôpital-Camfrout, x 09.05.1916 à Paris 6e avec Alice Hélène Pasquet , + 12.05.1958 à Castillon la Bataille (Gironde) ; Jean François, °13.07.1888 à L'Hôpital-Camfrout ; Jeanne, °24.06.1891 à Brest - Recouvrance (29 Rue Neuve), x 20.12.1916 à Brest à Edmond Marie Le Grouiec , + 23.07.1978 à Plougastel-Daoulas.
Sources : Base RECIF du CGF, Archives municipales de Brest.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

N° 154 Juin 2020

Le Lien

du Centre Généalogique du Finistère

ISSN 0755 - 9607

LE CAHIER BLEU

sommaire

In Memoriam	p. I	Mise à jour RECIF (Mars 2020)	p. XII à XIII
Nos joies, nos peines	p. II	Mise à jour RECIF (Avril 2020)	p. XIV à XVI
Nouvelles des antennes	p. II à III	Mise à jour RECIF (Mai 2019)	p. XVI à XVIII
Agenda / Mise à jour GENEABANK	p. IV	Le CGF tient salon	p. XVIII à XIX
Nouveaux adhérents	p. V à IX	Affiche du Salon Régional de Dinard	p. XX
Questions des adhérents / Entraide	p. XI à XII		

In memoriam

Les membres du conseil de gestion de l'antenne de Brest sont tristes. L'un des nôtres, Bernard Le Gouil, s'en est allé. Il a courageusement lutté contre une terrible et cruelle maladie. Chacun sait que bien souvent le courage ne suffit pas et que c'est elle, parfois, qui finit par gagner. Bernard nous avait rendu visite au centre Tissot au mois de février. Il savait et avait paru résigné, mais c'est avec une grande dignité qu'il nous avait annoncé ce qui allait se passer. Nous étions en fait plus gênés que lui : qu'il est difficile dans ce genre de situation de trouver les mots à dire pour réconforter et l'attitude à tenir pour montrer un peu de compassion. Nous n'entendrons plus la voix de Bernard avec son accent du sud Finistère qui avait toujours une blague ou un bon mot à formuler. En observant les réactions de ses interlocuteurs, il avait alors un sourire au bord des lèvres et ses yeux brillaient, malicieux.

Bernard nous a beaucoup apporté. Il a mis ses compétences au service de l'antenne. Avec Georges et André, il s'attaquait tous les jeudis à la transcription des vieux actes et tous ceux qui s'y sont essayé savent que ce n'est pas une mince affaire. C'est lui qui s'occupait aussi avec un autre Bernard de la fabrication de nouveaux registres de relevés et de la réparation ou rénovation des anciens cahiers. Il gérait aussi notre photocopieuse et depuis l'année dernière, il certifiait la conformité des comptes de l'antenne pour notre Assemblée Générale. Quand on avait besoin de lui, il était toujours là, prêt à rendre service aux autres.

Le difficile printemps que nous vivons ne nous aura pas permis de l'accompagner pour son dernier voyage, ni d'entourer son épouse et ses enfants dans ces moments douloureux. Il restera néanmoins dans nos pensées.

Dernier délai pour transmettre à la rédaction du *LIEN* vos demandes d'insertion dans le n° 155 : 8 août 2020

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

nos joies, nos peines

Naissances :

Monsieur Gilles Ménez, (CGF 8 B) est heureux de vous annoncer la naissance à Rennes le 23 février 2020, de sa petite-fille Noémie, de Luc Kanga et de sa fille Clémence Ménez.

Nos félicitations aux parents et grands-parents
et nos voeux de longue et heureuse vie au bébé.

Décès :

Monsieur Jacques Jézéquel (CGF 12577 M) est décédé le 2 mars 2020 au Mans (72) à l'âge de 87 ans.
Monsieur Christian Goasdoué (CGF 7483 B) est décédé le 2 mars 2020 à Brest à l'âge de 57 ans.
Monsieur François Coz, fondateur de la Société Europ'Ambulances, basée à Morlaix, frère d'Yves (CGF 5432 M), est décédé le 17 mars 2020 à Taulé à l'âge de 64 ans.
Madame Madeleine Fily, née Caroff (CGF 14772 M) est décédée le 21 mars 2020 à St-Martin-des-Champs à l'âge de 91 ans.
Monsieur Bernard Le Gouil (CGF 3464 B), membre du conseil d'administration et Vérificateur aux comptes du CGF, est décédé à Brest le 24 mars 2020 à l'âge de 69 ans.
Madame Marie Anne Méar (CGF 17162 B) est décédée le 7 avril 2020 à Brest.
Madame Janine Garion, née Faujour, mère de Jean-Miliau Garion (CGF 508 M) est décédée à Plougonven le 10 avril 2020.
Madame Michelle Joumarin, née Gaudé, épouse de Bernard Joumarin (CGF 10430 M) et cousine d'Alain et Patricia Gaudé (CGF 3627 M et 2878 M) est décédée le 19 avril 2020 à Eaubonne.

A leurs familles dans la peine,
nous présentons nos bien sincères condoléances.

nouvelles des antennes

antenne de Brest

Qui aurait pu imaginer il y a quelques mois au moment où nous faisions des vœux pour la nouvelle année que ce printemps 2020 nous serait ainsi « confisqué ». Une longue parenthèse depuis deux mois qui nous aura éloignés les uns des autres. Le confinement aura été d'autant plus difficile à supporter que certains l'auront vécu dans une grande solitude ou dans des logements exigus alors que d'autres auront eu autour d'eux une famille dans une maison avec jardin.

Pour garder le moral, il vaut mieux voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide. Pour nous autres, généalogistes, le confinement nous aura permis de reprendre notre généalogie et de l'approfondir en utilisant tous les nouveaux outils que la base RECIF met à notre disposition depuis quelques temps.

Le confinement aura aussi été bénéfique pour notre association. Beaucoup de gens se sont posé la question de savoir comment ils allaient utiliser le temps dont ils disposaient tout à coup. Certains en ont profité pour faire du sport « indoors » et parfaire leur condition physique. D'autres ont beaucoup lu, certains se sont gavés de séries télévisées ou ont investi leur cuisine pour élaborer toutes sortes de recettes. Un certain nombre en a aussi profité pour aller à la recherche des ancêtres grâce à notre base RECIF. Le nombre de nos adhérents a explosé et l'année courante, en termes d'adhésions, sera un excellent cru. L'antenne de Brest comptera environ deux mille membres. De nombreuses personnes ont rejoint le CGF, et un grand nombre sont aussi revenues vers l'association après avoir fait un break de quelques années.

Il me reste à souhaiter que tous ces adhérents nous restent fidèles dans les années à venir pour profiter encore de toutes les nouveautés que bénévoles et informaticiens ne manqueront pas de nous apporter. J'en profite pour vous dire aussi que notre local, salle Tissot, restera fermé jusqu'à la rentrée de septembre.

Nos vieilles habitudes ont été bouleversées et de nouvelles sont apparues. Gestes « barrière », distanciation physique, port de masque rythmeront cet été nos existences. Je formule le vœu que cela ne dure pas trop longtemps pour nous permettre d'apprécier pleinement un été que nous aurons tous bien mérité.

Michel DUROSE, Président

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

antenne de morlaix

Bonjour à toutes et à tous,

Au moment où j'écris ces lignes, nous venons de débuter la période de dé-confinement, qui suit celle de 55 jours de confinement décidé suite à la pandémie du covid-19. Je suis comme beaucoup de monde dans l'incapacité de vous dire quelle sera notre situation à l'heure ou vous lirez ce « mot du Président ».

Comme les autres antennes, nous avons décidé de fermer les permanences accessibles à nos adhérents, en fonction des préconisations indiquées par les Conseil des Scientifiques et les pouvoirs publics. Nous avons également, par précaution, pris la décision de ne pas ouvrir les permanences avant le premier septembre 2020, en fonction de la situation sanitaire à cette date.

La plupart d'entre nous se situent dans le groupe des personnes à risques, principalement en raison de la moyenne d'âge, et les précautions ne sont pas superflues, donc évitons les sorties non indispensables, et surtout respectons les gestes barrières qui représentent la première des protections, et cela, même en période de dé-confinement.

Il est bien évident que cela entrave fortement le travail des antennes. Il n'a plus de permanences, ni d'ateliers, ni de conférences. Les déplacements des équipes photos sont aussi arrêtés. Heureusement, grâce à Récif 2, qui, je le rappelle a dépassé les 10 millions d'actes, et par toutes les autres applications disponibles sur le site du CGF par internet, nos adhérents ont la possibilité de poursuivre les recherches, l'immense majorité d'entre eux étant informatisés.

Cela nuit bien sur à la convivialité, car nous ne pouvons plus avoir de contact direct avec les adhérents ou bien avec les membres du Conseil de Gestion, mais cette situation est exceptionnelle, personne ne s'y attendait, et nul ne sait encore à ce jour de quelle façon elle sera maîtrisée.

Mais le CGF continu néanmoins de fonctionner, et l'activité des saisisseurs est particulièrement intense, les chiffres des saisies explosent, le travail des informaticiens se poursuit, et certains membres des Conseil de Gestion assument leurs missions avec persévérance et abnégation.

Un coté positif toutefois, en raison du confinement, le nombre des adhésions à dépassé le total de l'année 2019, seul à ce jour l'antenne de Morlaix avait un peu de retard, j'espère que ce retard sera comblé lors de la parution du Lien.

Je vous souhaite principalement de traverser cette période de crise sans dommage pour votre santé, de même pour vos proches, et de continuer de prendre toutes les précautions sanitaires tant que ce virus ne sera pas vaincu.

Amicalement,

Thierry NOIREL, Président

antenne de quimper

J'écris ces lignes le 1er mai compte tenu des délais de parution du Lien. Lorsque vous recevrez cette revue, les conditions auront peut-être changé. Certes, nous avons été confinés et décidé de le rester.

En l'état actuel des intentions du gouvernement, les rassemblements sont limités à 10 personnes ce qui ne permettrait d'accueillir au mieux à l'antenne que 7 personnes. Par ailleurs, il est fortement recommandé aux personnes âgées (je ne donne pas de limite) de rester chez elles et de limiter leurs déplacements.

L'âge moyen des adhérents de notre antenne est de 69 ans, celui des bénévoles assurant les permanences dépasse largement les 70 : Je n'ai donc pas l'intention d'exposer les uns ou les autres. Dans ces conditions, l'ouverture de l'antenne, les nombreux ateliers, les conférences, les visites aux archives tant départementales que diocésaines ne sont pas supprimées mais renvoyées à des jours meilleurs.

Compte tenu de la période des vacances où traditionnellement, petits enfants obligent, nous ne programmons rien, la situation sera revue à partir de septembre.

Que nous reste-t-il aujourd'hui ?

A titre personnel, le site Internet du CGF nous permet d'effectuer de nombreuses recherches via Récif, de les compléter via Bagad avec recherche de cousinages, sans compter les autres bases et Le Forum qui permet également de discuter entre adhérents.

A titre collectif, c'est aussi l'occasion de rejoindre le groupe des bénévoles qui réalisent les relevés-saisies qui alimentent nos bases et pour les actes déjà en ligne de les enrichir avec vos photos d'ancêtres et références bibliographiques . Ce n'est pas le travail qui manque et vous n'aurez jamais fini .

Portez-vous bien. Bon courage et protégez vous, protégez les autres.

Christian BOLZER, Président

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

AGENDA

MANIFESTATIONS OU LE CGF SERA REPRÉSENTÉ :

(SOUS RÉSERVE DE LA SITUATION SANITAIRE)

. 8ÈME FORUM DE GENEALOGIE ET DE L'HISTOIRE LOCAL DE ST-NAZAIRE

Organisé par l'Association Nazairienne de Généalogie (ANGENEA)

Près de l'ancienne salle Jacques Brel
Avenue de Saint Hubert 44600 SAINT NAZAIRE
le Samedi 3 octobre 2020 de 10h à 18h
et le Dimanche 4 octobre 2020 de 10h à 17h30

Forum ouvert à tous, entrée libre et gratuite.

. SALON RÉGIONAL DE LA GÉNÉALOGIE DE DINARD

Organisé tous les deux ans, le salon généalogique de l'Union Généalogique de la Bretagne Historique se tiendra au Palais des Arts et du Festival de Dinard. Dédiée tant aux généalogistes expérimentés qu'aux amateurs et néophytes, la manifestation regroupera les associations généalogiques et des professionnels qui aideront les visiteurs souhaitant connaître leur histoire familiale.

PALAIS DES ARTS ET DU FESTIVAL,
BOULEVARD WILSON 35800 DINARD
Les 10 et 11 octobre 2020 de 10h 00 à 18h 00.
Entrée gratuite.

PORTES OUVERTES AU CGF :

Nos traditionnelles Portes ouvertes se tiendront dans les trois antennes du CGF
Les 3 et 4 octobre 2020

WANTED !!!

Le CGF possède un certain nombre de généalogies de célébrités qui ont des ancêtres finistériens. Des saisies ont été réalisées sur informatique, mais nous ne possédons plus les fichiers informatiques. Nous recherchons donc des volontaires, qui utilisent Généatique ou Hérédis, qui accepteraient de ressaisir ces généalogies, à partir d'un tirage papier.

Une fois ces saisies faites, des gedcoms pourront être émis en vue d'intégration de ces généalogies dans BAGAD.

Merci d'avance pour votre aide.

J.F PELLAN : jf.pellan@orange.fr

MISE À JOUR DES COMPTES GENEABANK POUR 2020

Les mises à jours des comptes Généabank seront effectuées le :

Jeudi 9 janvier 2020 (pour le premier trimestre)

Jeudi 2 avril 2020 (pour le second trimestre)

Jeudi 2 juillet 2020 (pour le troisième trimestre)

Jeudi 1er octobre 2020 (pour le quatrième trimestre)

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

nouveaux adherents

17849Q	GUEGUEN Philippe	29170 FOUESNANT	
17850Q	LASSEAU Annie	29500 ERGUE GABERIC	
17851Q	LAGADEC Franck	60489 FRANKFURT AM MAIN ALLEMAGNE	LAGADEC (Penmarch) / BOURLAOUEN, CADIC, STUNFF (Lorient)
17852Q	PERON Tiffany	29120 COMBRIT	
17853Q	MENES Louise	29590 ST SEGAL	MENES, JAMET, REVELEN (Pleyben) / LE BOT, BOURVEAU, BRELIVET (Cast, Plomodiern)
17854B	FORREST Catherine	RG291SF SOUTH WARNBOROUGH UNITED KINGDOM	QUIVORON, PASQUIOU, BRACQUEMOND (Landunvez, Lannion)
17855Q	MCCAFFERTY Pérégrine	75014 PARIS	
17856B	ABALEA Christian	29890 KERLOUAN	ABALEA, SALOU, DROFF, ELLEGOET (Kerlouan)
17857B	BLOUET Sabine	29200 BREST	LERAN (Saint-Martin-des-Champs, Saint-Thégonnec, Brest, Carantec, Henvic) / STEPHAN (Plomodiern, Pluguffan)
17858M	GERON Emmanuelle	60580 COYE LA FORET	LE BERRE (Saint-Jean-du-Doigt) / REGUER (Plougasnou) / LE SQUIN, REDOU (Plouézoch)
17860Q	BERNARD Hélène	22110 ROSTRENEN	BERNARD, INIAL (Lennon) / KERHOAS, LEON (Pleyben)
17861Q	CROCQ Andrée	29170 FOUESNANT	
17862M	BELLEC Jean Paul	29630 PLOUGASNOU	BELLEC, PLASSART (Plounéour-Ménez) / GALLOUEDEC, GUENAN (Pleyber-Christ) / ABILY, CASTEL (Kerlouan) / LEROY, CARVIN
17863B	YGER Alain	76290 FONTAINE LA MALLET	MORVAN, BOUGUENNEC, CAPITAINE, LEGOFF, MOCAER, LEMEUR, LE CANN, LE STUM, LE SCANFF
17864B	GUEGUEN Thierry	29830 PLOURIN	GUEGUEN (Landerneau)
17865B	POTTIN Benoit	29160 CROZON	
17866B	GUILLOU Pierre	29570 ROSCANVEL	
17867B	KERVINGANT Andrée	56680 PLOUHINEC	KERVINGANT (Guissény) / BERGOT, CHAPALAIN (Plouguerneau)
17868Q	JEGO Anne-Marie	56440 LANGUIDIC	ULVE, GRAGNIC, CRAIGNIC, YHUEL (Guillogomarch, Arzano)
17869Q	GUINGUENO Lydia	56270 PLOEMEUR	GUINGUENO (sud Finistère)
17870M	GILBERT Régine	56700 HENNEBONT	GUYOMAR, EON (Quimperlé) / STEPHAN (Saint-Martin-des-Champs)
17871Q	BAUDET Katerine	56700 HENNEBONT	HASCOUET, MONFORT, SOUIN, LAGADEC, PORTAL, JOURDRAIN (Concarneau, Saint-Yvi)
17872M	L'HOSTIS Pierre	47200 MARMANDE	L'HOSTIS (Ploujean) / PRIGENT (Plougasnou)
17873Q	RIVELA Catherine	74370 NAVES PARMELAN	CAPITAINE, ROY, BOSTUN, GUIVARCH, COROLLER, HAMON, CAUGANT, GERAULT (Edern, Briec, Landrévarzec, Morlaix, Quimper)
17874M	LEMOINE Didier	29250 ST POL DE LEON	
17875M	LEMOINE Virginie	29250 ST POL DE LEON	
17876Q	DUFOUR Michel	37510 SAVONNIERES	
17877Q	GUEZENOC Annette	29770 AUDIERNE	
17878Q	BAUDOUIN SAUVAGE Barbara	28500 BOISSY EN DROUAIS	BAUDOUIN, BOUDEHEN, RIOU, BODEAU, BOURHIS, SALAUN, JAFFRE, AUTRET, MOIGNE, NARD, TEURNIER (Poher)
17879Q	TARONI Michel	77310 ST FARGEAU PONTHIERRY	MOISAN, GOULVEN, RICA, KERDANET, CAPITAINE, BOURHIS (Bannalec, Scaër, Languidic)
17880Q	QUINIOU Christine	44300 NANTES	QUINIOU, RIOU, TANNEAU, PERON (Plomeur)
17881B	GALY Laurent	44800 ST HERBLAIN	GUYADER, CORBEL
17882B	GAREL Françoise	29880 PLOUGUERNEAU	LE GAD (Tréflez) / GALLIOU (Plouguerneau) / COLIN, MENEZ (Ploudalmézeau)
17883M	BERRIC Roger	29630 PLOUGASNOU	
17884Q	LAURENT Gérard	29340 RIEC SUR BELON	LAURENT, MAHÉ, GILLES (Riec-Sur-Bélon, Pont-Aven, Névez) / TOULGOAT, BOLOU (Bannalec, Nizon, Riec-Sur-Bélon)
17885Q	NICOLAS Alain	29000 QUIMPER	MORVAN, GRAND, MAO, ROY, PENNARUN, GUILLOU, CORRE, GARS, DU ROLLAND, JAOUEN, MENER, BERRE, BOURLES, BOZEC, BARRE, GUEGUEN, FLOCH, GOURTAY, GAONACH, NICOLAS, CORIOU, ROSPARS, LOUET
17886B	LE MEN Rachel Françoise	44330 MOUZILLON	

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

17887B	TRETOUT Patrice	29200 BREST	
17888B	ROLLAND Michel	35400 ST MALO	
17889B	PALLIER Nathalie	44980 STE LUCE SUR LOIRE	
17890B	LOYUG	63130 ST. LOUIS USA	
17891B	LABOTRE Quinidome	7500 TOURNAI BELGIQUE	LANNILIS
17892Q	BARGAIN Bertrand	29500 ERGUE GABERIC	
17893Q	CARIOU Guy	44100 NANTES	
17894Q	GOURTAY Françoise	56690 LANDAUL	PAGE, GOURTAY, SINOU, PROGENT, POUPON (Château-neuf-du-Faou, Saint-Goazec, Pleyben)
17895Q	DAVID Hervé	81600 GAILLAC	TREUT (Douarnenez)
17896Q	LEPELTIER Nadine	29900 CONCARNEAU	
17897Q	QUILVIN Gérard	37380 NOUZILLY	QUILVIN (Quimper) / SALAUN, SALIN (Pluguffan)
17898Q	GOMEZ Monique	29000 QUIMPER	QUILVIN (Quimper) / LE MELL (Quimper, Penhars)
17899Q	GONIDOU Bernard	29780 PLOUHINEC	
17900B	MANGE Mickaël	38140 RIVES SUR FURE	
17901B	GESTIN Marie Laure	29850 GOUESNOU	MORVAN (Plouyé, Poullaouen, Huelgoat) / LANNUZEL (Plouzané)
17902Q	LALLEMENT Bertrand	40110 ONESSE LAHARIE	GARREC, LAUTREDOU (Tréguennec, Plomeur)
17903B	GUÉGUEN Richard	29750 LOCTUDY	GUEGUEN, MARREC, PICHON, ROZEC (Finistère-Nord)
17904Q	SAISON Marie-Pierre	29920 NEVEZ	SELLIN, GAUGAIL, DERVOUT, BRIEN (Névez, Pont-Aven, Nizon)
17905M	LE TÉO Isabelle	29620 GUIMAEC	
17906Q	BESNARD Corinne	29790 PONT CROIX	COTARD (Lantic) / INIZAN, MAUBIAN, BOTHOREL, BRAS, BLEAS, GUILLERM, MESANTOURME, TREVIAN, KERUZORE, GUEGUEN (Bodilis, Sizun, Plounéventer, Ploudiry)
17907M	CORBEL Annick	29600 MORLAIX	
17908Q	BIGER Michel	29750 LOCTUDY	
17909Q	CARIOU Louis	29750 LOCTUDY	
17910Q	LE LAY Francis	29700 PLUGUFFAN	
17911Q	CARPENTIER Jean-Philippe	75002 PARIS	DE ROHAN
17912Q	LE DREAU Martine	27310 BOURG ACHARD	DREAU, CONAN, BOURHIS, ROLLAND, KERRIOU, BOUGUENNEC (Coray, Elliant, Briec, Edern, Tourch, Langolen)
17913Q	VECCHIONI Dominique	91140 VILLEBON SUR YVETTE	LE SERGENT, GLEMAREC, GOURIOU, HELMOT
17914B	TREGUER Marie Noëlle	29800 PLOUEDERN	TREGUER (Plounéventer) / LE GOFF (Lanhouarneau)
17915M	MOTREFF Yvon	29640 PLOUGONVEN	POULIQUEN, MOTREFF, HAMON, QUEMENER, TOUDIC, JEGOU
17916B	LESCOP Yves	29820 GUILERS	
17917M	TARRIDEC Ghislaine	29800 LA ROCHE MAURICE	TARRIDEC (Briec) / SIZORN (Quéménéven)
17918Q	HUBAUT Jean-Luc	30700 AIGALIERS	MAHE, MAHIEU, GOC, SCAVENNEC, LARVOR, LIJOUR, BOURBIGAU, GOFF, DAOUDAL (Melgven, Nizon, Kernével, Rosporden, Névez, Bannalec, Elliant)
17919Q	PAILLARD Hervé	60710 CHEVRIERES	PAILLARD (Coray)
17920Q	SIMON Bernard	29770 AUDIERNE	
17921M	PHILIPPE Florence	29410 PLOUNEOUR MENEZ	LE DAIN, CRASSIN (Plounéour-Ménez, Le Cloître-Saint-Thégonnec)
17922B	MALARODA Cecile	H91 X6FW GALWAY IRLANDE	JAOUEN (Guissény) / LAGADEC, LE BORGNE, COAT (Plounéour-Trez) / HABASQUE, ABJEAN, UGUEN, CALVEZ, HILIOU, PREMEL (Kerlouan, Goulven, Plouguerneau, Plouider)
17923M	CREACH Pierre	22300 LANNION	CREACH (Plouider, Cléder, Plounévez-Lochrist) / AUFFRET (Goulven) / POSTEC (Plougoulm)
17924B	HUET Samuel	38800 LE PONT DE CLAIX	HUET, BALAY, GOURMELON, CAËR, LE GALL (autour de Pont-de-Buis-lès-Quimerch)
17925B	BRIS Marie-Hélène	75015 PARIS	BRIS, LANNUZEL, ROUAT, GUICHOUX
17926Q	KERVAHU Jean-Jacques	29300 MELLAC	KERVAHU, OUVRANS, SINQUIN, GOFF, GUILLOU, PERON (Landudec, Plogastel-Saint-Germain, Coray, Bannalec, Scaër, Mellac, Baye, Quimperlé)
17927B	ROBICHAUX Albert	70056 GRETNA USA	POUPON, PICOU, LE DERVEN, HENAFF, MARGARET, AUCOIN

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

17928Q	LOUSSOUARN-RIOU Marie-Hélène	29710 POULDREUZIC	KERBINIBIN, COSQUER, CALVEZ (Plobannalec-Lesconil) / LOUSSOUARN (Pont-l'Abbé) / POUPON, CORAI, NEDELEC (Plomelin) / BRIGANT, MEUR , RIOU (Plonéour-Lanvern) / BOETE (Guengat)
17929B	KÉRÉBEL Agnès	29200 BREST	LEON, COMBOT, FAVE (Plounéventer) / KEREBEL, LE MOIGN (Lampaul-Plouarzel)
17930B	LE BRAS Philippe	75006 PARIS	LE BRAS (Landerneau, Hanvec) / LE GUYADER (Le Faou, Logonna-Daoulas)
17931Q	LE CALVEZ Chantal	35000 RENNES	MOIL, BRUN, QUEFFELEC, BRENNE (Pont-L'Abbé, Tréffiagat , Plonéour-Lanvern
17932B	PICHEVIN Hervé	44000 NANTES	LE PIVAIN, LE SAINT, GUILLOU, DENIEL, POULLAIN, PEAN REGNAULT (Brest, Landivisiau, Plouescat, Plouvorn, Plouénan, Morlaix)
17933B	CORNEC Rémy	93160 NOISY LE GRAND	CORNEC, ABGRAL, OLLIVIER, QUÉRÉ
17934B	CORNEC Marguerite	93160 NOISY LE GRAND	CORNEC, ABGRAL, OLLIVIER, QUÉRÉ
17935M	ZETZMANN Annick	14470 COURSEULLES SUR MER	CRENN (Berrien)
17936Q	PETRI Richard	38500 VOIRON	KERJOLIS GALL RIVOAL PETRI
17937B	MARHADOUR Jean Yves	29200 BREST	
17938M	SIZUN Jean Yves	28210 VILLEMEUX SUR EURE	SIZUN (Brasparts) / CLECH (Saint Goazec) / BEC (Collorec Plouyé) / MORVAN (Plouguer)
17939Q	GOURMAUX Sophie	29120 COMBRIT	
17940Q	BEUX René	29380 LE TREVOUX	
17941M	RIVOALLON Hervé François	29670 TAULE	RIVOALLON, PERSON, LE ROUX (La Forest-Landerneau, Ploudaniel, Landerneau, Saint-Thégonnec)
17942B	MONTANARI Monique	29200 BREST	CHUITON, RAGUENES, KERMAIDIC
17943B	LE ROUX David	29280 LOCMARIA PLOUZANE	LE ROUX, SALAUN, MORVAN, BERNARD (Carhaix, Collorec, Kergloff, Poullaouen) / TREGUER, GUIAVARCH, KEROMNES (Saint-Divy, Kersaint-Plabennec, Guipavas)
17944Q	LOSQ Robert	78310 MAUREPAS	LOSQ (Mahalon, Douarnenez, Poullan-sur-Mer) / PICHAVANT (Guiler-sur-Goyen, Beuzec-Cap-Sizun, Locronan) / POUCHOUS (Mahalon, Plozévet) / LE STUM (Mahalon, Beuzec-Cap-Sizun, Plozévet) / STRULLU (Mahalon, Plozévet Cap-Sizun)
17945Q	BAZIN Guillaume	92100 BOULOGNE BILLANCOURT	
17946B	ABGRALL Marie-Claire	29820 BOHARS	MORCEL
17947Q	BODÉNAN Anne-Lise	29490 GUIPAVAS	CARIOU, DIQUELOU, LE GALL (Combrit, Pont-l'Abbé, Loctudy) / GOAVEC (Hanvec, Le Faou) / BODENAN (Plomelin, Pluguffan, Plogastel-Saint-Germain)
17948B	BODILIS Claire	29200 BREST	
17949B	BERTIN	63225 LANGEN ALLEMAGNE	CARAES, DROGOU, BERGOT
17950B	LE BORGNE Adeline	63123 SAINT LOUIS USA	
17951Q	LE PIPE Alain	56320 LANVENEGEN	
17952M	PAXION Annick	JOUARS PONTCHARTRAIN	QUEINEC, LE BALCH, LE MER, L'ELCHAT, LE GOFF (Lanmeur, Morlaix, Ploujean, Plougasnou)
17953M	COLLETER Jean-François	29630 PLOUGASNOU	COLLETER, LE LAY, JEGADEN, BOUDIN DE TROMELIN, BOUDIN LAUNAY, CARRRION DE ROSANGAVET, TOULBODOU, COATANSCOUR, COETNEMPREN, TROMELIN (Plougasnou, Morlaix, Plouézoc'h, Saint-Jean-du-Doigt, Ploujean)
17954Q	LE BIHAN Monique	56370 SARZEAU	BIHAN, JOLY, L'ABBE, CORVOU, GUILLEVIC
17955B	RIOU Monique	29200 BREST	
17956B	IRANT Catherine	33110 LE BOUSCAT	
17957M	SEITE Henri	77150 LESIGNY	SEITE, TANGUY (Saint-Pol-de Léon, Roscoff)
17958M	LE MAITRE	29410 PLEYBER CHRIST	LE MAITRE, JEFFROY, RIVOAL, MENESGUEN
17959Q	CARADEC René	29710 PEUMERIT	CARADEC, PLOUZENNEC, SIGNOR (Pays Bigouden)
17960B	FAGON Henri	29860 BOURG BLANC	FAGON (Plouguin, Crozon, Lambézélec) / LICHOU, GUIRIEC (Bourg-Blanc)
17961Q	NIVINIC Yves Jean Marie	29910 TREGUNC	NIVINIC (Concarneau, Nizon)
17962Q	NIVINIC Odette Elisabeth	29910 TREGUNC	
17963B	VIGER Manuel	75005 PARIS	

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

17964Q	NORMANT François	94130 NOGENT SUR MARNE	NORMANT, GENTRIC (Plozévet, Primelin)
17965M	GOURRIER Michel	78390 BOIS D ARCY	MONCUS (Santec) / GUILLERM HENRY (Saint-Pol-de-Léon) / QUERE (Plounévez-Lochrist)
17966B	PAVÉ	29590 LE FAOU	LE PORS, TREGUER, JAFFRES, BERGOT
17967Q	CUZON Marguerite	78100 ST GERMAIN EN LAYE	CUZON (Briec, Cast, Quéménéven) / JAIN (Plomodiern, Cast, Quéménéven)
17968M	KERILIS Jean-Marc	56370 SARZEAU	KERILIS (Morlaix, Ploujean, Garlan)
17969B	MADEC Jean	31450 CORRONSAC	MADEC / LIDOUREN / GODEC / PICHON
17970B	GORET Jacques	29470 PLOUGASTEL DAOULAS	GORET / BARJOU / TESTARD
17971B	CARETTE Marie-Sophie	50130 CHERBOURG EN COTENTIN	GRIJOL, GUILLERM (Plounévez-Lochrist) / QUELLENEC (Tréflez)
17972Q	BICREL Yann	75019 PARIS	BICREL, MADEC, HELIOU, FRANCES, SALAUN, RIOU, KERVOELEN, LOUARN, MOA,L AUTRET, GUELLEC, CASTEL, KERANGUEVEN, CARO, LABAT
17973B	LE GALL Stephanie	98713 PAPEETE POLYNESIE FRANCAISE	CEVAER, LE GALL, ROLLAND, AUFFRET (Quimerc'h) / MENEZ, TELLIER (Rosnoën) / LE GALL, JULIEN (Plougastel-Daoulas) / LE GALL, JULIEN (Brest)
17974B	JAOUEN Odile	29870 LANNILIS	JAOUEN, MOREL (Lampaul-Ploudalmézeau)
17975B	GOURIOU Luce	04200 SISTERON	GOURIOU, KERBOUL (Lambézellec, Saint-Pierre-Quilbignon, Lanrivoaré, Milizac, Lannilis, Saint-Renan) / ABHARNOU (Plounéventer, Plouguin, Lannilis)
17976Q	PAUL Noëla	29780 PLOUHINEC	
17977M	BELLEC Marie Christine	13220 CHATEAUNEUF LES MARTIGUES	
17978M	NICOL Pierre	36210 CHABRIS	NICOL (Guerlesquin) / LE ROCH (Lohuec) / HUON (Le Ponthou) / LANCIEN (Plougonver)
17979Q	TOUCHARD Patrick	29000 QUIMPER	LE SÉNÉCHAL (Crozon) / TOUCHARD (Edern)
17980B	LEMOINE Michel	29800 LANDERNEAU	LEMOINE, RULON, COUCHOURON, LE MENN
17981M	ROZEC Philippe	92250 LA GARENNE COLOMBES	ROZEC, ROSEC, PELLE, HOUGUET, GARNIER
17982B	HUGUET Jean-François	38320 EYBENS	SAVARY (Brest, Landivisiau) / GUEGUEN (Landivisiau)
17983B	TANGUY Michel	30670 AIGUES VIVES	CREFF, LE ROUX, TANGUY, LE VERANT, MARECHAL, SAOUZANET (Plouescat, Brest, Cléder, Plougoulm, Poullan-sur-Mer, Lesneven, Roscoff, Saint-Pol-de-Léon)
17984Q	ROLLAND Martine	29900 CONCARNEAU	
17985B	LHOTELLIER Jean-Yves	29870 LANNILIS	BESCOND (dans le Léon)
17986B	GINDRE Marcel	78100 ST GERMAIN EN LAYE	PETTON / MAO / AUTRET / BOSSARD
17987M	BIHAN Viviane	29420 MESPAUL	MADEC (Plouénan) / LE ROUX (Mespaul, Plouvorn)
17988Q	GUEGUEN Anthony	29000 QUIMPER	GUEGUEN (Plougourvest) / CHARLOU (Guiclan) / CARRER, BRIS (Plouzévédé)
17989Q	LE BERRE André	29000 QUIMPER	
17990B	SALAUN Jean Yves	29840 PORSPODER	SALAUN, JOURDRIN (Nord Finistère)
17991Q	SABLÉ Nicole	29380 ST THURIEN	LE NAOUR, GRAIC, EVEN, LE TORREC (Melgven, Cadol, Kernevel, Bannalec, Trébalay, Beuzc-Conq, Lanriec) / PERON (Briec, Edern, Langolen) / RANNOU (Elliant, Ergué-Gabéric) / BACON, QUEMERE (Saint-Evarzec)
17992M	LE MASSON Patrick	38400 ST MARTIN D HERES	LE MASSON (Poher)
17993B	ROUSSEL Eliane	29200 BREST	
17994Q	NIGEN Alexandre	29200 BREST	
17995B	CHARRETEUR Philippe	29800 LANDERNEAU	CHARRETEUR (Plouvien et alentours)
17996B	JESTIN Christelle	29180 PLOGONNEC	
17997B	SCANFF Ambroisine	29260 PLOUDANIEL	PRIGENT (Plouguerneau) / REST (Saint-Frégant) / SCANFF (Le Cloitre-Saint-Thégonnec) / DERRIEN (Plounéour-Ménez)
17998B	BRETON Jean-Yves	29860 PLABENNEC	BRETON (Le Folgoët Lanarvily Plouguerneau Guissény) SALOU (Le Folgoët) / ARZEL (Plouzané Ploudalmézeau) / LESVENANT (Plougonvelin Le Conquet) / MIOSSEC (Loc Eguiner) / LE BRAS (La Martyre)
17999Q	KERNANE Jean Louis	35400 ST MALO	KERAVAL, PRIGENT (Saint-Goazec)
18000M	GESTIN Lise	29241 LOCQUIREC	LE ROCH (Lohuec) / DECOT (Loguivy-Plougras) / GESTIN (Plestin-les Grèves)

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

18001B	LE GUEN Christiane	29860 PLABENNEC	
18002Q	GOASDOUÉ Yves	17550 DOLUS D'OLERON	
18003B	TREBAOL Richard	45400 FLEURY LES AUBRAIS	TREBAOL (Plouvien) / GALLIOU (Lanarvily) / PERROT (Le Folgoët)
18004M	MICHEL Catherine	76290 MONTIVILLIERS	GUEN, POULLAOUEC, KERLEROUX, GUIVARCH (Cléder, Roscoff, Saint-Pol-de-Léon, Morlaix)
18005Q	LE CORRE Anne-Marie	29900 CONCARNEAU	CADIOU, BERDER, BARON, CAROFF, BRETON, BOLLORE, NIGER, MEUR (Fouesnant, Saint-Pol de Léon, Roscoff, Plougoulm, Plouvorn)
18006B	ONG Nicolas	33320 EYSINES	PEDEN (Quimerc'h, Le Faou, Plounéventer) / ALLAIN (Plouvorn, Bodilis) / LE FLOCH, LE ROI (Plomodiern)
18007Q	BERNARD Philippe	22130 CORSEUL	BERNARD, BARRE, BLEUZEN, COAREC, DERVOET, FLOCH, CAVELLAT, FLOCH, GUEN, TROALEN
18008Q	FRADIN Stéphanie	78730 STE MESME	
18009B	HALL Monique	29810 PLOUARZEL	
18010Q	BELLEC Annie	29120 COMBRIT	
18011Q	DELANGE Jean-Pierre	75013 PARIS	BARS, PELLE, LAOUENAN, TREMIC, PENANCOET, PENCOET, GUENNOU (Douarnenez, Poullan-sur-Mer, Meilars, Kerlaz)
18012Q	GUEGUEN Brigitte	29350 MOELAN SUR MER	GUEGUEN, GALL
18013B	CAVALEC Yves	29870 LANNILIS	
18014Q	CORNILLET Jean-Paul	38730 LE PIN	THOMAS, CADIC, LE BERRE (Tréméven) / THOMAS (Mellac) / LE FLOCH, RICA (Scaër) / CARVAL, BONIS (Plogoff)
18015B	LE ROUX Noël	29860 PLOUVIEN	
18016Q	CAMERA Emiliano	52044 CORTONA ITALIE	MICHOT, ROLLAND, LE GAC
18017M	KERGRESSE Noémie	29200 BREST	ABGRALL (Locmélar) / BODROS (Lampaul-Guimiliau)
18018B	BERTHELE Sandrine	29470 PLOUGASTEL DAOULAS	PETTON, QUEMENEUR, LE GALL, JAOUEN, CHALM, CLEACH, FLOCH, LE CORRE, LE ROY, NICOLAS, BERTHELE, KERIEL
18019B	DAVID Vincent	92130 ISSY LES MOULINEAUX	DAVID, ABIVEN, JEZEQUEL, CORRE, LEBERT, DELAUNAY, LADRETTE, LIENARD
18020B	LE GAC Denise	29860 PLOUVIEN	
18021B	HÉLIAS Raymond	29100 POULDERGAT	HELIAS (Pouldergat, Mahalon, Pont-Croix) / RAPHALEN (Ploaré, Douarnenez) / TREPOS (Poullan-sur-mer)
18022B	PELLÉ Alexandre	29200 BREST	
18023B	GOULAOUIC Hervé	35400 ST MALO	GOULAOUIC, MENEZ (Rosnoën) / NICOLAS, JACQ (Carantec)
18024M	KERBRAT Pascal	91520 EGLY	KERBRAT, RIOU, JOUAILLEC, BECAM, TALABARDON, LARTIN, MERRET, KERYEL
18025Q	LISSILLOUR Christiane	69003 LYON	HELIAS, HERVE, LE GAC, GRALL, CORNIC (Plomelin, Ergué-Armel, Quimper, Pluguffan)
18026B	PIOLOT Michel	22470 PLOUEZEC	PIOLOT (Trézilidé)
18027M	COURTIOL Jean	49125 BRIOLLAY	
18028B	BRUSQ Marie Hélène	29480 LE RELECQ-KERHUON	HENAFF (Peumerit, Plonévez-Porzay) / RIOU (Plonéour-Lanvern) / QUINIOU (Tréméoc) / CASTRIC (Combrit) / BRUSQ, BESNIER (Douarnenez) / CASTREC (Pouldergat)
18029B	BRUSQ Michel	29480 LE RELECQ-KERHUON	BRUSQ, BESNIER (Douarnenez) / CASTREC (Pouldergat) / HENAFF (Plonévez-Porzay)
18030Q	LE CADIC Marc	56690 LANDEVANT	ROUSSEAU, MEUR, LOLICHON (Arzano, Quimperlé, Guilligomarch)
18031Q	ELY Gerard Marcel Jean	85520 JARD SUR MER	ELY (Crozon, Telgruc-sur-Mer, Argol) / HELIAS (Plovan, Pouldreuzic)
18032B	MOUSTER Stéphane	56190 MUZILLAC	MOUSTER, FLOC'H, MONTAGNER (Plouvorn, Plougar, Sibiril, Plougoulm, Arzano, Rédéné)
18033B	GRALL Hervé	35510 CESSON SEVIGNE	GRALL (Plouédern, Trégarantec, Saint-Méen, Trémaouézan, Ploudaniel)
18034B	PRONOST Jacqueline	29870 LANNILIS	
18035B	ELLÉOUËT Michèle	56230 BERRIC	ELLEOUET (Commana) / JEZEQUEL (Bodilis)
18036Q	LE SAUX Béatrice	29710 LANDUDEC	
18037Q	PENNANGUER Marie Noëlle	29380 BANNALEC	LE BAS (Quimper, Pont l'Abbé) / VIGOUROUX, GLOAGUEN (Quimper) / LE PAPE (Pont l'Abbé)

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

Questions

154 - 1 : Henri BERNARD et Marie LANDRÉ
Recherche, probablement à PLONÉVEZ-DU-FAOU, LANDELEAU ou environs, ascendances et descendance du couple Henri BERNARD et Marie LANDRÉ X le 21.02.1748 à PLONÉVEZ-DU-FAOU dont Anne (° ca 1765 à PLONÉVEZ-DU-FAOU, X le 24.01.1787 à PLONÉVEZ-DU-FAOU avec Jacques le LAY).
154 - 2 : Laurent MORVAN et Urbaine DERRIEN
Recherche, probablement à LOQUEFFRET, BRASPARTS, PLONÉVEZ-DU-FAOU, le CLOITRE-PLEYBEN ou environs, ascendances et descendance du couple Laurent MORVAN et Urbaine DERRIEN X le 22.02.1786 à LOQUEFFRET dont Laurent (° le 07.03.1788 à PLONÉVEZ-DU-FAOU, X le 25.05.1809 à LENNON avec Catherine CORRE).
154 - 3 : Laurent CORRE et Marie TROMEUR
Recherche, probablement à PLOUYÉ, LENNON, PLONÉVEZ-DU-FAOU ou environs, ascendances et descendance du couple Laurent CORRE et Marie TROMEUR X le 22.05.1765 à PLONÉVEZ-DU-FAOU dont Catherine (née le 12.02.1780 à LENNON, X le 25.05.1809 à LENNON avec Laurent MORVAN).
149 - 4 : Gilles LOSTANLEN et Marie Thérèse MARTIN
Recherche, probablement à POULLAOUEN, LANDELEAU ou environs, ascendances et descendance du couple Gilles LOSTANLEN et Marie Thérèse MARTIN X le 19.05.1790 à LANDELEAU dont Corentin (o 24 pluviôse an IV à POULLAOUEN, X le 29.01.1827 à POULLAOUEN avec Marie Catherine le BRAS).

André LANNUZEL CGF 5576 Q
19 rue Gabriel Péri 93430 VILLETANEUSE
lannuzelandre@gmail.com

entraide

. Je cherche à identifier dans mon ascendance une petite fille âgée de 2 à 5 ans qui aurait été trouvée “avant" la Révolution (1700 ? -1800 ?) sur la route Brest Paris à l'est de Guipavas et qui aurait épousé un homme de mon ascendance. Les recherches que j'ai entreprises dans les registres paroissiaux sont demeurées vaines.

Le fait qu'elle ait pu être une enfant trouvée ou être une enfant adoptée a-t-il des chances d'être signalé dans les actes d'état-civil (mariage ou autre) par une mention particulière ? Le fait qu'elle ait pu être adoptée a-t-il des chances de se retrouver dans des actes judiciaires et/ou administratifs ? Auriez-vous des pistes à me proposer ? Quelles archives devrais-je fouiller ? Je vous remercie pour l'aide que vous pourrez m'apporter.

Françoise Rodenburger CGF18130 B
jfrodenburger@yahoo.fr

. Je recherche des contacts avec des membres des familles THEPAUT / THEPOT ancêtres de Marie THEPAUT, veuve de GRESSUS Guillaume et remariée avec en 1884 avec Hervé YAOUANC, mon arrière-grand-père. Elle est décédée en 1885 à Lothey à la naissance de mon grand-père Corentin. Hervé YAOUANC s'est remarié en 1887 à Lothey avec Marie Anne DOUGUEDROIT. Marie THEPAUT était fille d'Yves THEPAUT et Marie LE CANN mariés en 1843 à Lothey. Ses ancêtres étaient Yves THEPAUT et Marie TAXIN (TASSIN) marié en l'an V à Briec ; THEPAUT Jean marié en 1756 à Briec avec Marie LE BRAS.

Je recherche également à entrer en contact avec des membres de la famille de Marie Anne Philomène LANNUZEL mariée en 1889 à Briec avec Jean YAOUANC dont les parents étaient Hervé YAOUANC et Marie Louise MORVAN mariés en 1857 à Briec et également de mon grand-père Hervé YAOUANC, frère de Jean, et point de départ de la branche Joseph YAOUANC marié avec Catherine QUEINEC dans la région St Thois.

Je remercie d'avance les personnes qui répondront à ma requête.

Madame Yannick YAOUANC CGF 2190 Q
10 rue Bossuet 72OOO LE MANS
yannick.yaouanc@wanadoo.fr

. A l'occasion du 4ème Centenaire de la fondation du Carmel de Morlaix, en 2024, ma sœur Maryvonne, actuelle Prieure du Carmel, souhaite rédiger une notice biographique sur les fondatrices dudit Carmel. Dans ce but, elle recherche des renseignements complémentaires sur Julienne de KEREMAR et Sœur Marie de Saint Elie:

1 - Julienne de KEREMAR. :

Après un essai de vie religieuse à Paris, au couvent des Capucines de 1609 à 1611, elle revient en Bretagne avec l'intention de fonder un Carmel à Morlaix.

Ayant entrepris des démarches auprès de la Ville de Morlaix, elle obtient l'autorisation d'établir le carmel près de la Chapelle N. D. des Fontaines.

Dans un acte notarié du 12 juin 1618 (AD 29, 30 H 5) , signé avec Louis Marie du Parc, Seigneur et marquis de Locmaria, Guerrand, Ponthois, en son château de Guerrand, acte qui donne la jouissance de la Chapelle à Julienne et aux futures carmélites, elle est appelée « *Damoiselle Julienne Kerémar, dame de Largouet, fille de Questinguy, de la paroisse d'Allineuc , diocèse de Saint Brieuc* ».

Dans un autre document qui est un jugement rendu en Cour de Rennes en juin 1620 (AD 22) elle est appelée : «D*amoiselle Julienne de Kerémar*».

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

2 – Sœur Marie de Saint Elie

Née en 1577 et entrée au Carmel de Tours en 1610 ou 1611 «*malgré les oppositions de sa famille de Kerstingui*»[1] à l'âge de 34 ans.

Elle fait sa profession religieuse le 16 juillet 1612, à l'âge de 35 ans environ. L'acte de profession la dit « fille de Monsieur de Querstingui, gentilhomme de basse Bretagne, district de Quintin et sa mère de la maison des Poullins»[2]. Elle participa à la fondation du Carmel de Nantes en 1619, puis à celui de Morlaix en 1624, et enfin à celui de Guingamp dont elle fut la première prieure ; elle y est décédée le 18 mars 1652, âgée de 75 ans.

N'ayant trouvé aucun document précisant les nom et prénom de la mère de Julienne, ma sœur Maryvonne et moi, nous nous posons les questions suivantes :

- Comme Julienne de Kerémar et Sœur Marie de Saint Elie sont toutes deux de la famille de Questingui, y-a-t-il un lien de parenté entre elles ? Sœurs ? Cousines ? Tante et nièce ?
- Sœur Marie de Saint Elie serait-elle fille d'Yves de Kerémar, Seigneur de Kerstingui (ou Querstingui) et époux de Jacquette Poullain ?

Je remercie vivement les personnes et associations qui pourraient apporter des réponses à ces questions.

Jean CALVEZ CGF 7323 Q
18, rue de Verdun 29000 Quimper
calvez.jc@orange.fr

Ces réponses peuvent être transmises directement au :

Carmel de Morlaix :
9, rue Saint Marthe 29200 MORLAIX
ou par mail : carmel-de-morlaix@orange.fr

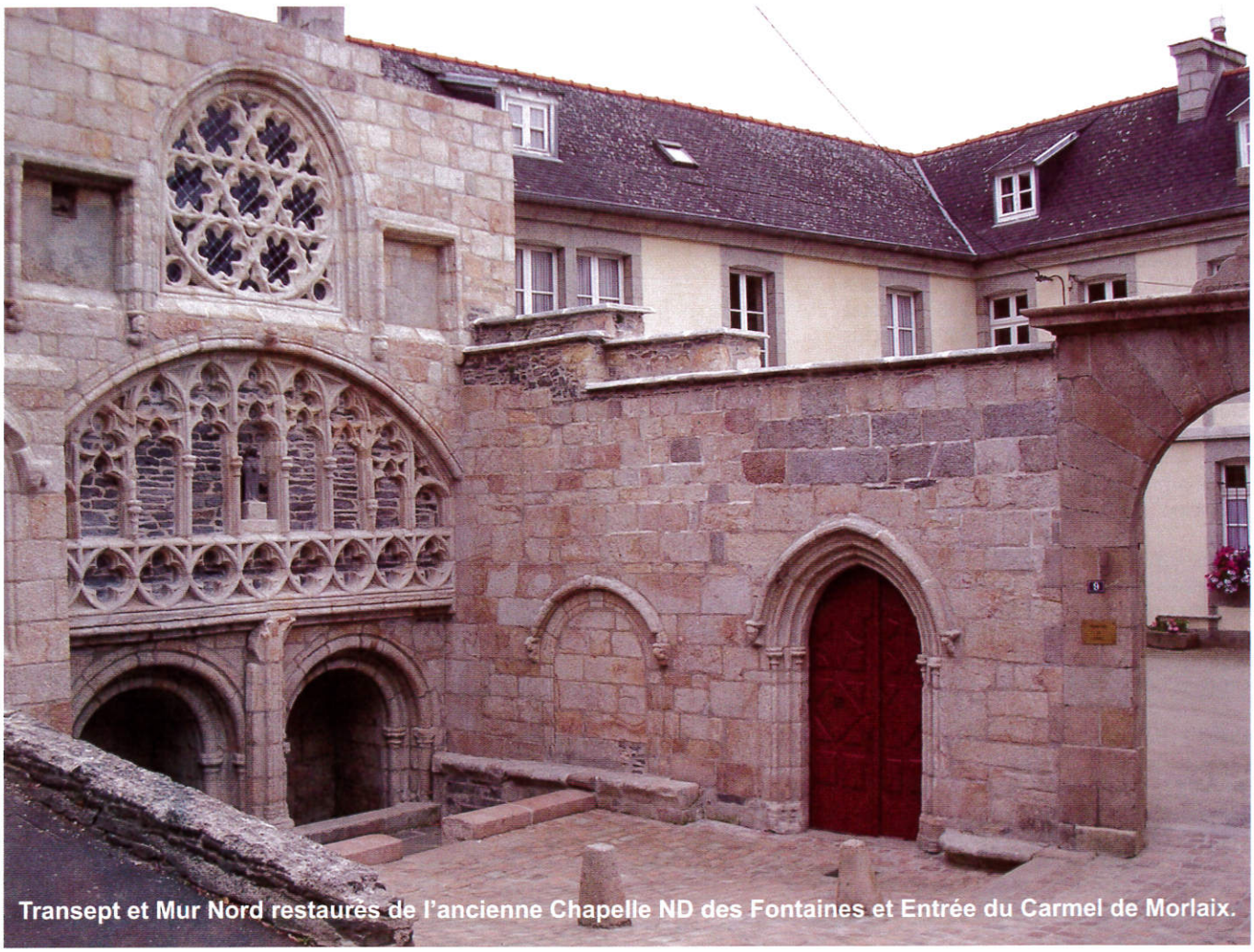

Transept et Mur Nord restaurés de l'ancienne Chapelle ND des Fontaines et Entrée du Carmel de Morlaix.

[1] *Source : Chroniques du Carmel de Guingamp, à présent au Carmel de Morlaix*

[2] *Source : Archives du Carmel de Tours maintenant à Chartres*

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

Base Recif :

Mars 2020

Mise à jour de la base RECIF

Résumé des évolutions depuis la précédente mise à jour.

Les Ajouts

Bannalec [Décès] Ajout 1864 - 1866 370 actes
Beuzec-Cap-Sizun [Naissances] Ajout 1897 - 1903 477 actes
Bohars [Décès] Ajout 1940 - 1940 14 actes
Bohars [Décès] Ajout 1941 - 1944 52 actes
Bolazec [Décès] Ajout 1923 - 1932 137 actes
Botsorhel [Décès] Ajout 1933 - 1941 162 actes
Botsorhel [Décès] Ajout 1942 - 1942 20 actes
Bourg-Blanc [Naissances] Ajout 1793 - 1799 452 actes
Bourg-Blanc [Naissances] Ajout 1800 - 1807 507 actes
Brest - Château [Décès] Ajout 1739 - 1740 10 actes
Brest - Hôpital-de-Recouvran [Décès] Ajout 1786 - 1786 23 actes
Brest - Hôpital-de-Recouvran [Décès] Ajout 1788 - 1791 91 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1763 - 1763 447 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1764 - 1764 421 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1920 - 1920 368 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1892 - 1892 494 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1893 - 1893 522 actes
Brest - Saint-Louis [Naissances] Ajout 1744 - 1744 529 actes
Brest - Saint-Louis [Mariages] Ajout 1773 - 1773 161 actes
Brest - Saint-Louis [Mariages] Ajout 1774 - 1774 160 actes
Brest - Saint-Louis [Mariages] Ajout 1775 - 1775 132 actes
Brest - Saint-Louis [Décès] Ajout 1744 - 1744 361 actes
Brignogan-Plages [Mariages] Ajout 1938 - 1945 55 actes

Camaret-sur-Mer [Décès] Ajout 1998 - 1999 102 actes
Cléder [Décès] Ajout 1971 - 1978 452 actes
Crozon [Décès] Ajout 1936 - 1936 135 actes
Crozon [Décès] Ajout 1937 - 1937 126 actes
Crozon [Décès] Ajout 1938 - 1938 144 actes
Crozon [Décès] Ajout 1939 - 1939 125 actes

Ergué-Armel [Naissances] Ajout 1909 - 1911 353 actes
Ergué-Armel [Décès] Ajout 1837 - 1841 167 actes
Ergué-Armel [Décès] Ajout 1842 - 1845 202 actes
Ergué-Armel [Décès] Ajout 1846 - 1849 296 actes
Ergué-Armel [Décès] Ajout 1850 - 1853 246 actes
Esquibien [Naissances] Ajout 1888 - 1889 155 actes

Gouesnach [Naissances] Ajout 1907 - 1909 116 actes
Gouesnach [Naissances] Ajout 1910 - 1912 110 actes
Gouesnach [Naissances] Ajout 1913 - 1915 113 actes
Guerlesquin [Décès] Ajout 1948 - 1957 218 actes
Guerlesquin [Décès] Ajout 1958 - 1967 187 actes
Guiclan [Décès] Ajout 1963 - 1972 277 actes

Hanvec [Naissances] Ajout 1892 - 1892 101 actes

Île-Tudy [Naissances] Ajout 1913 - 1919 107 actes

Kergloff [Mariages] Ajout 1937 - 1942 61 actes
Kergloff [Décès] Ajout 1933 - 1942 140 actes
Kerlouan [Décès] Ajout 1968 - 1982 494 actes
Kerlouan [Décès] Ajout 1983 - 1997 479 actes

La Roche-Maurice [Mariages] Ajout 1674 - 1675 13 actes
La Roche-Maurice [Décès] Ajout 1674 - 1675 27 actes
Lambézellec-Pilier-Rouge [Décès] Ajout 1911 - 1913 459 actes
Lambézellec-Pilier-Rouge [Décès] Ajout 1914 - 1915 12 actes
Lambézellec-Pilier-Rouge [Décès] Ajout 1914 - 1914 140 actes
Lambézellec-Pilier-Rouge [Décès] Ajout 1916 - 1917 316 actes
Lambézellec-Pilier-Rouge [Décès] Ajout 1916 - 1918 314 actes
Lambézellec-Pilier-Rouge [Décès] Ajout 1925 - 1929 513 actes
Lambézellec-Pilier-Rouge [Décès] Ajout 1929 - 1932 356 actes
Lambézellec-Pilier-Rouge [Décès] Ajout 1933 - 1936 530 actes
Lambézellec-Pilier-Rouge [Décès] Ajout 1936 - 1941 637 actes
Lambézellec-Pilier-Rouge [Décès] Ajout 1940 - 1943 147 actes
Lambézellec-Pilier-Rouge [Décès] Ajout 1943 - 1944 66 actes
Landéda [Décès] Ajout 1989 - 2000 509 actes
Landerneau [Décès] Ajout 1975 - 1976 452 actes
Landerneau [Décès] Ajout 1977 - 1978 413 actes
Landivisiau [Décès] Ajout 1939 - 1941 243 actes
Landivisiau [Décès] Ajout 1940 - 1946 416 actes
Landivisiau [Décès] Ajout 1947 - 1951 347 actes
Landivisiau [Décès] Ajout 1952 - 1961 715 actes
Landudec [Mariages] Ajout 1907 - 1925 237 actes
Landudec [Décès] Ajout 1922 - 1932 243 actes
Larret [Naissances] Ajout 1693 - 1694 10 actes
Larret [Naissances] Ajout 1696 - 1700 33 actes
Larret [Mariages] Ajout 1696 - 1700 14 actes
Larret [Décès] Ajout 1696 - 1700 18 actes
Le Conquet [Décès] Ajout 1995 - 1999 217 actes
Lesneven [Décès] Ajout 1899 - 1902 375 actes
Lesneven [Décès] Ajout 1984 - 1985 374 actes
Locmélar [Décès] Ajout 1941 - 1947 71 actes
Locmélar [Décès] Ajout 1948 - 1950 33 actes
Locmélar [Décès] Ajout 1951 - 1960 76 actes

Morlaix [Décès] Ajout 1980 - 1980 470 actes
Morlaix [Décès] Ajout 1980 - 1980 434 actes

Penhars [Naissances] Ajout 1900 - 1900 56 actes
Penhars [Naissances] Ajout 1901 - 1901 59 actes
Penhars [Naissances] Ajout 1903 - 1903 77 actes
Penhars [Naissances] Ajout 1904 - 1904 75 actes
Penhars [Naissances] Ajout 1905 - 1905 71 actes
Ploaré [Décès] Ajout 1884 - 1884 73 actes
Ploaré [Décès] Ajout 1885 - 1885 53 actes
Ploaré [Décès] Ajout 1886 - 1886 61 actes
Plogonnec [Décès] Ajout 1950 - 1952 102 actes
Plonéis [Naissances] Ajout 1753 - 1765 421 actes
Plonévez-du-Faou [Naissances] Ajout 1803 - 1803 24 actes
Plonévez-du-Faou [Mariages] Ajout 1928 - 1934 272 actes
Plonévez-du-Faou [Mariages] Ajout 1935 - 1944 264 actes
Plonévez-du-Faou [Décès] Ajout 1885 - 1887 323 actes
Ploudalmézeau [Décès] Ajout 1960 - 1972 457 actes
Ploudalmézeau [Décès] Ajout 1973 - 1982 440 actes
Ploudalmézeau [Décès] Ajout 1983 - 1990 462 actes
Ploudalmézeau [Décès] Ajout 1991 - 1995 334 actes
Ploudalmézeau [Décès] Ajout 1996 - 2000 345 actes
Ploudaniel [Décès] Ajout 1980 - 1981 58 actes
Ploudaniel [Décès] Ajout 1982 - 1989 254 actes
Ploudaniel [Décès] Ajout 1990 - 1999 294 actes
Plouégat-Guérand [Décès] Ajout 1965 - 1972 109 actes
Plouescat [Décès] Ajout 1953 - 1954 113 actes
Plouigneau [Décès] Ajout 1954 - 1962 408 actes
Plouigneau [Décès] Ajout 1963 - 1972 433 actes
Plouvorn [Mariages] Ajout 1940 - 1945 171 actes
Plouyé [Décès] Ajout 1943 - 1952 233 actes
Plouyé [Décès] Ajout 1953 - 1953 13 actes
Plouyé [Décès] Ajout 1954 - 1962 167 actes
Plozévet [Mariages] Ajout 1920 - 1920 84 actes
Plozévet [Mariages] Ajout 1921 - 1921 48 actes
Pont-Aven [Décès] Ajout 1853 - 1862 283 actes
Porspoder [Naissances] Ajout 1670 - 1670 56 actes
Porspoder [Naissances] Ajout 1673 - 1676 278 actes
Porspoder [Naissances] Ajout 1678 - 1680 198 actes
Porspoder [Naissances] Ajout 1681 - 1687 470 actes
Porspoder [Naissances] Ajout 1697 - 1699 196 actes
Porspoder [Mariages] Ajout 1670 - 1670 17 actes
Porspoder [Décès] Ajout 1670 - 1670 24 actes

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

Porspoder [Décès] Ajout 1673 - 1676 72 actes
Porspoder [Décès] Ajout 1678 - 1687 422 actes
Porspoder [Décès] Ajout 1699 - 1699 29 actes
Pouldreuzic [Décès] Ajout 1998 - 2002 212 actes
Poullaouen [Décès] Ajout 1933 - 1942 481 actes
Quéménéven [Mariages] Ajout 1938 - 1942 35 actes
Quimper [Mariages] Ajout 1923 - 1923 149 actes

Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1843 - 1844 266 actes
Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1845 - 1846 298 actes
Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1902 - 1902 131 actes
Roscoff [Naissances] Ajout 1916 - 1918 202 actes
Rosporden [Décès] Ajout 1908 - 1910 122 actes
Rosporden [Décès] Ajout 1911 - 1914 199 actes
Rosporden [Décès] Ajout 1915 - 1918 230 actes

Saint-Derrien [Mariages] Ajout 1943 - 1945 79 actes
Saint-Frégant [Décès] Ajout 2001 - 2002 19 actes
Saint-Martin-des-Champs [Décès] Ajout 1933 - 1942 454 actes
Saint-Martin-des-Champs [Décès] Ajout 1943 - 1952 415 actes
Saint-Pol-de-Léon [Naissances] Ajout 1906 - 1906 223 actes
Saint-Pol-de-Léon [Naissances] Ajout 1910 - 1910 219 actes
Saint-Pol-de-Léon [Décès] Ajout 1926 - 1927 265 actes
Saint-Renan [Décès] Ajout 1942 - 1943 61 actes
Saint-Renan [Décès] Ajout 1942 - 1943 59 actes
Santec [Mariages] Ajout 1930 - 1934 93 actes
Santec [Mariages] Ajout 1935 - 1938 63 actes
Santec [Mariages] Ajout 1939 - 1942 25 actes
Scrignac [Décès] Ajout 1913 - 1917 338 actes
Scrignac [Décès] Ajout 1928 - 1937 462 actes
Scrignac [Décès] Ajout 1938 - 1942 246 actes
Scrignac [Décès] Ajout 1943 - 1945 153 actes
Scrignac [Décès] Ajout 1946 - 1947 68 actes
Scrignac [Décès] Ajout 1983 - 1985 78 actes
Scrignac [Décès] Ajout 1986 - 1990 115 actes
Spézet [Décès] Ajout 1950 - 1959 367 actes

Tréflez [Mariages] Ajout 1794 - 1795 10 actes
Tréméven [Naissances] Ajout 1738 - 1742 157 actes
Tréméven [Naissances] Ajout 1743 - 1747 153 actes
Tréméven [Naissances] Ajout 1748 - 1748 28 actes
Tréméven [Naissances] Ajout 1785 - 1788 97 actes
Tréméven [Naissances] Ajout 1789 - 1792 123 actes
Tréméven [Naissances] Ajout 1863 - 1863 30 actes
Tréméven [Naissances] Ajout 1864 - 1868 175 actes
Tréméven [Naissances] Ajout 1869 - 1873 153 actes
Tréméven [Naissances] Ajout 1874 - 1878 188 actes
Tréméven [Naissances] Ajout 1879 - 1883 204 actes
Tréméven [Naissances] Ajout 1884 - 1888 208 actes
Tréméven [Naissances] Ajout 1889 - 1893 218 actes
Tréméven [Naissances] Ajout 1894 - 1898 227 actes
Tréméven [Naissances] Ajout 1899 - 1903 183 actes
Tréméven [Naissances] Ajout 1904 - 1908 172 actes
Tréméven [Naissances] Ajout 1909 - 1913 184 actes
Tréméven [Naissances] Ajout 1914 - 1919 162 actes
Tréméven [Mariages] Ajout 1893 - 1901 81 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1747 - 1748 64 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1763 - 1767 133 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1768 - 1770 110 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1771 - 1775 205 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1776 - 1780 186 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1781 - 1785 166 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1786 - 1790 211 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1791 - 1796 136 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1796 - 1801 154 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1801 - 1806 197 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1807 - 1811 106 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1812 - 1816 89 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1817 - 1821 100 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1822 - 1826 91 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1827 - 1831 145 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1832 - 1833 28 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1834 - 1836 89 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1837 - 1841 123 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1842 - 1846 100 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1847 - 1851 132 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1852 - 1856 131 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1857 - 1861 135 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1862 - 1866 109 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1867 - 1871 208 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1872 - 1876 116 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1877 - 1881 100 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1882 - 1886 125 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1887 - 1891 111 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1892 - 1896 110 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1897 - 1901 103 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1902 - 1906 90 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1907 - 1911 95 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1912 - 1916 121 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1914 - 1921 121 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1922 - 1926 84 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1927 - 1931 113 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1932 - 1936 92 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1937 - 1941 99 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1940 - 1946 90 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1947 - 1951 75 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1952 - 1956 86 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1957 - 1961 94 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1962 - 1967 113 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1968 - 1972 108 actes

Les Suppressions

Pour des raisons techniques, les actes saisis pour révision ne peuvent actuellement être mis directement à jour. Les 3 258 actes suivants ont, en conséquence, été supprimés.

Ils sont remplacés par les actes en ajout (voir ci-dessus) pour les mêmes périodes.

Bourg-Blanc	N 1793 - 1807	912 actes
Hanvec	N 1892 - 1892	091 actes
Larret	N 1693 - 1700	043 actes
Larret	M 1694 - 1700	018 actes
Larret	D 1693 - 1700	024 actes
Plonéis	N 1753 - 1765	426 actes
Porspoder	N 1670 - 1687	990 actes
Porspoder	N 1697 - 1699	195 actes
Porspoder	M 1670 - 1670	17 actes
Porspoder	D 1670 - 1670	24 actes
Porspoder	D 1673 - 1687	489 actes
Porspoder	D 1699 - 1699	29 actes

Les Actes Hors Etat civil

RECIF comporte par ailleurs 58 482 relevés de naissances établis à partir des registres matricules.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

Base Recif :

Avril 2020

Mise à jour de la base RECIF

Résumé des évolutions depuis la précédente mise à jour.

Les Ajouts

Bannalec [Décès] Ajout 1864 - 1866 370 actes
Beuzec-Cap-Sizun [Naissances] Ajout 1897 - 1903 477 actes
Bohars [Décès] Ajout 1940 - 1940 14 actes
Bohars [Décès] Ajout 1941 - 1944 52 actes
Bolazec [Décès] Ajout 1923 - 1932 137 actes
Botsorhel [Décès] Ajout 1933 - 1941 162 actes
Botsorhel [Décès] Ajout 1942 - 1942 20 actes
Bourg-Blanc [Naissances] Ajout 1793 - 1799 452 actes
Bourg-Blanc [Naissances] Ajout 1800 - 1807 507 actes
Brest - Château [Décès] Ajout 1739 - 1740 10 actes
Brest - Hôpital-de-Recouvran [Décès] Ajout 1786 - 1786 23 actes
Brest - Hôpital-de-Recouvran [Décès] Ajout 1788 - 1791 91 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1763 - 1763 447 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1764 - 1764 421 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1920 - 1920 368 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1892 - 1892 494 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1893 - 1893 522 actes
Brest - Saint-Louis [Naissances] Ajout 1744 - 1744 529 actes
Brest - Saint-Louis [Mariages] Ajout 1773 - 1773 161 actes
Brest - Saint-Louis [Mariages] Ajout 1774 - 1774 160 actes
Brest - Saint-Louis [Mariages] Ajout 1775 - 1775 132 actes
Brest - Saint-Louis [Décès] Ajout 1744 - 1744 361 actes
Brignogan-Plages [Mariages] Ajout 1938 - 1945 55 actes

Camaret-sur-Mer [Décès] Ajout 1998 - 1999 102 actes
Cléder [Décès] Ajout 1971 - 1978 452 actes
Crozon [Décès] Ajout 1936 - 1936 135 actes
Crozon [Décès] Ajout 1937 - 1937 126 actes
Crozon [Décès] Ajout 1938 - 1938 144 actes
Crozon [Décès] Ajout 1939 - 1939 125 actes

Ergué-Armel [Naissances] Ajout 1909 - 1911 353 actes
Ergué-Armel [Décès] Ajout 1837 - 1841 167 actes
Ergué-Armel [Décès] Ajout 1842 - 1845 202 actes
Ergué-Armel [Décès] Ajout 1846 - 1849 296 actes
Ergué-Armel [Décès] Ajout 1850 - 1853 246 actes
Esquibien [Naissances] Ajout 1888 - 1889 155 actes

Gouesnach [Naissances] Ajout 1907 - 1909 116 actes
Gouesnach [Naissances] Ajout 1910 - 1912 110 actes
Gouesnach [Naissances] Ajout 1913 - 1915 113 actes
Guerlesquin [Décès] Ajout 1948 - 1957 218 actes
Guerlesquin [Décès] Ajout 1958 - 1967 187 actes
Guiclan [Décès] Ajout 1963 - 1972 277 actes

Hanvec [Naissances] Ajout 1892 - 1892 101 actes

Île-Tudy [Naissances] Ajout 1913 - 1919 107 actes

Kergloff [Mariages] Ajout 1937 - 1942 61 actes
Kergloff [Décès] Ajout 1933 - 1942 140 actes
Kerlouan [Décès] Ajout 1968 - 1982 494 actes
Kerlouan [Décès] Ajout 1983 - 1997 479 actes

La Roche-Maurice [Mariages] Ajout 1674 - 1675 13 actes
La Roche-Maurice [Décès] Ajout 1674 - 1675 27 actes
Lambézellec-Pilier-Rouge [Décès] Ajout 1911 - 1913 459 actes
Lambézellec-Pilier-Rouge [Décès] Ajout 1914 - 1915 12 actes
Lambézellec-Pilier-Rouge [Décès] Ajout 1914 - 1914 140 actes
Lambézellec-Pilier-Rouge [Décès] Ajout 1916 - 1917 316 actes
Lambézellec-Pilier-Rouge [Décès] Ajout 1916 - 1918 314 actes
Lambézellec-Pilier-Rouge [Décès] Ajout 1925 - 1929 513 actes
Lambézellec-Pilier-Rouge [Décès] Ajout 1929 - 1932 356 actes
Lambézellec-Pilier-Rouge [Décès] Ajout 1933 - 1936 530 actes
Lambézellec-Pilier-Rouge [Décès] Ajout 1936 - 1941 637 actes
Lambézellec-Pilier-Rouge [Décès] Ajout 1940 - 1943 147 actes
Lambézellec-Pilier-Rouge [Décès] Ajout 1943 - 1944 66 actes
Landéda [Décès] Ajout 1989 - 2000 509 actes
Landerneau [Décès] Ajout 1975 - 1976 452 actes
Landerneau [Décès] Ajout 1977 - 1978 413 actes
Landivisiau [Décès] Ajout 1939 - 1941 243 actes
Landivisiau [Décès] Ajout 1940 - 1946 416 actes
Landivisiau [Décès] Ajout 1947 - 1951 347 actes
Landivisiau [Décès] Ajout 1952 - 1961 715 actes
Landudec [Mariages] Ajout 1907 - 1925 237 actes
Landudec [Décès] Ajout 1922 - 1932 243 actes
Larret [Naissances] Ajout 1693 - 1694 10 actes
Larret [Naissances] Ajout 1696 - 1700 33 actes
Larret [Mariages] Ajout 1696 - 1700 14 actes
Larret [Décès] Ajout 1696 - 1700 18 actes
Le Conquet [Décès] Ajout 1995 - 1999 217 actes
Lesneven [Décès] Ajout 1899 - 1902 375 actes
Lesneven [Décès] Ajout 1984 - 1985 374 actes
Locmélar [Décès] Ajout 1941 - 1947 71 actes
Locmélar [Décès] Ajout 1948 - 1950 33 actes
Locmélar [Décès] Ajout 1951 - 1960 76 actes

Morlaix [Décès] Ajout 1980 - 1980 470 actes
Morlaix [Décès] Ajout 1980 - 1980 434 actes

Penhars [Naissances] Ajout 1900 - 1900 56 actes
Penhars [Naissances] Ajout 1901 - 1901 59 actes
Penhars [Naissances] Ajout 1903 - 1903 77 actes
Penhars [Naissances] Ajout 1904 - 1904 75 actes
Penhars [Naissances] Ajout 1905 - 1905 71 actes
Ploaré [Décès] Ajout 1884 - 1884 73 actes
Ploaré [Décès] Ajout 1885 - 1885 53 actes
Ploaré [Décès] Ajout 1886 - 1886 61 actes
Plogonnec [Décès] Ajout 1950 - 1952 102 actes
Plonéis [Naissances] Ajout 1753 - 1765 421 actes
Plonévez-du-Faou [Naissances] Ajout 1803 - 1803 24 actes
Plonévez-du-Faou [Mariages] Ajout 1928 - 1934 272 actes
Plonévez-du-Faou [Mariages] Ajout 1935 - 1944 264 actes
Plonévez-du-Faou [Décès] Ajout 1885 - 1887 323 actes
Ploudalmézeau [Décès] Ajout 1960 - 1972 457 actes
Ploudalmézeau [Décès] Ajout 1973 - 1982 440 actes
Ploudalmézeau [Décès] Ajout 1983 - 1990 462 actes
Ploudalmézeau [Décès] Ajout 1991 - 1995 334 actes
Ploudalmézeau [Décès] Ajout 1996 - 2000 345 actes
Ploudaniel [Décès] Ajout 1980 - 1981 58 actes
Ploudaniel [Décès] Ajout 1982 - 1989 254 actes
Ploudaniel [Décès] Ajout 1990 - 1999 294 actes
Plouégat-Guérand [Décès] Ajout 1965 - 1972 109 actes
Plouescat [Décès] Ajout 1953 - 1954 113 actes
Plouigneau [Décès] Ajout 1954 - 1962 408 actes
Plouigneau [Décès] Ajout 1963 - 1972 433 actes
Plouvorn [Mariages] Ajout 1940 - 1945 171 actes
Plouyé [Décès] Ajout 1943 - 1952 233 actes
Plouyé [Décès] Ajout 1953 - 1953 13 actes
Plouyé [Décès] Ajout 1954 - 1962 167 actes
Plozévet [Mariages] Ajout 1920 - 1920 84 actes
Plozévet [Mariages] Ajout 1921 - 1921 48 actes
Pont-Aven [Décès] Ajout 1853 - 1862 283 actes
Porspoder [Naissances] Ajout 1670 - 1670 56 actes
Porspoder [Naissances] Ajout 1673 - 1676 278 actes
Porspoder [Naissances] Ajout 1678 - 1680 198 actes
Porspoder [Naissances] Ajout 1681 - 1687 470 actes
Porspoder [Naissances] Ajout 1697 - 1699 196 actes
Porspoder [Mariages] Ajout 1670 - 1670 17 actes
Porspoder [Décès] Ajout 1670 - 1670 24 actes

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

Porspoder [Décès] Ajout 1673 - 1676 72 actes
Porspoder [Décès] Ajout 1678 - 1687 422 actes
Porspoder [Décès] Ajout 1699 - 1699 29 actes
Pouldreuzic [Décès] Ajout 1998 - 2002 212 actes
Poullaouen [Décès] Ajout 1933 - 1942 481 actes

Quéménéven [Mariages] Ajout 1938 - 1942 35 actes
Quimper [Mariages] Ajout 1923 - 1923 149 actes

Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1843 - 1844 266 actes
Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1845 - 1846 298 actes
Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1902 - 1902 131 actes
Roscoff [Naissances] Ajout 1916 - 1918 202 actes
Rosporden [Décès] Ajout 1908 - 1910 122 actes
Rosporden [Décès] Ajout 1911 - 1914 199 actes
Rosporden [Décès] Ajout 1915 - 1918 230 actes

Saint-Derrien [Mariages] Ajout 1943 - 1945 79 actes
Saint-Frégant [Décès] Ajout 2001 - 2002 19 actes
Saint-Martin-des-Champs [Décès] Ajout 1933 - 1942 454 actes
Saint-Martin-des-Champs [Décès] Ajout 1943 - 1952 415 actes
Saint-Pol-de-Léon [Naissances] Ajout 1906 - 1906 223 actes
Saint-Pol-de-Léon [Naissances] Ajout 1910 - 1910 219 actes
Saint-Pol-de-Léon [Décès] Ajout 1926 - 1927 265 actes
Saint-Renan [Décès] Ajout 1942 - 1943 61 actes
Saint-Renan [Décès] Ajout 1942 - 1943 59 actes
Santec [Mariages] Ajout 1930 - 1934 93 actes
Santec [Mariages] Ajout 1935 - 1938 63 actes
Santec [Mariages] Ajout 1939 - 1942 25 actes
Scrignac [Décès] Ajout 1913 - 1917 338 actes
Scrignac [Décès] Ajout 1928 - 1937 462 actes
Scrignac [Décès] Ajout 1938 - 1942 246 actes
Scrignac [Décès] Ajout 1943 - 1945 153 actes
Scrignac [Décès] Ajout 1946 - 1947 68 actes
Scrignac [Décès] Ajout 1983 - 1985 78 actes
Scrignac [Décès] Ajout 1986 - 1990 115 actes
Spézet [Décès] Ajout 1950 - 1959 367 actes

Tréflez [Mariages] Ajout 1794 - 1795 10 actes
Tréméven [Naissances] Ajout 1738 - 1742 157 actes
Tréméven [Naissances] Ajout 1743 - 1747 153 actes
Tréméven [Naissances] Ajout 1748 - 1748 28 actes
Tréméven [Naissances] Ajout 1785 - 1788 97 actes
Tréméven [Naissances] Ajout 1789 - 1792 123 actes
Tréméven [Naissances] Ajout 1863 - 1863 30 actes
Tréméven [Naissances] Ajout 1864 - 1868 175 actes
Tréméven [Naissances] Ajout 1869 - 1873 153 actes
Tréméven [Naissances] Ajout 1874 - 1878 188 actes
Tréméven [Naissances] Ajout 1879 - 1883 204 actes
Tréméven [Naissances] Ajout 1884 - 1888 208 actes
Tréméven [Naissances] Ajout 1889 - 1893 218 actes
Tréméven [Naissances] Ajout 1894 - 1898 227 actes
Tréméven [Naissances] Ajout 1899 - 1903 183 actes
Tréméven [Naissances] Ajout 1904 - 1908 172 actes
Tréméven [Naissances] Ajout 1909 - 1913 184 actes
Tréméven [Naissances] Ajout 1914 - 1919 162 actes
Tréméven [Mariages] Ajout 1893 - 1901 81 actes
réméven [Décès] Ajout 1747 - 1748 64 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1763 - 1767 133 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1768 - 1770 110 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1771 - 1775 205 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1776 - 1780 186 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1781 - 1785 166 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1786 - 1790 211 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1791 - 1796 136 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1796 - 1801 154 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1801 - 1806 197 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1807 - 1811 106 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1812 - 1816 89 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1817 - 1821 100 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1822 - 1826 91 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1827 - 1831 145 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1832 - 1833 28 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1834 - 1836 89 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1837 - 1841 123 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1842 - 1846 100 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1847 - 1851 132 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1852 - 1856 131 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1857 - 1861 135 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1862 - 1866 109 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1867 - 1871 208 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1872 - 1876 116 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1877 - 1881 100 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1882 - 1886 125 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1887 - 1891 111 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1892 - 1896 110 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1897 - 1901 103 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1902 - 1906 90 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1907 - 1911 95 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1912 - 1916 121 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1914 - 1921 121 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1922 - 1926 84 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1927 - 1931 113 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1932 - 1936 92 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1937 - 1941 99 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1940 - 1946 90 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1947 - 1951 75 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1952 - 1956 86 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1957 - 1961 94 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1962 - 1967 113 actes
Tréméven [Décès] Ajout 1968 - 1972 108 actes

APPEL À ARTICLES

Vous appréciez notre revue.

Vous appréciez les articles qui vous sont proposés.

Pour enrichir le contenu du LIEN, la rédaction souhaite avoir des articles d'avance et fait donc appel à ses lecteurs pour qu'ils lui en remettent.

Si vous connaissez des personnes dans vos cercles de connaissance, capables d'en fournir, n'hésitez pas à les inciter à nous en transmettre également.

N'hésitez pas à nous en faire parvenir à l'adresse suivante : **cg29@cgf.bzh**

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

Base Recif :

Mai 2020

Mise à jour de la base RECIF

Résumé des évolutions depuis la précédente mise à jour.

Les Ajouts

Bannalec [Décès] Ajout 1867 - 1869 445 actes
Bénodet [Décès] Ajout 1888 - 1890 70 actes
Bénodet [Décès] Ajout 1891 - 1895 106 actes
Beuzec-Cap-Sizun [Naissances] Ajout 1904 - 1910 492 actes
Bohars [Décès] Ajout 1960 - 1979 382 actes
Bohars [Décès] Ajout 1984 - 1985 88 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1696 - 1696 400 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1697 - 1697 463 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1753 - 1755 405 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1756 - 1756 418 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1757 - 1758 354 actes-
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1758 - 1759 480 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1760 - 1760 411 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1761 - 1761 437 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1762 - 1762 374 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1696 - 1696 367 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1697 - 1697 334 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1894 - 1894 389 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1895 - 1895 462 actes
Brest - Saint-Louis [Naissances] Ajout 1746 - 1746 519 actes
Brest - Saint-Louis [Mariages] Ajout 1750 - 1750 161 actes
Brest - Saint-Louis [Mariages] Ajout 1770 - 1770 115 actes
Brest - Saint-Louis [Mariages] Ajout 1771 - 1771 124 actes
Brest - Saint-Louis [Mariages] Ajout 1772 - 1772 142 actes
Brest - Saint-Louis [Décès] Ajout 1746 - 1746 602 actes
Brest - Saint-Louis [Décès] Ajout 1780 - 1780 346 actes
Brest - Saint-Louis [Décès] Ajout 1780 - 1780 252 actes
Brest - Saint-Louis [Décès] Ajout 1781 - 1781 463 actes
Brest - Saint-Louis [Décès] Ajout 1782 - 1782 329 actes
Brest - Saint-Louis [Décès] Ajout 1782 - 1782 203 actes
Brest - Saint-Louis [Décès] Ajout 1783 - 1783 380 actes
Brest - Saint-Louis [Décès] Ajout 1783 - 1783 182 actes
Briec [Décès] Ajout 1914 - 1916 15 actes
Briec [Décès] Ajout 1914 - 1916 21 actes
Briec [Décès] Ajout 1914 - 1916 44 actes
Briec [Décès] Ajout 1917 - 1918 183 actes
Briec [Décès] Ajout 1917 - 1920 150 actes
Briec [Décès] Ajout 1920 - 1922 132 actes
Briec [Décès] Ajout 1923 - 1924 131 actes
Briec [Décès] Ajout 1925 - 1926 120 actes
Briec [Décès] Ajout 1927 - 1928 113 actes
Briec [Décès] Ajout 1929 - 1930 93 actes
Briec [Décès] Ajout 1931 - 1932 95 actes
Brignogan-Plages [Décès] Ajout 1938 - 1950 249 actes
Brignogan-Plages [Décès] Ajout 1951 - 1961 155 actes

Camaret-sur-Mer [Naissances] Ajout 1895 - 1902 469 actes
Carhaix-Plouguer [Naissances] Ajout 1914 - 1916 255 actes
Carhaix-Plouguer [Naissances] Ajout 1917 - 1917 58 actes
Carhaix-Plouguer [Naissances] Ajout 1918 - 1918 93 actes
Carhaix-Plouguer [Naissances] Ajout 1919 - 1919 73 actes
Carhaix-Plouguer [Naissances] Ajout 1920 - 1920 141 actes
Carhaix-Plouguer [Décès] Ajout 1914 - 1916 12 actes
Carhaix-Plouguer [Décès] Ajout 1921 - 1925 444 actes
Cléden-Poher [Mariages] Ajout 1937 - 1945 95 actes
Cléden-Poher [Décès] Ajout 1933 - 1945 253 actes
Cléder [Décès] Ajout 1979 - 1983 312 actes
Clohars-Carnoët [Naissances] Ajout 1871 - 1871 106 actes
Clohars-Carnoët [Naissances] Ajout 1872 - 1872 123 actes
Clohars-Carnoët [Naissances] Ajout 1873 - 1873 102 actes
Crozon [Décès] Ajout 1940 - 1940 166 actes
Crozon [Décès] Ajout 1940 - 1941 11 actes
Crozon [Décès] Ajout 1941 - 1941 130 actes
Crozon [Décès] Ajout 1942 - 1942 134 actes
Crozon [Décès] Ajout 1943 - 1943 116 actes
Crozon [Décès] Ajout 1944 - 1944 231 actes
Crozon [Décès] Ajout 1944 - 1945 134 actes
Crozon [Décès] Ajout 1951 - 1955 522 actes

Ergué-Armel [Naissances] Ajout 1912 - 1914 329 actes
Ergué-Armel [Naissances] Ajout 1915 - 1918 275 actes
Ergué-Armel [Décès] Ajout 1806 - 1812 220 actes
Ergué-Armel [Décès] Ajout 1812 - 1817 104 actes
Ergué-Armel [Décès] Ajout 1818 - 1822 145 actes
Ergué-Armel [Décès] Ajout 1823 - 1829 303 actes
Ergué-Armel [Décès] Ajout 1830 - 1833 179 actes
Ergué-Armel [Décès] Ajout 1834 - 1837 234 actes

Gouesnach [Naissances] Ajout 1886 - 1888 112 actes
Gouesnach [Naissances] Ajout 1889 - 1891 144 actes
Gouesnach [Naissances] Ajout 1892 - 1895 160 actes
Gouesnach [Naissances] Ajout 1916 - 1919 84 actes
Guerlesquin [Décès] Ajout 1968 - 1971 79 actes
Guerlesquin [Décès] Ajout 1972 - 1972 31 actes
Guerlesquin [Décès] Ajout 1978 - 1987 262 actes

Île-Tudy [Décès] Ajout 1903 - 1913 172 actes
Île-Tudy [Décès] Ajout 1914 - 1923 196 actes
Île-Tudy [Décès] Ajout 1924 - 1936 202 actes

Kerfeunteun [Naissances] Ajout 1908 - 1908 96 actes
Kerfeunteun [Décès] Ajout 1883 - 1885 224 actes
Kerfeunteun [Décès] Ajout 1886 - 1888 237 actes
Kerfeunteun [Décès] Ajout 1889 - 1891 248 actes
Kergloff [Décès] Ajout 1943 - 1953 134 actes
Kergloff [Décès] Ajout 1954 - 1962 88 actes
Kergloff [Décès] Ajout 1963 - 1982 166 actes
Kerlouan [Décès] Ajout 1998 - 2011 402 actes

La Roche-Maurice [Naissances] Ajout 1674 - 1674 42 actes
La Roche-Maurice [Naissances] Ajout 1675 - 1675 44 actes
La Roche-Maurice [Naissances] Ajout 1687 - 1687 27 actes
La Roche-Maurice [Décès] Ajout 1997 - 2002 68 actes
Lambézellec [Naissances] Ajout 1920 - 1920 352 actes
Lambézellec [Décès] Ajout 1923 - 1923 255 actes
Lambézellec [Décès] Ajout 1926 - 1928 239 actes
Lambézellec [Décès] Ajout 1935 - 1936 519 actes
Lambézellec [Décès] Ajout 1936 - 1938 474 actes
Lambézellec [Décès] Ajout 1939 - 1940 550 actes
Lambézellec [Décès] Ajout 1940 - 1942 454 actes
Lambézellec [Décès] Ajout 1943 - 1945 562 actes
Lambézellec-Pilier-Rouge [Naissances] Ajout 1920 - 1920 155 actes
Lambézellec-Pilier-Rouge [Décès] Ajout 1914 - 1918 39 actes
Lambézellec-Pilier-Rouge [Décès] Ajout 1919 - 1921 433 actes
Landerneau [Décès] Ajout 1979 - 1980 461 actes
Landerneau [Décès] Ajout 1981 - 1981 382 actes
Landivisiau [Décès] Ajout 1962 - 1971 759 actes
Landudec [Naissances] Ajout 1912 - 1915 251 actes
Landudec [Naissances] Ajout 1916 - 1920 194 actes
Le Conquet [Décès] Ajout 2000 - 2002 111 actes
Lesneven [Décès] Ajout 1988 - 1989 329 actes
Loc-Brévalaire [Décès] Ajout 1953 - 1964 26 actes
Loc-Brévalaire [Décès] Ajout 1966 - 1976 23 actes
Loc-Brévalaire [Décès] Ajout 1978 - 1983 16 actes
Loc-Brévalaire [Décès] Ajout 1997 - 1999 11 actes
Locmaria-Berrien [Décès] Ajout 1817 - 1832 472 actes
Locmélar [Décès] Ajout 1961 - 1970 56 actes
Locmélar [Décès] Ajout 1971 - 1980 68 actes
Loctudy [Naissances] Ajout 1920 - 1920 110 actes
Lothey [Naissances] Ajout 1894 - 1897 139 actes

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

Milizac [Naissances] Ajout 1901 - 1901 63 actes

Penhars [Naissances] Ajout 1902 - 1902 72 actes
Penhars [Naissances] Ajout 1906 - 1906 86 actes
Penhars [Naissances] Ajout 1907 - 1908 121 actes
Penhars [Naissances] Ajout 1909 - 1909 60 actes
Penhars [Naissances] Ajout 1910 - 1910 65 actes
Penhars [Naissances] Ajout 1911 - 1911 78 actes
Penhars [Naissances] Ajout 1912 - 1912 71 actes
Peumérit [Naissances] Ajout 1918 - 1919 89 actes
Plabennec [Décès] Ajout 1943 - 1947 279 actes
Plabennec [Décès] Ajout 1948 - 1952 228 actes
Plabennec [Décès] Ajout 1952 - 1957 199 actes
Plabennec [Décès] Ajout 1958 - 1962 224 actes
Plabennec [Décès] Ajout 1978 - 1978 61 actes
Plabennec [Décès] Ajout 1979 - 1982 265 actes
Ploaré [Décès] Ajout 1887 - 1887 88 actes
Ploaré [Décès] Ajout 1888 - 1888 117 actes
Ploaré [Décès] Ajout 1889 - 1889 63 actes
Plonévez-du-Faou [Décès] Ajout 1888 - 1890 387 actes
Ploudalmézeau-Portsall [Décès] Ajout 1953 - 1978 480 actes
Ploudalmézeau-Portsall [Décès] Ajout 1979 - 2000 471 actes
Ploudaniel [Mariages] Ajout 1944 - 1945 92 actes
Plouégat-Guérand [Décès] Ajout 1933 - 1942 185 actes
Plouégat-Guérand [Décès] Ajout 1953 - 1964 136 actes
Plouezoc'h [Mariages] Ajout 1910 - 1920 116 actes
Plouezoc'h [Mariages] Ajout 1921 - 1930 155 actes
Plouezoc'h [Décès] Ajout 1954 - 1962 166 actes
Plougastel-Daoulas [Décès] Ajout 1940 - 1944 237 actes
Plougourvest [Décès] Ajout 1954 - 1962 126 actes
Plounéour-Trez [Mariages] Ajout 1943 - 1945 69 actes
Plounéventer [Décès] Ajout 1972 - 1981 171 actes
Plouvorn [Décès] Ajout 1951 - 1960 344 actes
Plozévet [Naissances] Ajout 1721 - 1721 11 actes
Plozévet [Naissances] Ajout 1910 - 1910 158 actes
Plozévet [Mariages] Ajout 1922 - 1922 43 actes
Plozévet [Mariages] Ajout 1923 - 1923 38 actes
Plozévet [Mariages] Ajout 1924 - 1924 36 actes
Plozévet [Mariages] Ajout 1925 - 1925 47 actes
Pont-Aven [Décès] Ajout 1863 - 1872 381 actes
Pont-de-Buis-lès-Quimerch [Décès] Ajout 1955 - 1964 507 actes
Pouldreuzic [Décès] Ajout 2003 - 2007 188 actes
Poullaouen [Décès] Ajout 1943 - 1953 439 actes
Poullaouen [Décès] Ajout 1954 - 1962 298 actes
Poullaouen [Décès] Ajout 1963 - 1972 315 actes
Poullaouen [Décès] Ajout 1973 - 1975 102 actes
Poullaouen [Décès] Ajout 1976 - 1983 231 actes
Poullaouen [Décès] Ajout 1984 - 1987 128 actes
Poullaouen [Décès] Ajout 1988 - 1992 143 actes
Poullaouen [Décès] Ajout 1993 - 1995 80 actes
Poullaouen [Décès] Ajout 1996 - 2002 173 actes

Quimper [Mariages] Ajout 1924 - 1924 133 actes

Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1833 - 1834 240 actes
Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1835 - 1835 133 actes
Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1836 - 1836 106 actes
Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1837 - 1838 213 actes
Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1839 - 1840 247 actes
Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1841 - 1842 265 actes
Roscoff [Naissances] Ajout 1906 - 1910 697 actes
Rosporden [Naissances] Ajout 1909 - 1910 129 actes
Rosporden [Décès] Ajout 1917 - 1918 15 actes
Rosporden [Décès] Ajout 1919 - 1922 178 actes

Saint-Frégant [Mariages] Ajout 1945 - 1945 25 actes
Saint-Marc [Naissances] Ajout 1920 - 1920 104 actes
Saint-Pol-de-Léon [Décès] Ajout 1928 - 1929 298 actes
Saint-Pol-de-Léon [Décès] Ajout 1930 - 1931 229 actes
Saint-Renan [Décès] Ajout 1944 - 1944 92 actes
Saint-Renan [Décès] Ajout 1945 - 1945 49 actes
Saint-Renan [Décès] Ajout 1946 - 1946 43 actes
Saint-Renan [Décès] Ajout 1947 - 1951 258 actes
Saint-Renan [Décès] Ajout 1952 - 1954 170 actes
Saint-Renan [Décès] Ajout 1955 - 1956 95 actes
Saint-Renan [Décès] Ajout 1956 - 1957 76 actes
Saint-Renan [Décès] Ajout 1958 - 1958 52 actes
Saint-Thonan [Décès] Ajout 1983 - 2002 134 actes
Scrignac [Décès] Ajout 1972 - 1972 22 actes

Tréméven [Mariages] Ajout 1902 - 1911 96 actes
Tréméven [Mariages] Ajout 1912 - 1915 43 actes
Tréméven [Mariages] Ajout 1917 - 1921 70 actes
Tréméven [Mariages] Ajout 1922 - 1929 107 actes
Tréméven [Mariages] Ajout 1930 - 1937 92 actes

Les Suppressions

Pour des raisons techniques, les actes saisis pour révision ne peuvent actuellement être mis directement à jour. Les 470 actes suivants ont, en conséquence, été supprimés.

Ils sont remplacés par les actes en ajout (voir ci-dessus) pour les mêmes périodes.

Camaret-sur-Mer	N 1895 - 1902	470 actes

Les Actes Hors Etat civil

RECIF comporte par ailleurs 58 481 relevés de naissances hors 'Etat-Civil' dont 54 477 établis à partir des registres matricules et d'origines diverses.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

BILAN

Au 1er mai 2020 la base RECIF comporte :

4 906 238 naissances
1 295 262 mariages
3 864 839 décès

Soit depuis la mise à jour de février 2020, un total de **10 066 339** actes (+ 108 729 actes)

9 973 867 de ces actes sont disponibles en ligne (N > 100 ans, M > 75 ans, D > 25 ans)

Important :
Les relevés de naissances postérieures à 1920, quand ils sont informatisés, ne sont pas mis en ligne. Ils pourront néanmoins être consultés dans les antennes.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à cette mise à jour par leurs relevés, leurs saisies ou leurs photographies !

N'hésitez pas à contacter les antennes du CGF pour proposer vos services.

Le CGF tient salon....

Ultime salon avant le confinement du 17 mars 2020 !

Le 6e Grand Salon de la Généalogie qui s'est tenu les 5, 6 et 7 mars 2020
à la mairie du XVe Arrondissement de Paris

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

Salon généalogique organisé par le
Centre Généalogique de la Côte d'Émeraude

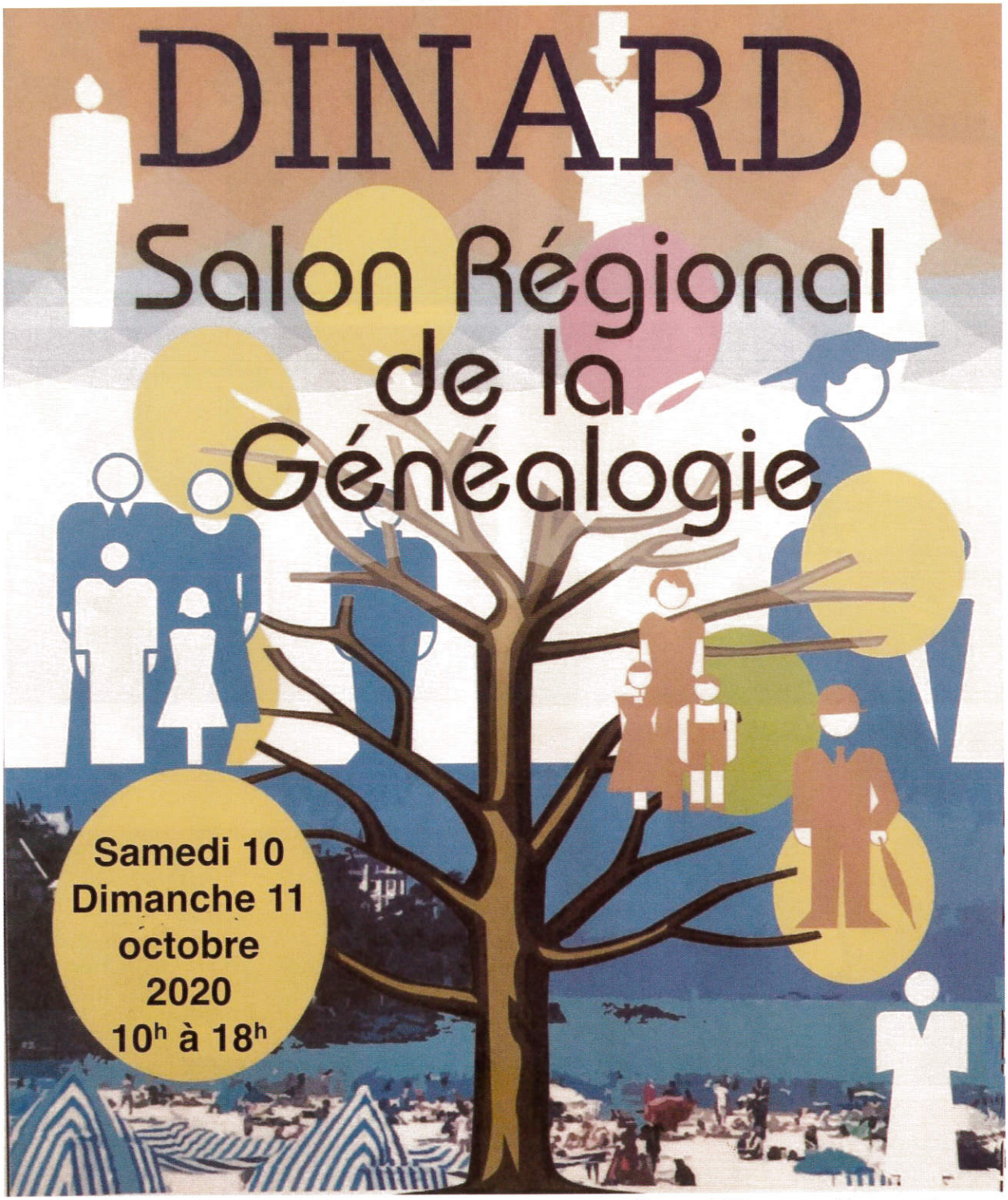

Palais des Arts et du Festival

Bd Wilson

mail : cgce35@orange.fr - Renseignements : 06 08 51 32 43

ENTRÉE GRATUITE - OUVERT à TOUS

Organisé par le C.G.C.E. avec la participation de la Mairie de Dinard

Le CGF sera présent à cette manifestation

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 154, juin 2020

Les Cercles Généalogiques membres de l'UGBH et leurs derniers bulletins

Centre Généalogique des Côtes d'Armor
3 rue du Bel-Orient, 22000 ST BRIEUC

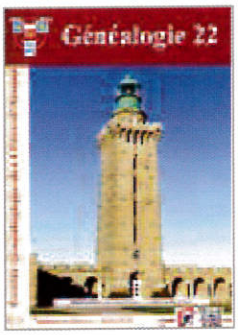

- Pierre Yves Heurtel, chef de bataillon de l'Armée Royale de Bretagne, par Marie-France Robelin, 5p.
- La "rééducation" des veuves de la Grande Guerre, par Renée-Claude Marion, 6p.
- Alain Le Gualès, le personnage et sa famille, par Henriette Herlant, 6p.
- La richesse insoupçonnée et inattendue des fonds des notaires, par Monique Tardivel, 7p.
- Le soldat à la bague, par Marie-Françoise Esnault, 3p.
- L'exode de la population de Trégomeur, par Daniel Burel, 6p.
- Théodore, bon ou mauvais chrétien ? par Annick Hyvernage, 3p

Généalogie 22, n°126

Centre Généalogique du Morbihan
12 rue Colbert, 56100 LORIENT

- Seigneurs et seigneuries du Morbihan – 12 – Plouharnel, par † Job Jaffré, 4p.
- La poche de Lorient, vue du côté allemand, 1944-1945 (2), par Yvonnick Dansard, 5p.
- Langonnet, commune rebelle sous la Révolution (5), par Pierre-Yves Quéméner, 8p.
- De la résine à la chandelle, par Yvette et Gilbert Manic, 5p.
- Marins de Riantec et Compagnie des Indes au XVIIIe siècle, par Louis Le Ruyet, 10p.
- Pierre-François Caris, par Thierry Jobert, 5p.
- Destins de femmes du Morbihan. Elles furent "filles de joie" à Brest au 19e siècle, par Bénédicte Reigner-Troude, 6p.

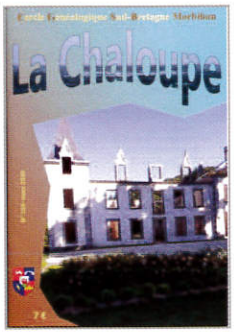

La Chaloupe n° 133

Chef d'Armor
108 boulevard de la Corniche, 22700 PERROS-GUIREC

Cercle Généalogique d'Ille-et-Vilaine
Permanences et courrier :
18 bis rue Frédéric Mistral, 35200 RENNES

- Monseigneur Henri Pinault, Évêque de Cheng-Tu en Chine, par Bernard Arribard, 7p.
- Un sujet toujours d'actualité....Divorce pour violences conjugales, par Patricia Perrin, 2p.
- Saint-Ganton : lire son village, par Jean-Luc Baudu, 7p.
- Contrats Perroys, des Vaux, des Cailluns, de Montalemberd (Racapé et Racappé), par André Desmots, 6p.
- Les soldats d'Ille-et-Vilaine morts pour la France à Verdun le 18 mai 1916, par Vincent Herpin, 1p.
- Descendance du couple André Pinault et Françoise Burnon, par Bernard Arribard, 4p.

Racines 35, n°133

Centre Généalogique du Poher
Boulevard de la République, 29720 CARHAIX

- La redécouverte du gisement de plomb de Plélauff – Du mythe à la réalité, par Yves Lulzac, 8p.
- Les origines de la Bretagne, 1ère partie, par Sœur Marie-Béatrice, 10 p.
- Gwrac'h Ahes / La vieille Ahès (2ème partie : l'étymologie de Carhaix), par Christian Souchon, 6p.
- On veut assassiner le recteur de Pont-Melvez ! par Jérôme Caouën, 6p.
- Louis-Jacques Marie Bizeul, précurseur de l'archéologie gallo-romaine en Bretagne, par Alban Hurel, 10 p.
- L'as de la rédaction, par Hervé Cosquer, 4p.
- La généalogie à l'ère numérique : nouvelles approches, nouveaux défis, 4e partie, par Aliénor Samuel-Hervé, 14p.
- Etude toponymique des communes de l'aire d'étude du Centre Généalogique et historique du Poher : Communes de Bulat-Pestivien à Canihuel, par Jean-Claude Even, 6p.

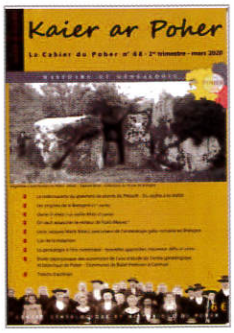

Kaier ar Poher n° 68

Centre Généalogique de la Loire Atlantique
1 Rue Darbefeuille – 44100 NANTES

-

REVUE NON REÇUE AU MOMENT D'IMPRIMER

Mémoire Vivante de Fégréac
Mairie, 44 FEGREAC
memoirevivante.fegreac@voila.fr

Centre Généalogique du Finistère
(voir page 2 de couverture)

CEGENCEB
Siège : Mairie de Mauron, 56430 MAURON

- De la paroisse à la commune : La Chapelle (Caro), par Christiane Blanchard, 3p.
- Grand festival de gymnastique de Josselin "Un invité de marque est attendu", par Béatrice Maupoux, 3p.
- Comment présenter sa généalogie, par Maryse Besnard-Schuller, 1p.
- Les non-dits, par Gisèle Morlan, 3p.
- La Trinité-Porhoët, par Maryse Besnard-Schuller, 2p.
- La Trinité-Porhoët : Fontaine Miraculeuse, par Maryse Besnard-Schuller, 2p.
- Nos aïeux cheminots, par Pascale Lalys, 5p.
- Féage, par Maurice Oréal, 2p.
- Charbonniers en forêt de Paimpont. Le temps des compagnons (1653-1791), 1ère partie, par Joseph Boulé, 16p.

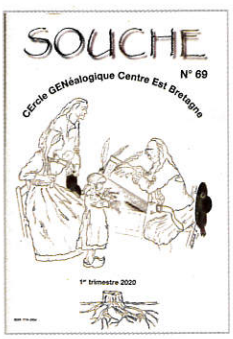

Souche n° 69

Brest
Morlaix
Quimper
LA MANCHE
ILE DE BATZ
Roscoff
LOCQUÉNOLÉ
Locquirec
LANMEUR
Evêché de Dol
SAINT-POL-DE-LÉON
Santec
Saint-Jean-du-Doigt
Locquirec
PLOUGASNOU
Carantec
GUIMAEC
TREGOR
LANMEUR
PLOUEZOCH
Henvic
PLOUEGAT-GUERRAND
PLOUJEAN
GARLAN
TAULÉ
LOCQUÉNOLÉ
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS
PLOUVORN
PLOUGOURVEST
MORLAIX
PLOUIGNEAU
PLOUEGAT-MOYSAN
LE PONTHOU
Saint-Eutrope
Sainte-Sève
GUICLAN
PLOUÉNAN
SAINT-THEGONNEC
PLOURIN-lès-MORLAIX
BOTSORHEL
GUERLESQUIN
PLOUGONVEN
PLEYBER-CHRIST
Lannéanou
Le Cloître-Saint-Thégonnec
Saint-Sauveur
GUIMILIAU
Loc-Eguiner (Ploudiry)
PLOUDIRY
Locmélar
LANDERNEAU
Saint-Divy
GUIPAVAS
BEUZIT-CONOGAN
KERSAINT-PLABENNEC
GOUESNOU
MILIZAC
LANNEUFRET
Lampaul-Guimiliau
Pont-Christ
La Roche Maurice
PLOUEDERN
SAINT-THONAN
PLABENNEC
Bourg-Blanc
Guipronvel
TRÉOUERGAT
LANILDUT
Brélès
LANRIVOARÉ
LAMPAUL-PLOUARZEL
ILE MOLENE
PLOUARZEL
SAINT-RENAN
Bohars
Lamber
GUILERS
LAMBEZELLEC
PLOUMOGUER
PLOUZANÉ
BREST
TREBABU
Locmaria-Plouzané
Lochrist
SAINT-PIERRE-QUILBIGNON
PLOUGASTEL-DAOULAS
PLOUGONVELIN
SAINT-MATHIEU-DE-FINE-TERRE
ROSCANVEL
OUESSANT
LA FOREST-LANDERNEAU
Saint-Marc
DIRINON
Trévereur
SIZUN
Saint-Urbain
Trévarn
LE TREHOU
LOPERHET
IRVILLAC
DAOULAS
Saint-Eloy
L'Hôpital-Camfrout
HANVEC
LOGONNA-DAOULAS
Lanvoy
Le Faou
Rumengol
LANDEVENNEC
CAMARET
CROZON
ARGOL
TELGRUC
ROSNOEN
QUIMERC'H
LOPEREC
Logonna-Quimerc'h
Trégarvan
DINEAULT
SAINT-SEGAL
SAINT-NIC
PLOMODIERN
CHATEAULIN
LOTHEY
SAINT-COULITZ
PLOEVEN
CAST
PLONEVEZ-PORZAY
CORNOUAILLE
QUEMENEVEN
LOCRONAN
BEUZEC-CAP-SIZUN
POULLAN
ILE DE SEIN
CLEDEN-CAP-SIZUN
GOULIEN
Pont-Croix
PLOGOFF
PRIMELIN
Audierne
ESQUIBIEN
MEILARS
MAHALON
PLOUHINEC
PLOZÉVET
POULDERGAT
Guiler-sur-Goyen
Gourlizon
LANDUDEC
PLOARÉ
Le Juch
PLOGONNEC
Quillinen
GUENGAT
KERFEUNTEUN
PLONEIS
PENHARS
CUZON
QUIMPER
PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN
LOCMARIA-QUIMPER
ERGUÉ-ARMEL
ELLIANT
ERGUÉ-GABERIC
TOURC'H
SCAER
LABABAN
POULDREUZIC
PLUGUFFAN
Saint-Yvi
PEUMERIT
Saint-Honoré
PLOMELIN
TREOGAT
LANVERN
PLOVAN
TRÉMÉOC
TREGUENNEC
PLONEOUR
Saint-Jean-Trolimon
Lambour
BODIVIT
COMBRIT
CLOHARS-FOUESNANT
SAINT-EVARZEC
GOUESNAC'H
PLEUVEN
La Forêt-Fouesnant
FOUESNANT
LOCAMAND
Cadol
BEUZEC-CONQ
MELGVEN
Concarneau
PERGUET
BEUZEC-CAP-CAVAL
PLOMEUR
PLOBANNALEC
PENMARC'H
Ile Tudy
LOCTUDY
PLONIVEL
TREFFIAGAT
OCEAN ATLANTIQUE
Locmaria-en-Hent
Rosporden
KERNEVEL
SAINT-THURIEN
QUERRIEN
BANNALEC
GUILLIGOMARCH
LOCUNOLÉ
VANNES
Trébalay
MELLAC
LE TREVOUX
TRÉMÉVEN
ARZANO
QUIMPERLÉ
RÉDÉNÉ
RIEC-SUR-BELON
BAYE
Saint-David
Trélivalaire
LOTHÉA
MOELAN
CLOHARS-CARNOET
NIZON
LANRIEC
TRÉGUNC
NEVEZ
Carte des paroisses et trèves du Finistère avant 1789
Crozon
Breizh 5/5
Moëlan sur Mer